LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 116 ★ Nuageux avec éclaircies. Max.: 18. **Détail page 8.** Montréal, jeudi 19 mai 1988 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

l'impromptu
restaurant français
Ouvert le dimanche à 17h00
1265 a, rue bernard, Outremont (québec)
H2V 1V8 Réservations: 270-2411

Pas question d'y bannir l'automobile mais le maire ne peut en dire autant pour le Vieux-Montréal

Doré : le centre-ville ne peut plus en prendre

MICHEL C. AUGER

Si la Ville de Montréal ne songe pas pour l'instant à fermer le centre-ville à la circulation automobile, elle croit cependant qu'il est déjà saturé et qu'il n'est pas possible d'y accueillir quotidiennement un plus grand nombre de véhicules.

Par contre, la Ville envisage plus sérieusement de fermer certaines rues du Vieux-Montréal à la circulation pour y établir des axes piétonniers permettant de visiter à pied ce site historique.

C'est ce qu'a soutenu le maire Jean Doré dans une entrevue où il commentait les résultat du sondage LE DEVOIR—CRÉATEC + sur divers sujets de politique municipale.

M. Doré affirme avoir été surpris de voir que 42 % des Montréalais interrogés soient favorables à la fermeture du centre-ville aux automobiles privées, mais il croit que si plus de trois Montréalais sur quatre sont prêts à donner la priorité au transport en commun aux dépens des véhicules privés, c'est parce qu'ils perçoivent très bien la situation réelle du centre-ville.

« Le centre-ville de Montréal a une capacité maximale d'accueil de véhicules automobiles et on a déjà atteint un seuil qu'on ne peut tellement dépasser », estime M. Doré.

« On peut mieux gérer ce qui est déjà là, se donner de meilleurs instruments de contrôle de la circulation, mais on ne peut continuer à augmenter de façon exponentielle le nombre de voitures qui viennent au centre-ville. Pas plus qu'on ne peut se permettre de bâtir de nouvelles autoroutes pour faire entrer au centre-ville encore plus de véhicules privés », soutient M. Doré.

La grille des rues de Montréal s'est construite au cours de son histoire au hasard des axes naturels de développement, explique M. Doré, et la seule artère tracée de toutes pièces en fonction de l'automobile aura été le boulevard René-Lévesque (Dorchester) dans les années 1950.

« À Montréal, il ne sera jamais aussi facile de circuler que dans les villes qui ont été planifiées en fonction de la circulation automobile et où toutes les intersections sont à angle droit. À cet égard, nos rues se sont développées historiquement en fonction du cheval et de la barouette », estime-t-il.

La seule alternative à la limitation du nombre de véhicules au centre-ville serait d'y construire des autoroutes « en détruisant des pâtés de maisons complets pour élargir des rues qui n'ont pas été prévues pour de larges dégagements. C'est d'une donnée de fond de la géographie de Montréal dont il faut tenir compte », estime-t-il.

Par ailleurs, le maire estime que Montréal doit se doter de méthodes de contrôle de la circulation automobile qui permettront d'améliorer sa fluidité. Les systèmes de contrôle des feux de circulation à Montréal sont encore du type électro-mécanique des années 1950 et qui ne permettent pas de faire une véritable gestion de la circulation.

Avec des systèmes électroniques plus modernes, qu'il est possible de contrôler à distance, on pourrait augmenter le temps du feu vert dans une

Voir page 12 : Centre-ville

Avortement, C-72, libre-échange, ça ne va plus aux Communes

Brian Mulroney perd le contrôle de la situation

MICHEL VASTEL

OTTAWA — La belle stratégie parlementaire mise au point par le cabinet fédéral est en train d'être démolie, tant par les deux partis d'opposition que par les radicaux du caucus conservateur.

Le refus par l'Opposition de discuter d'une résolution sur l'avortement jugée trop paternaliste, de même que la guerre de tranchée à laquelle se livrent certains députés conservateurs contre la nouvelle politique des langues officielles, ont chambardé le programme législatif du gouvernement :

■ AVORTEMENT : fait sans précédent dans les annales parlementaires, le gouvernement a demandé le consentement unanime des partis d'opposition pour présenter une Résolution qui permettrait à plusieurs opinions de s'exprimer en même temps ; évitant ainsi de prendre position lui-même, le gouvernement voulait que les députés se prononcent pour l'accès sans restrictions à l'avortement, ou l'interdiction totale d'interrompre une grossesse, ou une solution mitoyenne autorisant l'avortement à certaines conditions et jusqu'à un certain point de la grossesse ; ce n'est qu'après ce vote libre des députés que le gouvernement aurait commencé à préparer une législation ; « de la fumisterie« ont dit les Libéraux ; « une dérobade », ont protesté les néo-démocrates et, hier soir, le gouvernement ne savait toujours pas comment se sortir de cette impasse ;

■ LANGUES OFFICIELLES : les députés conservateurs ont déjà remis au président du comité législatif « une vingtaine d'amendements » au président (Marcel Danis), le libéral Jean-Robert Gauthier a sa propre série de 13 amendements dont une

Voir page 12 : Mulroney

Perron se vide le coeur

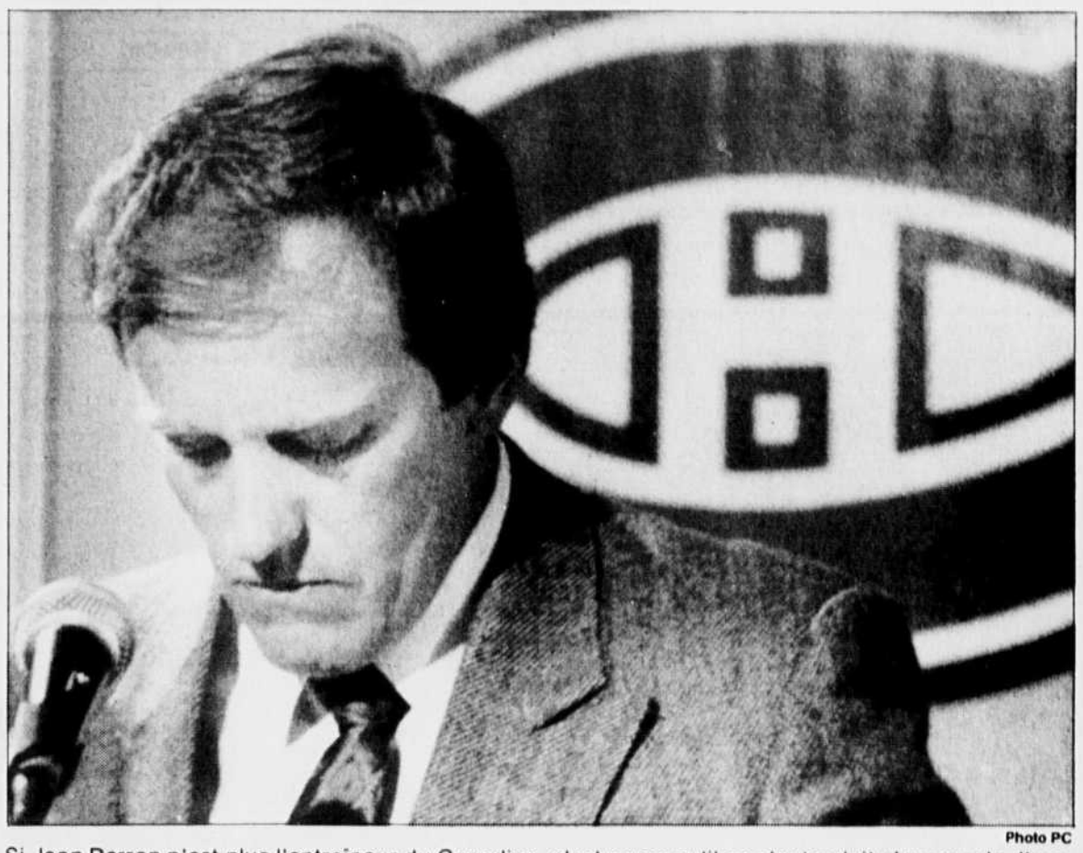

Photo PC

Si Jean Perron n'est plus l'entraîneur du Canadien, c'est parce qu'il ne s'entendait plus avec le directeur-gérant Serge Savard. Lors d'une conférence de presse au Forum, hier, Perron a ajouté qu'il avait également démissionné dans le but de protéger sa famille. **Informations page 24.**

Si Gérard-D. Lévesque gagne son pari

Plus de 60,000 bébés-dollars d'ici cinq ans

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — L'actuel ministre des Finances, Gérard-D. Lévesque, aura une nombreuse progéniture si son budget du 12 mai donne les résultats escomptés à l'égard de la natalité. Au total, il pourrait avoir engendré au cours des cinq prochaines années 60,000 petits Québécois et Québécoises.

M. Lévesque n'a pas caché lors de la présentation de son budget que l'objectif qu'il poursuivait était d'encourager les Québécois à faire plus d'enfants. L'indice de natalité de 1.4 qu'il est actuellement devrait d'ici 1993 passer à 1.8, soit au niveau qu'il était à la fin des années 70.

L'augmentation de l'indice du taux de natalité souhaitée par M. Lévesque équivaut à une augmentation de 20,000 naissances additionnelles environ. La démographe Madeleine Rochon du ministère de la Santé et des Services sociaux prédit qu'à partir de 1993 on devrait avoir environ 100,000 naissances par année au Québec au lieu de 80,000.

Cette augmentation ne sera que graduelle, prévoit-on. Faisant l'hypothèse que la croissance des naissances se ferait au rythme de 4,000 à chacune des cinq prochaines années, M. Lévesque pourrait alors se vanter d'être le père ou, plus raisonnablement, le grand-père de 60,000 petits Québécois.

Plusieurs doutent qu'il puisse être possible de relancer aussi fortement la natalité. Avec ce budget, le gouvernement n'a pas mis en place une politique nataliste, ont obervé plu-

Voir page 12 : Bébés-dollars

Les Sikhs évacuent le Temple d'or

NEW DELHI (AFP) — Le premier ministre indien Rajiv Gandhi a remporté hier une indiscutable victoire psychologique en surmontant la malédiction du Temple d'or qui avait écrasé sa mère, mais la réaction des extrémistes sikhs reste imprévisible, estiment les observateurs.

Après dix jours de siège, hier, 46 des personnes retranchées dans le Saint des Saints du temple sacré d'Amritsar se sont rendues. Trois séparatistes ont préféré se donner la mort en absorbant des capsules de cyanure, et deux ont été abattus par les forces de

Voir page 12 : Sikhs

Le rapport sur les soins de santé est mieux compris

Rochon : à Québec d'agir

Photo Chantal Keyser

Jean Rochon

RENÉE ROWAN

Plus confiant aujourd'hui qu'il y a trois mois quant au sort réservé à son rapport, le président de la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, le Dr Jean Rochon, réaffirme l'importance de la régionalisation.

« Je suis convaincu, déclarait-il hier à la presse, que la tendance internationale est carrément dans se sens. Ici, au Canada, il y a déjà un bon degré de décentralisation au niveau des provinces. Il reste un autre bout de chemin à faire à un niveau plus local ».

M. Rochon participait à la première journée du 24e congrès-exposition de l'Association des hôpitaux du Québec. Venu de Copenhague où il occupe le poste de directeur de la gestion des programmes pour la région européenne de l'Organisation mondiale de la santé, il a pendant une heure et demie expliqué avec conviction aux quelque 1,000 participants à la rencontre, les grandes lignes du rapport rendu public le 11 février dernier, insistant davantage sur les points qui semblent faire le plus de difficulté chez les intervenants du réseau. « Je suis ici, a-t-il dit, non pour défendre le rapport, mais pour en faciliter la compréhension ».

Le président de la commission ne cache pas qu'au début, il était très inquiet de l'avenir du rapport qui a coûté $ 6 millions aux contribuables. La façon « toute croche » dont il est sorti, a-t-il précisé aux journalistes qui l'interrogeaient après son intervention, a fait que l'impact qu'il aurait pu avoir a été perdu à 80 % et pour de bon . . . cela ne se récupère

Voir page 12 : Rapport Rochon

Photo Chantal Keyser

Robert Pascal (à gauche) et Guy Larocque, deux piliers de la désaffiliation.

2,500 enseignants de cégeps ont déserté la centrale

La CSN ne s'occupait pas de nous, accusent les profs

PAULE DES RIVIÈRES

Déchirés mais décidés, près de 2,500 enseignants de cégeps ont posé le geste ultime ces derniers jours, en tournant le dos à leur centrale de toujours, la CSN. Ils ont conclu qu'elle ne faisait plus l'affaire. Que les détenteurs du pouvoir syndical étaient juchés trop haut pour entendre leurs plaintes.

« Les professeurs sont perdus à la CSN. Ils ne sont pas représentés adéquatement », constate M. Guy Larocque, du cégep de Valleyfield. « C'est le problème des professionnels à la CSN ».

Le cégep de Valleyfield fut le premier des 16 dissidents — sur 42 — à se prononcer en faveur de la désaffiliation et de la formation d'un regroupement composé strictement d'enseignants.

La nouvelle fédération est devenue une certitude hier, lorsque Gaspé — qui compte 133 enseignants — a chosit l'indépendance à son tour, avec 87 voix pour et 25 contre. Cela fait 10 syndicats.

« À dix, on est viable », jubile un autre pilier du « Groupe de réflexion » qui proteste à haute voix depuis un an, M. Robert Pascal, de Rosemont. Le Groupe pourrait arracher à la Fédération nationale des enseignants de cégeps (FNEEQ, CSN) 3,000 de ses 10,000 membres.

Jusqu'à ce jour, outre Valleyfield, Rosemont et Gaspé, André-Laurendeau, Dawson, Rimouski, l'Institut de Marine de Rimouski, le campus Héritage de l'Outaouais, Jonquière et Vanier ont jugé que la CSN ne par-

Voir page 12 : Cégeps

AUJOURD'HUI

JARDIN FLORAL

Le Jardin floral de l'Île Notre-Dame: un bain de chlorophylle au coeur du fleuve. **Page 15**

PARIS ET L'IRAN VONT RENOUER

François Mitterrand annonce son intention de mettre en route la reprise des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran, rompues en juillet dernier. **Page 7**

RBO QUITTE QUATRE SAISONS

Rock et Belles Oreilles quitte Quatre Saisons. Échoueront-ils à TM ? Les paris sont ouverts. **Page 12**

LISE DIVORCÉE DE JEAN-PAUL ?

Le personnage de Jean-Paul Belleau n'appartiendrait plus à sa créatrice, Lise Payette. **Page 3**

«Pour son premier coup d'essai, celui que l'on compare déjà à un Jack Kerouac moderne a signé un livre débordant de vitalité, de bruit et de mouvement, laissant le lecteur ébaubi de tant de culture et de vocabulaire.»
Marie Laurier, *Le Devoir*

352 pages,
19,95 $

Christian Mistral
Vamp

Chantal Keyser

«De tous ces romanciers de la dernière fournée, Christian Mistral (...) a écrit le premier roman le plus délirant (...) et le plus risqué en terme d'ambition. En fait, toute la puissance et le charme délétère du roman tiennent au style...»
Jean-Roch Boivin, *Le Devoir*

AUX ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE

Ouellet veut devenir le grand rassembleur

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Papineau, André Ouellet, ancien membre influent de l'équipe Trudeau, nommé co-président de la Campagne libérale nationale par John Turner, a promis, hier, de tout mettre en oeuvre pour ramener au bercail toutes les brebis égarées.

À ceux qui ont prétendu au cours des dernières semaines qu'il n'avait pas nécessairement manifesté beaucoup de sympathie à son chef, attaqué de toute part et surtout de l'intérieur du caucus libéral, André Ouellet a profité de son retour en scène pour faire profession de foi en faveur de John Turner.

« J'ai transmis personnellement, a-t-il dit, mon opinion à M. Turner sur ce qui s'est passé et je puis vous affirmer que je n'ai pas été impliqué dans l'opération qui visait à le faire partir ».

« J'ai toujours été un franc supporter de M. Turner, a-t-il poursuivi, je crois qu'il pourrait devenir un très bon premier ministre ».

André Ouellet, reconnu avant 1984 pour ses grands talents d'organisateur, en acceptant de remplacer le sénateur Pietro Rizzuto, congédié par son chef, ne sera pas appelé à remplir le double mandat de son prédécesseur qui était aussi le grand argentier du parti. « Mon expérience, a-t-il précisé, n'a jamais été dans la levée de fonds ».

André Ouellet a souligné qu'il souhaitait devenir le grand rassembleur de la famille libérale et il a expliqué ce qu'il lui faudra réaliser pour prétendre à ce titre. « Dans un premier temps, a-t-il précisé, il est essentiel d'inciter ceux qui sont sur la clôture depuis un certain temps à sauter dans l'arène et à travailler avec nous à l'unité du parti et à la préparation d'un programme électoral attrayant pour le public canadien ».

Deuxièmement, M. Ouellet a la ferme intention de tenter le rassemblement de toutes les brebis dispersées depuis l'arrivée de John Turner à la tête du parti et la cuisante défaite électorale de 1984.

Le nouveau co-président national de la Campagne libérale est même convaincu qu'il pourra réussir à refaire le pont entre les clans Chrétien et Turner. « Je le souhaite, je l'espère, a-t-il confié...Ce sera là une de mes priorités ».

André Ouellet, ex-collègue de Jean Chrétien pendant plus de 20 ans, est même prêt à l'inviter sur les tribunes libérales dans un proche avenir. « Si Jean Chrétien, a-t-il dit, veut le faire, il sera sans aucun doute le bienvenue et j'espère qu'il viendra nous aider ».

Cet ancien ministre libéral, qui a repris du collier en acceptant l'invitation de son chef, hier, n'est pas habitué à fonctionner dans un parti où la base militante est appelée par John Turner à se faire entendre.

À ce dernier chapitre, M. Ouellet a admis qu'il avait dû apprendre. « J'ai été influencé de la bonne façon par mon nouveau chef, a-t-il laissé tomber, c'est une évolution des moeurs politiques vers le meilleur ».

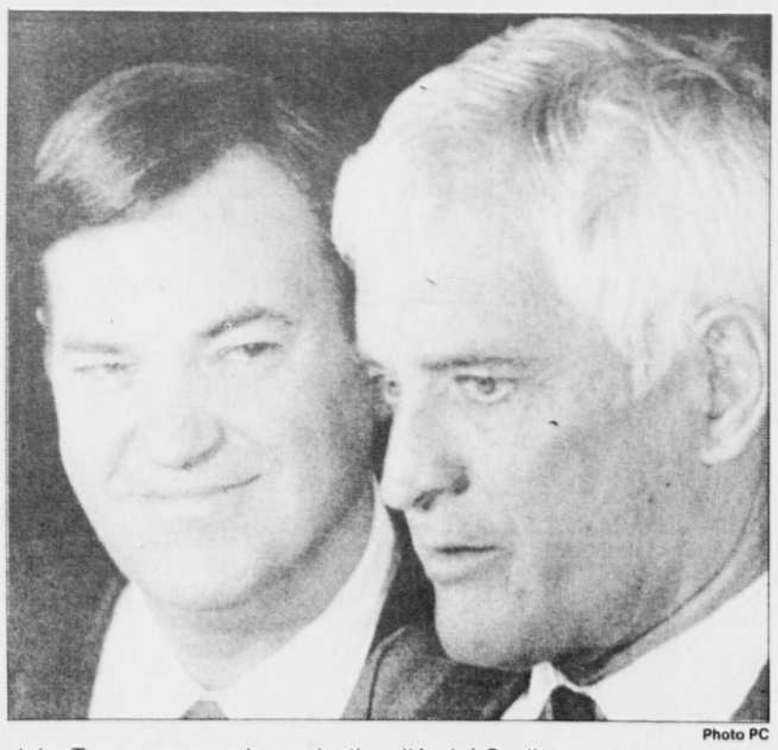

Photo PC

John Turner annonce la nomination d'André Ouellet.

En Alberta

Pas de bilinguisme total

EDMONTON (PC) — Le premier ministre Don Getty affirme que son gouvernement a rejeté une politique de bilinguisme total pour l'Alberta.

« Le gouvernement de l'Alberta n'a aucunement l'intention, que ce soit par le biais d'une politique globale ou d'une loi, de prendre des mesures pour rendre la province totalement bilingue, a indiqué le premier ministre Getty devant l'Assemblée.

Don Getty a dit que la loi sur la langue et la politique linguistique d'ensemble qui doivent être annoncées avant la fin de la session parlementaire renforceront les droits des Albertains de langue française sans compromettre ce qu'il appelle « la nature fondamentale de la province ».

En Saskatchewan, une loi permettant la traduction en français de certains projets de loi et règlements a été adoptée récemment.

Du côté du gouvernement albertain on soutient officieusement que les francophones pourront peut-être gagner le droit de s'exprimer en français à l'Assemblée. Mais on ne s'attend qu'à peu de changement en ce qui a trait à la traduction de textes législatifs en français.

Le porte-parole de l'opposition néo-démocrate en matière linguistique, M. Léo Piquette, a indiqué que les francophones d'Alberta n'avaient pas demandé « le bilinguisme total ». Ce que la décision de la Cour suprême réclamait c'est la reconnaissance des deux langues officielles au Parlement, la traduction des textes de loi, et le droit d'être entendu dans la langue de son choix devant les tribunaux, a-t-il précisé.

Québec n'a pas fini d'harmoniser

Les garderies devront attendre à l'an prochain

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Pour être bien sûr que tous les éléments sont en place, incluant les paramètres de la politique d'Ottawa et l'harmonisation de ses propres programmes, le gouvernement ne mettra en vigueur que l'an prochain sa nouvelle politique de services de garde.

C'est ce que la ministre déléguée à la Condition féminine a fait savoir à l'Assemblée nationale, hier, en réponse au whip de l'opposition, M. Jacques Brassard. Mme Monique Gagnon-Tremblay se défend pour autant d'être à la remorque du fédéral. Depuis trois ans, le Québec a développé 17,663 places et la présente année en est une de transition.

Le député de Lac-Saint-Jean fait valoir que la meilleure façon pour le Québec de respecter sa maîtrise d'oeuvre et d'empêcher toute ingérence fédérale, ce serait d'occuper le terrain: déposer et appliquer la politique sur les garderies que la ministre annonce depuis des mois. «On n'est pas à la remorque du fédéral, répond la ministre. Le financement est important et on doit bien connaître les paramètres de la politique nationale.» Le Québec attend la répartition des sommes entre les provinces pour les années à venir. Les négociations sont en cours et se poursuivent normalement.

Pourquoi attendre, si c'est de compétence exclusive du Québec? insiste le député péquiste. La ministre répond que son projet est prêt et pourrait être rendu public illico. « Mais on serait bien bête de le faire sans être capable de maximiser l'utilisation de la politique nationale et aller chercher le maximum. » Une fois connus les paramètres d'Ottawa, Québec pourra déterminer ce qu'il offrira en sus de ce qu'il est déjà disposé à offrir. Sur 7 ans, $ 3 milliards fédéraux sont en jeu pour développer 200,000 nouvelles places au Canada. Il faut savoir s'il y aura un plafond avant de décider à quel rythme les sommes seront dépensées, conclut la ministre déléguée.

D'autres questions ont été abordées à la période prévue à cette fin, hier, à l'Assemblée.

Ainsi, le chef de l'opposition a soulevé une fois de plus les allégations selon lesquelles deux ambulanciers d'Urgences-Santé auraient fait preuve de racisme à l'égard d'un jeune citoyen d'origine sri lankaise, décédé à Montréal en décembre 1986. M. Guy Chevrette fait part publiquement de trois lettres de superviseurs, estimant que la suspension des deux techniciens n'était pas asez sévère, vu la gravité de la faute.

Le ministre responsable répond que, de toutes les informations qu'il a reçues dans ce dossier, aucune ne faisait état de racisme. Avant de condamner quiconque, l'Assemblée devrait attendre les résultats de l'enquête, fait valoir M. Robert Dutil

D'autre part, le ministre responsable du Placement étudiant a apporté des précisions à un article, paru hier dans LE DEVOIR, voulant que l'offre d'emploi étudiant dépasse la demande et que des étudiants refusent des emplois à $10 l'heure.

M. André Vallerand fait valoir que la campagne de placement va bon train et que la pénurie est régionalisée, voire localisée. Elle représente à peine 3% de l'ensemble des emplois recensés, sinon accordés aux étudiants.

Quant à lui, le leader parlementaire de l'opposition demande la convocation d'une commission parlementaire pour que le Vétificateur général réponde aux interrogations des députés. L'opposition estime que le gouvernement a inscrit au budget de l'année dernière des dépenses de $426 millions, sans qu'aucun crédit n'ait été prévu au préalable.

M. Rhéal Châtelain a dit qu'il s'interrogeait sur la situation, note le député François Gendront. Il devrait donc aider les députés à y voir plus clair.

A cela, le leader du gouvernement rétorque que des modalités sont prévues pour l'étude des rapports du Vérificateur et qu'il n'y a pas lieu d'y déroger pour l'instant, d'autant qu'il veut analyser en profondeur le budget avant de se prononcer

Photo PC

La garde est vigilante

Les mesures de sécurité entourant le premier ministre Brian Mulroney ont été resserrées depuis que l'épouse du premier ministre, Mme Mila Mulroney, a été malmenée plus tôt ce mois-ci lors d'une visite à Moncton. On voit le premier ministre, ci-haut, s'adressant à des journalistes, dans un couloir de la Chambre des Communes, sous l'oeil vigilant de deux gardes du corps.

Alliance-Québec

Royal Orr est réélu

(Le Devoir) — Royal Orr a été réélu par acclamation à la présidence d'Alliance Québec, annonce un communiqué de cet organisme.

Agé de 31 ans, M. Orr est fonctionnaire à la Commission scolaire Eastern Township de Lennoxville.

Cinq autres membres de son exécutif ont été réélus avec lui sans opposition.

Il y aura par ailleurs élection à trois autres postes de l'éxécutif au congrès du 28 mai.

M. Orr a déclaré hier vouloir faire porter l'action d'Alliance Québec au cours de son second mandat sur les services à la communauté anglophone en particulier en matière d'éducation et de culture.

Les tensions au Sénégal retardent de six mois le Sommet francophone

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le troisième sommet de la francophonie prévu pour le mois de mars 89 à Dakar, au Sénégal, sera retardé très probablement de six mois et n'aura lieu qu'à l'automne 89.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre des relations internationales du Québec, Gil Rémillard, qui a été informé de ce report hier matin.

Un des motifs qui amènerait le comité d'organisation du prochain sommet à ainsi retarder cet évènement serait la situation intérieure au Sénégal. Les élections présidentielles récentes qui ont amené la réélection du président Abdou Diouf ont créé des tensions sociales imprévues et amené le gouvernement à décréter l'état d'urgence.

Raison plus importante, les travaux pour mettre en place les projets de coopération adoptés lors du sommet de Québec sont déjà en retard. Le comité de suivi du sommet qui est co-présidé par le délégué du Québec à Paris, Jean-Louis Roy, aurait constaté que dans les circonstances, il valait mieux se donner le temps de réaliser les objectifs fixés à Québec.

Le ministre Rémillard n'a pas voulu commenter les motifs invoqués. Il souligne seulement qu'il ne faut pas précipiter les choses et qu'une bonne période de temps est nécessaire pour mettre en marche les projets du dernier sommet. Celui-ci n'a eu lieu qu'en septembre 87, il y a moins d'un an, rappelle-t-il.

Que le sommet de Dakar ait lieu 24 mois après celui de Québec au lieu de 18 mois est une chose tout à fait acceptable, dit M. Rémillard qui rappelle que c'est le Sénégal lui-même qui avait insisté pour que le troisième sommet ait lieu en mars 89. Déjà il était acquis que cette date ne saurait être respectée et on parlait depuis quelque temps de mai 89.

POUR BEAUCOUP DE CLIENTS, DE NOUVEAUX AVANTAGES À FRAIS RÉDUITS.

Le 1er juin, la Banque de Montréal offrira deux nouvelles façons de réduire les frais bancaires à ses clients dont les besoins sont restreints.

DEUX NOUVEAUX COMPTES PRATIQUES.

Certains clients préfèrent savoir d'avance ce que peut leur coûter leur compte de chèques. C'est pour eux que nous lançons notre nouveau **Compte de chèques pratique**MC qui permet de réaliser jusqu'à 30 % d'économie sur nos frais habituels déjà très concurrentiels. Ce programme offre un compte de chèques véritable, donnant droit au retour des chèques avec le relevé mensuel et à un maximum de 10 transactions par mois – le tout pour des frais fixes de $3.50 par mois.

Notre nouveau **Compte d'épargne pratique**MC ne comporte aucuns frais mensuels de tenue de compte et permet d'effectuer des retraits et des virements au coût de 25 cents seulement la transaction, ce qui représente une économie de 50 % sur nos frais habituels. L'intérêt est calculé chaque jour et versé chaque mois. Un livret pratique est remis au titulaire.

Si vos besoins bancaires viennent à grandir, rappelez-vous que nous offrons une large gamme de comptes supplémentaires à la hauteur de vos nouvelles exigences.

POUR TOUS NOS CLIENTS, UN CHOIX AVANTAGEUX DE NOUVEAUX SERVICES BANCAIRES.

LE DÉBUT D'UNE ÈRE NOUVELLE DANS LE SECTEUR BANCAIRE CANADIEN.

Le 1er juin, la Banque de Montréal lancera le programme **Maxi-Service**MC et le programme **Maxi-Service or**MC. Ces deux nouveaux programmes offrent une gamme complète de services bancaires à frais mensuels fixes.

DE NOUVEAUX AVANTAGES SANS FRAIS, POUR LES AÎNÉS.

Si vous avez 60 ans ou plus et que vous adhérez à notre **Programme privilège d'âge**, vous serez exempté des frais liés à vos transactions courantes et des frais mensuels de tenue de compte sur **tous** vos comptes de dépôt personnels en dollars canadiens ou américains.

DE NOUVEAUX AVANTAGES SANS FRAIS, POUR LES JEUNES.

Si vous avez 18 ans ou moins et que vous adhérez à notre **Programme jeunesse** de la Banque de MontréalMD, vous serez exempté des frais liés à vos transactions courantes et des frais mensuels de tenue de compte sur **tous** vos comptes de dépôt personnels en dollars canadiens.

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE FRAIS SANS SURPRISE.

La Banque de Montréal s'engage à **ne pas** modifier ses frais sur les comptes de dépôt personnels plus d'une fois par année. À l'avenir, tout changement de frais sera annoncé dans notre **Guide-conseil** 60 jours avant l'entrée en vigueur du changement.

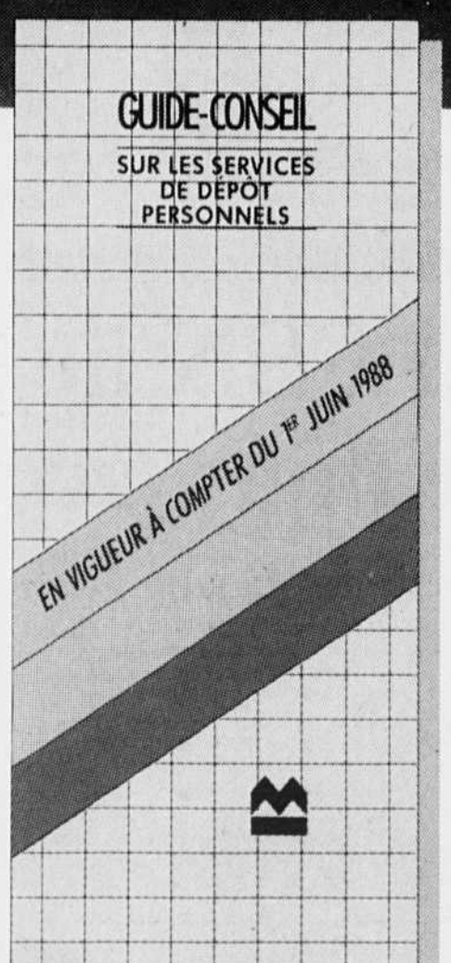

Si vous voulez en savoir davantage sur la façon dont la Banque de Montréal est à la hauteur de vos besoins bancaires, rendez-vous dès aujourd'hui à n'importe laquelle de nos succursales et demandez le ***Guide-conseil sur les services de dépôt personnels****. Ou écrivez à l'adresse suivante:* ***Guide-conseil****, Banque de Montréal, 129, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1L6*

"DE MEILLEURES FAÇONS DE FAIRE SA BANQUE"

Banque de Montreal

La privatisation ratée de la SAQ

25 firmes et individus réclament $15 millions

BERNARD MORRIER

Vingt-cinq firmes, corporations d'individus et des ex-employés de la Société des alcools réclament en Cour supérieure que le gouvernement et la société d'État leur cèdent 25 succursales du Grand Montréal, qu'ils prétendent avoir acquises à la fin de décembre 1985, à la suite d'appel d'offres publiques. À défaut de l'acquisition des magasins en cause, les demandeurs exigent que le gouvernement leur paie des dommages et intérêts de $ 15,268,335.

C'est en juin 1985 que l'ex-ministre péquiste du Commerce et de l'Industrie, M. Rodrigue Biron, avait annoncé la privatisation de la SAQ et appelait du même coup les soumissions publiques à cet effet pour différentes succursales. M. Biron avait précisé par la même occasion que les employés de la SAQ étaient libres de soumissionner à titre individuel ou comme membres d'une corporation, en autant qu'ils ne se mettent pas en situation de conflit ou qu'ils démissionnent de leur poste avant d'entreprendre leurs démarches.

A la fin de décembre 1985, les 25 corporations ou individus en cause apprenaient de la SAQ que leurs offres d'achat pour les 25 succursales convoitées étaient acceptées et qu'ils pourraient en prendre possession le 21 janvier 1986, tout en leur octroyant un droit d'exploitation de 10 ans, renouvelable ensuite pour cinq années.

Mais le 2 décembre 1985, survenait l'élection du gouvernement libéral et la mise en place d'un nouveau ministre délégué à la Privatisation, M. Pierre Fortier, tandis que M. Daniel Johnson devenait ministre de l'Industrie et du Commerce. Et à la mi-janvier 1986, soit une semaine à peine avant que les nouveaux propriétaires ne prennent possession des succursales, le gouvernement annonçait son intention de ne plus privatiser la SAQ et, dans les semaines d'après, remboursait aux intéressés le 10 % des soumissions déposées et ce, semble-t-il, sans intérêt.

Les 25 demandeurs soutiennent que la décision gouvernementale est illégale en ce qu'elle brime des droits acquis par des canaux normaux et qu'elle constitue un abus de pouvoir du gouvernement qui, selon la poursuite, ne peut annuler rétroactivement un acte juridique.

Me Pierre Marois, lui-même un ex-ministre péquiste qui représente les 25 requérants, croit que ceux-ci sont tout à fait dans leur droit par cette réclamation. « Si le gouvernement, en l'occurrence la Couronne, a changé d'idée, il se doit également de respecter les règles de notre code civil, qui prescrivent entre autres que lorsqu'on cause des dégâts à quelqu'un, il faut en assurer les dédommagements ».

Selon M. Marois, plusieurs ex-employés de la SAQ ont investi leur emploi pour rencontrer les exigences des appels d'offres publiques, si bien qu'aujourd'hui ils sont privés de revenus auxquels ils avaient été habitués et ont vu leur niveau de vie baisser.

Déjà, 10 autres corporations ou groupes d'ex-employés de la SAQ, victimes également de la décision du gouvernement libéral de ne plus privatiser cette société d'État, ont intenté il y a quelques mois des poursuites totalisant $ 7 millions.

La suite d'*Arthrisin*: $40 millions pour le développement

PIERRE CAYOUETTE

La société pharmaceutique Sandoz Canada investira $ 40 millions en recherche et développement au cours des cinq prochaines années.

« Plus de 60 % de ce montant sera investi au Québec, principalement au laboratoires de Dorval, mais aussi dans les universités québécoises », a fait savoir hier le président de Sandoz, M. Colin Mallet.

Le dirigeant de la société pharmaceutique confirme qu'il y a un lien direct entre ces investissements et la loi C-22 qui assure une meilleure protection des brevets pharmaceutiques.

Sandoz a procédé hier au lancement d'*Arthrisin*, son nouveau médicament contre les douleurs, les inflammations et les raideurs causées par l'arthrite.

LE DEVOIR annonçait en primeur, hier matin, la découverte de ce nouveau médicament.

Disponible sans ordonnance, le médicament a été introduit sur le marché en début de semaine au coût d'environ $ 4 par 24 comprimés. Sandoz a déposé des demandes de brevets dans 38 pays pour ce produit entièrement développé au Canada.

À base d'acide acétylsalicylique (AAS), le nouveau médicament ne nécessite que deux doses quotidiennes et épargne à celui qui le consomme les effets secondaires de l'AAS. Emprisonné dans une sorte de matrice, l'acide acétylsalicylique se libère lentement dans l'organisme. Cela a pour effet d'atténuer les irritations sur la muqueuse de l'estomac. « Les patients qui utilisent l'AAS n'ont plus à se lever la nuit pour consommer des aspirines dans l'espoir d'enrayer les raideurs du matin », a expliqué M. Mallet.

Le médicament a fait l'objet d'études cliniques auprès de 7,000 sujets canadiens. « Plus de 40 % d'entre eux ont ressenti une diminution de la douleur et des raideurs, sans subir de troubles gastriques », a dit le Dr Jean-Paul Saint-Pierre, directeur médical de Sandoz Canada.

Lise Payette aurait-elle déjà divorcé de Jean-Paul Belleau?

BERNARD MORRIER

Le personnage de Jean-Paul Belleau n'appartiendrait plus, si ce fut déjà le cas, aux Productions O.P. Inc., dont Mme Lise Payette est la principale actionnaire, mais plutôt à Radio-Canada, tandis qu'une certaine ambiguité règnerait quant au droit d'auteur sur le héros principal de « Lance et Compte », Pierre Lambert.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier Me Hugues Richard, avocat du Groupe Morrow, cette agence de publicité, qui a produit des commerciaux télévisés pour General Motors et dans lesquels les deux personnages sont imités par André-Philippe Gagnon.

Me Richard a repris sa thèse voulant que la loi fédérale ne reconnaisse aucun droit d'auteur sur un personnage fictif mais que, si c'était le cas, le juge Dereck Guthrie se devait aussi de convenir que Gagnon ne fait qu'imiter les deux personnages, comme il se le permet dans ses spectacles pour d'autres personnes réelles ou pas, sans jamais se substituer à celles-ci.

L'avocat du Groupe Morrow veut pour preuve que les Productions O.P. ne sont pas propriétaires du téléroman « Des dames de coeur », ni de son personnage principal incarné par le comédien Gilbert Sicotte, le générique présenté à la fin de chaque émission indiquant plutôt qu'il s'agit d'une production de Radio-Canada. C'est donc cette société d'Etat qui devrait apparaître au dossier si on estime que des droits sont brimés.

Quant à Pierre Lambert, dont les Productions Lance et Compte Inc., présidées par M. Claude Héroux, revendiquent la propriété, les choses deviennent moins claires. Me Richard rappelle que la première série diffusée durant la saison 1986-87 comportait des co-auteurs, Réjean Tremblay et Louis Caron, tandis que la réalisation relevait du cinéaste Jean-Claude Lord. Lors des 13 épisodes suivants (1987-88), c'est Jacques Jacob qui devint co-scénariste avec Réjean Tremblay, alors que Richard Martin assumait le tournage de ce « Lance et CompteII ». « Claude Héroux, dit-il, a prétendu déjà n'être que le chef d'orchestre de ces séries, tandis que des droits étaient cédés à gauche et à droite ». D'ailleurs, le Groupe Morrow s'est adressé à la Cour fédérale depuis pour contester l'enregistrement des droits réclamés.

Par ailleurs, Me Richard ne voit pas de dommages irréparables dans l'utilisation du personnage de Mme Payette, celle-ci ayant déjà consenti par lettre à ce qu'il participe à des commerciaux de GM, moyennant une somme de $ 25,000 et ce, après avoir visionné le message « Stationnement ». En outre les dommages, si c'était le cas, sont quantifiables, de remarquer l'avocat, puisque les poursuites font état d'une somme de $ 95,000 dans un cas et de $ 100,000 dans l'autre.

D'autre part, si les injonctions interlocutoires réclamées étaient émises, c'est le Groupe Morrow qui en souffrirait le plus, attendu que les commerciaux en question constituent un bien périssable, de très courte durée, qui sera relégué aux oubliettes depuis longtemps quand viendra le temps de faire le débat sur le fond du litige. En outre, le commanditaire a retenu du temps d'antenne à Radio-Canada pour un montant de $ 500,000, dont $ 170,000 demeurent irrécupérables.

Me Richard fait valoir que Mme Payette, ayant accordé sept licences à Loto-Québec, ne saurait maintenant prétendre que l'agence publicitaire l'empêche d'en consentir d'autres.

Enfin, on ne peut trouver dans les commerciaux contestés l'impression que les comédiens Gilbert Sicotte et Carl Marotte endossent GM, car tout le monde reconnaît que c'est bien André-Philippe Gagnon qui les imite.

Serait-ce une parodie des « Dames de coeur » et de « Lance et compte ? », a interrogé le juge Guthrie. Pas du tout, de soutenir Me Richard, car les textes commerciaux récités par Gagnon ne sont pas ceux des auteurs des deux séries et les situations présentées n'émanent pas du scénario de celles-ci. Il a cité en plus un jugement d'un tribunal supérieur décrétant que les imitations faites par Ding et Dong ne constituaient pas des délits de substitution.

$1.5 million en frais d'administration pour aider les inondés du 14 juillet

QUÉBEC (Le Devoir) — Il en coûtera finalement $ 1.5 million en frais d'administration pour le traitement des dossiers des sinistrés de l'inondation du 14 juillet dernier, à Montréal.

C'est ce que le ministre responsable a fait savoir à l'Assemblée nationale, hier, en réponse au député péquiste de Terrebonne.

Selon le ministre Gilles Rocheleau, $ 1.5 million pour 12,774 dossiers, cela fait environ $ 115 par dossier, soit 18 % en frais d'administration. « Dans l'entreprise privée, dit-il, on retrouve les coûts variant entre 15 % et 20 %, alors on se compare très bien au plan des coûts de gestion de nos programmes ».

Pour l'instant, les frais engagés sont de $ 1.2 million. Mais le ministre prévoit que $ 300,000 de plus seront dépensés pour disposer des demandes de révision, au nombre de 3,500.

Selon le député Yves Blais, 33 % des sommes prévues ont été engagées en frais indirects. « Ces frais indirects ont servi, dit-il, selon les gens qui ont été sinistrés, à trouver des méthodes pour qu'ils soient indemnisés au minimum possible, contrairement à l'esprit qui règne dans d'autres provinces où les responsables veulent donner le maximum aux sinistrés ».

photo PC

Incendie meurtrier et top secret

Onze personnes sont mortes et une trentaine d'autres ont été blessées, hier, alors qu'un incendie a ravagé un paquebot soviétique de 4,870 tonnes amarré au quai d'Osaka, au Japon. Toutes les victimes sont des citoyens soviétiques de passage au Japon dans le cadre d'un voyage organisé par la Ligue des jeunesses communistes. Les sapeurs japonais ont mis plus de 18 heures à maîtriser les flammes dont on ignore encore la cause, le consulat soviétique ayant refusé d'autoriser une enquête à bord du paquebot. Un autre vaisseau soviétique était attendu hier à Osaka d'où il devait rapatrier les 295 passagers et les 150 membres de l'équipage du Priamurye. Une quinzaine de passagers étaient toujours hospitalisés, hier.

Jusqu'où va la vie privée?

(P.D.) — Le Syndicat de l'entretien de la STCUM recourra à la Charte québécoise des droits pour se plaindre de trois des médecins qui examinent les employés en vue de déterminer s'ils sont bel et bien des accidentés du travail. Ils soutireraient toute une panoplie d'informations sur la vie privée, « qui n'ont aucun rapport avec la lésion ».

Le président du Syndicat, M. Normand Lamoureux, a distribué hier des copies de l'expertise produite par un des médecins « honnis », Mme Ève Montpetit, une ergothérapeute. Il se plaint de ce que le dossier contienne des informations non pertinentes sur la vie privée, comme le fait que l'épouse de l'employé travaille depuis cinq ans comme serveuse, que l'employé a un lit d'eau, etc.

À la STCUM, une porte-parole a reconnu hier que « c'est vrai, il y a certains détails qui ne sont pas nécessaires ». Ceci dit, elle a ajouté que « si un employé qui a mal au dos fait quotidiennement deux heures de marche dans le bois, cela ne devrait pas être ignoré ».

La STCUM a aussi souligné hier que « nous sommes plus vigilants qu'avant » dans l'acceptation des accidents au travail. En 1984, 67,643 jours de travail ont été perdus (accidents au travail, maladies etc) comparativement à 48,241 l'an dernier.

SAISIE DE DONNÉES
• 60 personnes • 2 équipes
• 7 jours • rubans
• disquettes • communication
• centre-ville
MYRIATEK 597-1583

L'herbe à poux.

Herbe à poux

Guerre totale

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Onze groupes professionnels, syndicaux ou à caractère social se sont alliés cette année à la Communauté urbaine de Montréal (CUM) pour mettre sur pied ce qui apparaît déjà comme la plus vaste campagne annuelle jamais organisée dans la métropole contre l'herbe à poux.

Cette petite plante aux fleurs vertes déclenche à chaque fin d'été une impressionnante épidémie de fièvre des foins, qui touche une personne sur neuf. En plus de mobiliser des sommes importantes dans le secteur de la santé, cette intense pollution de l'air par le pollen engendre un taux d'absentéisme important dans toutes les entreprises.

Cette campagne sera la 10e mise sur pied par la CUM, qui affirme avoir réduit par ce moyen les concentrations de pollen allergène dans l'air de la métropole.

L'an dernier, un certains nombres de syndicats de la FTQ, ceux des facteurs et des cols bleus de Montréal, s'alliaient à l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), à l'Ordre des pharmaciens, au Jardin botanique de Montréal et à divers organismes des milieux de la santé pour lancer une campagne parallèle qui misait sur une présentation de la plante elle-même dans divers lieux publics. Le groupe, qui s'est enrichi cette année de la Commission des écoles catholiques de Montréal, du Centre de recherches écologiques de Montréal, des Scouts et Guides de Montréal, a décidé d'unir ces efforts à ceux de la CUM pour accroître l'efficacité et l'homogénéité des deux campagnes.

Le programme, mis au point par tous ces organismes, prévoit que les syndicats vont initier techniquement leurs militants et leurs membres au repérage de l'herbe à poux. Même la CECM doit convoquer ses employés aujourd'hui pour les sensibiliser au problème.

Le Jardin botanique fournira des plantes aux enseignants à titre d'outils pédagogiques.

Les cols bleus de Montréal et les facteurs participeront cette année encore au dépistage de l'herbe à poux dans les quartiers en profitant de leur va-et-vient constant. Les cols bleus, affilié au SCFP(FTQ), formeront une équipe de 36 personnes qui identifiera des sites de prolifération. Par la suite, les 2,000 membres du syndicat vont être invités à l'éradiquer partout en ville.

La CUM embauchera 12 étudiants qui vont sillonner la métropole tout l'été pour identifier les propriétaires qui contreviennent au règlement sur l'assainissement de l'air de la métropole. Ce règlement interdit la présence de l'herbe polluante sur toute propriété à compter du mois d'août. C'est à ce moment que le pollen déclenche l'épidémie.

MONTRÉAL-QUÉBEC

14 fois par jour!

Aucune autre ligne aérienne ne dessert mieux le Québec qu'Inter-Canadien. Surtout quand on sait qu'Inter-Canadien offre 14 vols quotidiens entre Montréal et Québec.

De plus, en tant que partenaire des Lignes aériennes Canadien International, Inter-Canadien vous donne accès à plus de 160 destinations canadiennes et internationales.

Pour tout renseignement, consultez votre agent de voyages ou communiquez avec Inter-Canadien à Montréal au (514) 636-3890 ou 1 800 361-0200, sans frais.

Inter-Canadien va plus loin

Partenaire des Lignes aériennes Canadien International

430 emplois suspendus à une décision de Via Rail

(LE DEVOIR) — Via Rail fera connaître « au milieu de l'été » la société à laquelle elle compte accorder son contrat de réfection de wagons, a confirmé hier le porte-parole de Via Rail, M. Paul Raynor. Les pressions se font de plus en plus grandes sur la société ferroviaire pour qu'elle privilégie les ateliers du Canadien National. Le CN estime qu'environ 435 emplois de wagonniers disparaîtront si ce contrat de $ 120 millions n'est pas accordé à ses ateliers d'entretien situés à Pointe Saint-Charles. Députés conservateurs, conseillers municipaux, et organismes communautaires ont déjà fait des représentations en faveur du CN. Selon le député conservateur de Verdun Saint-Paul, M. Gilbert Chartrand, le seul autre soumissionnaire encore en lice, outre le CN, est la compagnie Bombardier. L'obtention du contrat permettrait à l'usine Bombardier de La Pocatière de créer quelque 250 nouveaux emplois.

Québec entend limiter le contrôle public d'arrosages d'insecticides et de défoliants

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Québec songe à soustraire une partie importante des arrosages aériens d'insecticides biologiques et de défoliants chimiques à l'examen en audiences publiques de leurs impacts environnementaux.

Le gouvernement veut ainsi permettre aux forestières d'accroître le rendement de leurs forêts par l'élimination des insectes et des espèces végétales « indésirables ».

C'est ce que révèle un projet de « Politique d'utilisation des pesticides en milieu forestier » soumis récemment aux principales compagnies et à quelques groupes environnementaux, invités à participer d'ici deux ou trois semaines à une commission parlementaire. Le document obtenu par LE DEVOIR, dont les principes directeurs ont fait l'objet d'un « consensus ministériel », a été signé il y a un mois par le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, et son collègue des Forêts, M. Albert Côté. À peu près au même moment, M. Lincoln confiait à un comité de personnalités publiques le soin de reviser la procédure d'évaluation des impacts environnementaux.

Albert Coté

Un des deux scénarios envisagé par Québec prévoit de soustraire du règlement sur l'évaluation publique des impacts environnementaux les arrosages de BT, un insecticide biologique, et de glyphosates, un défoliant chimique capable d'éliminer les « concurrents » des conifères convoités.

Ce scénario, privilégé par le ministère des Forêts, prévoit que les promoteurs forestiers n'auraient plus à « justifier » le bien-fondé des arrosages ou de les confronter à des « alternatives » sérieuses. Les études d'impacts se limiteraient aux répercussions bio-physiques des arrosages aériens sur des surfaces supérieures à 600 hectares.

Le deuxième scénario, parrainé par l'Environnement, suggère d'abandonner l'examen public des projets un par un, ce qui a été jugé nécessaire jusqu'ici en raison des caractères distincts de chaque écosystème. Les audiences se limiteraient alors à l'examen du programme provincial de cinq ans, qui engloberait tous les arrosages de défoliants et d'insecticides. Une fois les lignes directrices établies, les fonctionnaires décideraient du sort des projets de chaque exploitant.

Ce scénario est jugé trop coûteux par plusieurs. La dernière étude d'impacts sur le programme quinquennal d'arrosages, qui a forcé Québec à délaisser les insecticides chimiques au profit du BT, a coûté $ 3 millions.

Les arrosages aériens ont suscité de vifs débats dans les régions éloignées en raison de leurs impacts sur la santé humaine, la faune, les cours d'eau et l'écosystème en général.

La forêt québécoise, expliquent les deux ministres, ne produit que 19 millions de mètres cubes de matière ligneuse, un rendement que Québec veut accroître de 40 % par des coupes sélectives, la répression des chimique ou biologique des insectes et la défoliation chimique des feuillus « indésirables ».

La nouvelle loi des forêts, expliquent MM. Lincoln et Côté, limite l'action gouvernementale à la définition des objectifs de croissance et laisse aux exploitants le choix des moyens pour les atteindre. Elle leur permet même d'acquitter leurs droits de coupe au gouvernement par les « investissements » qu'ils effectuent pour hausser la rentabilité de leurs parterres de coupe.

« L'industrie forestière, lit-on dans le document, entend bien obtenir l'assurance que ses investissements pourront être préservés par le recours aux outils nécessaires à la protection des forêts et au contrôle de la végétation concurrente afin d'atteindre les rendements prévus aux contrats d'approvisionnement et d'aménagement ».

L'action gouvernementale, dans les deux scénarios, ne viserait pas à éliminer tous les risques puisque cela est « souvent impossible ». Elle viserait principalement à « en connaître la nature et l'étendue, à éviter tout caractère d'irréversibilité et à limiter à leur niveau le plus bas ces impacts et éventuellement à les corriger ».

L'information du public aurait pour but de « réduire les appréhensions non-fondées », de « comprendre ces choix » et de « favoriser une meilleure adhésion de la population aux objectifs d'utilisation des pesticides en milieu forestier ».

Quant aux audiences publiques, dont la portée serait réduite, elles ont, selon le document, le désavantage de mettre « en présence généralement les éléments importants et controversés de chaque dossier », de créer des vagues parce que « les projets de pulvérisation demeurent impopulaires et comportent des éléments d'incertitude qui jouent continuellement en défaveur des promoteurs » qui doivent défendre leurs positions « dans un contexte souvent émotif ».

Il ne faut pas compter sur le recensement pour. . . recenser les diverses ethnies du Québec

ROLLANDE PARENT

(PC) — Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) vient de publier une première analyse des données sur l'origine ethnique provenant du recensement de 1986 et souligne l'ambiguité des informations recueillies.

Chaque recensement fait en effet naître l'espoir qu'on tiendra enfin les données permettant d'établir clairement le profil de la population québécoise quant à l'origine ethnique pour évaluer ensuite l'importance des différentes communautés culturelles.

Le dernier recensement aura encore une fois anéanti cet espoir.

Le problème provient principalement de ce que les gens choisissent, dans leurs réponses, de tenir compte soit de leurs racines, soit de leur sentiment d'appartenance à une communauté.

Un exemple. Lors du recensement de 1981, seulement 14,915 personnes se sont déclarées d'origine haïtienne alors que 25,780 personnes ont indiqué être nées en Haïti. Bon nombre d'Haïtiens se déclarent d'origine française et un certain nombre d'autres d'origine antillaise. De même, une majorité des personnes nées en Jamaïque se déclarent d'origine britannique.

Voilà pourquoi le MCCI invite à utiliser avec prudence les données sur l'origine ethnique.

Lors du dernier recensement, la question visant à déterminer l'origine ethnique était la suivante : « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils ?

Comme on le voit, la question ouvre la porte à des réponses multiples et rend difficile la comparaison avec les données du recensement précédent (1981) qui demandait au recensé d'indiquer à quel groupe ethnique ou culturel lui ou ses ancêtres appartenaient à la première arrivée sur ce continent.

Quoi qu'il en soit, l'analyse des premières données du recensement de 1986 menée par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration révèle que 78 % des Québécois sont d'origine française, 6 % d'origine britannique et moins de 1 % d'origine autochtone.

Cela dit, les choses commencent ensuite à se compliquer.

Pas moins de 10 % de Québécois se disent d'origine unique autre que française, britannique ou autochtone. Ils sont d'origine italienne, juive, grecque, noire, portugaise, allemande, chinoise, polonaise, espagnole et vietnamienne.

De plus, 6 % ont déclaré des origines multiples autres que française seulement ou britannique seulement.

Dans son analyse, le MCCI note que la composition ethnique du Québec se caractérise par une forte proportion de sa population ayant une origine commune. Dans le reste du Canada, seule Terre-Neuve partage avec le Québec cette caractéristique avec 80 % de Terre-Neuviens d'origine britannique.

Comparativement à l'ensemble du Québec, la région métropolitaine présente un profil ethnique d'une plus grande diversité avec 63 % de sa population d'origine française, 8 % d'origine britannique, 20 % d'origine unique autre que française, britannique ou autochtone et 9 % de plus d'une origine ethnique.

Pour les prochaines années, quiconque voudra déterminer l'importance d'une communauté ethnique dans la société québécoise devra continuer de consulter les données fournies par Statistique Canada et par les groupes communautaires.

La nouvelle loi sur l'instruction publique

Pas dans le bon sens pour les étudiants handicapés

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Le projet de loi 107 qui vise à moderniser la Loi de l'instruction publique contient plusieurs éléments destinés à faciliter l'intégration scolaire des élèves handicapés.

Le fait a été souligné hier par le ministre de l'Éducation Claude Ryan et par l'Office des personnes handicapées du Québec à la commission parlementaire de l'Éducation qui poursuit sa consultation sur les projets de loi 106 et 107.

« Ce qui est dit, par exemple, à l'article 2 et qui vise à garantir l'accès aux services éducatifs pour toute personne jusqu'à l'âge de 16 ans et jusqu'à l'âge de 22 ans dans le cas d'une personne handicapée est une formulation beaucoup plus explicite que ce que nous avons jusqu'à maintenant. Cela entraîne des obligations considérables pour le gouvernement et les commissions scolaires ».

Autre innovation : l'article qui prévoit que la direction de l'école aura la responsabilité de préparer un plan d'intervention auprès de chaque élève handicapé.

Deux nouvelles obligations, comportant des implications considérables, sont aussi créées à l'égard des commissions scolaires.

Le projet de loi oblige d'abord la commission scolaire de se doter d'un comité consultatif concernant les problèmes des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, comité ayant des fonctions précises.

Il oblige ensuite la commission scolaire de se doter d'un règlement fixant les normes d'organisation des services éducatifs à ce type d'élèves. Il donne de plus au ministre de l'Éducation le pouvoir d'intervenir pour définir ces services advenant le cas où la situation serait déficiente.

Tout en admettant ces faits, le président-directeur général de l'OPHQ, M. Paul Mercure, a cependant noté que l'office aimerait qu'il y ait dans la loi des précisions touchant la nature des services devant être offerts aux handicapés.

L'OPHQ est satisfaite que la notion d'un plan d'intervention soit introduite dans le projet de loi mais croit que les commissions scolaires pourront satisfaire à l'obligation en adoptant des mesures dérisoires.

Le mémoire de l'office explique que « pour s'assurer que les droits et intérêts de l'élève handicapé soient bien représentés, il importe de favoriser une implication réelle de leurs parents au niveau des décisions qui les concernent ». Il faudrait donc prévoir leur présence dans tous les comités des commissions scolaires.

L'office demande aussi un droit d'appel ou de révision pour les cas où les parents d'un élève handicapé ou tout intervenant travaillant auprès de cet élève considèrent que les droits de cet élève et son meilleur intérêt n'ont pas été respectés dans les décisions prises à son sujet.

Un grand rôle américain pour Émile Genest

QUÉBEC (LE DEVOIR) — Le ministre des Relations internationales, Gil Rémillard, a confirmé hier que le prochain délégué du Québec à Los Angeles pourrait être le comédien Émile Genest.

« Nous sommes à chercher un candidat pour Los Angeles et M. Genest pourrait être notre candidat. C'est une possibilité très sérieuse », a dit le ministre qui a reconnu avoir discuté de la chose avec l'intéressé.

Le quotidien *La Presse* faisait état hier de la possibilité de cette nomination qui devrait passer maintenant l'étape du Conseil des ministres sans peine. M. Genest est un militant libéral bien connu. Il a participé notamment à la campagne référendaire de 1980 puis à la campagne électorale de 1981. Il était alors quotidiennement aux côtés du chef libéral, M. Claude Ryan. M. Genest a fait carrière pendant quelques années à Hollywood.

Photo AP

Contre-danse papale

La population d'Asuncion, au Paraguay, a offert hier matin une « serenata » sous les fenêtres de la nonciature apostolique en guise de voeux de longue vie à Jean-Paul II, qui a fêté dans la capitale paraguayenne son 68ème anniversaire. Au dernier jour de sa visite dans le pays, le Pape a quitté peu après sa résidence à destination de la ville d'Encarnacion dans le sud du pays. La veille, Sa Sainteté avait semblé bien peu apprécier la danse « de protestation » (sur la photo) qui faisait partie d'une rencontre avec les leaders de l'opposition. Le gouvernement paraguéen avait menacé de canceller cette rencontre.

Une première judiciaire pour une mère de famille de la Matapédia?

CAROLE BEAULIEU

Une mère de famille de la Matapédia pourrait bénéficier d'une première judiciaire au Québec.

Le Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes, le FAEJ, tentera en effet, le 6 juin prochain, de se faire reconnaître par la Cour d'appel de Québec comme intervenant dans la cause de Mme Jacynthe Caron. Cette résidente du village de Saint-Jean-de-la-Lande en appelle d'une condamnation de fraude à l'aide sociale pour raisons de « vie maritale ».

Le FAEJ estime que Mme Caron a été victime de discrimination lors de son procès devant la Cour des sessions de la paix de Kamouraska.

L'intention frauduleuse a été déterminée d'une façon différente parce que l'accusée était une femme, pauvre de surcroît, affirme le porte-parole québécoise du FAEJ, Me Lucie Lamarche. « Le juge a appliqué des standards de preuve différenciés », affirme-t-elle.

Mère de trois enfants, à peine sortie d'une situation de violence conjugale, Mme Caron recevait des prestations d'aide sociale. La Cour des sessions de la paix l'a jugée coupable de fraude à l'aide sociale parce qu'elle recevait aussi sporadiquement l'aide d'un homme avec lequel elle entretenait une relation amoureuse. Bûcheron aux États-Unis, cet homme habitait parfois chez elle les fins de semaine.

« Nous estimons que nous avons des éléments à apporter à la Cour sur cette question », expliquait hier Me Lamarche. « Nous croyons que nos experts pourront ajouter à sa réflexion ».

La Cour d'appel de Québec peut refuser de reconnaître le FAEJ.

Ailleurs au pays, le groupe a été reconnu par la Cour suprême dans des causes aussi importantes que l'appel de Joe Borowski sur la question de l'avortement ou la cause ontarienne concernant la diffusion du matériel pornographique. Il ne l'a encore jamais été au Québec. La cause de Mme Caron serait une première.

Les avocates travaillant aux causes du FAEJ le font bénévolement. Au total, depuis 1985, l'organisme a donné son appui à une quarantaine de causes, dont bon nombre en Ontario. L'organisme dispose d'un petit budget d'opération fourni par le Secrétarit d'État fédéral.

Les priorités du FAEJ sont la discrimination au travail, l'assistance aux femmes à faibles revenus et les crimes à caractère sexuel.

Le groupe estime que l'intervention judiciaire dans des actions intentées par d'autres personnes constitue souvent le seul moyen de travailler efficacement à l'accession à l'égalité pour les femmes.

Le FAEJ s'inquiète que l'article 15, garant de l'égalité de femmes, serve de plus en plus à des hommes, par exemple, pour contester des programmes législatifs conçus pour alléger le fardeau des femmes.

Dans le passé, l'aile québécoise du FAEJ a agi comme groupe conseil dans deux causes impliquant des Québécoises: une cause de harcèlement sexuel à la Sidbec Normines, et l'assassinat par son mari d'une femme de la Côte-Nord.

cadm
Conservatoire d'art dramatique de Montréal

Les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal

présentent

LE PARC
de Botho Strauss
dans une mise en scène de Jean-Louis Roux

du 21 au 24 mai 1988 à 20 h
ENTRÉE LIBRE

Théâtre Denise-Pelletier
4353, rue Sainte-Catherine Est
Montréal

Pour réservations (514) 253-8974

Ministère des Affaires culturelles
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

MONTRÉAL-SEPT-ÎLES
99$ aller-retour*

Inter·Canadien va plus loin
Partenaire des Lignes aériennes Canadien International

EN BREF

■ Roland Dumas va à la pêche

PARIS (AFP) — M. Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, s'est entretenu hier à Paris avec son homologue canadien, M. Joe Clark, du différend sur la pêche qui oppose les deux pays, au cours d'une rencontre informelle en marge de la réunion ministérielle de l'OCDE, à laquelle tous deux participent, a-t-on indiqué au ministère des Affaires étrangères. « Les deux ministres ont décidé de rester en contact à ce sujet, comme le sont d'ailleurs les deux négociateurs français et canadien », a précisé le porte-parole du quai d'Orsay. Le conflit franco-canadien sur la pêche est au point mort depuis deux semaines, après la décision d'Ottawa de suspendre les discussions entre les négociateurs désignés par les deux pays.

■ Haïti: le NPD n'oublie pas

(Le Devoir) — Le NPD-Québec a rappelé hier qu'il ne reconnaît pas la légitimité du régime Leslie Manigat, à Port-au-Prince; le parti demande que tout programme d'aide canadien à Haïti soit conditionnel à la tenue d'élections démocratiques dans cette île des Antilles. Le président du NPD-Québec, M. Roland Morin, et Me Giuseppe Sciortino, responsable du comité des communautés culturelles, commentaient le rapport déposé la veille aux Communes par cinq parlementaires rentrant d'une mission en Haïti. Les cinq députés ont surtout recommendé que le Canada n'éparpille pas son aide, qu'il s'assure que ses programmes répondent le mieux possible aux besoins de la population. Quant au NPD-Québec, Ottawa devrait, disent MM. Morin et Sciortina, exercer des pressions sur Port-au-Prince pour que soit déterminée une date d'élections au cours desquelles les Haïtiens pourront choisir leurs élus sans intimidation.

■ Morgentaler: pas de permis au Manitoba

WINNIPEG (PC) — Le Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba a refusé mardi de rendre au docteur Henry Morgentaler son permis d'exercer au Manitoba et, quelques heures plus tard, ce dernier a remis la cause entre les mains de son avocat de Winnipeg. L'avocat Greg Brodsky a indiqué que le collège n'avait plus le pouvoir de refuser à Morgentaler le droit d'exercer sa profession. « Nous allons demander à la cour de lever l'injonction contre lui », a souligné M. Brodsky, en parlant d'une ordonnance du tribunal datant de 1985 qui empêchait le docteur montréalais de pratiquer des avortements à sa clinique, alors illégale, de Winnipeg.

■ Sauveons les postes rurales

PETTY HARBOUR, T.-N. (PC) — Dans l'espoir de préserver les bureaux de poste situés hors des grands centres, un groupe qui s'est donné le nom de « Dignité rurale » lançait hier une campagne pour sauvegarder les services postaux menacés par le projet de privatisation de Postes Canada. Simultanément, hier, deux membres de « Dignité rurale » ont quitté Petty Harbour, près de St-Jean, Terre-Neuve, tandis que deux autres partaient de Westholme, en Colombie-Britannique, pour un périple de trois semaines en direction d'Ottawa. Les deux groupes, composés de femmes seulement, s'arrêteront plusieurs fois par jour sur leur chemin pour rencontrer les citoyens des communautés rurales et parler des projets de privatisation, de fusion ou de fermeture de la totalité des 5,221 bureaux ruraux de Postes Canada.

■ Funérailles suicidaires

PÉKIN (AFP) — Se marier coûte généralement une fortune en Chine. Il en va maintenant de même pour mourir, des sommes énormes étant englouties par les familles pour enterrer dignement leurs morts, a expliqué un quotidien de Shanghai reçu hier à Pékin. Alors que les funérailles coûtaient en moyenne 400 yuan ($ 130) à Shanghai, il y a dix ans, il faut maintenant débourser 2,545 yuan ($ 725) pour une cérémonie décente et même 3,800 yuan ($ 1,300) pour des obsèques plus luxueuses, a expliqué le Xinmin Wanbao. Selon une enquête réalisée dans la plus grande ville de Chine, où vivent 12 millions d'habitants, des funérailles d'un standing moyen supposent pour les amis et la famille du mort une dizaine de banquets végétariens coûtant chacun 110 à 200 yuan ($ 35 à $ 64). Alors qu'un salaire mensuel moyen est de 100 yuan ($30), il faut en outre acheter une urne funéraire pour les cendres du défunt coûtant de 100 à 500 yuan ($ 30 à $ 160). Il faut aussi compter avec l'achat de divers ornements et couronnes, la location de voitures, le coût de la toilette et des vêtements mortuaires. La presse chinoise condamne régulièrement les cérémonies de mariage qui coûtent des années de salaire, ce qui conduit parfois au divorce et au suicide quand les sommes empruntées ne peuvent pas être remboursées.

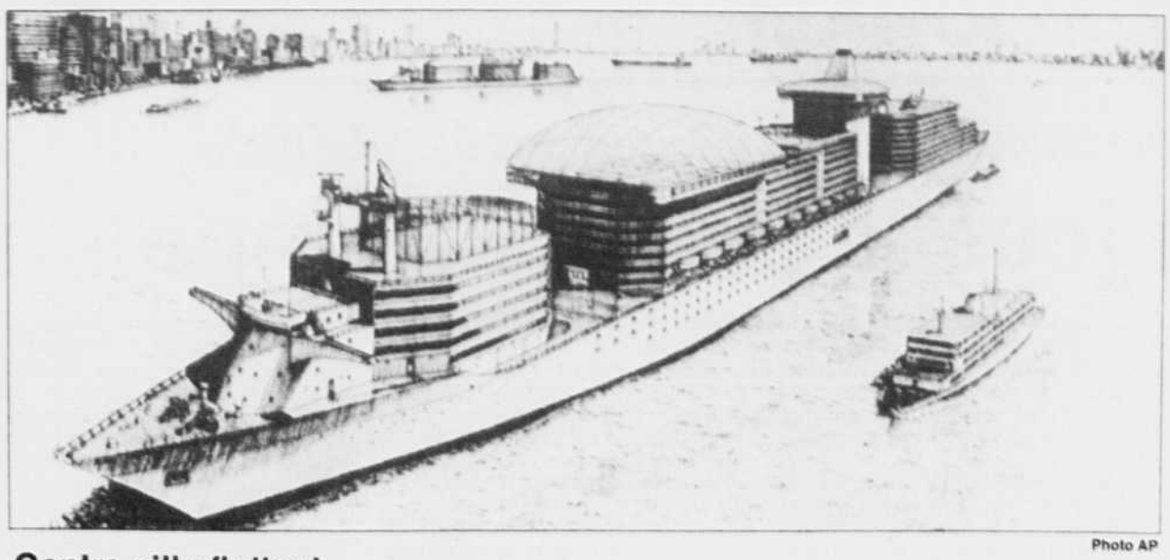

Photo AP

Centre-ville flottant
Dans l'espoir de libérer les centre-villes congestionnés et d'échapper à la spéculation foncière, une firme d'Osaka, au Japon, a imaginé un nouveau concept, le « bateau-bureau », dont voici l'esquisse. Le navire imaginé par la société « Temporary Center » logera de 90 à 120 bureaux, un hôtel, une salle de conférence, un centre commercial, des équipements de sport. Il sera doté d'un réseau de communication informatique. Le « bateau-bureau » coûterait entre $ 200 et $ 240 millions US.

Noranda: Bourassa vérifiera s'il y a des contradictions

QUÉBEC (Le Devoir) Le premier ministre vérifiera s'il y a des contradictions entre les propos du ministre de l'Environnement et ceux des Mines Noranda concernant l'entente de dépollution, telle que mise au jour par LE DEVOIR.

C'est ce qu'il a fait savoir à l'Assemblée nationale, hier, en l'absence du ministre. M. Clifford Lincoln participe cette semaine à une Conférence internationale sur les pluies acides, en France.

Le député péquiste de Verchères met en parallèle deux textes de ce journal: l'un de vendredi dernier, selon lequel une autre entente secrète limiterait les avantages fiscaux de Noranda; l'autre de mardi, disant qu'au contraire, il n'y a pas de telle entente secrète. Le premier rapportait des propos d'un vice-président de Noranda; le second, de la directrice de cabinet du ministre. En raison des contradictions et des fonds publics en cause, M. Jean-Pierre Charbonneau reprend sa demande pour qu'une commission parlementaire étudie tous les faits, au besoin à huis clos, comme on le fait aux États-Unis.

M. Robert Bourassa répond qu'il ne voit pas de contradictions, mais il discutera du dossier avec M. Lincoln, à son retour d'Aix-les-Bains. Il veut vérifier les faits, estimant que, « dans l'opposition, on est obligés d'exagérer ».

Le député insiste sur les responsabilités de surveillance et de contrôle de l'Assemblée sur le gouvernement. « Le député continue d'enfoncer des portes ouvertes, d'énoncer des clichés, rétorque le premier ministre. Je lui dis que nous allons examiner. Pour ce qui est des principes, nous sommes d'accord. Nous allons examiner les faits pour voir s'il y a lieu de changer d'attitude. »

Dans Hochelaga-Maisonneuve

Ateliers-devoirs avant qu'il ne soit trop tard

CAROLE BEAULIEU

Des « ateliers-devoirs » tenteront l'automne prochain de remédier à la sous-scolarisation des enfants du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

La nouvelle a été annoncée hier à Montréal dans le cadre du lancement d'un document faisant le portrait des quelque 20,000 jeunes de moins de 25 ans habitant ce quartier à forte concentration ouvrière de l'Est de Montréal.

Réalisé par la Table de concertation jeunesse du quartier, le document d'une centaine de pages présente un sombre portrait de la santé, de la scolarité et des problèmes judiciaires des enfants d'Hochelaga-Maisonneuve.

Plus de 31 % des jeunes de moins de 17 ans habitant le quartier vivent dans des familles bénéficiaires d'aide sociale. Plus de 30 % des chômeurs du quartier sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Dans Hochelaga-Maisonneuve, près de 21 % des assistés sociaux sont des jeunes, contre 9,5 % dans le Montréal métropolitain.

Les auteurs du rapport estiment que la Table de concertation, formée d'une quinzaine d'organismes, doit concentrer ses efforts sur les jeunes du second cycle du primaire et du premier cycle du secondaire, de même que sur les familles monoparentales et sur les jeunes hommes du quartier. « La paternité responsable n'est pas suffisamment valorisée », écrivent les auteurs, Mme Monique Provost et M. Pierre Daher.

Selon des statistiques du Conseil scolaire de Montréal, 48,4 % des jeunes du quartier ayant des enfants d'âge scolaire ont moins de huit ans de scolarité. Les parents qui veulent « aider aux devoirs » ne peuvent souvent pas le faire faute de compétence, déplorait hier les porte-parole de la Table de concertation.

C'est pour palier à ce problème que la Table de concertation a conçu le projet des ateliers-devoirs.

Les ateliers seront financés en partie par une subvention de $ 40,000 du Centre de services sociaux. Ils viseront dans un premier temps les écoliers du deuxième cycle du primaire, dans trois ou quatre écoles du quartier, et pourraient s'étendre par la suite. Des éducateurs animeront ces ateliers après les heures de classe et maintiendront des liens avec les parents, a expliqué hier un porte-parole de la Table, M. Michel Gendron.

Selon les auteurs du rapport, la pauvreté économique et psychosociale des habitants du quartier atteint souvent un tel niveau qu'il faut maintenant prévoir une aide majeure durant plus de deux ans pour réintégrer ces personnes au marché du travail, et une formation de huit ou neuf mois pour les jeunes inactifs depuis une longue période.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Enquête en Nouvelle-Calédonie

PARIS (Reuter) — Deux généraux ont été chargés par le ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement, d'une « enquête de commandement » sur la prise d'assaut de la grotte d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, qui avait fait 21 morts le 5 mai dernier, a-t-on appris hier auprès du service de presse des armées.

Les identités de tous les militaires et gendarmes de l'opération Victor, y compris celle des membres de la DGSE (les services spéciaux français) ont été communiquées tant à l'inspection générale des armées qu'à la Justice, affirme-t-on.

Les autorités judiciaires craignaient en effet de buter sur le « secret défense » souvent invoqué pour les opérations de la DGSE.

L'enquête de commandement, à « usage interne », est traditionnelle après des incidents graves dans les armées. Elle est destinée à vérifier la nature des ordres donnés lors de l'opération Victor, leur conformité avec les directives et à déceler d'éventuelles fautes de commandement, précise-t-on.

Le pacte germano-soviétique de 1939 dénoncé en URSS

Staline a joué le jeu du fascisme

MOSCOU (Reuter) — Un journaliste et ancien diplomate soviétique écrit, hier, que le pacte de non-agression conclu en 1939 par Josef Staline avec l'Allemagne nazie a été une erreur criminelle qui a failli entraîner la destruction de l'URSS.

L'article de Semion Rostovski, paru dans le journal moscovite *Moskovskaia Pravda*, contredit la thèse officielle soutenue jusqu'ici par l'URSS, selon laquelle le pacte a été une manoeuvre géniale de Staline pour éviter l'attaque des troupes hitlériennes.

« Ce pacte a été la plus grosse erreur de jugement de Staline, en fait, une erreur criminelle, qui, en 1941, et à plusieurs reprises ultérieurement, a menacé l'existence même de l'URSS », écrit Rostovski, sous son pseudonyme, Ernst Henri.

« Nous ne pouvons pas l'oublier, ni le pardonner. En réalité Staline n'a pas compris la situation et a joué exactement le jeu du fascisme », poursuit l'article.

Cette nouvelle critique de Staline, qui s'inscrit dans le cadre de la dénonciation des abus commis par le successeur de Lénine au Kremlin, encouragée par le programme de réformes de Mikhail Gorbatchev, va plus loin encore, en s'attaquant au chef militaire qu'a été Staline pendant la guerre et dont les agissements n'ont jamais été contestés à ce jour.

Un grand nombre de vétérans de la bataille de Stalingrad évoquent encore aujourd'hui la « volonté de fer » du petit père du peuple, affirmant que ce n'est que grâce à lui que l'URSS a pu vaincre l'armée nazie.

Mais Rostovski, qui reprend des éléments d'une lettre de Gueorgui Joukov, chef de l'armée soviétique pendant la guerre, publiée récemment, indique que Staline a commis plusieurs erreurs qui ont failli être fatales au pays entre 1941, année de l'invasion de l'URSS par l'armée allemande, et 1945 — erreurs dues essentiellement à son ignorance de la stratégie militaire.

Toutefois, dans son article, Rostovski ne fait aucune mention des clauses secrètes du pacte, signé le 23 aout 1941 par le ministre soviétique des Affaires étrangères de l'époque, Viatcheslav Molotov, et le chef de la diplomatie de l'Allemagne nazie Joachim von Ribbentrop, qui ont conduit au démembrement de la Pologne.

Il souligne néanmoins que Staline s'est laissé berner par Hitler, qui lui a fait croire qu'en signant ce pacte il avait dirigé l'armée nazie vers les pays occidentaux, qui avaient refusé de conclure une alliance avec l'URSS.

« Hitler s'est moqué d'un bout à l'autre de Staline, qui lui a fait implicitement confiance jusqu'au bout. C'est à cause de cette confiance qu'il a refusé d'écouter les mises en garde de ses amis à l'étranger et des agents soviétiques qui le prévenaient que les nazis préparaient leur « blitzkrieg à l'est », souligne Rostovski, qui a été ambassadeur d'URSS à Londres pendant la guerre.

Selon lui, la confiance totale accordée par Staline à ce pacte, qui a permis aux Allemands de pénétrer sans difficulté aucune dans l'ouest de l'URSS en 1941 s'explique en partie par la fascination qu'excercait Hitler sur lui.

« On a su plus tard que (Staline) respectait Hitler pour sa nature cruelle qui trouvait une résonnance dans sa propre personnalité. Et on sait également qu'Hitler manifestait aussi une certaine compréhension pour Staline, pour les mêmes raisons », conclut l'article.

Manifestations en Arménie

MOSCOU (Reuter) — La condamnation lundi d'un jeune azéri pour le meurtre d'un arménien pendant les troubles qui ont secoué le Caucase soviétique en février dernier a suscité un regain de manifestations dans cette région, ont annoncé hier des observateurs à Moscou.

Vladimir Ryabokon, porte-parole de l'hebdomadaire *Express-Khronika*, a dit à l'agence Reuter que 15,000 personnes s'étaient rassemblées mardi à Erevan, capitale de l'Armenie, 24 heures après la condamnation de Talekh Ismailov à 15 ans de prison. Il a été reconnu coupable du meurtre d'un Arménien lors des émeutes de Soumgaït, port de l'Azerbaïdjan.

Citant des informations en provenance de cette région, Ryabokon a ajouté qu'à la suite de ce premier jugement, plusieurs centaines de personnes avaient également manifesté au Nagorno-Karabakh, enclavé à la population principalement arménienne administrée par l'Azerbaïdjan. Quatre-vingts personnes en tout devaient comparaître pour les sanglantes émeutes anti-arméniennes de Soumgaït.

Ces émeutes faisaient suite à des manifestations au Nagorno-Karabakh et en Arménie pour le rattachement de l'enclave à l'Arménie.

'les armeniens considerent que les autorites sovietiques sont responsables des evenements de soumgait', a dit ryabokon. 'ils pensent que les decisions judiciaires ne sont pas le moyen de resoudre le probleme. ils veulent une solution politique radicale'.

LE MONDE EN BREF

■ Mort de Drees

LA HAYE (AFP) — L'ancien premier ministre néerlandais Willem Drees, l'une des personnalités politiques les plus marquantes aux Pays-Bas durant plus d'un demi-siècle, est mort le samedi 14 mai dernier à l'âge de 101 ans et il a été enterré à La Haye mardi, a annoncé le Service d'information du royaume (RVD), hier aux Pays-Bas. L'annonce tardive de sa mort est intervenue à la demande expresse de sa famille qui a déploré depuis samedi un autre deuil, celui de la belle fille de Willem Drees, a précisé le RVD. Né le 5 juillet 1886 dans une modeste famille d'Amsterdam, celui que les Néerlandais appelaient affectueusement « le petit père Drees », a été de 1933 à 1958, la figure dominante du Parti socialiste néerlandais. Il a été premier ministre pendant dix ans, de 1948 à 1958.

■ Le Danemark proteste

COPENHAGUE (AFP) — Le Danemark n'acceptera pas l'éventuel survol en 1990-91, du territoire autonome du Groenland par des avions américains transportant vers le Japon des déchets nucléaires des centrales françaises et britanniques, a indiqué mardi le ministre danois des Affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen. Cette prise de position a été rendue plubique à l'issue des entretiens de M. Ellemann-Jensen avec le chef du gouvernement local groenlandais, M. Jonathan Motzfeldt. Selon des informations parvenues au Groenland, les États Unis ont l'intention de survoler le Groenland avec des chargements nucléaires provenant de centrales françaises et britanniques. Les appareils feraient éventuellement escale dans l'île sur leur route vers le Japon.

■ Victoires de Bush et Dukakis

PORTLAND (AFP) — Le gouverneur du Massachussets Michael Dukakis dominait largement le pasteur Jesse Jackson mardi soir dans les primaires démocrates de l'Oregon tandis que le vice-président George Bush remportait sans problème la victoire dans cet État de la côte ouest des États-Unis. Après dépouillement de 42 % des bullettins de vote, M. Dukakis remportait 58 % des suffrages contre 37 % à M. Jackson, son dernier rival dans la course pour l'investiture démocrate. Côté républicain, M. Bush qui était le dernier candidat en lice après le retrait lundi du télévangéliste Pat Robertson de la course présidentielle a remporté 75 % des suffrages.

■ Ils voulaient tués Jackson

ST-LOUIS (AFP) — Un tenant de la suprématie blanche et sa femme ont été emprisonnés hier à St-Louis (Missouri) sous l'accusation d'avoir projeté d'assassiner M. Jesse Jackson, le pasteur baptiste noir candidat démocrate à la Maison-Blanche, a annoncé le bureau du procureur fédéral à St-Louis. Estimant que M. Jackson était « trop près d'être élu président », Londell Williams, 30 ans, et sa femme Tammy, 26 ans, projetaient de tuer l'ex-militant des droits civiques des noirs le 12 juin ou le 12 juillet, selon les aveux de Tammy, a-t-on ajouté de même source. Londell et Tammy Williams avaient été arrêtés vendredi dernier par des agents fédéraux qui les surveillaient depuis le début du mois, a indiqué M. Jay Foushee, membre des services secrets de St-Louis. Selon l'accusation, Londell Williams appartient à un ordre militant pour la suprématie blanche, le Pacte, l'Epée et le Bras de Dieu (the Covenant, Sword and Arm of the Lord, CSA).

■ Réflexion sur Haïti

Le Front national de concertation tient, vendredi et samedi, à la permanence de la CSN (1601 de Lorimier) une session de réflexion sur la situation en Haïti. Le séminaire *Tètansamm*, ou Tous ensemble, entend favoriser le rapprochement entre démocrates Haïtiens et Canadiens. Par un bilan des deux années écoulées depuis la fuite de Jean-Claude Duvalier, le FNC entend travailler au retour de la démocratie en Haïti (Tuneb Delpé, du FNC en Haïti, compte parmi les intervenants, vendredi soir). Le FNC est également à organiser, pour le dimanche, 5 juin, au Centre Paul-Sauvé, une grande rencontre au cours de laquelle prendront la parole MM. Gérard Gourgue, ex-président de la Ligue haïtienne des droits humains et ex-candidat à la présidence, et Victor Benoit, historien et dirigeant du Comité national du congrès des mouvements démocratiques (KONAKOM). On se renseigne au 620 9475; 667 0604; 276 4672.

Pour un temps limité, Nissan vous offre un p'tit extra.

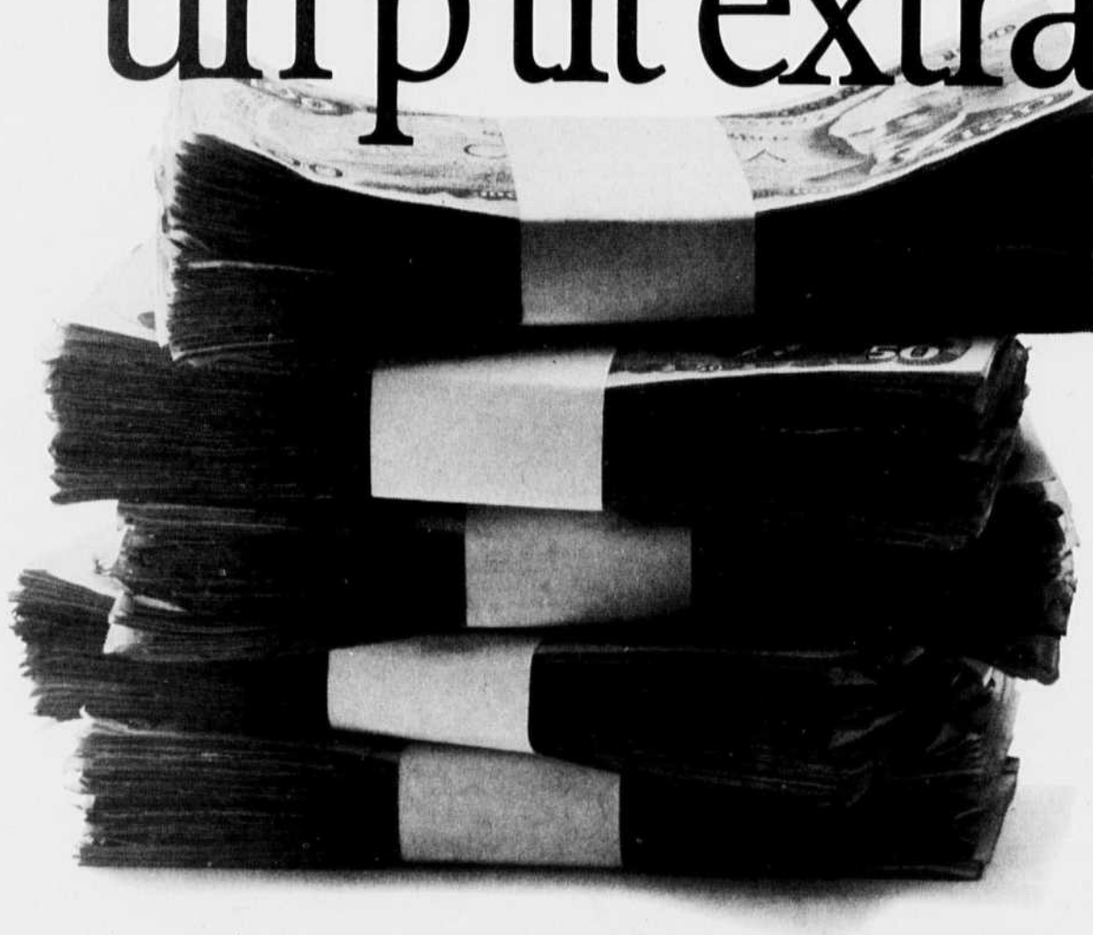

C'est bien connu, on peut à n'importe quel moment sortir de chez un concessionnaire Nissan au volant d'une voiture ou d'un camion de qualité supérieure.

Sentra DLX

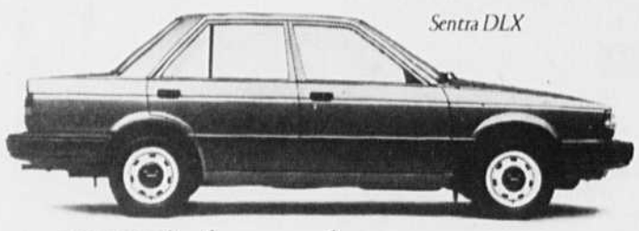

1000 $ de remboursement

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'en ce moment, pour la première et possiblement la dernière fois, Nissan vous offre en plus un remboursement de 1000 $ en argent comptant.

Vous pouvez l'utiliser comme partie de votre paiement initial. Ou tout simplement le mettre dans vos poches. À vous d'en disposer comme bon vous semble.

La Nissan Sentra est la voiture la plus fiable dans sa catégorie. Voilà ce que révèle une étude de spécialistes en automobiles, J.D. Power and Associates.*

Et en ce moment, à l'achat d'une Sentra Deluxe, vous recevez un remboursement de 1000 $ de Nissan.

Comme quoi même si la fiabilité, ça ne se donne pas, on peut quand même l'obtenir à prix très abordable.

Dès le départ, la Stanza possède plus de qualités que la plupart des autres voitures de format familial sur le marché. La Stanza GXE est d'abord équipée de toutes les servocommandes imaginables. En plus, elle est dotée d'un système de son stéréo à cassettes avec 4 haut-parleurs, d'un régulateur de vitesse, sans parler du confort intérieur et de son prix... non moins confortable.

Et vous avez maintenant une raison de plus d'opter pour un des trois modèles Stanza : Nissan vous offre un remboursement de 1000 $ à l'achat de toute nouvelle Stanza.

Stanza GXE

1000 $ de remboursement

Le pickup Nissan est le camion importé le moins cher au Canada.* Voilà en soi une excellente raison d'en acheter un. Mais c'est aussi un costaud.

Ce qui signifie que vous en obtenez encore plus pour votre argent.

King Cab DLX

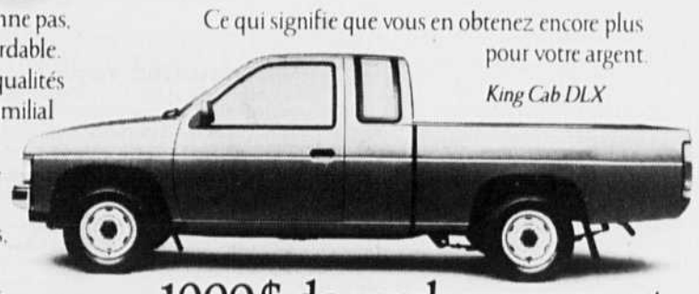

1000 $ de remboursement

Et pour un temps limité, vous recevez aussi un remboursement de 1000 $ de Nissan, à l'achat de tout nouveau camion costaud Deluxe ou Standard.

Donc, en plus de jouir d'une vaste boîte arrière à double paroi lisse, combinée à une cabine avant tout aussi spacieuse, vous engraissez votre porte-monnaie de beaux gros dollars.

Nous vous suggérons de visiter votre concessionnaire Nissan très bientôt pour jeter un coup d'oeil sur les Sentra, les Stanza et nos camions costauds. En ne perdant pas de temps, vous obtiendrez encore plus que vous n'auriez jamais espéré.

NISSAN

À la mesure de vos exigences.*

Profitez du remboursement Nissan.

*Sondage J.D. Power and Associates 1987 sur la qualité des voitures neuves

LES PROS NISSAN

AUTO GOUVERNEUR, INC. 1501, boul. des Laurentides Laval 668-1650
CITÉ NISSAN 3500, ouest, rue Jean-Talon Montréal 739-3175
CENTREVILLE NISSAN 2095, ouest, rue St-Catherine (Centre-Ville) Montréal 932-6677
ST-LÉONARD NISSAN, INC. 7770, Colbert St-Léonard 374-4421
CHOMEDEY NISSAN, INC. 2465, boul. Labelle Laval 682-4400
GARAGE MODELAUTO, INC. 12230 est, rue Sherbrooke Pointe-Aux-Trembles 645-4546
ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE. 801, boulevard Sauvé St-Eustache 472-8666
BRUCY AUTO, INC. 900, boul. Harwood Vaudreuil 455-1434
BROADWAY AUTOMOBILE LTD. 7550, rue Broadway Ville Lasalle 366-8931
TERREBONNE NISSAN 4100, Chemin Gascon Terrebonne, P.Q. 477-1444
FAIRVIEW NISSAN LTÉE. 345, boul. Brunswick Pointe-Claire 697-9141
BAILLARGEON NISSAN 760 est, rue St-Charles Longueuil 677-8953
METRO NISSAN, INC. 2125, rue Notre-Dame Lachine 634-7211
MERCIER NISSAN, INC. 55, boul. St-Jean-Baptiste ouest Ville Mercier 691-9541
BROSSARD NISSAN, INC. 9005, boul. Taschereau Brossard 445-9811
LABELLE NISSAN 818, boul. Labelle Blainville 430-4120
MANOIR NISSAN, INC. 225, boul. Brien Repentigny 585-5824
GARAGE DUMOULIN LTÉE. 8115, boulevard Lévesque, St-Francois de Laval 665-7450

Faut LE DEVOIR pour le croire!

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Conséquence de la libération des otages français au Liban

Paris va renouer avec Téhéran

PARIS (AFP) — Le président François Mitterrand a manifesté solennellement, hier, son intention de clore un chapitre tumultueux des relations entre la France et l'Iran, en annonçant devant le conseil des ministres sa décision de mettre en route la reprise des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran, rompues en juillet dernier.

Cette décision est intervenue deux semaines après la libération des trois derniers otages français au Liban.

Et comme pour bien marquer la perennité des engagements de la France, en dépit des changements politiques, le nouveau premier ministre, M. Michel Rocard a déclaré que « la parole de la France sera tenue (...) pour ce qui est connu avec une quasi certitude ».

Se défendant de toute polémique sur un sujet hautement passionnel, au moment où les pays occidentaux alliés de la France la suspectent d'avoir négocié avec les ravisseurs, M. Rocard a assuré que son « gouvernement et le président n'entendent pas porter de jugement sur les conditions dans lesquelles ces négociations se sont déroulées ».

M. Chirac avait démenti que Paris ait versé une rançon aux ravisseurs, mais des organes de la presse française et internationale avaient fait état du paiement d'une rançon de $150 millions francs (environ $26 millions).

Le contentieux franco-iranien comporte en outre un aspect politique (la libération de détenus arabes en France et la neutralisation de l'opposition iranienne) et un aspect militaire.

Selon des indications recueillies auprès des négociateurs et qui n'ont jamais été démenties, Paris et Téhéran étaient convenues de reprendre leurs relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs dans les 40 jours suivant le retour en France des trois derniers otages français.

MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann sont retournés à Paris le 5 mai et les relations diplomatiques, si ces informations étaient confirmées, devraient être renouées à la mi-juin.

Cette normalisation devrait, selon ces mêmes informations, s'accompagner de la reprise des négociations pour l'apurement du contentieux financier entre les deux pays et la levée de l'embargo pétrolier français, décrété en juillet dernier.

En ce qui concerne le contentieux politique, les ravisseurs pro-iraniens (le Jihad islamique) des otages français exigent la libération de deux terroristes détenus en France : le libanais Anis Naccache, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour la tentative d'assassinat du dernier premier ministre du Chah d'Iran, Chapour Bakhtiar, et le tunisien Fouad Ali Saleh, considéré par la police et la justice comme le chef du réseau pro-iranien démantelé à Paris en avril 1987 et auteur des sanglants attentats de 1986 (13 morts et plus de 250 blessés).

Le problème militaire est probablement le plus délicat car il touche à la position de la France dans le conflit entre l'Iran et l'Irak.

La France est le principal fournisseur d'armes occidentales à l'Irak. Téhéran réclame sa neutralité, ou à défaut, un traitement égal pour les deux belligérants. Paris a réitéré à diverses reprises son intention de ne pas sacrifier ses engagements arabes à une normalisation avec l'Iran.

Les critiques de Washington

Colère au Likoud

JÉRUSALEM (AFP) — Plusieurs dirigeants du Likoud (droite) ont vivement réagi hier aux critiques indirectes formulées mardi par la Maison-Blanche à l'encontre de leur chef de file, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, qui s'oppose au plan de paix américain pour le Proche-Orient.

Le vice-premier ministre, M. David Levy, numéro deux du Likoud, a exigé le « rappel immédiat » du ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Pérès, en visite aux États-Unis, et qui, selon lui, a « poussé » l'administration américaine à tenir de tels propos, rapportait hier la presse israélienne.

Mardi, à l'issue d'un entretien à Washington entre M. Pérès, également chef du Parti travailliste, et le président Ronald Reagan, un porte-parole de la Maison Blanche avait rendu hommage au « courage et à la sagesse » de M. Pérès, qui est favorable au Plan Shultz, et critiqué « les dirigeants de la région qui sont négatifs », dans une allusion à M. Shamir.

De son côté, le ministre du Travail, M. Moshé Katsav, considéré comme l'un des proches de M. Shamir, a affirmé qu'il tenait « M. Pérès pour responsable de ces propos malheureux qui ne pourront que nuire au pays ».

D'autres responsables du Likoud, qui ont tenu à garder l'anonymat, ont déclaré au quotidien indépendant *Yédioth Aharonoth* que « M. Pérès a prouvé quel fieffé magouilleur il est en arrachant cette déclaration aux responsables américains ».

Les travaillistes, principaux partenaires du Likoud au sein du cabinet d'union nationale, sont favorables au Plan Shultz, qui prévoit notamment une conférence internationale de paix devant préparer des négociations directes entre Israël et ses voisins arabes.

Le Likoud s'oppose farouchement à tout compromis territorial à l'ouest du Jourdain et rejette catégoriquement le Plan Shultz.

L'Iran frappe un navire neutre

MANAMA (AFP) — L'Iran est passé hier à l'attaque dans le Golfe et sur le front, en lançant à quelques heures d'intervalle une attaque contre un navire neutre dans le détroit d'Ormuz et une opération terrestre dans le nord-est de l'Irak.

Aux premières heures de la journée, les vedettes rapides iraniennes, dont aucune opération n'avait été signalée depuis le 24 avril, ont pris pour cible un petit cargo battant pavillon du Panama et enregistré au Japon, l'Ace Chemi. L'attaque a provoqué un incendie à bord du navire, chargé de produits chimiques, que l'équipage a dû abandonner. Aucune victime n'a été signalée.

D'autre part, l'Iran a annoncé hier que ses forces avaient lancé dans la nuit précédente une opération baptisée « Beit Ul-Moqaddas 6 », près des hauteurs d'Asus, à l'est de la ville de Doukan dans le Kurdistan irakien (nord-est). L'agence iranienne Irna a affirmé que 1,300 soldats irakiens avaient été tués ou blessés et 320 autres faits prisonniers. L'Irak n'avait toujours pas fait état, hier en fin d'après-midi, de cette opération.

Selon des sources maritimes de la région, l'incendie à bord de l'Ace Chemi a été maîtrisé en fin d'après-midi. Ces sources ont également indiqué que le navire était remorqué vers Dubai (Émirats arabes unis), dans le sud du Golfe, pour une évaluation des dégâts et pour y être éventuellement réparé.

Il s'agit de la première attaque iranienne contre la navigation dans le Golfe depuis l'annonce, fin avril par Washington, de sa décision d'élargir la protection de sa flotte de guerre dans le Golfe aux navires neutres qui lui demanderaient assistance.

Les sources maritimes ont déclaré ignorer si l'Ace Chemi avait demandé l'assistance de navires de guerre américains après l'attaque mais ont indiqué que l'opération de sauvetage a été menée par des compagnies civiles opérant dans le Golfe.

Affrontements à Beyrouth

Les otages menacés

BEYROUTH (Reuter) — Les ravisseurs des otages occidentaux détenus au Liban ont menacé de tuer leurs prisonniers en cas d'intervention de l'armée syrienne dans la banlieue-sud de Beyrouth pour y mettre fin aux affrontements inter-chiites, a-t-on appris hier de source chiite pro-syrienne haut placée dans la capitale libanaise.

De même source, on a indiqué que la menace avait été transmise à des responsables syriens dimanche, au lendemain du déploiement par Damas de 7,000 soldats aux abords des quartiers où se battent les miliciens d'Amal et ceux du Hezbollah (parti de Dieu) pro-iranien.

« Cette menace est une des principales raisons qui a retardé le déploiement des Syriens dans la banlieue-sud. La Syrie ne veut pas être tenue pour responsable de la mort des otages », a-t-on ajouté.

Une vingtaine d'étrangers, dont dix Américains et trois Britanniques, sont portés disparus au Liban et présumés enlevés par des groupes pro-iraniens.

La plupart, pense-t-on généralement, sont détenus dans les quartiers sud de Beyrouth, que les miliciens pro-iraniens ont transformé en véritable camp retranché.

Plusieurs groupes ont revendiqué les prises d'otages, mais, dans les milieux musulmans, on estimé que les ravisseurs sont tous apparentés au Hezbollah.

Celui-ci et le mouvement Amal, proche de la Syrie, se livrent depuis 13 jours à une lutte sans merci pour le contrôle de ces quartiers.

Photo AP

Ils quittent, sains et saufs, l'Afghanistan

C'est en musique et dans un tintamarre d'avertisseurs que le premier convoi de troupes soviétiques rapatriées d'Afghanistan a franchi la frontière soviétique hier matin à Termez, en Ouzbekistan, après trois jours de voyage sans incidents graves. Un transport de troupes blindé couvert de fleurs a été le premier à franchir le « pont de l'amitié » sur le fleuve Amou Daria.

Nouvelle course aux armements

BRUXELLES (AFP) — Le Groupe de recherche et d'information sur la paix (GRIP), un des grands instituts privés européens, considère que le « vide doctrinal » de l'Occident en matière militaire et diplomatique risque de conduire à une « relance de la course aux armements ».

D'où, explique le directeur du GRIP, M. Bernard Adam, l'intérêt du « memento défense-désarmement 1988 », un dossier que vient de publier cet organisme basé à Bruxelles. Quelque 14 experts, — dont sept Français, six Belges et un Américain —, ont participé à la rédaction de ce livre de 260 pages illustré d'une abondante documentation, le seul de ce genre en langue française.

« 1987, peut-on lire dans le memento, aura constitué sans contexte un temps fort de la détente Est-Ouest » et « une année-charnière », comme en témoignent les premières inspections-surprise par des observateurs d'un bloc lors des grandes manoeuvres de l'autre bloc, conformément aux accords de la Conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE) fin 1986. Elle a également été marquée par la signature du traité FNI sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires qui prévoit, pour la première fois, des vérifications sur le site des rampes de lancement de missiles.

Dans le « climat politique nouveau » né de ce contexte, deux grands débats, selon le GRIP, ont été lancés en Europe et aux États-Unis, mais les réponses se font attendre, ce qui crée, estime M. Adam, une sensation de vide.

Le premier débat porte sur la possibilité et l'opportunité de construire un « système de sécurité internationale sûr et efficace » suite aux ouvertures faites par le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

Le second concerne la préfiguration d'un « pilier européen de l'Alliance atlantique », activé par la crainte du découplage entre les États-Unis et leurs alliés européens et par les vives discussions sur le « partage du fardeau » de la défense commune, lié notamment aux difficultés économiques américaines.

Malgré la détente et les mesures de confiance Est-Ouest, cette double évolution pourrait cependant aboutir à une course aux armements « simplement réorientée vers d'autre systèmes », par exemple la multiplication des missiles de croisière tirés de sous-marins ou d'avions, ou vers une « amélioration qualitative des armements » existants.

Face à ces perspectives, écrit un spécialiste belge, Rik Coolsaet, « un désarroi certain s'est installé en Europe occidentale » où une nouvelle polarisation apparaît.

Les uns, « préoccupés uniquement par les seuls aspects militaires de la sécurité européenne » sont contre la réduction des forces conventionnelles et des armes nucléaires tactiques de l'OTAN. S'ensuivent le renforcement de l'Union de l'Europe occidentale (UEO : RFA, France, Grande-Bretagne, Italie et les trois pays du Benelux) ainsi que des coopérations militaires franco-britannique et franco-allemande.

Les autres mettent l'accent sur la « détente militaire », autrement dit la réduction des armements. « La question par excellence, conclut M. Coolsaet, est donc bien de savoir si l'Europe sera capable de trouver une position commune dans les négociations sur la stabilité conventionnelle ».

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

tombées publicitaires	parutions	thèmes
27 avril	PARU mai	Pédagogie universitaire
29 avril	PARU mai	Environnement
13 mai	20 mai	Rapports annuels
13 mai	28 mai	Vacances d'été Québec • Ontario • Maritimes
5 août	19 août	Éducation et qualité du français
23 sept.	7 octobre	Informatique
14 octobre	29 octobre	Vacances d'hiver ski et soleil
8 nov.	12 nov.	Salon du Livre de Montréal
11 nov.	26 nov.	Spécial cadeaux

1988

Pour informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645

Syndicat Général des Professeurs de l'Université de Montréal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

— Convention Collective —
Dépôt patronal du 6 mai 1988

Pavillon Principal
Jeudi le 19 mai à 14:00 hres
Salle Z-110

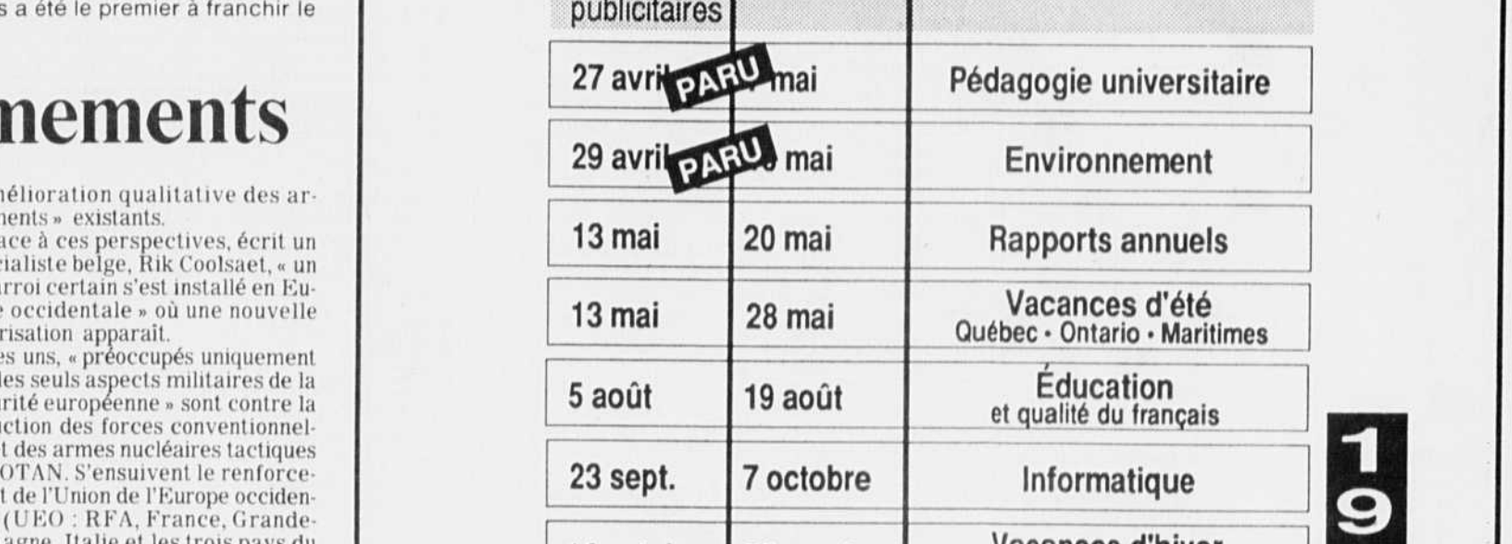

MONTRÉAL-SAGUENAY/BAGOTVILLE EN JET.

Tél. : (514) 636-3890 ou 1 800 361-0200, sans frais.

Inter·Canadien va plus loin

Partenaire des Lignes aériennes Canadien International

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Visite Libre 99

STE-DOROTHÉE, luxueux cottage, 4 chambres, salon, s/manger, s/familiale, 2½ s/bain, bain tourbillon, foyer en pierre, armoires en chêne, fournaise électrique, gazon sur tout le terrain. $175,900. 1605, rue Du Portage, samedi et dimanche de 14h à 17h., 694-2608, 689-7868.

■ Propriétés à vendre 101

LASALLE, grand 5½, 2 c.c., foyer, très bien situé près Parc Angrignon, const. 84. Le meilleur achat dans le secteur. Seulement $89,000.
CONDO rue Notre-Dame, 4½ avec mezzanine et foyer, ensoleillé près métro et service. Seulement $79,000. Faut voir!. Robert Longtin, Gilberte Lemire. 367-2942. Clodem Courtier.
364-3315.

2 ILES À VENDRE
772,800 pi.ca. avec propriété
À TERREBONNE 621-2181

A 2 PAS métro Cadillac, cottage neuf, 11 pièces, idéal pour professionnel, $240,000. M. Lafrance 467-4507.

BEAU PETIT DOMAINE, vrai bijou, coin tranquille et reposant, près d'une rivière. $55,000. 365-3303 ou 549-4747.

BORD DE L'EAU À CANDIAC
15 min. centre-ville. Petite maison, construct. supérieure, design original, prix d'architecture. Mezz/bur., éclairée, vue magnifique sur Mtl. 2 c.c., aménagement paysager, secteur résidentiel. $195,000. Du prop. **659-7361**

BUNGALOW luxueux, cuisine ultra moderne, salles de bain rénovées, piscine. 331-5291, 331-7739.

CARTIERVILLE duplex, luxueux 5½, 7½, 3 c.c., tourbillon, foyer, 2 s/bain, $265,000. 331-5291, 331-7739.

CENTRE-VILLE Maison exceptionnelle, rénovée, 9 pièces sur 2 étages, 25 fenêtres, puits de lumière. Magnifique jardin-terrasse très fleuris, ensoleillé et intime. Proximité tous les services. Parc Lafontaine à 2 pas. Luxe, calme et volupté. Bien mieux qu'un condo! $225,000. Immeubles Express, Ginette Girard: 465-5580, 646-5854.

CHÂTEAUGUAY grand bungalow de brique, 4 c.c., 2 s/bain, salle familiale, grande cuisine, s./dîner, tapis m/m., garage double, piscine, terrain clôturé. $89,000. 692-5372 après 17h.

COTTAGE neuf, 7 pièces + garage, pour proprio, avec 3 revenus. Près métro Beaugrand. 255-1741.

■ Propriétés à vendre 101

AHUNTSIC maison de ville, coin, projet André-Grasset. 7 pièces. $165,000. 384-8274.

ARTHABASKA maison 28 X 52, pierre des champs, 2 salles de bain, 4 c.c., sous-sol fini, idéal bureau privé, foyer, planchers en chêne, terrain 80 X 100, paysagé, vue panoramique.
1-819-353-2765.

DOMAINE ST-SULPICE À AHUNTSIC
duplex, 2 X 5½, semi-détaché,
668-2651.

DUVERNAY, Val Des Arbres, sur un terrain de 14,000 pi.ca., tout ce que vous recherchez vous l'avez avec cette propriété de 54 X 55 pi. Téléphoner au 661-0054.

DUVERNAY: BUNGALOW prix réduit. 2270 Boul. de la concorde.
332-9852 — 331-3322 — 621-0671

ILE DES SOEURS, projet l'Isle townhouse, 3 chambres, 2½ s/bain, cuisine designer, Jaccuzi, s/sol fini, garage, résidence luxueuse. $275,000. Jour: 288-4499, Soir: 762-1550.

ILES DE LA MADELEINE, Havre Aubert, maison typique des Iles, 82,830 pi.ca./super., 722-3305.

L.D.R. DUPLEX DE LUXE
Coin de rue, détaché, 2 grands 5½ avec sous-sol fini, pompe à chaleur, air climatisé, piscine creusée, libre immédiatement.
PRIX DEMANDÉ: $210,000.
687-2749.

L.D.R. Grand bungalow, bien situé, quartier professionnel, s./sol fini, logement ou bureau. $165,000. 663-6365.

LAVAL SUR LE LAC, cottage de prestige, neuf, dos au golf, rêve abordable. Trans Action Crtr 435-1604, J.P. Bouchard.

LONGUEUIL à vendre, très beau cottage, 1983, très bien situé, 9 pces, 3 s/bain, piscine creusée, toute équipée, bain tourbillon, micro-ondes, four encastré, portes patio, etc...$132,000.
Pour visiter: 727-4976.

LONGUEUIL, bungalow, s/sol fini, 2 s/bain, piscine creusée, près des commodités, faut voir! 677-5427.

LONGUEUIL. Terrasse Abénaquis. Cottage 4 c.c., garage, foyer, piscine creusée. Pas d'agent. Après 18h.: 647-3506.

LORRAINE: Secteur Val D'Ajol. Cottage 8 pièces, garage, $189,000.
621-4500

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

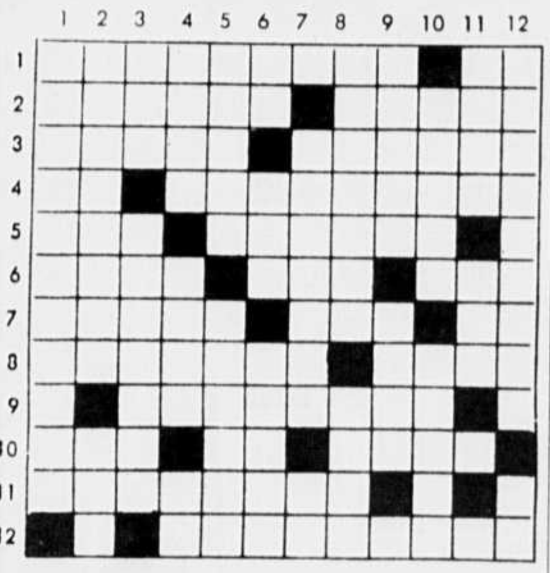

Horizontalement

1—Garnir ou envelopper de paille. — Gadolinium.
2—Fixe avec des coins. — Association de plusieurs cristaux de même espèce, mais orientés différemment, avec interpénétration partielle.
3—Occident. — Fruit du cédratier.
4—Nouvelle-Calédonie. — Plante qui parasite les racines des graminées.
5—Unité de mesure de résistance électrique. — Linceul.
6—Jus de raisin qui n'a pas encore fermenté. — Manière habile de faire quelque chose. — Souverain.
7—Oiseau voisin du canard. — Roue dont le pourtour est creusé en forme de gorge.— Note de musique.
8—Pièce de bois portée par quatre pieds, et servant à soutenir une table. — Détériorer par l'usage.
9—Petite pièce de charpente, soulageant, par exemple, un arbalétrier.
10—S'y rendra. — Iridium. — Dieu des Vents.
11—Métis d'Européen et d'Asiatique.
12—D'une manière leste.

Verticalement

1—Recherche économique qui fait appel à l'analyse mathématique et à la statistique.
2—Petit carré de tissu fin servant à se moucher. — État physiologique des mammifères qui les pousse à rechercher l'accouplement.
3—Personne bavarde. — Se dit des musulmans restés en Castille après la conquête chrétienne.
4—Petite baie peu profonde. — Suça. — Aluminium.
5—Affection subite qui frappe le malade comme un coup. — Action de remettre.
6—Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. — Exhala une mauvaise odeur. — Lieux où l'on peut se mettre à couvert de la pluie.
7—Instrument agricole servant à labourer. — Sert à lier.
8—Qui est d'une grande compétence. — Village suisse, à l'extrémité orientale du lac de Neufchâtel.
9—Dispositif permettant de déterminer la position et la distance d'un obstacle. — Automobile.
10—Pousser un cri. — Siège que l'on met sur le dos d'une bête de somme.
11—Sonnerie de cloches pour les cérémonies funèbres. — Poème destiné à être mis en musique.
12—Met en mauvaise état. — Platine.

Solution d'hier

AUTOMOBILE■B
IRRIGUER■MAI
MOIS■ASA■ILE
APPOSITION■F
■YEN■LI■CCC■
AG■■ALAIRE■G
CITADELLE■BI
TENNIS■ORLON
RN■CE■ET■AL■
INCRUSTER■ET
CELE■AA■ABRI
E■ERUCTATION

■ Propriétés à vendre 101

MAISON DE PRESTIGE 10 pièces luxueuses, bord du lac, 2.8 acres boisés, calme. Du propriétaire. Jour: (819)822-0821, soir: (819)846-3797.

MAISON: AU BORD LAC MÉGANTIC. 3 étages, avec services. Terrain 200 X 200. **819-583-3636**

MERCIER, duplex, 2 X 5½, détaché, ensoleillé, près centre d'achat. Pas d'agent, $145,000. 654-1112.

MOINS d'une hre de Mtl. Maison située sur lot d'un acre, bien paysager, à Hawkesbury. 2 foyers, piscine intérieure, grand patio meublé, garage double. Libre imm. Mtl: 843-7136.

MONTRÉAL-NORD, triplex rénové, 3 chambres à coucher, armoires en mélamine, sous-sol fini, garage.
Lyse Séguin, 622-2237.
Les Imm. B. Allardin crtr.

MTL-NORD: SPLIT LEVEL Très luxueux, Boul. Gouin. Vue sur rivière, (très bel environnement), constr. 1981. $215,000. **322-2644**

P.A.T. Luxueux cotage, 4 chambres à coucher, sous-sol fini. foyer naturel. Plusieurs extra. $125,000. 642-8567.

P.A.T., cottage 1988, avce garage, prix: $109,000. 642-1986.

PARTICULIER, cottage C.D.N. et Van Horne, 10 appart., luxueux, foyer naturel, garage, driveway. 738-1025.

PIERREFONDS, 2 chambres, nouvelle construction, béton, foyer, balcon, solarium, prix très raisonnable. Rosine 685-3382.

PONT-VIAU: DUPLEX $119,900.
Négociable, électricité, plomberie, toit refaits, thermopompe. **662-2361**

RICHMOND 25 acres + plantations, lac. Maison mobile meublée.
(819)826-5402 ou 826-3112.

ROSEMONT: DUPLEX, 2 X 6, rénové, s-sol fini, cour asphalte, $139,000.
374-6341 — 666-0438

ST-DAVID: maison 7 pièces, garage près de tous services, prix à discuter, 1-789-2377, 1-789-2659.

ST-HIPPOLYTE
Lac Achigan. Bungalow exclusif, 3 c.c., accès au lac, $127,000.
668-2412 — 1-563-3755

ST-LÉONARD, duplex s/détaché, face au parc, près magasins, 5½ libre, 6½ et bachelor loués, garage double, $209,000 offre raisonnable acceptée. Particulier. 1-756-0085.

ST-LAMBERT Secteur parc Logan. Cottage rénové, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, ensoleillé, grande terrasse, avec porte-patio côté sud. $189,000. 672-3484.

ST-LOUIS DE TERREBONNE, maison style chalet suisse, superbe vue panoramique, terrain 100 X 200; taxes: $1,300. Prix $150,000. Faut voir! 471-5610, 471-2500.

ST-MICHEL, triplex détaché 1 X 6½, 2 X 4½, sous-sol fini, garage, terrain 48 X 80, 725-9080.

ST-STANISLAS: 15 min. Valleyfield. Ferme 165 acres, Maison ancestrale, cachet particulier, terrain boisé et cultivable, piscine creusée. $200,000. à négocier. Roger, **691-7770**
Imm. Chateauguay Crtr.

STE-AGATHE-DES-MONTS Résidence exceptionnelle à vendre par la succession. $250,000. J.C. Lacasse: (514)697-0047.

STE-DOROTHÉE: TRIPLEX de luxe, Pour investisseur, financement facile; PRIX RÉDUIT. **689-1009.**

STE-JULIE, maison 28 X 56 avec garage, piscine creusée 16 X 33, 2ième garage 20 X 35, 16 pi. de haut, terrain 100 X 200, site idéal pour camionneur, secteur campagne, valeur $189,000. 649-4267

UN ENDROIT RÊVÉ, DE CALME
Et de repos en Estrie. Écoutez sans faute le message enregistré:
527-4417

UPTON: 45 min de Mtl, maison de style, 10½ pièces, piscine creusée, plus maison à revenu 3 logis, terrain 15,000 pi.ca., $135,000. ferme, 514-549-4693.

VILLE ÉMARD, duplex 2 X 5½, rénové au complet en 84, prix négociable. Pas d'agent. 658-2945.

VILLE ST-LAURENT; cottage 1980, solarium 24 X 14, s/sol fini, taxes très basses. 1 autobus du métro, $166,500. pas d'agent. 331-1935, 735-6656. 2845 Marette.

WESTMOUNT Rue Somerville. À vendre ou louer. App. 2 c.c., 1,200 p.c., copropriété. Financement exceptionnel. Frais d'adm. minimes. Du proprio. 487-3165.

■ Propriétés à louer 105

A TERREBONNE: Bungalow 6½, $800-/mois, non-chauffé, terrain 100 X 100.
324-7788

D.D.O. Maison 8 pièces avec foyer, garage double, climatisée, rideaux et deneigement inclus. Rue tranquille. $1,200./mois non-chauffée. 626-0743.

OUTREMONT 2 c.c., équipée, jardin, stationnement. $850./mois, libre. 289-9362 et 731-9093.

ST-LAMBERT: COTTAGE détaché, 9 pièces, grand terrain, arbres fruitiers. 22, De Provence Préville-en-Bas. Libre juillet. $865. **672-1936**

ST-SAUVEUR DES MONTS, Domaine du Grand Ruisseau, maison neuve à louer, 3 chambres, 2 s/bain, salon avec foyer, cuisinette, s/manger avec verrières. $850./mois. 1er mai 1-227-5387.

■ Propriétés demandées 109

ACHETONS — VENDONS
ÉCHANGEONS
Tous types d'immeubles
Aucun échange refusé
594-0292 — 1-227-1884

■ Propriétés à revenus à vendre 113

VILLE-MARIE: Grande demeure style victorien, superficie + de 4,000 p.c., Zoné commercial & résidentiel, terrain paysager 110X160, plus terrain 110X350, en bordure Lac Témiscamingue. Garage double, fenêtres neuves, très grande opportunité pour diff. projets. Ex.: Salle à manger, maison d'accueil, etc... Site enchanteur, près tous services. Bur: **1-819-629-2583. Rés: 1-819-629-3235, après 18h.**

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A VOIR! Longueuil, Bellerive: duplex près base de plein air, garage, bons revenus. Prix $189,000. Pas d'agent.
463-3688.

BÂTISSE COMMERCIALE, site exceptionnel, revenu $142,000. net, net, net. Diane Côté, 253-4227. RE/MAX Olympique courtier.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

♦♦♦CENTRE-VILLE♦♦♦
4 X 3½, 1 X 6½, libre à l'acheteur, revenu $20,000., prix demandé $185,000. Prix réduit. Pas d'agent, 521-5175, 2262 rue Bor-deaux, Mtl.

COMMERCE DE PHOTOGRAPHIE: Magasin 20 X 80, dans centre d'achats, condo, laboratoire Kodak. Système finition 1h., studio professionnel de photographie, manufacture cadres sur mesure. Excel. chiffre d'affaires. Site enchanteur, près Lac Témiscamingue. **Bur: 1-819-629-2583 Rés: 1-819-629-3235, après 18h.**

PLATEAU MONT-ROYAL: (2) maisons. 1, construct. neuve, 4 logis. L'autre, 4 X 3½. Pas d'agent. **1-228-4601**

RUE ST-ANDRÉ 6 logements, bâtisse neuve. Électricité locataires. Revenus: $33,600. Prix: $320,000. discutable. Agents s'abstenir. 582-3647, 585-6431.

ST-HUBERT triplex rénové, très propre, revenu: $15,000./an. Aubaine! $168,000. 442-1747.

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT rue Bernard, 5½ rénové, superbe, 2ème, stationnement. Building de classe. $128,000. 277-2888.

OUTREMONT ADJ., vue panoramique sur le Mont-Royal. Imm. centenaire, rénovation de 1ère classe. Hauts plafonds. Moulures intégrant des encastrés halogènes. Chauffage radiant. 2 s/bain avec tourbillon et douche en céramique. Foyer. 2 ou 3 c.c., s/dîner. Poss. de bureau au r-d-c. Prêt juillet 88. Maison ouverte, les dimanches 22 et 29 mai de 10h à 16h. 409 Mont-Royal O. 271-2700

OUTREMONT ADJ. Boul. St-Joseph, maison victorienne (triplex), 3ème étage; magnifique 9½, coin de rue, ensoleillé, libre juin, vue panoramique. $185,000. négociable. Après 17h. 274-9165.

OUTREMONT: Près Bernard. Haut duplex, 6 pièces, impeccable, station-nement. **273-1633**

■ Condos à louer 121

CHOMEDEY, r.d.c., 4½, foyer, stationnement, tapis m. à m., $475. au 3ème $525. 335-1204.

CÔTE ST-LUC luxueux condo, 5½, 2 s/bain, air climatisé, garage, piscine, sauna, 1er juillet. 483-1683.

R.D.P. condo 4½, 1er étage, insonorisé, marquetterie, propre, tranquille. Soir: 643-4223.

ST-BRUNO, Domaine du Verger, condo de luxe à louer, app. élec. inclus, stat. int., 672-0131.

VIEUX-MTL. 3½, 1 c.c., 5 électro-m., foyer, climat., ascenseur, métro Victoria. $850. **481-9020 — 849-3036**

■ Condos à vendre 122

(2) CONDOS NEUFS: Ile des Soeurs. "Projet de l'Ile". Modèle I, r-d-c., et I étage. Louis Bertrand,
255-5916 — 254-7722

3 c.c., LUXUEUX, NEUF. Près métro Cadillac. 2 s.bain, stat. int. Jour: Répondeur. Après 18h. **323-0871**

A VENDRE OU À LOUER CONDOS
Luxueux à St-Bruno, garage intérieur et foyer. **461-2532 — 653-1073**

CENTRE-VILLE, condo vente préconstruction, 4½, 5½, avec foyer et garage, pas d'agent, M. Leduc, appeler entre 8h30 et 17h30.
845-9624.

LONGUEUIL: LUXUEUX 5 pièces. 1,350 pi.ca., terrasse 775 pi.ca. **Gagnant trophées Domus — Habitas 1984.** Près tous services. $209,000. Libre imm. Pas d'agent. **514-674-0987**

MONTRÉAL Cottage condo, 8½, foyer, garage, métro H. Bourassa. $133,000. Jour: 848-8526, rés: 351-7382.

PLATEAU MT-ROYAL: Luxueux condo, 4½ très gr. terrasse privée. évalu. muni. $133,900. Prix: $139,000.
Sylvie Turgeon, **252-5252**
IMKA INC. CRTR.

ST-SAUVEUR: Style cottage semi-détaché, 3 c.c., 2 s.bain, foyer, piscine, tennis. Entièrement meublé en neuf. Libre. **1-227-2278**

■ Maison Mobile 124

MAISON MOBILE, toute meublée sur pente de ski St-Sauveur. 581-1842, 589-6121.

■ Chalets à louer 125

BROMONT, saison été, chalets dans la montagne, près glissade d'eau, golf, 671-1106, 1-534-3164.

CANTONS DE L'EST: VALCOURT. Joli 5½, vue panoramique, frais décoré, meublé, chauffé, équipé. Libre imm. $2,400./saison. **698-2570 — 1-532-3536**

ENDROIT PAISIBLE Près L'Anonciation. Bord lac, plage, chaloupe, pêche, 2 ch., eau chaude, douche, véranda. 844-0039, 1(819)278-3817.

LAC LABELLE, bord de l'eau, privé, meublé, mai à oct., 4 c.c.. 388-5227.

LAURENTIDES St-Hippolyte, résidentiel. Luxueux chalet, 4 c.c., 3 bains, tout confort, grandes terrasses, vue magnifique sur lac Morency, quai privé, baignade, canotage, pêche. Saison: $5,000. 1-224-7193.

NOMININGUE Lac Ste-Marie, chalet d'été, meublé, électricité, bord de lac, pêche, chaloupe. $250./sem., $50./jour. (complet 15 juil. au 6 août.) (514)449-0338.

ST-DONAT: Petit domaine, 2 chalets. Bord de l'eau, terrasse, foyer, tout équipé, chaloupe, pédalo, etc... Petite famille, voyage de noces. **663-4307**

ST-JOVITE Chalet meublé, 2 chambres, foyer, vue panoramique. Semaine/mois. 323-4994.

■ Chalets à vendre 129

BORD DE L'EAU, Richelieu, 10 min des commodités, 25 min Mtl, auto #20, $79,900. Xavier, Immobec Crtr. **464-8501.**

CHALET Habitable 12 mois/année. Petit Lac Long, St-Élie de Caxton. Pour inf: Trois-Rivières,
819-376-4386

DU HAMEL, Lac Gengnon, site exceptionnel, nature sauvage, meublé $28,000. 418-736-4363 Local 203.

LAC MASSAWIPI: « NORTH-HATLEY » Résidences de qualité supérieure, été 88. Terrain 40,000 pi.ca. avec plage. Vue exceptionnelle, 3 c.c., 2 s.bain, véranda hivernisée, galerie, patio, balcon, foyer, s-sol aménageable.
514-737-5977 — 514-279-0123

MONT LAURIER, bord de l'eau, 52,000 pi.ca., 2 étages, construction 83, hivernisé, meublé, $25,000. 321-2363.

STE-LUCIE: Près Ste-Agathe. 3 c.c., bord de l'eau, foyer, grand terrain, semi-meublé. Jour: Répondeur. Après 18h. **323-0871**

STE-MÉLANIE 9km de Joliette, bord rivière l'Assomption. Terrain boisé, 300 X 175, privé. 6 pièces meublées. $29,000. (514)885-3741, 753-5402.

✓ ✓ ✓

SUR LAC SPOONER POND 25 km Drummondville, entre Richmond et St-Félix, chalet hivernisé, très tranquille, lac privé, semi-meublé, p.-patio, vitrines, Franklin, chauff. élect., sous-sol. 6,000 truites ensemencées, 10 à 13", garde-pêche à l'année. Arbres matures. 1-819-826-3747.

■ Maisons de campagne à vendre 141

BERTHIER: Maison rénovée, 30 arpents. Demandez Claude Charron
Au:**1-883-1000**

CANTONS DE L'EST, 15 km de Thetford Mines, maison 2 étages, terrain paysagé 34,000 pi.ca., verger, vue panoramique. Après 18h. Michel Gourde, 418-453-2234.

CHALET hiver-été, sur rivière Magog, garage, terrain paysagé, idéal pour bateau: (819)864-4510 soir, (819)821-4212 jour.

JOLI CHALET: BOIS ROND, en forêt, Auclair de la JAL. 16 âcres, $15,000.
524-9280 — 418-524-7665

NOTRE-DAME DE MONTAUBAN, domaine tranquille en montagne, sur terre de 55 acres, situé sur rivière magnifique. Grande maison en pierre massive en retrait du chemin, 250 km de Mtl $52,000. 1-514-288-1927, 276-3146.

STE-CHRISTINE: Grande maison propre, commodités, garage, grange, ruisseau, $55,000. 336-6302.

■ Terres, fermes à vendre 145

À SACRÉ-COEUR
10 km. de Tadoussac. Maison centenaire, 400 acres, bâtiments récents, machinerie, serres. **1(418)236-9289.**

ACHÈTE boisés pour coupe de bois, sélective ou non, paie comptant.
1-819-424-2216.

DOMAINE 110 acres, nord de St-Michel des Saints, idéal pour chasse, pêche et camping. Lac privé, 6 chalets, maison 30 X 38, bachelor, garage, entrepôt, etc... Rens: 322-1289.

PRÈS BROMONT 100.3 acres, 2 granges, terrain zoné blanc, zoné vert. Idéal pour domaine, très beau site. Vue sur montagne. 1(514)539-3815.

ST-LUC DE CHAMPLAIN
260 acres, maison 2 étages avec bâtiments 322-1302.

TERRE À BOIS: Domaine 10 arpents, chalet, chemin d'autos, beau terrain bois franc. $6,500. négociable. 15m. de Shawinigan (St-Mathieu). Gens sérieux seulement. **(819)539-6171**

TERRE 75 acres avec maison à finir, 75% boisé, 25 milles à l'Est de Sherbrooke, $48,000.
1-819-563-9732.

■ Terrains à vendre 149

2,000,000 pi.ca. D'ESPACE
Sans services, avec environ 600 pi. en bordure du Boul. Arthur-Sauvé, à St-Eustache. Environ 500 mètres du nouveau développement immobilier.
EXCELLENTE LOCATION.
M. Bernard,**288-1831**

A L'ANNONCIATION, Presqu'île du Lac Paquin, choix de 15 terrains dont 11 en bordure du lac, frontage au lac de 200 pi. à 412 pi., superficie de 4,700 pi.ca. à 67,000 pi.ca., boisés d'érables matures. À 8 min du centre du village. Prix $18,500. Financement possible. RE/MAX Laurentides Crtr, Y. Gareau (819)275-2836.

A SKI MORIN HEIGHTS. Domaine Lac Alpino, lots boisés, monts. Site idéal, calme, $0.19 à $0.45/p.c. 322-4028.

AUTEUIL 50,000 pi.ca.
paisible, $2.50 pi.ca.: 629-3401.

COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL
BEAUBIEN EST 5,500 pi.ca.
ONTARIO EST 8,978 pi.ca.
ONTARIO EST 7,000 pi.ca.
STE-CATHERINE EST 18,672 pi.ca.
RE/MAX SUPÉRIEUR INC. 253-3858
L. D'AIGLE, R. SIMARD.

KIRKLAND: TIMBERLEA Endroit prestigieux, coin de rue, 12,600 pi.ca. $8./pi.ca., négociable. Privé. Après 18h. **389-4262**

MASCOUCHE
Montée Du Domaine, terrain à vendre, 51,000 pi.ca., $0.35 le pi.ca.
474-5557 (après 18h.)

ST-BRUNO, secteur maisons de $200,000. et +, terrains pour construction 88, 89 ou 90, $6.00/pi.ca, 15% comptant, 10% sur balance. **441-0918.**

ST-LUC
Près école Des Quatre Vents
1-349-4782, 497-1688.

TERRAIN 200 X 200 $1,000.00, près Mont-Laurier.
388-2032 de 18h. à 20h.

■ App. et log. à louer 160

HOCHELAGA: RUE NICOLET. Beau 6½ rénové, baie vitrée, 2ème. juillet. $550./mois. **672-7945**

ILE DES SOEURS grand 4½, sur la forêt avec vue sur le centre-ville, garage intérieur. À sous-louer, juil. $774-/mois. 768-9355.

L.D.R.
Luxueux bas de duplex, 5½, $575.
669-7419.

LE MANOIR. 2 MOIS GRATUITS
25, Glengarry, V.M.R. Rénové, a./c., cuisine rénovée, grands 3½, 4½, juin, juillet ou immédiat. Piscine ext., stat. int., à proximité de tout. 344-4567.

LONGUEUIL Condo de luxe, neuf, 4½, relié au métro, face au fleuve, garage, gymnase, piscine. $770. 646-1265.

MÉTRO BERRI: Grand 6, rénové, cuisinière/frigo. Libre immédiatement. $695. non-chauffé. **845-5405**

MÉTRO JEAN-TALON, 3½ neuf, de luxe. Tapis, aspirateur central, lav-/séch. au s-sol, cuisinière/frigo. Coin Villeray/Chateaubriand. $450.émois.
271-1909 — 385-3972

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160 ■ App. et log. à louer 160

COMMENT LOUER SON APPARTEMENT ?

Des gens sérieux...
Lorsque vous désirez vendre votre maison ou louer des appartements, sachez rencontrer les bonnes personnes.
Les annonces classées du Devoir... C'est le moyen simple et efficace pour rencontrer des gens sérieux.

Spécial printemps...
Publiez vos annonces classées dans Le Devoir (minimum 3 jours) et pour une durée limitée nous vous offrons de doubler vos parutions à un tarif réduit de 50%.
Profitez dès maintenant de ce rabais de 50% pour ces jours supplémentaires en appelant au 286-1200.

Pour des annonces classées efficaces et des gens sérieux.

LE DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES
286-1200

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873
2-6-88

■ App. et log. à louer 160

A V.M.R. 4½, 3½, 2½, modernes, spacieux, équipés. Près métro, bus. Avant 5h.: 871-8176, 733-5716, 738-2608. Après 5h. et fin de sem: 683-3767, 733-5716, 738-2608.

A ST-LÉONARD, Près J.-Talon & Lacordaire. Luxueux 5½ haut duplex, foyer, four encastré, plaque chauffante, $550. Libre juin ou juil. Jr: 324-2616, sr: 256-2608.

AHUNTSIC: Dans complexe familial. 3½ moderne, électrique. $400. Métro Sauvé. **486-1859**

ANJOU: BEAU 4½, $520./mois insonorisé, garage int., tranquille, près piscine, terrain de jeux, tennis, autobus.
354-0043

AU 3ÈME ÉTAGE, 3½, fenêtres dans chaque pièces, très grand, rue St-Denis, près métro Crémazie. $425./mois. 389-3038.

AV. DES PINS OUEST, grand 4½, libre 1er juil. vue sur la ville, au pied du Mont-Royal. Ensoleillé toute la journée. $880./mois, 849-5067.

BOUCHERVILLE
PROJET TYPE INTÉGRÉ
Imm. neuf, 3½—4½—5½, surface 830 — 1,400 p.c., ascenseur, s/communautaire, a/climat. dans chaque logement, insono. supérieure (mur mitoyen à double paroi). Réfri., cuisinière, lave-vaiss., four micro-ondes inclus. Sys. d'alarme/de sécurité avec caméra et vidéo. Sauna et b/tourb.
449-0587.

BOUL. PIE IX: 6½ fermé, chauffé, entrées lav./séch. $625./mois.
722-8871

BOUL. ST-LAURENT — Marie-Anne. Grand 5½, complètement rénové, tapis, entrées lav./séch., balcon, 3ème. Libre, $660. **286-9842**

BOYER-GILFORD, logement 3½, non-chauffé, $350. Situé sur le Plateau Mont-Royal. 522-9909, 637-1757.

C.D.N. Ave. Appleton, haut triplex, 4½ chauffé, équipé, poêle/frigo, lav. vaiss., références, $600. 342-1934.

C.D.N. E.-Montpetit/Lavoie. Haut duplex, gr. 7½, chauffé, 2 s./b., fraîchement repeint, très ensoleillé. $1,200-/mois. 843-4700, 735-7174.

C.D.N.: BARCLAY, 3½ et 4½ à louer, chauffés ou pas. 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3.**737-9644**

CARTIERVILLE: 3½, 4½, 5½, poêle/réfrigérateur fournis, entièrement rénovés, libre maintenent, ou juillet, (références), 6080 Émile Nelligan, app.4, 745-4730, soir: 473-6533.

CDN très gr. 4½. pers. tranquilles, étud. ou profess., préférence. Poss. rabais. Près UdeM et hôpitaux. Rénovés, poêle/frigo, ascenseur. Libre imm.
739-9850

CENTRE-VILLE Près Radio-Canada, 2 c.c., foyer, alarme, air climatisé. appareils électriques. Occupation juin, juillet. $725./mois. 525-1934.

CENTRE-VILLE « LA CITÉ » Grand 3½ à sous-louer. $610. Urgent.
281-1066, soir.

CENTRE/LAPRAIRIE: Près métro Charlevoix, dans triplex. Grand logement, 2 c.c., + sous-sol fini, 2 salles de bain, salle de lavage, rénové 1987. Chauffage électrique, tranquille, $500-/mois. Aussi très grand 4½, haut duplex, $475./mois. Références.
672-0202

CHERRIER: 3½, chauffage électricité, eau chaude, cuisinière/frigo compris, magnifique terrasse sur toit. $600.
467-5514

CHRISTOPHE-COLOMB Villeray. rez-de-chaussée, 6 pièces fermées, stat., cave béton, $650. Références exigées.
663-2870

DE LA MONTAGNE, grand 3½ à sous-louer, poêle, frigo, chauffé, a/c, 2 piscines, sauna, portier, gardien et garage: semaine, 499-9339, samedi, 596-1471.

EDOUARD MONTPETIT Près de Westbury. 4½, très propre, 1er juin.
341-7458.

NOUVEAU ROSEMONT Bas duplex, 5½, plus cour, garage double, cabanon. $675./mois. 842-8444.

OUTREMONT maison, 2 c.c., équipée, jardin, stationnement. $850./mois, libre. 289-9362 et 731-9093.

OUTREMONT 4½, à côté métro. 1 c.c., chauffé, eau chaude, frigo/cuisinière, buanderie, repeint et planchers sablés. 1er juillet. $625./mois. Réf. Après 18h.: 277-0350.

OUTREMONT, HUTCHISON: Coin Lajoie, 7½, grandes pièces, haut triplex. Juillet. **270-2571**

OUTREMONT: GRAND 6½, chauffé, prix. intéressant, métro, parc. Juin. R-d-c., $795./mois. **274-5941**

PLACE DECELLES 3½ & 4½. Immédiat. ou juillet, ch., frig., poêle. Tranquille & propre: 739-1685 ou 457-9612.

■ App. et log. à louer 160

REGENCY
3555, Côte-des-Neiges
Édifice luxueux du centre-ville
Spacieux
3½-4½
—Piscine extérieure et jardin
—Sauna
—Portier 24 h
—Air climatisé
—Boutiques
932-3159
21-5-88

■ App. et log. à louer 160

GREY/N.D.G. — 7½, haut duplex, peinture fraîche, cuisine rénovée, planchers vernis, chauffé, $1,200./mois. Libre immédiatement.
486-1481 — 1-829-2710 — 483-5011

HAMPSTEAD: Charmant haut duplex Dufferin, près Ch. R-Marie. 7½, 1½ s.bain, garage, chauffé, équipé. $900.
482-6039

N.D.G. 7½, Superbe haut de duplex, rénové, éclairé, boiseries, foyer. $875./mois, non-chauffé. **481-5459**

N.D.G. HAUT DUPLEX: 7½, chauffé, propre, lave-vaisselle, métro Villa-Maria. $830. **482-5025, après 16h.**

N.D.G.: Maison de pierre. Grand 7½, rénové moderne, 3 c.c. + den, foyer, jardin, chauffé, stat. $990. **933-9681**

PLATEAU beau 5½, près du parc, rénové, rez-de-chaussée, salle de lavage, cour, patio, jardin, stationnement, libre 1er juillet ou avant. $725.00. Soir: 598-9378.

PLATEAU MT-ROYAL, Parthenais nord Sherbrooke, 7½, 2,000 pi.ca., r.d.c., salon double, 4 c.c., s/sol, boiseries, terrain clôturé avec pelouse 1,500 pi.ca., style recherché, références, $750./mois. 584-2135. Soir.

PLATEAU: Coin Berri/Sherbrooke. Grand 3½, 10ème. étage, piscine près métro, $500. chauffé, cuisinière/frigo. 1er. juillet. **842-8664**

PRÈS parc Jarry, 5½ propre, chauffé, eau chaude $640. Juil. Pers. tranquille, Réf. exigées, 279-2536, après 19h30.

ROSEMONT Dandurand près 18ième. Bas, 6½, électrique. Idéal bureau professionnel. $650. Réf. 467-9941.

ROSEMONT: BÉLANGER, 1253, grand 8½, 2ème étage, excellente condition, 2 s/bain neuves, $700. avec parking, juillet, 694-3085.

RUE MARQUETTE rdc. éclairé, chauffé, 6 pces, planchers bois franc, poêle/frigo, lav./séch., s/sol. $680.
526-5884.

SPLENDIDE 4½ À LOUER libre, 2 ch. fermées, entrée lav./séch., paisible et ensoleillé, rénové, à 2 pas du Mont-Royal. **Demandez Jean 845-5880.**

ST-LÉONARD, 5½ haut de duplex, libre juillet ou plus tard. Références exigées. 329-0077.

VAN HORNE/DECELLES, 5½, 3ème étage, non-chauffé, poêle & réfrigérateur, 1er juillet, $480. 484-5819.

VILLERAY Près métro. 4½ rénové, entrées de laveuse/sécheuse et lave/vais., sous-sol non-fini. Chauf. élect. $480. 381-4135, après 18h.

WAVERLY, haut de duplex, 5½ chauffé, tranquille, cour, références, $540. 849-5876.

■ App. et log. à partager 164

PLATEAU MONT-ROYAL, près métro, 5½ rénové, $260. + électricité, non-gai, non-fumeur, mai, 523-0316.

■ A vendre hors frontières 168

MULTI-PROPRIÉTÉ
AUBAINE MOITIÉ PRIX sem. vacances, échangeable parmi 1,500 (resorts) dans 50 pays. Consultant 322-4028.

■ Bureaux à louer 251

BUREAU DE PROFESSIONNELS: A louer, dans maison victorienne rénovée, 1,650 pi.ca. $1,500./mois. St-Hubert/Ontario. Inf: M.Ronald, **844-0438**

BUREAU ou ATELIER $700. complètement rénové, 1,800 pi.ca., gicleurs, 8 fenêtres, 121 MountRoyal. E.M. Marchand 844-3067.

BUREAUX À LOUER Outremont, rue Bernard. 2,200 pi.ca. à $2,750./mois et 400 pi.ca. à $600./mois, chauffés, éclairés, rénovés, luxueux. 499-0558.

CENTRE-VILLE bureaux 250 à 1,300 pi.ca., avec air climatisé. Divisions disponibles. Mme Langevin 842-2966.

CÔTE DES NEIGES ET LACOMBE
2ème. Bureau à louer.
735-3623, M. VITO.

ESPACE DE BUREAU À PARTAGER
Avec 1 ou 2 personnes. Immeuble moderne. Prix raisonnable. Beaumont, entre l'Acadie et Rockland.
Inf: p. Mercier, **343-4345**

HENRI-BOURASSA/Montréal-Nord.
2 bureaux, 650 p.c. chacun. Libre imm. 328-4616 (jour), 351-3268 (soir).

■ Bureaux à louer 251

MINI-BUREAUX
POUR PROFESSIONNELS
881 DE Maisonneuve Est
• Face au métro Berri
• De 150 à 300 p.c.
• Loyer à partir de $250. /mois tout compris
• Stationnement disponible
875-9946
20-5-88

■ Bureaux à louer 251

10540 PAPINEAU coin Henri Bourassa, 2 bureaux 11 X 15½, $500./mois, tout compris, 2 locaux chauffés, climatisés, $1,100. tout compris. 385-3127.

BEAUBIEN: COIN LANGELIER
3 MOIS GRATUITS
6,000 pi.ca. ou moins. Idéal: clinique, avocat, notaire, comptable ou autres professionnels. **253-8611 — 352-0121**

BUREAU Coin Jean-Talon et 1ere Avenue. Place commerciale. 387-8123.

LAVAL 3,200 pi.ca., bureau et entrepôt, a/c, neuf, libre sur 440. Trans Action Crtr 435-1604, J.P. Bouchard.

PL. JACQUES-CARTIER
(2,500 p.c.) M. LABROSSE.
849-4771 — 932-4355

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux
1320, Graham, centre de V.M-R.
Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. avec ascenseur, stationnement. Appelez:
CONSULTANT PERVAL
738-3312

RUE STE-CATHERINE OUEST
Jusqu'à 12,500. pi.ca.
Immeuble moderne-plantes-atrium
849-4484.

SHERBROOKE /STE-FAMILLE 1 X 340 pi.ca., 1 X 1,550 pi.ca. Idéal pour professionnels. Près métro, Complexe Desjardins. 843-3468.

ST-DENIS 3423 Coin Sherbrooke, bureaux 375 pi.ca. 275 pi.ca. et 250 pi.ca. Occupation immédiate. Informations: 334-2405 ou 842-3834.

ST-LÉONARD, rue Jean-Talon, bureau 1,300 pi.ca., libre juillet.
593-8666, Daniel.

VIEUX MONTRÉAL coin Place d'Armes et Notre-Dame, 9e étage, 900 pi.ca., $11./pi.ca., rénovés, climatisés, ensoleillés, aménagés selon vos goûts, occupation immédiate.
844-7689, 288-6231.

VIEUX MONTRÉAL
800 pi. ca. $615./mois, 861-5924.

VIEUX-MONTRÉAL: Espace moderne, élégant dans un décor historique. À 1"bloc" de Place Victoria. 800 - 2,000 pi.ca. totalement rénové, divisions selon vos besoins, air, ascenseur, excellent design. **845-1435**

■ Bureaux à louer 251

LAVAL
PLACE 333 ST-MARTIN O.
MAGASINS ET BUREAUX
CLINIQUE MÉDICALE
335-9710
25-5-88

■ Bureaux à louer 251

VIEUX-MONTRÉAL, près St-Laurent et Notre-Dame, vue superbe, 1,050 pi.ca., tout inclus, 397-9499.

WESTMOUNT: 245 rue Victoria. 2140 pi.ca., niveau rue. Idéal pour Cie. de Trust. Entrée privée, stationnement int., disponible. **AUSSI 1544 pi.ca.** à sous-louer. **932-4191**

■ Espaces commerciaux à louer 259

BAIE COMEAU
CENTRE-VILLE
Local commercial, r. de ch. 6,000 pi.ca. Pour inf. écrire ou tél.
Les Imm. Boudreau
332 Boul. Joliette
Baie Comeau, G5S 1N6
Tél: 1-418-589-5315.

ENDROIT commercial et industriel, bien situé, 2ième étage d'un immeuble de 5329 pi.ca. Prix raisonnable. Possibilité de diviser en 2 locaux. Occupation immédiate. Sylvain: 725-2424.

IDÉAL pour bureau ou commerce, environ 2,000 pi.ca. dans l'est de Mtl. Jour: 585-7138, Soir: 627-2522.

JEAN-TALON. 13ème Avenue. Magasin 25 X 40 ou 12 X 40, grande vitrine. 593-8047; 681-2966.

LOCAL INDUSTRIEL à louer, 2,400 à 12,000 pi.ca., disponible mi-juin, 674-0026 entre 9h et 17h.

P.A.T. CONDOS COMMERCIAUX
à vendre ou à louer, 760 pi.ca. et plus. 640-4192.

RIVE-SUD, espace commercial, 2,280 pi.ca. aussi esoaces à bureaux, 2,000 pi.ca./1,340 pi.ca./438 pi.ca., prix compétitifs. Mariette Cleary, 672-0235, 468-2263. Royal Lepage, crtr.

RUE STE-CATHERINE OUEST
Jusqu'à 12,500. pi.ca.
Immeuble moderne-plantes-atrium
849-4484.

SUJET: Offre d'espace à rabais, nous sommes à la recherche d'un sous-locataire pour la durée restante de notre bail, 100 pi.ca. 2405 St-Jacques, suite 520, juin 88 à janvier 89 (échéance du bail). Normalement $1,341.35 tout compris, laisserait pour $900./mois.
Imm. Méga-Var Ltée.
Martine Blanchard
842-5033.

VILLE LEMOYNE
1404 Boul. Taschereau. 900 pi.ca. Libre imm. 463-0206, 674-0206.

■ Espaces commerciaux à vendre 263

RIVE-SUD, petit centre-d'achats de 5 commerces, 2è étage en bureaux, 20,400 pi.ca. en location, rue passante. Mariette Cleary, 672-0235, 468-2263. Royal Lepage, crtr.

VALCOURT: 1 hr. Mtl. Grange 115 X 36, avec terrain, très bonne condition. Idéal, industrie. $75,000. **1-532-3460**

■ Espaces industriels à louer 268

ENTREPÔT: Espaces jusqu'à 5,000 pi.ca. + mezzanine 1,100 pi.ca. Ch. Côte de Liesse, Dorval. Loyer tout compris, **861-4559**

LOCAL 6,000 pi.ca. incluant espace de bureau 420 pi.ca., disponible le 1er juin 88, situé au 485 Port-Royal ouest (une rue au sud de Sauvé).
Inf.: 382-1170.

LOCAUX NEUFS 1,000 PI.CA. et 3,640 pi.ca., à St-Eustache, façade sur 640 et Boul. Industriel. Inf: 700 Boul. Industriel, Suite 1, St-Eustache. **473-2555**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
BÂTIMENT industriel neuf. 3,650 pi.ca.
LOCATION à $4.50/pi.ca.
648-1595.

■ Propriétés commerciales 269

DRUMMONDVILLE
CENTRE-VILLE
Local à louer. 1-514-592-4449.

■ Locaux à louer 275

CARTIERVILLE: Espace commercial à louer. 2,650 pi.ca. Pour informations:
274-8417

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une perturbation stationnaire et récalcitrante au sud des Grands Lacs maintient une couverture nuageuse sur l'ouest de la province. Pendant ce temps, les autres régions bénéficient du soleil grâce à la présence d'une crête de haute pression sur le centre de la province.

Les températures seront près ou légèrement sous les normales de saison.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Max.: 18. Demain: nuageux avec éclaircies.
LEVER DU SOLEIL 5 h 19
COUCHER: 20 h 23

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé en matinée puis ennuagement. Max.: 20. Demain: nuageux avec éclaircies.

Réservoirs Cabonga et Gouin: généralement ensoleillé. Max.: 20. Demain: nuageux avec éclaircies.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec éclaircies. Max.: 18. Demain: nuageux avec éclaircies.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'un peu de pluie sur le secteur de Cornwall. Vents modérés. Max.: 18. Risque de précipitations: 20 %. Demain: nuageux avec éclaircies.

Laurentides, Estrie: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Max.: 18. Demain: nuageux avec éclaircies.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 18. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque: généralement ensoleillé. Max.: 19. Demain: généralement ensoleillé.

Réserve des Laurentides: généralement ensoleillé. Max.: 19. Demain: généralement ensoleillé.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Iles: généralement ensoleillé. Max.: 12. Demain: généralement ensoleillé.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: généralement ensoleillé. Max.: 12. Demain: généralement ensoleillé.

Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 12. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Espaces industriels à louer 268

■ Espaces industriels à louer 268

Carrefour Industriel LaPrairie
À louer
1,800 à 100,000 p.c.
• Quai de chargement • Gicleur automatique
• 2 min. de route 132 • 5 min. du Pont Champlain
35 min. des U.S.A.
M. Lavallée
659-2652 — 671-1367
Courtier protégé
20-5-88

■ Locaux à louer 275

BEAUBIEN, COIN CHABOT 2 espaces neufs, pour magasins. 1,300 et 2,600 pi.ca. Libres immédiatement. **725-7052 — 329-2668**

BELOEIL Boul. Laurier, 1,500 pi.ca., $625./mois. 769-9429, 471-3122.

LONGUEUIL, 2 bureaux. IDÉAL POUR PROFESSIONNELS, neufs, 400 pi.ca. au total + salle d'attente, 646-3929.

MANUFACTURE INDUSTRIELLE 1,300 pi.ca., 2ième, Cartierville. 331-9333.

MTL-NORD, Léger/Lacordaire, 800 pi.ca., plus sous-sol, $800./mois. 385-3946, 325-2840.

PROFESSIONNEL 44 X 10, semi-équipé, système de musique, cause maladie, fermeture salon d'esthétique. 2ème étage, 2579 Henri Bourassa E. 387-1556.

RIVE-SUD, 1,000 à 10,000 pi.ca., petite et moyenne entreprise partager frais d'opération (time sharing), Serge Sauvage 465-5370.

ROSEMONT, Louis Hémon & Bellechasse, idéal pour professionnel 1790 pi.ca., incluant garage, rénovation inter. et exter., possibilité de diviser selon besoin, prix négociable. Jour: 481-8131. Soir: 697-2913.

ROSEMONT, 4209 Bélanger magasin à louer, 1,200 pi.ca., sous-sol, libre imm. 669-4445, 667-6973.

ST-LÉONARD LOCAL 5,000 pi.ca., système d'alarme, air climatisé, Carlo: 727-3531, soir 321-0224.

■ Commerces à vendre 283

ATELIER DE REMBOURRAGE: Équipé, Rive-Sud. $18,500. **Jour: 671-7097. Soir: 651-5213**

BIJOUTERIE L'ONYX Centre d'achats Mégantic, en Estrie. 1 hr. de Sherbrooke. Possibilité renouveler bail. Inventaire, équipement et fournitures. **1-819-583-3882, Huguette Harvey.**

BIJOUTERIE bien située, Laurentides, bon chiffre d'affaires, $55,000. ou meilleure offre. 1-227-1330.

BOUTIQUE POUR DAMES Sur Plaza St-Hubert. Aménagement et équipement $17,500. 273-6398.

CASSE CROUTE, Plateau Mt-Royal. 30 places, bon chiffre d'affaires. Beaucoup de potentiel, aubaine, L. St-Jean, 735-2761. Le Permanent crtr.

CLUB VIDÉO À l'est de Mtl., seul dans sa région. 654-3344 (avant 14h.).

DÉPANNEUR Sur la Rive-Sud. Chiffre d'affaires: $500,000. possibilité: $800,000. et plus. Loto-Québec, valideuse. $250,000. et plus. Bâtisse avec revenus. 465-3565, 465-6556.

DÉPANNEUR Longueuil, clientèle établie en augmentation. Avec inventaire. Bon potentiel, $45,000. nég. 674-6845.

DÉPANNEUR avec pompe à essence, immeuble à revenus, vente + de $1,000,000., cause de vente: maladie. INGA, court. 1-378-6444, 386-0619.

FOYER pour personnes d'âge d'or, 12 chambres, 3 salles communautaires, 5 chambres de bain, établi depuis plus de 10 ans, 1,000 pi. de l'église, clinique médicale, autobus, concentration commerciale, dans un paisible village des Laurentides (Ferme Neuve) population 2,500. 819-587-3316, Diane Ratelle.

LIBRAIRIE-PAP, depuis 30 ans, gros chiffre d'affaires à Ahuntsic. Guy Allaire, RE/MAX Ambiance Inc. Crtr. 382-0940.

MAGASIN DE PIÈCES D'AUTO: NEUVES ET USAGÉES À vendre ou échangerais pour propriété. **271-7112**

MAGASIN DE VARIÉTÉS, situé dans un centre ville de la Rive Nord. 437-7900.

♦ MARINA ♦
En plein essor. Vente — Réparation — Location etc... Bien situé, bon chiffre d'affaires possibilité de financement par le propriétaire. Pour acheteur sérieux, inf: Roland McIntyre, **655-3060 — 522-6490** Century 21 Perfection Inc. Crtr.

♦ ♦ ♦ ♦

R.D.P. garage, peinture, débosselage. **643-1807.**

RÉSIDENCE, PERSONNES ÂGÉES À vendre. Agents exclus. Permis gouvernemental de 23 bénéficiaires. contactez Joachim Leclerc, **514-363-2237, Kingsay Falls.**

■ Commerces à vendre 283

FUTURS COMMERÇANTS
Avant d'acheter un commerce, faites faire une étude de **marché local**, par des professionnels à votre service. Les plus bas prix en ville.
Téléphoner ou réserver sans tarder au
665-7273
20-5-88

■ Commerces à vendre 283

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT-BAR avec gaz-bar, 2 loyers, bord Trans-Canadienne, Claire. **1-418-744-3713.**

RESTAURANT cuisine canadienne, 29 places, ouvert 4h à 16h. 5 jours/semaine. 353-9983, 353-7867.

SALON D'ESTHÉTIQUE professionnel avec commerce, bien établie, tout équipé (6 cabines), très bonne clientèle, incluant lieu de travail et maison sur rue commerciale. **1-346-8898.**

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

STATION SERVICE DÉPANNEUR A 20 min. de Mtl. Excellent chiffre d'affaires, bâtisse 2,600 pi.ca. terrain 25,000 pi.ca., sur bord Richelieu, à St-Charles. Tel. **584-3669**

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

STUDIO DE CÉRAMIQUE Entièrement équipé, clientèle établie, bien situé. Rive-Sud. Prix int. **462-1759**

■ Commerces à louer 287

ATELIER débosselage à louer, 300 pi.ca., chambre à peinture compresseur. Rue Lajeunesse. 482-4357.

COMMERCE de terre noire en opération à louer avec option d'achat (avec équipement), cause santé. 1-228-4616.

■ Machineries diverses 336

PONT ROULANT, 3½ t, Demag, portée (span) 30 pi., complètement motorisé, 550V, 110/220V. Richard 1-358-4916, 1-759-3459, 1-759-1376.

■ Matériaux de construction 340

PLYWOOD ½, $11.95, ¾ $13.95, bardeaux no 2 $6.95, aspenite ¼ $4.75, 7/16 $5.95, ⅝ $8.95, 2 X 4 X 8, $1.00, 2 X 6 X 8 $1.75, 2 X 10 $0.55 pi., pin log cabin, $.25 pi. lin., pour tous les bois d'épinette vérifiez nos bas prix. 562-8501.

■ Ameublements 351

AMEUBLEMENT DE SUCCESION ANTIQUE. Pupitre anglais, chaises victoriennes, magnifique causeuse richement sculptée, table piedestal avec côtés à battants, table de bout, ensemble Jacobin incluant: console, miroir, chaise. Argenteries... **4854 Côte-des-Neiges, ≈ 1412, « Rockhill ». Visite: 9h. à 18h. 739-9448.**

MOBILIER DE SALLE À MANGER, table, 2 fauteuils, 4 chaises, bois laqué, noir luxueux, comme neuf, 495-4598.

TAPIS MARRAKECH Supérieur, 12 mètres carrés, évaluation: $4,000. Laisserais: $2,500. ou meilleure offre. Acheteurs sérieux seulement. 1-439-6398, 1-439-5343.

■ Ordinateurs 371

ORDINATEUR « GOLDTECH » compatible IBM, 640K, disque dur, DOS, traitement de texte, Lotus 1-2-3 et Crosstalk, écran Dual, clavier, imprimante Roland DG: PR-1550, modem. Le tout $3,500. Johanne ou Sylvain, **668-5056**

■ Instruments de musique 375

BECHSTEIN 9', PIANO DE CONCERT Allemand 1939, noir. **418-524-4594 — 418-649-1957**

■ Offres d'emploi 407

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

■ Bois de foyer 383

BOIS DE FOYER, érable seulement, 12 pouces, 16 pouces, 4 pieds: $60. la corde. 8 pieds: $115. la corde. 591-1172; 591-1044; 229-3814. ROI DE LA BUCHE INC.

■ On demande 389

ACHETONS or, bijoux, diamants, monnaies et objets en argent, meilleur prix et payé comptant. Mercury National 1117 Ouest Ste-Catherine ≈208. Tél: 289-9761.

■ Antiquités 391

ABSOLUMENT meilleurs prix, pour gravures **LOUIS ICART** Appelez frais virés. Thérèse. **(514)849-4579, (514)486-8842.**

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphael: 2325, Guy. 935-3600.

L'ATELIER Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

MEUBLES EN CHÊNE: mobilier de s. à manger rustique et 2 commodes de style victorien. 768-0107, le soir.

VITRAUX très beaux angelots montés sur deux lancettes, début 20ème siècle, vieux verre, émaux, grisaille, état impeccable. Jean-Pierre Bégin, 274-0102.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE DE CARTES Médium: Cartes et tarots; Prédiction. Louise: 933-9790

■ Oeuvres d'art 395

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS Paie comptant. Particulier. Lemieux, Richard, Riopelle, Péland, Fortin, ect... Écrire à: DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl., Qc., H2Y 3S6.

TABLEAUX D'ART 3 de GILLES GINGRAS, huile, très reposant, évaluation: $7,500. Cause: changement décor. Demander M. Landry. 447-1761 ou 337-1412.

■ Animaux 397

BOUVIER DES FLANDRES: Femelle, 18 mois enregistrée, oreilles taillées, cours dressage. $850. **Jour: 279-4100**

CHATONS Himalayen: Enregistrés, pedigree, santé garantie. $300. Seal Point. De 18h. à 22h. **351-1155**

■ Offres d'emploi 407

COUPLES RETRAITÉS disponibles immédiatement comme préposés aux Salons Funéraires. Doivent résider au-dessus. Inf.: 270-9334.

GARDIEN DEMANDÉ: Opportunité de travail à Toronto. Logement disponible. Pour plus d'informations, tel: **416-665-0410**

JOBBERS AVEC CAMION Dompeur 45 pieds et Flat-Bed pour transport de billots. Contacter LE ROI DE LA BUCHE 591-1172; 591-1044; 229-3814.

JOBBERS AVEC transporteur forestier demandé. Contacter LE ROI DE LA BUCHE 591-1172; 591-1044; 229-3814. TRÈS, TRÈS BON SALAIRE

VÉTÉRINAIRE DEMANDÉ Temps plein. Pratique des petits animaux. Salaire selon expérience. Ste-Foy (Québec). **Dr Robert Lachapelle: (418) 653-2858.**

■ Cours 510

COURS de tenue de bar, débutant le 18 mai. Professeur: Raymonde Simard 327-3709.

■ Déménagement 551

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges: 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

♦♦DÉMÉNAGEMENT♦♦ ♦♦GAREAU ENGR.♦♦ Permis, assurances 387-5212.

♦♦♦DÉMÉNAGEMENT, assurance, estimation gratuite, prix fixé par téléphone, 382-1008.

L'ASSURANCE D'UN BON DÉMÉNAGEMENT 442-0714 — 523-5156.

MAISON, APPARTEMENT, BUREAU Aussi livraison: P & P Déménagement **937-9451.**

PETITS-MOYENS DEMÉNAGEMENTS Vous pouvez aider. 524-0328 ou 324-7465.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

M. FIX-IT
CENTRE DE SERVICE ENR
NOUS RÉPARONS TOUT SAUF LES COEURS BRISÉS!
PROFESSIONNELS EN RÉPARATION
NOUS RÉPARONS
Les parasols de jardin, télévisions, stéréos, humidificateurs, aspirateurs, appareils électro-ménagers de toutes marques. Lampes classiques, remises en état.
Service agréé après vente.
MELITTA, MOULINEX, SEB, AIR KING, BIONAIRE, KENWOOD, WATER PIK ELECTRO-HOME, PROCTOR SILEX, CUISINART et MELITTA.
4662 Boul. Décarie
Stationnement gratuit
484-8332
20-5-88

■ Entretien, réparations, rénovations 559

♦♦ MENUISIER COMPÉTANT ♦♦ RÉNOVATION -FINITION **682-9661.**

A BAS COMPTE Vieux maçon d'expérience, réparation brique et pierre. 256-7606.

A BON PRIX: Ferais tous genres de travaux. Spécialité: menuiserie, gyproc, peinture. Mtl/banlieues. **589-7977**

A BON PRIX Plâtre, peinture, réparation, travail rapide et soigné. **Alain 270-5825, 495-9193.**

AAA Peinture, plâtre, stuco. À prix modique 526-2282

A A A ATTENTION Spécial brique, aluminium, joints de brique, etc... **968-0124**

FAISONS réparations de brique, tirage de joints et peinture, à bas prix, entretien de commerces, à contrats, B & F Entretien. 526-1975.

MENUISERIE, réparations générales, entrées commerciales, jour 276-9933, soir 272-1607, après 16h.

NUMÉRO 1 Lavage de vitres, murs et plafonds ainsi que la peinture. Estimation gratuite. **647-1340.**

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au: **462-0773. Meilleurs prix en ville.**

RÉNOVATION, gypse, finition de sous-sol, tapisserie et peinture, estimation gratuite. Bernard, 931-8035.

RÉNOVATION GÉNÉRALE meilleur prix en ville contacter Marc **326-7215.**

SERVICE D'ÉLECTRICITÉ Par maître électricien. 669-4832.

SOUS-SOLS qui coulent. Nous mettons à l'épreuve de l'eau et réparons fissures de béton. M. Craig.: 861-7500.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

♦ PLANCHER 3 ÉTOILES ★★★ Finition plastique, varathan et crystal. Prop. Chantal Barette 679-5449.

RÉNOVATION GÉNÉRALE menuiserie céramique BALCON ETC. 728-1475.

♦RÉNOVATIONS LAPOINTE DU MAS♦ Boiseries, escaliers, planchers, meubles anciens, peinture, etc... Membre de l'A.P.C.H.Q. Tél: 442-0245.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

ACHETONS ÉQUIPEMENTS DE GOLF USAGÉS. 326-3254.

■ Lavage, nettoyage 567

URGENCE NETTOYAGE Lavage: mur, plafond, plancher, fenêtre. Expérience. **Bourget, 376-3112**

■ Peintres, peinture 571

♦♦ ENTREPRISE de peinture prendrait contrats de peinture au fusil sur petits objets. Métal, plastique, bois. Décapage. Au contrat ou pièce. **PEINTURE-O-MEUBLES. 1-887-2154.**

♦♦ GRAND NETTOYAGE ♦♦ Lavage et peinture intérieur/extérieur. Résidentiel, bureau. Richard 725-2550.

♦♦♦ PEINTURE Réparation et changement de balcons. 18 ans d'expérience. Ouvrage garanti. **725-6937.**

ENJOLIVEZ VOTRE INTÉRIEUR Par un peintre de 30 ans d'expérience. Consciencieux. 522-2110.

HOMME D'EXPÉRIENCE ferait peinture & plâtre. 329-4526.

■ Garderies, gardiennes 575

CHERCHONS GARDIENNE: Responsable, pour petite fille 4 mois., 3jrs./sem. Outremont. **271-0866**

COUPLE AVEC BÉBÉ 5 MOIS: Cherche dame avec expérience, pour s'occuper du bébé + léger entretien. Très grande disponibilité requise pour nuits. Fumeuse, s'abstenir. **526-5859**

■ Santé 578

TECHNICIEN EN MASSAGE
Diplômé, Membre de l'Association des Massologues et Techniciens en Massage du Canada.
270-6165

■ Occasions d'affaires 591

DYCKES Gicleurs
Système d'arrosage sous-terrain pour pelouses,
FRANCHISES
Possibilité de réaliser des ventes de 300 000 $ la première année.
Possibilité de réaliser des bénéfices de 120 000 $ la première année.
Déboursement initial: 27 500 $.
Produit unique protégé par un brevet.
Programme complet d'avantages sociaux.
Exploitation saisonnière.
Formation complète.
Système entièrement automatisé.
Méthode d'arrosage favorisant l'économie d'eau.
Territoires exclusifs partout au Québec.
Excellente occasion pour personnes dynamiques.
Pour renseignements, communiquer
SYSTÈME RO-GO Inc.
C.P. 205
Châteauguay, Qué. J6J 4Z5
(514) 691-6386
20-05-88

■ Occasions d'affaires 591

CENTRE PHOTOCOPIE: Libre service et imprimerie (4) couleurs process. Territoire protégé. Entrainement complet. Financerais équipement. Comptant: $50,000. Rentabilité immédiate. **844-7807**

SALON DE COIFFURE Unisexe, établi depuis 13 ans, chiffre d'affaires $100,000 et +, bien situé, placement intéressant, 521-8139, Denis.

■ Offres de services 599

ATTENTION — SPÉCIALITÉ PLÂTRIER OU TIREUR DE JOINTS A. & B. PRO. ENR. (VISA) 273-9506

RÉDACTION Traduction, traitement de textes, correction d'épreuves, rapports, thèses. 342-0424.

FACS-TELEX Récipiendaire du prix du meilleur commerce Télé-Public Inc. **861-2841**

RÉDACTION ET RÉVISION de textes, rapports, livres, thèses, articles, etc... Tél: 737-0052. Éditions S.TM.

SECRÉTARIAT COMPLET + C.V. Communications Yolonde Chéné Inc. **270-5924.**

COMPTABLE, recherche professionnel ou autre pour partager espace de bureau selon besoins. Près Jean-Talon/Delorimier. Tony Masella, 729-9956.

■ Offres de services 599

SERVICE DE TRADUCTION Français vers l'anglais, vite, abordable **277-7669.**

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

♦ ♦ EXCELLENTE OCCASION! Voilier 27.6, finition teck, amélioration et équipement. $34,000. 527-0183.

BAYLINER Comtessa 2850, 1986, moteur 260 Volvo Penta, très propre, tout équipé. $65,000. S. Patenaude Jour: 337-4540, Soir: 626-7114.

BENETEAU FIRST 35', 1980. Propre, bien équipé. $95,000. discutable. **583-6210**

CATAMARAN Mystère S. 17 pi., voile couleur, remorque, bonne condition. $4,500. 474-1021.

CENTURY Ski-Fury 1975, 16 pi., 1200 heures, équipé pour ski nautique, Inboard, V-8, 233 hp, intérieur et moteur remis à neuf, incluant remorque. Prix négociable. Marc ou Sylvain 725-2424.

HUGHES 38, NORTH STAR 72, un des plus solide de cette classe, excellent état, tout équipé pour croisière, très marin, rapide de toute beauté. Occasion unique. $58,000. ou meilleure offre. **(514)695-0628.**

PETERBOROUGH 18 pi. 1986, moteur 140 forces, remorque 3,000 lbs. $14,000. Après 16h. **670-4407**

REMORQUES de bateau et utilitaires, direct du manufacturier, Capitol Inc. 321-9191.

VOILIER HAUTEMER BÉNÉTEAU 38 pi., très équipé, loran C, chauffage Espar, etc... 274-5270.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000: Quattro turbo 1986. 50,000km. Particulier. Aubaine. Après 18h. **1-563-2672**

AUDI 5000S 385, bleu/bleu, excellente condition, garantie, beaucoup d'extra. 739-1684 après 18h.

AUDI Quattro Rally 1983, très propre, jamais sortie l'hiver. Après 18h: 347-9175.

B M W 318i, 1984, noire, intérieur beige, toute équipée, excellente condition. $13,500. **Jour: 383-3499. Soir: 684-9176**

BUICK Park Avenue, 1985, excellente condition, toute équipée, 49,000 km, $14,600. 323-1092.

BUICK PARK AVENUE 1986, excellente condition, équipement complet, 30,000 km, $17,000. 870-5128.

CHRYSLER LE BARON 88 1,000km. $15,000. **468-2970**

COUGAR LS 87, toute équipée, tableau électronique (ordinateur), sièges électriques, $19,500. **722-9422**

HYUNDAI STELLAR, GSL 85, 33,000 km, 5 vitesses, très propre. Dame propriétaire. $5,500. 934-0696.

MAZDA 626, 1988, neuve, couleur blanche, automatique, cassette, air climatisé. Achat ou location. Location Norville: Gilles Beauchêne. **594-5500**

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $16,000. 665-1429, après 5.30h. P.M.

PLYMOUTH: Grand Voyageur 87, blanche, 25,000m. équipée au complet, $17,500. **441-0616**

PORSCHE 928, 82, or, int. cuir brun, comme neuve, $60,000., quitte pays. $35,000. 1-227-8100.

SAAB 900, 85, 4 portes, bleu foncé, comme neuve. 72,000 km., $9,800. 625-3297.

TAURUS familiale 87, 13,000 km, V-6, toute équipée, $17,500., jour: 681-2271, soir: 433-1492.

TAURUS GL 1986, V-6, air, prog. d'entret. prolongé 01/90. 55,000km., $10,800. **Jr: 382-5041. Sr: 625-0338**

TOYOTA Camry, 1986, 5 portes, automatique, 46,000 km. Excellente condition. 664-1559.

TRIUMPH 1981, Spitfire convert. rouge, toit de vinyle et rigide, conduite d'été seulement. 14,000 m. comme neuve $8,500. Noella ou Roland Blais 418-656-1814.

VOLKSWAGEN SCIROCCO 16V, 1987. 11,500km. garantie 4 ans. **366-2321**

VOLVO 244 GL 1981, 4 vit., over drive, excellente condition, peinture neuve, servos, mags, toit. Bon prix/valeur. Soir: 671-2522, Jour: 254-7533.

VOLVO GLT TURBO 240 : Familiale 84, 55,000km. Condition parfaite. $15,400 **Jour: 879-1847. Soir: 844-9218**

DÉCÈS

DESJARDINS, MAURICE
À Montréal, le 16 mai 1988 à l'âge de 84 ans, après une longue maladie, est décédé, Maurice Desjardins époux de Marguerite Sénécal. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, Louise (Me Philippe Julien), Madeleine (René et Laurent), ses trois petites-filles, Hélène, Lucie et Annie, son beau-frère et sa belle-soeur. Exposé au salon Alfred d'Allaire Inc, 2645, Boul. Henri Bourassa à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 mai à 14 heures à l'église St-Antoine Marie Claret. Et de là au Crématorium Notre-Dame Des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. S.V.P. au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du Docteur Maurice Bertrand, 6000, 9ième Avenue, Montréal, H1Y 2K5, seraient appréciés.

TESSIER, ALBERT docteur
À Montréal, le 17 mai 1988, à l'âge de 61 ans, est décédé le docteur Albert Tessier, né à St-Pierre, Manitoba, fils de feu Joseph Tessier et de feu Margaret Dedford Barton. Il laisse dans le deuil son épouse: Gisèle Martel, ses 4 enfants: Gilles, Roxanne, Claude (France) et André, une petite-fille: Geneviève, son frère: Marcel (Evelyne), ses soeurs: Irène (Luc) et Doris (Raymond). Le docteur Tessier était attaché à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les funérailles auront lieu le jeudi 19 mai. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire, 1111 rue Laurier Ouest, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons pour la Fondations du Coeur seraient grandement appréciés.

VOUS POUVEZ CONSERVER UNE BONNE SANTÉ DENTAIRE TOUTE VOTRE VIE

LA SANTÉ DENTAIRE *Pour la vie* MD

PRENEZ-EN L'ENGAGEMENT SOLENNEL *Pour la vie* MD

L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE
LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Grille de parutions

1988

Mai: H[illegible] technologie PARU
tombée publicitaire: [illegible] 25 mars
parution: [illegible] avril

Juin: Alimentation
tombée publicitaire: 29 avril
parution: 27 mai

Septembre: Exportation
tombée publicitaire: 29 juillet
parution: 26 août

Octobre: Assurances
tombée publicitaire: 26 août
parution: 30 septembre

Novembre: Investissements et abris fiscaux
tombée publicitaire: 30 septembre
parution: 28 octobre

Pour informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires (514) 844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Ça ça fait du bien!

PARTICIPACTION

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Benoit Lauzière | *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne | *Directeur de l'information:* Jacques Chabot *Directeurs adjoints:* Guy Deshaies, Pierre Godin | *Directeur des services administratifs:* Gabriel Hudon

REDDITION HUMILIANTE

LA RÉORGANISATION du transport ambulancier dans la région de Montréal, déjà annoncée le 2 mars, a pris la forme d'un projet de loi déposé jeudi dernier à l'Assemblée nationale par M. Robert Dutil, ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux.

Le projet de loi 34 a pour objet, notamment, de créer une corporation publique qui prendra la relève de la centrale de coordination (Urgences Santé) que le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain avait reçu le mandat de mettre sur pied en 1981.

Jusque-là, que dire ? sinon paraphraser le *Livre de Job* : le ministère avait confié un mandat au CRSSS, il le lui retire, que son saint nom soit béni ! En cela, le gouvernement ne fait que corriger une erreur d'aiguillage, assez typique de l'évolution en dents de scie qui a été celle des conseils régionaux depuis leur création. Une ambiguïté de moins, qui s'en plaindrait ?

Non pas que le conseil régional de Montréal se soit mal acquitté de sa mission. Bien au contraire, Urgences Santé mérite la cote A-1 qu'on lui a décernée pour la qualité de ses services professionnels. Les quelques critiques qu'on lui a adressées (rapport Secor, novembre 1987) sont d'avoir vu trop grand et de coûter trop cher, ou d'avoir semé la confusion en s'immisçant dans la gestion des services ambulanciers et d'avoir ainsi miné la crédibilité de ses partenaires. Mais ceci est une autre histoire...

On peut reprocher aux auteurs du projet d'avoir coiffé la nouvelle corporation d'un conseil d'administration sur le modèle, maintes fois dénoncé, d'une pseudo-participation de la population — qui en est pratiquement écartée ! L'organisme qui prendra la relève d'Urgences Santé sera composé de neuf membres, dont sept appartiennent au personnel de la corporation ou d'autres établissements du réseau, y compris le directeur général. Le ministère a perdu une excellente occasion d'expérimenter d'autres modèles susceptibles « de susciter la participation de la population à la définition de ses propres besoins [...] ainsi qu'à l'administration et au fonctionnement des établissements qui dispensent ces services », selon l'idéal inscrit dans la loi depuis bientôt 20 ans.

Mais ce n'est là que vétilles en regard de l'objection de fond que l'on peut formuler à l'encontre de ce projet de loi qui n'est qu'une façon roublarde, tordue jusqu'à la limite de la bonne foi, de nationaliser les services ambulanciers, sans qu'il en coûte un sou au Conseil du trésor.

Non pas que la nationalisation soit à rejeter a priori comme option possible. Mais ce n'est pas la seule. Il n'est même pas prouvé que ce soit la meilleure. Surtout à Montréal. Aussi bien, si le ministère retient cette solution, il devrait le faire ouvertement, en s'en expliquant en toute franchise. Ce qui n'est pas le cas. Le ministère devrait également, en optant pour la nationalisation, veiller à ce que les entreprises qui ont assumé le service jusqu'ici soient équitablement dédommagées. Ce qui n'est pas le cas non plus.

Le pire n'est jamais sûr. Mais on devine bien ce qui va se passer, simplement en jetant les yeux sur ce que le projet de loi 34 rend possible.

Que reproche-t-on à ces entreprises ? Rien, en tout cas, que le ministère n'ait le pouvoir de corriger en vertu de la loi sur la protection de la santé publique. Qu'il s'agisse des normes d'équipement, de fonctionnement ou d'inspection des opérations, ou des normes de qualification du personnel, il appartient au ministère de poser ses exigences et de les faire respecter. On reproche à ces entreprises leur « mauvaise gestion » des ressources humaines. La belle affaire ! Une poignée de PME se sont retrouvées aux prises avec un des syndicats les plus militants qu'on ait vus à l'oeuvre depuis longtemps, assez peu délicat sur les moyens, par surcroît occupant une position stratégique de premier choix. À côté de ça, les Thermopyles n'étaient qu'un jeu d'enfants. Et Léonidas peut aller se rhabiller.

Risquons une hypothèse. En rédigeant ce projet de loi, dans la fièvre de l'échéance de l'ultimatum lancé par les syndicats de techniciens-ambulanciers, le ministre ne s'est pas posé la question : comment pourrait-on améliorer le transport ambulancier à Montréal ? mais bien plutôt celle-ci : que peut-on faire pour conjurer la menace que brandit M. Mario Cotton de jeter la pagaille dans le service ?

Le projet de loi 34 n'est qu'une reddition sans honneur. De la part du ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux, qui en est à sa première « initiative » importante, c'est un geste humiliant dont la seule rationalité tient dans le proverbe : qui veut noyer son chien dit qu'il a la rage.

— JEAN FRANCOEUR

L'union de la droite et LePen

LA DROITE traditionnnelle en France se mobilise pour endiguer la menace d'une défaite sérieuse aux élections législatives anticipées. En prévision du scrutin qui se déroulera en deux tours consécutifs, les 5 et 12 juin, les dirigeants des deux principales formations de la droite classique ont annoncé leur intention de présenter un seul candidat dans la plupart des circonscriptions. Ces candidats se regrouperont sous la bannière de l'*Union du rassemblement du centre et de la droite*.

L'Union pour la démocratie française (UDF), fondée par l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing, et le parti néo-gaulliste de Jacques Chirac (Rassemblement pour la République, RPR) en sont rapidement arrivés à cette solution, quelques heures après la dissolution du Parlement, en fin de semaine dernière. La stratégie est évidente : il s'agit d'éviter le laminage que laissent prévoir les premiers sondages publiés à Paris.

Le désarroi paraît évident dans les rangs des principales formations du centre et de la droite qui ont gouverné la France pendant près d'un quart de siècle, de 1958 à 1981. On craint visiblement voir se répéter le scénario de 1981 où l'élection de M. Mitterand avait entraîné un raz de marée en faveur du Parti socialiste, lors des élections aussitôt décidées par le nouveau Président.

Là où la droite avait espéré quelques mois de grâce pour panser ses plaies et recréer une nouvelle dynamique, le Président Mitterrand riposte en engageant une nouvelle bagarre électorale. Pour justifier une telle précipitation, il invoque le refus des partis du centre d'accepter sa politique d'ouverture. Et pourtant, l'ancien président Giscard d'Estaing est intervenu personnellement auprès de son successeur à l'Élysée dans l'espoir de faciliter un rassemblement plus large où les socialistes auraient accueilli, au sein du gouvernement, des personnalités des partis du centre. Il est difficile de faire le partage des choses devant les déclarations contradictoires depuis l'annonce du résultat du second tour.

Dans l'immédiat, la droite doit choisir rapidement ses candidats d'union : la tâche ne sera pas aussi simple qu'on pourrait l'imaginer. Il faut tenir compte du poids respectif des partis et des ambitions personnelles dans chacune des circonscriptions.

Défi plus formidable encore, la droite doit aussi se définir sur le terrain en regard des candidats du Front national. M. Jean-Marie LePen est plus gênant que jamais. Son succès électoral lors du premier tour des présidentielles a complètement modifié les données du jeu au sein de la droite. Cette dernière cédera-t-elle à la tentation de compromis tactiques pour « sauver les meubles » devant la remontée socialiste ? Composer ou non avec LePen ? C'est la question qui hante une partie de la classe politique française. C'est l'hypothèse que redoutent les pays voisins de la France, inquiets devant la poussée de l'extrême-droite.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

D'un putsch à l'autre

DEVANT le tripotage frénétique de la moralité politique auquel se livrent depuis quelques mois avec un synchronisme peu commun nos politiciens des deux niveaux, on serait tenté de s'écrier avec l'emphase de l'acteur récitant sa tirade cornélienne : « Machiavel, voilà ton oeuvre ! »

Du putsch réussi contre Pierre Marc Johnson au putsch avorté contre John Turner, une même évidence troublante : nos politiciens n'ont plus de morale ! Ou, s'ils en ont une, elle ne saurait se passer de couteaux. On connaît la rengaine des « réalistes », pour mieux dire des cyniques : la politique, c'est la politique ! Un parti, ça existe pour prendre le pouvoir. On n'ajoute pas : peu importe les moyens. Mais, c'est implicite.

En son temps, Duplessis disait : on ne gagne pas ses élections avec des prières. Aujourd'hui, nos « *backroom boys* », qu'ils soient du Parti québécois ou des chapelles libérales fédérales, assurent plus laïquement mais avec le même pragmatisme creux : on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. Machiavel n'aurait pas dit mieux.

Mais l'éthique, bordel ! Comment imaginer que ces hommes et ces femmes d'une même famille qui se charcutent entre eux, se diffament et se salissent mutuellement, se comporteront différemment une fois devenus les puissants du jour ? Si la préoccupation éthique n'est pas au rendez-vous avant le Pouvoir, elle n'y sera pas plus après.

Ce petit discours forcément moralisateur — pour idéalistes seulement — s'inspire en droite ligne du scénario des menteurs qui a inspiré les complotards anti-Turner dans leur bric-à-brac de fausses vérités. Le chef est trop impopulaire ! sérénadaient-ils sans dérougir. Et de citer Gallup ou Angus Reid unanimes à dire qu'avec un autre leader — Jean Chrétien par exemple — le triomphe serait incontournable.

Pourtant, les mêmes sondeurs signalaient aussi qu'avec Turner, la victoire était assurée. Mais ce n'était pas assez pour les mutins du Québec. Ils voulaient plus que le simple Pouvoir — ils voulaient la tête de « l'homme qui traverse des tempêtes ». En 1985, les frères provinciaux tiraient derrière eux le revenant et peu populaire Bourassa — battu d'ailleurs au soir du balayage libéral. Mais comme les sondages les donnaient victorieux, ils sont allés au front avec lui.

Pierre GODIN

▲ Perspectives

Vouloir trucider un chef gagnant paraît contraire au bon sens et aussi à cet éthique élémentaire qui consiste à donner sa chance au leader élu démocratiquement par les militants. Quand la préoccupation morale est absente, le politicien poignarde facilement.

Oui, mais « John » nous a mis dans le trou financier, protestaient encore les putschistes. Bel argument ! Un parti donné gagnant saura toujours dénicher au moment opportun quelques zélotes travailleurs ou banquiers désintéressés pour réparer les dégâts.

Ne serait-ce pas plutôt l'appui de Turner à l'accord du lac Meech qui aurait failli faire rouler sa tête ? À demi convaincant même si le chef a avoué après le putsch : « Ça m'a coûté cher ... » En effet, la confrérie des rebelles comptait autant de pro que d'anti-lac Meech. Mais, si cela était l'une des motivations, eh bien ! invoquons les dieux. Les Québécois partisans de l'option canadienne véhiculée dans le texte de l'entente du lac Meech l'ont échappé belle. Avec Jean Chrétien, ils étaient assurés de recommencer la bataille des Plaines d'Abraham, version 1988.

Les vraies raisons sont ailleurs et certaines relèvent justement de considérations proches de l'éthique politique. Qu'est-ce donc qui poussait certains détracteurs du chef, agglutinés plus ou moins clandestinement autour des Jean Chrétien et des Marc Lalonde ? Il y avait bien sûr une certaine nostalgie revencharde issue du sacrilège perpétré par les tenants du lac Meech contre la bible trudeauiste de la centralisation fédérale mais surtout un assemblage disparate d'ambitions personnelles déçues, de rivalités féroces, d'appétits de pouvoir à peine masqués.

Ainsi, malgré sa bonne bouille, le sénateur Pietro Rizzutu ne convainquait personne quand il répétait que son unique raison d'agir était sa conviction que son chef perdrait les prochaines élections. Ce « *backroom boy* » rétrogradé par Turner voulait tout le pouvoir pour lui : contrôle de l'argent, nomination des candidats, influence englobante sur le chef. Pietro Rizzuto, c'était une sorte de Jos D. Bégin et de Gérald Martineau de la bonne époque unioniste.

Au fond, il était fatal que cet homme vint un jour ou l'autre en collision avec son chef. Le sénateur incarnait en effet une conception de la politique que Turner avait promis de jeter par-dessus bord, en 1984, en prenant la direction de son parti : celle des éminences grises qui font et défont les politiques dans les instances parallèles au fonctionnement démocratique d'un parti ouvert.

« J'ai redonné le parti aux militants ... », a-t-il rappelé dimanche au brunch de Montréal comme pour fournir aux libéraux la seule explication valable de la violente tempête qu'il venait de traverser, une fois encore.

LETTRES AU DEVOIR

■ C'est fort !

Lettre ouverte au consul des Pays-Bas

SANS DOUTE cette lettre ne parviendra pas à la personne concernée — c'est-à-dire la reine Beatrix — mais il était impensable pour moi, Québécois francophone de souche depuis plus de 350 ans, de laisser votre souveraine venir ici tenir un tel discours en parlant du rapport Durham.

Venir nous cracher à la figure d'une telle façon c'est un peu beaucoup trop fort, et votre ministre des Affaires étrangères, M. Hans Van Den Brock, déclare qu'elle a été mal comprise. En plus il nous prend pour des imbéciles et des sourds.

À bon entendeur, salut !

— LUCIEN BOUCHER
Montréal, le 13 mai.

■ D'abord en Algérie

LA réélection de M. Mitterrand a revendiqué la voix de la modération en France. L'émergence de l'extrême droite a fait peur aux gens qui ont connu le phénomène du nazisme.

Hitler trouvait que les Juifs et les étrangers étaient source des maladies de l'Allemagne et c'est son racisme et sa xénophobie qui ont provoqué la guerre la plus sanglante de l'histoire.

M. Le Pen a choisi les immigrants comme bouc émissaire des misères de France. Mais il a oublié qu'il a été un immigrant deux fois : d'abord en Algérie, comme colonisateur et agent de répression et ensuite, en France, lorsqu'il a fui l'indépendance de l'Algérie.

La France a une longue histoire de relations économiques et politiques avec l'Afrique du Nord colonisée par elle pendant un siècle et demi. L'immigration en provenance de l'Algérie est liée à cet épisode colonial et si M. Le Pen réussissait à expulser les Algériens, cela affecterait les relations entre les deux pays. Ce serait un désastre économique et politique pour la France.

En Algérie, malgré le long conflit contre le colonialisme français, il y a toujours une grande admiration pour la France et les Français. Ce serait une grande perte pour la France si un candidat réussissait en utilisant cette xénophobie.

Je suis fier d'être Canadien, immigré et bilingue. Le Canada a été bâti par les immigrants venant des quatre coins du monde et s'il n'y avait pas eu d'immigration, le Canada resté vide ne serait jamais devenu le pays que l'on connaît.

J'ai une admiration pour la France. D'abord à cause de ma femme, qui y est née. Et, malgré le racisme de certains personnages, c'est la France qui a donné au monde les idées de liberté, égalité et fraternité. Et la langue française, malgré l'américanisation, reste par sa beauté et sa profondeur, une langue extraordinaire de l'humanité et de la civilisation.

Je souhaite à la France et à Mitterrand bonne chance pour un avenir plus prospère. Je salue aussi MM. Chirac et M. Barre qui ont résisté aux avances de M. Le Pen. La France a montré qu'on peut avoir des idées politiques différentes sans être extrémiste.

— MAHMOOD ELAHI
Ottawa, le 13 mai.

■ Le lien

IL Y A un temps pour tout, et le temps est très mal choisi pour ironiser sur le sort des jeunes Palestiniens.

La photo à la une du DEVOIR du 10 mai est d'un humour pour le moins impertinent !

Je vois mal le lien entre « Lance et compte », le repêchage et la violence au hockey, et la situation qui se vit actuellement à Gaza ...

Vous concluez ! « Voilà sans doute où mène la violence au hockey ».

Et l'insensibilité de notre presse écrite, où nous mènera-t-elle ?

— MARYSE AZZARIA
Ste-Foy, le 10 mai.

■ En faire cadeau

Lettre À François Mitterrand

LA FRANCE a mis ses racines au Canada et en Amérique au 15e siècle et nous a ensuite abandonnés aux Anglais.

Malgré ces choses blessantes, le Canada, même s'il était peut-être mal guidé, n'a pas hésité à commettre ses enfants à la défense de la France durant les deux guerres mondiales.

Alors moi, j'aimerais bien savoir pourquoi vous nous traitez en 1988 tel l'Angleterre traite les nations du monde, inclus la France et plus spécialement l'Argentine.

Vos citoyens de St-Malo se plaignent du chômage; que dire de St-Pierre-et-Miquelon, de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Est du Québec qui vivent avec des taux de chômage de 15 % à 75 % depuis des décennies alors que les étrangers volent nos poissons, nos minéraux, bien collectif de tous les Canadiens ?

Lorsque l'on achète des produits de la France ou des pays Européens, nous payons plus que plein prix. Du beurre français s'est vendu $ 10 la livre au restaurant du parlement canadien et dans les avions d'Air Canada.

Le Canada ne devrait pas être obligé à se référer aux Nations unies ou à la Cour internationale ni à la guerre pour qu'en 1988, St-Pierre-et-Miquelon soit territoire canadien.

La France devrait lui en faire cadeau en reconnaissance de ce que le Canada a fait pour la France à plusieurs occasions dans le passé.

La présente chicane sur les pêches et St-Pierre-et-Miquelon, sert surtout les conservateurs canadiens-anglais qui ont toujours refusé la justice due aux Canadiens français et sert ceux qui cherchent à détruire le Canada

Ces problèmes servent même l'impérialisme américain qui rêve encore de nous dominer.

— JEAN-MARIE RONDEAU
Ottawa, le 5 mai.

■ Pénétrant

JE VEUX féliciter et remercier le docteur Jean-François Saucier pour son analyse pénétrante et bien fondée du phénomène de la dénatalité au Québec, publiée le samedi 14 mai sous le titre « Un nouveau contrat avec les parents est essentiel ».

Cet article réfléchi et lucide, qui place le problème dans une perspective élargie en prenant en compte des éléments habituellement laissés de côté, est à l'évidence une précieuse contribution à un débat des plus actuels.

— MICHELINE DUSSAULT
Outremont, le 14 mai.

■ Ineptie

J'AIMERAIS féliciter la Société Radio-Canada d'avoir eu le bon sens et la dignité de refuser la diffusion du message de M. Pierre Bourgault concernant la langue au Québec.

Venir affirmer, dans une langue des plus châtiées, que les jeunes s'expriment mieux aujourd'hui que dans son temps, cela, en plus d'être grossièrement mensonger, est d'une stupidité rare. Il est vrai que la CEQ nous a habitués depuis fort longtemps à ce genre d'inepties mais cette fois le vase déborde; comment en effet faire croire à une campagne pour la qualité du français en commençant par dire que les jeunes s'expriment bien !

Je suggérerais donc que la Centrale de l'enseignement du Québec limite sa propagande à ses ouailles naïves, et que M. Bourgault s'en tienne à ses moutons, c'est-à-dire à ses petits propos hédonistes du samedi après-midi.

— Marie-Claire LABRECQUE
Sillery, le 16 mai.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
Pour information: 81$ 6 mois
(514) 844-5738 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Du cégep à l'université

Pour une formation générale équilibrée

HANS-HERBERT RAKEL

Professeur titulaire et directeur du département d'études anciennes et modernes de l'Université de Montréal, l'auteur s'adresse ici au ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan

VOTRE PRÉSENCE au colloque « Du cégep à l'université : pour une formation générale équilibrée » a sans aucun doute contribué grandement au succès que cette initiative de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal a remporté auprès de ses membres comme auprès de nos collègues du CEGEP.

Les participants se sont d'ailleurs montrés très satisfaits de l'intérêt que vous avez manifesté à l'égard des problèmes soulevés, satisfaction que je partage et qui me fait penser que vous serez sensible à deux points de vue qui, à mon avis, n'ont pas été mis en valeur comme ils le mériteraient lors de nos échanges. Pour être bref, je les présenterai ici sous forme de thèses. La première est celle-ci :

Qui veut une formation générale doit freiner la spécialisation avant le D.E.C., c'est-à-dire le clivage entre sciences naturelles et mathématiques d'un côté et lettres et sciences humaines et sociales de l'autre.

Vous aurez pu constater que malgré la tripartition de la Faculté des arts et des sciences, la vraie distinction ressentie comme réelle est celle qui sépare le secteur des sciences de celui des autres. Or, le secteur des sciences semble être assez satisfait de la formation que reçoivent ses futurs étudiants au CEGEP.

« Qui veut une formation générale doit freiner la spécialisation avant le DEC... »

Le décloisonnment des programmes

Les secteurs des sciences sociales et sciences humaines par contre, malgré leur partage en deux ateliers, sont d'accord pour déplorer chez leurs étudiants un manque de conscience historique, de facultés de jugement et de moyens d'expression (pour certains aussi de connaissances scientifiques et mathématiques).

Au-delà de ces divergences qui tiennent à la nature même des disciplines, les collègues sont toutefois d'accord sur un point : les études universitaires de premier cycle sont des études spécialisées dans une, voire deux disciplines et visent un baccalauréat. Pour le réussir, l'étudiant devrait posséder, avant son entrée à l'Université, les quatre qualités d'une culture fondamentale définie par la direction de la Faculté : la maîtrise des langages primordiaux, la conscience historique, la capacité de réflexion et une culture scientifique.

Dans l'état actuel des choses, l'ouverture et le décloisonnement des programmes de premier cycle doit suppléer tant bien que mal aux carences constatées de cette culture fondamentale chez les étudiants, mais il ne faut pas se tromper sur les chances de réussite de ce rattrapage : pour l'étudiant qui entre à l'université sans avoir acquis cette culture fondamentale, il sera le plus souvent trop tard pour l'acquérir pendant qu'il doit se concentrer sur son baccalauréat de physique ou de linguistique. Le décloisonnement des programmes est souhaitable pour des raisons authentiquement scientifiques; en tant que moyen pédagogique de rattrapage, il restera contesté et contestable.

En conclusion je pense qu'il faut exclure la possibilité d'abandonner complètement avant le D.E.C. l'un ou l'autre des grands secteurs du savoir contemporain.

En ce qui concerne le deuxième point de vue, vous avez été le premier à mentionner parmi les bases d'une formation générale universitaire non seulement la langue maternelle et la langue seconde, mais également « d'autres langues qui s'imposent à nous ». Vous faisiez allusion à une lacune béante dans l'enseignement secondaire et collégial à laquelle l'opinion publique s'est toutefois habituée comme au clivage apparemment inévitable des sciences naturelles et des sciences humaines. La deuxième thèse concerne cette lacune :

L'apprentissage approfondi, pratique et théorique, d'une langue étrangère est un élément indispensable d'une formation fondamentale et générale préuniversitaire.

À ce sujet il faut dissiper un malentendu répandu : le but de l'apprentissage d'une langue à l'école ne doit pas être exclusivement la pratique orale ou écrite. Cet apprentissage concerne de façon profonde les trois premières exigences d'une culture fondamentale : expression dans la langue maternelle, réflexion, conscience historique et géographique. Dans ce contexte, le latin reste important : malgré tous les avertissements on a sous-estimé l'« utilité » du latin pour la conscience langagière et historique d'une société francophone ! Dans un certain sens, l'allemand peut jouer un rôle comparable (aux États-Unis on l'a appelé « modern latin ») en ce qui concerne la formation de l'esprit analytique et l'ouverture culturelle qui est liée à cette langue. L'espagnol, plus proche du français, offre moins de dépaysement intellectuel, en gratifiant l'étudiant de succès plus rapides.

En insistant sur la valeur pédagogique de l'apprentissage d'une langue étrangère ou ancienne, notamment pour la maîtrise du français, je ne veux pas en minimiser l'utilité directe; il n'en reste pas moins vrai que l'apprentissage d'une langue au niveau secondaire et collégial aura comme effet principal chez l'étudiant non seulement la connaissance de cette langue, mais la capacité d'apprendre les langues et de bien connaître la sienne.

Un minimum de quatre cours d'une langue moderne ou ancienne

Il n'est certainement pas inutile de vous rappeler que dans tous les pays francophones d'Europe et dans tous les systèmes scolaires auxquels on devrait pouvoir comparer le nôtre, le diplôme d'entrée à l'Université exige la connaissance d'au moins 2 langues (modernes ou anciennes), étudiées pendant plusieurs années, en plus de la langue maternelle. Cet avantage est réservé dans notre système aux élèves privilégiés de quelques collèges privés, puisque les rares cégep qui offrent un choix de langues étrangères et anciennes n'en assurent le plus souvent pas tous les cours prévus du curriculum.

Pour rétablir la situation, qui s'est continuellement dégradée durant les dix dernières années, il faudrait réintroduire progressivement un minimum de langues offertes dans l'enseignement secondaire et dans tous les cegep, à enseigner de préférence par des professeurs francophones ou connaissant parfaitement le français, bien formés dans leur disciplines (M.A. !).

En conclusion je pense qu'il faut rendre obligatoire pour le D.E.C. un minimum de 4 cours d'une langue moderne ou ancienne en dehors de la langue maternelle et de la langue seconde et réintroduire les langues au secondaire.

Une légitimité historique

LIBRE OPINION

ALONZO LE BLANC

Professeur titulaire à la faculté des lettres de l'Université Laval et co-auteur du Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec

LE SUJET le plus brûlant de l'actualité politique canadienne, sous-jacent aux problèmes du parti libéral du Canada, demeure la prise de position des partis et des individus en face de l'accord du Lac Meech. Ce qui heurte les principaux opposants à cet accord, c'est manifestement le principe qui reconnaît le Québec comme société distincte. Nombre d'avocats, de sénateurs et d'hommes politiques canadiens font la preuve en cette matière d'une incroyable ignorance de l'histoire du Canada. Chez un tribun populiste à la Chrétien (pourtant avocat ?), on pourrait concevoir une telle ignorance; mais chez un juge démissionnaire de la Cour suprême, tel que Willard Estey, qui hier encore avait à se prononcer sur des questions constitutionnelles, il y a de quoi faire une révolution.

L'Acte de Québec

Faisant suite à la Proclamation Royale de 1763, c'est l'Acte de Québec qui établit juridiquement les principaux droits politiques des « anciens » Canadiens. Proclamé par l'autorité du roi George III et donné sous le Sceau du Gouverneur Guy Carleton au Château Saint-Louis dans la ville de Québec, l'Acte de Québec fut publié dans les deux langues dans *la Gazette de Québec/The Quebec Gazette*, le jeudi 8 décembre 1774 et entra en vigueur le 1er mai 1775. Il s'intitulait : « An Act for making more effectual Provision for the Government of the Province of Quebec in North America. » Sans vouloir m'étendre ici sur la définition de l'immense territoire de cette province de Québec de 1774-1775, je crois bon de rappeler les décisions capitales qui devaient marquer l'histoire politique du pays pendant plus de deux siècles.

Le roi George III accorde à ses sujets « Canadiens » : 1- le libre exercice de la religion de Rome, avec le droit pour le clergé catholique de « percevoir les dus et redevances ordinaires et d'en jouir . . . »; (pouvoir qui se continue de nos jours . . .); 2- la dispense du Serment du Test tel qu'établi par Elizabeth I et la substitution d'un autre serment de fidélité n'impliquant pas une abjuration religieuse; 3- la faculté donnée aux sujets canadiens de « conserver la possession et de jouir de leurs propriétés et de leurs biens avec les coutumes et les usages qui s'y rattachent et de tous leurs autres droits de citoyens d'une manière aussi ample, aussi étendue et aussi avantageuse que si les dites proclamations, commissions, ordonnances et autres actes et instruments n'avaient point été faits . . .; et, enfin, 4- qu'« à l'égard de toute contestation relative à la propriété et aux droits civils l'on aura recours aux lois du Canada (les lois de la Nouvelle-France), comme règle pour décider à leur sujet. » De plus, l'Acte maintient le droit criminel anglais, déjà favorablement reçu par les Canadiens.

L'axe Mulroney-Bourassa

Aux yeux des historiens et au sein des nombreuses discussions qui ont précédé, accompagné et suivi la préparation et l'adoption de cet Acte, aussi bien au Canada qu'en Grande-Bretagne, il est clair que l'Acte de Québec accordait aux sujets canadiens l'usage de la langue française, expression de leurs lois civiles et première « coutume » de leur vie quotidienne. Tel fut la continuation d'un état de fait, puis le commencement, sous le régime anglais, des principes fondamentaux qui ont forgé l'identité des 65 000 anciens Canadiens, de souche française, qui s'appellent communément aujourd'hui les « Québécois ».

La dimension territoriale de l'Acte de Québec devrait ici mettre fin à toute velléité de confondre le sort politique du Québec avec celui des francophones des autres provinces. Malgré les interventions subséquentes de Lord Durham et de l'Acte d'Union de 1840, les droits du Québec, société distincte, sont aussi clairement établis que, par exemple, le droit de l'Église catholique de percevoir la dîme, droit qui lui est reconnu depuis lors.

Ce que l'accord du Lac Meech consacre, c'est précisément ce que les fanatiques opposants de 1775 et de 1840 ne voulaient pas reconnaître. Et qui prend parti contre le caractère distinct du Québec se range au nombre de ces « dinosaures » du passé et du présent, qu'ils soient dans l'Ouest ou dans l'Est du pays, à Toronto, chez ce George Radwanski de la Canadian Coalition on the Constitution (quand on sait que, selon un sondage, 90 % des membres du Barreau de l'Ontario sont contre l'entente . . .), ou à Montréal, chez ce Pierre Trudeau que des sénateurs libéraux, aussi ignorants de notre histoire que plutocrates et influents coulissiers, tels Pietro Rizutto, s'acharnent à entendre et à faire entendre.

Oui, l'axe Mulroney-Bourassa incarne une légitimité historique et la prochaine campagne électorale fédérale au Québec pourrait s'avérer intéressante !

L'interventionnisme étatique ne reculera pas radicalement

RÉPLIQUE

JOSEPH FACAL
FRANÇOIS JOLY

Les auteurs sont respectivement étudiant au doctorat en sociologie à l'Université de Paris (Sorbonne) et étudiant à la maîtrise en science politique à l'Université du Québec à Montréal

« JAMAIS la liberté n'est plus menacée que lorsque nous mesurons le bonheur de la nation à la seule tranquillité qui peut résulter d'une administration équitable ». Cette mise en garde d'Adam Ferguson, datée de 1767, messieurs Jean-Luc Migué et Pierre Simard auraient dû l'avoir en tête avant de commettre leur article dans LE DEVOIR du 3 mai dernier.

Sous couvert d'une analyse apparemment objective, leur texte contient à la fois un plaidoyer pour un libre-échange Canada-US intégral, une dénonciation virulente de toute forme d'interventionnisme étatique et une diatribe partisane contre Jacques Parizeau et le Parti Québécois. Leur extrémisme, leur manque total de nuance et leur fausse rigueur appellent toutefois quelques commentaires.

L'esprit de système

L'argumentation de Simard et Migué s'appuie sur la théorie des choix publics développée surtout par Buchanan et Tullock. Cette théorie applique les concepts de la micro-économique à l'étude de l'allocation politique des biens publics par l'État. La croissance de l'État serait le résultat conjugué de l'expansionnisme de la fonction publique, de l'activisme des groupes de pression et de l'influence des considérations électorales sur des politiciens d'abord soucieux de leur réélection. L'appareil étatique gonflerait ainsi inexorablement au seul profit de ceux qui le contrôlent de l'intérieur et des groupes qui peuvent l'influencer de l'extérieur. Éternel perdant, le simple citoyen peut toujours repasser.

Mais le libre-échange, disent Simard et Migué, pourrait changer cela. Comme il rendra plus lourd pour les producteurs canadiens le fardeau de l'interventionnisme public, ceux-ci résisteront davantage au pouvoir discrétionnaire de l'État. La vérité du marché émergeant comme seul élément régulateur, le simple citoyen percevra mieux l'effet négatif des choix publics et sera moins dépendant des lobbies puisqu'il pourra s'approvisionner auprès des concurrents américains. La liberté aura enfin terrassée le Léviathan étatique.

Quant à Jacques Parizeau, il commet l'erreur de croire que les pouvoirs perdus par le gouvernement fédéral seront récupérés par les provinces. Comme le citoyen sera mieux en mesure d'évaluer les coûts supplémentaires en taxes et réglementations de l'option indépendantiste, il la rejettera.

Ce n'est pas tant l'approche de nos auteurs elle-même qui pose problème comme l'utilisation dogmatique qu'ils en font. C'est tout l'espace entre la réalité et un modèle théorique qui, pour mieux la représenter, la simplifie délibérément qu'ils ont, par manque d'empirisme et aveuglement idéologique, oublié d'évaluer.

Personne ne niera la faiblesse du contrôle politique sur l'appareil bureaucratique, la tendance de ce dernier à élargir les activités gouvernementales déjà en place, les alliances tactiques entre politiciens et groupes d'intérêt qui biaisent les choix collectifs, ou encore les obstacles à d'éventuelles mobilisations de citoyens soucieux de freiner la croissance de l'État.

Mais à qui les auteurs feront-ils croire, comme ils le prétendent que, historiquement, le citoyen a été dans nos sociétés « le grand perdant de l'interventionnisme public » ou qu'une des vertus du libre-échange sera de limiter « la latitude du gouvernement québécois d'adopter des politiques contraires à la volonté populaire ».

D'une part, messieurs Migué et Simard semblent avoir une idée bien claire de ce que la volonté populaire veut ou devrait vouloir et, d'autre part, un consensus minimal existe chez les historiens, nous semble-t-il, sur le fait que les grands programmes publics en matière de santé, d'éducation ou de sécurité du revenu ont le plus souvent été des réponses à des pressions de l'électorat, ce qui n'exclut certes pas qu'ils aient pu être inadaptés ou motivés aussi par d'autres considérations. Tous les sondages récents démontrent par ailleurs l'opposition de la population à des coupures budgétaires lorsqu'on explicite les principaux secteurs, sans se contenter de lui demander seulement si l'État prend ou non trop de place.

L'aveuglement idéologique

Personnellement, nous ne sommes pas a priori opposés au libre-échange, d'autant que ses effets d'ensemble seront vraisemblablement bien moins considérables qu'on ne le dit. Que cela lui plaise ou non, le gouvernement canadien n'aura d'autre choix, à terme, que de mettre en place des mesures pour amortir les effets négatifs dans divers secteurs de la libéralisation des échanges. Mais la question n'est pas là.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que dans l'éventail des positions idéologiques exprimés sur le sujet, messieurs Migué et Simard occupent la case d'extrême droite.

Leur idéalisation d'un modèle de concurrence pure et parfaite comme garant de nos libertés, qui n'existe que dans leurs têtes, mais dont les États-Unis sont selon eux la version terrestre qui s'en rapproche le plus, est aussi comique que l'idéalisation du modèle albanais par certains marxistes. Dans les deux cas, les paradoxes dont la réalité abonde se résolvent dans un lieu mythique et donnent une illusion de parfaite cohérence à leur vision du monde. On se demande quel homme politique canadien serait assez fou pour proposer le démantèlement institutionnel que suppose la vision de Simard et Migué. Leur hymne à la liberté oublie les conditions de la liberté.

Leur article illustre parfaitement les excès de qui s'imagine que son point de vue — économique, psychologique ou autre — suffit à rendre compte d'une réalité multiforme. Mais que l'on se rassure : aucun décideur influent ne les écoutera jusqu'au bout. L'avenir reste certes largement indéterminé, mais il est clair que l'interventionnisme étatique est trop profondément enraciné dans notre culture politique pour reculer radicalement. Seules varieront ses formes et ses ambitions, à la baisse sans doute, ce qui nous semble souhaitable.

Un musée entier avec une seule façade

LIBRE OPINION

PAUL LAMBERT

L'AGRANDISSEMENT proposé du Musée des beaux-arts de Montréal n'emballe pas tout le monde. Jean Ouellet, architecte, professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal et membre du comité des immeubles du Musée des beaux-arts, déclare dans LE DEVOIR, au sujet de la conservation de la façade du New Sherbrooke : « Il y a lieu de se demander si nous ne sommes pas face à une erreur monumentale. »

D'autre part l'architecte Mark Poddubiuk et Isabel Corral, conseillère en planning, soutiennent dans The Gazette que (traduction) « le projet d'extension crée un tout nouveau musée sur le côté sud de la rue Sherbrooke avec son entrée également monumentale », en d'autres termes en concurrence avec le musée actuel.

On se souvient des années 70 où le Musée s'agrandit à l'arrière, décide d'une nouvelle entrée principale sur la rue latérale, rebaptisée avenue du Musée, entrée négligée, ignorée par les membres et visiteurs qui préfèrent se pencher, s'incliner, pendant une dizaine d'années, pour se faufiler par les soupirières adossées en contre-bas de chaque côté du grand escalier, abandonné, renié, méprisé.

Puisque ce dossier du Musée reste ouvert par la grâce des poursuites judiciaires entamées par des occupants du New Sherbrooke, il est peut-être de mise d'attirer l'attention sur une autre solution.

Les résidences mi-centenaires sises à l'arrière du Musée n'offrent-elles pas une avenue sur cette avenue du Musée ? Que dire d'un terrain s'étendant sur 353 pieds en façade sur l'avenue du Musée, d'une profondeur allant de 151 à 154 pieds ? Ces dimensions imposantes résultent de la simple addition des terrains sur lesquels s'implantent les résidences portant les numéros civiques 3430, 3440, 3446 et 3456.

Le 3430 appartient déjà au Musée et y est relié par une passerelle. Le 3440 appartient à Beaufort Corporation. Le 3446 a été vendu l'année dernière à madame Amelia Evans et enfin le 3456 appartient aux Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.

Sur l'ensemble de ces terrains réunis, un immeuble de quatre, cinq ou six étages pourrait répondre amplement aux exigences du Musée pour ses besoins anticipés. Des obstacles se dressent-ils contre ce projet ? La vocation du secteur ? l'opposition des propriétaires touchés ? le coût ? Le concept de musée sur plusieurs étages ?

Ce flanc du Mont-Royal est d'ores et déjà consacré à une vocation de forte densité d'occupation résidentielle. Depuis l'Université McGill jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges, de l'avenue des Pins à la rue Sherbrooke se multiplient les immeubles résidentiels de grande hauteur, vocation résidentielle irrécusable et logique à proximité des centres neuveux de la Ville, de plus en plus recherchée. Et un musée n'est pas de nature à causer préjudice à cette vocation.

Aucun des occupants des résidences appelées à disparaître ne trouvera une délectation à être déplacé. Une généreuse compensation pourrait toutefois alléger ce désappointement.

Ces immeubles, la résidence du Musée exclue, ont une évaluation municipale globale de l'ordre de $ 1,500,000,000. Même en étant très généreux, l'acquisition de ces immeubles convoités coûterait moins cher au Musée que la somme de 19,5 millions de dollars versée en juillet dernier pour l'acquisition du New Sherbrooke montant que nous révèle Rod Macdonell de The Gazette. Il serait même question de faire annuler cette transaction selon l'avocat du restaurant Daberto et ainsi le Musée serait remboursé de la somme versée.

Enfin, comme les subventions des gouvernements ne sortent pas des poches des ministres mais bien de celles des contribuables, il serait respectueux du public de lancer un concours pour dénicher l'architecte qui aurait la meilleure solution. Un retard ? Je suis membre du Musée depuis au-delà de quarante ans et un délai d'un an ou deux ne me perturbe pas. Le public et le conseil d'administration du Musée devrait en être ravi : un musée entier, avec une seule façade, une seule entrée principale, sans tunnel glaçant et lugubre sous la rue Sherbrooke.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Centre-ville

direction et le diminuer dans une autre d'heure en heure selon la densité de la circulation à ce moment-là.

Le service des Travaux publics a commencé une expérience pilote, mais M. Doré affirme qu'on ne pourra faire les changements qui s'imposent à court terme et qu'il faudra aller voir les expériences qui se sont faites ailleurs, en particulier en Grande-Bretagne et en France qui sont en avance de dix ans sur tout ce qui se fait en Amérique du Nord dans ce domaine.

En attendant, on sera beaucoup plus sévère dès cet été pour les automobilistes qui stationnent en double quand ce n'est pas en triple au centre-ville, surtout pendant les heures de pointe.

Mais s'il n'est pas question de fermer entièrement le centre-ville aux automobiles, M. Doré croit que cela pourrait être tenté dans un avenir qui pourrait être assez rapproché dans le Vieux-Montréal.

« Il est clair que l'on songe à développer un réseau piétonnier dans le Vieux-Montréal, dans la partie historique de la ville, ce que beaucoup d'autres villes ont fait avec un succès remarquable. Il n'y a pas meilleure façon de visiter une ville que de s'y promener à pied et il y aurait avantage à pouvoir développer de tels réseaux ici », soutient M. Doré.

Quant au centre-ville, il pourra, éventuellement, être question d'y créer certains axes piétonnier, estime M. Doré, et cette possibilité devra être étudiée lors de la consultation qui s'amorce sur la proposition d'aménagement de l'arrondissement centre.

« Le débat sur la place de l'automobile au centre-ville est ouvert », estime M. Doré qui souhaite que les citoyens s'impliquent dans ce débat.

Par ailleurs, le maire se dit extrêmement heureux des résultats du sondage LE DEVOIR—CRÉATEC +, non seulement pour le taux de satisfaction élevé envers l'administration qu'il démontre ou pour ses conclusions quant aux intentions de vote, mais parce qu'il montre, soutient-il, que les Montréalais partagent les vues de son administration.

« Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce sondage c'est qu'il montre à quel point les priorités que nous nous sommes données comme administration correspondent aux priorités des Montréalais sur beaucoup de questions », soutient-il.

Quant aux intention de vote qui démontrent que le RCM recueillerait aujourd'hui un plus grand nombre de voix qu'à l'élection de 1986, M. Doré croit qu'il s'agit là tout simplement du reflet de la faiblesse de l'opposition à l'hôtel de ville.

« Dans le paysage politique actuel de Montréal, alors qu'on ne sait pas ce que sera la décision du chef actuel du Parti civique et à cause de la faible présence de l'opposition dans l'opinion publique, ces résultats ne sont pas étonnants. Mais on est encore très loin de l'échéance électorale de 1990 et il va passer bien de l'eau sous les ponts d'ici là », affirme M. Doré.

◆ Rapport Rochon

pas » croit-il.

Il se réjouit qu'aujourd'hui, grâce aux intervenants du réseau, notamment ceux qui sont le plus directement impliqués dans la distribution de services, on a réussi à le remettre dans « le trafic » : « On sent que, de plus en plus, les gens se posent des questions de fond et voulent pousser plus loin la réflexion. Le débat est repris ».

Bien sûr qu'il y a urgence à agir, constate M. Rochon qui établit toutefois des distinctions entre ce qui peut être fait demain et ce qui prendra cinq à dix ans à réaliser tels changer une dynamique des pouvoirs ou des mentalités.

Il y a toutefois des points sur lesquels il lui apparaît très urgent de commencer à agir tout de suite : les cycles budgétaires annuels des quelque 900 établissements du réseau (« c'est devenu infernal pour eux », constate le Dr Rochon ; les moyens d'accueillir et d'orienter les clientèles; les systèmes d'information, la composition des conseils d'administration, etc.

La régionalisation comprise dans le sens de décentralisation des prises de décisions au ministère de la Santé et des Services sociaux, s'inscrit également au nombre des actions prioritaires à entreprendre, soutient l'ancien doyen de la faculté de médecine de l'université Laval.

« Pas besoin de procéder par du mur à mur, note-t-il, mais avec deux ou trois régions pour en faire l'expérimentation et développer la formule avec celles qui le veulent et sont prêtes à s'engager dans cette voie avec une enveloppe fermée, un contrat de trois ans tout en acceptant les conséquences ».

À qui revient l'initiative de faire bouger les choses ? « Essentiellement au ministère et au gouvernement », répond le président de la commission. « Tant qu'à Québec on n'aura pas accepté de changer certaines règles du jeu, personne ne peut bouger. Cela prend une transparence dans les décisions et une volonté politique d'agir », dit-il.

Se gardant bien de commenter la tournée régionale de consultations à huis clos entreprise par Mme Lavoie-Roux au début de mai et qui se poursuivra jusqu'à la fin de juin, le Dr Rochon estime toutefois réaliste d'envisager la publication d'un livre blanc énonçant des intentions concrètes dès l'automne, suivi de décisions qui pourraient être annoncées d'ici la fin de l'année.

Si on ne bouge pas tout de suite, affirme le président de la commission, on pourra être forcé plus tard de le faire en catastrophe et on s'en tirera avec plus ou moins de mal. « Les grands acquis se perdent par effritement et non par éclatement du système. C'est le grand risque que l'on court », conclut Jean Rochon.

Plus tôt dans la journée, le directeur du département d'administration de la santé à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, M. Roger Gosselin, fidèle au thème même du congrès de l'AHQ, « D'une commission à l'autre », avait tracé un tableau intéressant des parallèles entre la commission Castonguay-Nepveu et la commission Rochon. Plusieurs des grands jalons de réforme proposés en 1970 sont encore plus ou moins les mêmes aujourd'hui.

Les deux commissions mentionnent la difficulté pour notre système de s'ajuster à l'évolution des besoins ; les deux critiquent et de façon assez sévère, la gention des établissements, notamment la gestion des ressources humaines ; les deux évoquent la rigidité des conditions de travail, en particulier celles insérées dans les conventions collectives et pour ces problèmes qui assaillent notre système, les deux identifient le même bouc émissaire, le ministère de la Santé et des Services sociaux et formulent à son endroit, avec 20 ans de distance, les mêmes reproches malgré les changements de toute nature que ce dernier a effectués depuis deux décennies.

◆ Bébés-dollars

sieurs spécialistes mais simplement reconnu l'importance de la famille.

La présidente du Conseil des Affaires sociales et de la famille, Mme Madeleine Blanchet, notait ainsi que le budget de M. Lévesque visait en réalité à une plus grande équité envers les familles. Selon elle, il est improbable que les mesures de M. Lévesque vont vraiment donner aux Québécois le goût d'avoir plus d'enfants.

Les mesures prises par M. Lévesque sont avant tout un pas dans la bonne direction, dit Mme Blanchet alors que la démographe Madeleine Rochon dit qu'il faudra faire un second pas. À son avis, ce qui fera vraiment la différence dans l'avenir au plan de la natalité ce n'est pas l'encouragement à faire un troisième enfant mais l'encouragement à faire un premier et un deuxième enfant. À son avis, on est en retard sur la réalité à cet égard.

La baisse de l'indice québécois de natalité survenu entre 1979 et 1986 est le fait surtout de la diminution des premier et deuxième enfant, affirme Mme Rochon selon qui 70 % de la baisse trouve là son explication. Le vrai signe d'une reprise de la natalité viendra lorsqu'on pourra constater une diminution du nombre de femmes autour de 30 ans qui veulent avoir un premier enfant, poursuit-elle, soulignant que les analyses statistiques montrent qu'actuellement, environ 25 % des femmes qui ont autour de 30 ans ne veulent pas avoir d'enfants.

Pour le ministre responsable de la Famille, Robert Dutil, la cible de 1.8 d'indice de natalité que s'est fixé le gouvernement n'est rien d'autre qu'un objectif mais qu'on croit réaliste. L'expérience de la France et de l'Allemagne de l'Est montre qu'il est possible d'effectuer un tel redressement. Avec des mesures natalistes, ces deux pays qui avaient des taux de natalité de 1.4 ont réussi à le porter à 1.8.

Le gouvernement ne se fait pas d'illusion. On sait, dit M. Dutil, que la décision finale de faire un enfant appartient aux parents. On sait aussi, ajoute-t-il, que si les obstacles à la natalité sont moins nombreux, cela aura un impact sur le nombre de naissances. C'est justement ce qu'a voulu faire le gouvernement qui tout en ayant en tête la préoccupation de la natalité, voulait d'abord reconnaître l'importance de la famille, ajoute-t-il.

Les mesures prises par le ministre des Finances visent à améliorer la qualité de vie des familles québécoises avant toute chose, explique M. Dutil. La répartition même des sommes accordées aux familles montre bien que l'on a voulu agir de manière générale : les réductions d'impôt s'appliquent à tous les parents, peu importe le nombre d'enfants, tout comme les mesures pour augmenter les places en garderie et l'accès à la propriété.

Les mesures susceptibles d'inciter les parents à avoir des enfants encouragent autant la naissance du premier et du deuxième enfant que des suivants, dit-il. La récupération des allocations familiales qu'on abolit s'appliquait qu'aux allocations pour les premier et deuxième enfant et c'est $ 126 millions qui sont donnés aux parents ainsi. En plus, ceux-ci bénéficieront de la nouvelle allocation de $ 500 à la naissance d'un premier et d'un deuxième enfant. Comparativment, l'allocation de $ 3000 à la naissance d'un troisième enfant et des suivants coûtera au gouvernement $ 37.7 millions, prévoit-il.

Le gouvernement a donc tenu compte des recommandations qui lui avaient été faites par le Conseil des affaires sociales et de la famille qui en mars disait qu'il fallait d'abord aider la naissance du premier enfant, affirme le ministre, croit M. Dutil. Le choix d'accorder $ 3000 à la naissance du troisième et du quatrième enfant ressort plus mais le gouvernement visait là à rédoudre un problème bien précis, soutient-il.

Conseiller du ministre Dutil, Maurice Champagne-Gilbert précise pour sa part que l'axe de développement de la politique familiale auquel il faut maintenant s'attaquer est celui des services en milieu scolaire et en milieu de travail. « Être parent, c'est être pénalisé par le monde du travail » qui est réfractaire aux besoins des parents, constate-t-il. Il faut que le secteur privé reconnaisse le besoin des congés de maternité, des congés parentaux, des garderies, dit-il. Sans cela travailler et vouloir avoir des enfants est un choix presque impossible, dit-il en souhaitant vivement que l'on amende en profondeur la Loi sur les normes de travail.

◆ Mulroney

dizaine seraient substantiels, et le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a ses propres suggestions à déposer ; la série d'amendements promet un très long débat en troisième lecture, même si les trois chefs de parti se disent d'accord avec le principes ; « c'est la meilleure façon de tuer le projet de loi », a d'ailleurs prévenu Ed Broadbent hier ;

■ LIBRE-ÉCHANGE : d'abord prévu pour le mois de février, reporté de semaine en semaine et annoncé pour ce vendredi, le dépôt du projet de loi permettant l'entrée en vigueur du Traité de libre échange avec les États-Unis est maintenant remis à la semaine prochaine (alors que le chef du gouvernement effectuera une tournée officielle en Europe) ; hier, le ministre du Commerce, John Crosbie, a donné avis du dépôt imminent d'une Motion de voies et moyens modifiant la structure tarifaire des échanges commerciaux entre les deux pays ; la loi modifiera en outre une trentaine d'autres lois fédérales importantes ;

■ LAC MEECH : même si, techniquement, il aurait pu s'abstenir de rediscuter de la Résolution sur le lac Meech, prétendent les libéraux, le gouvernement réintroduit la Résolution originale ce matin ; mais seuls quelques députés d'arrière-banc en discuteront et il faudra attendre au moins deux semaines avant que les trois chefs de parti soient présents en même temps pour procéder à un vote final ;

■ les projets de loi sur le Programme national de garderies, la réforme fiscale, et la privatisation d'Air Canada, n'ont même pas encore été déposés aux Communes.

Les Communes ont, par ailleurs, à leur ordre du jour, une série de 26 projets de loi, dont certains importants comme le C-84, sur l'Immigration, revenu une fois de plus du Sénat avec des propositions d'amendements, le C-51 sur la publicité des produits du tabac, déposé en avril 1987 et bloqué à l'étape du rapport depuis février dernier, le C-81 sur la réforme des Institutions financières, le C-82 sur l'enregistrement des lobbyistes, à l'étape de la troisième lecture, le C-93 sur le multiculturalisme, le C-105 sur la sécurité dans les chemins de fer, le C-114 sur les conflits d'intérêts. D'autres projets de loi, comme celui sur les Réfugiés (C-55) ou la loi sur les mesures de guerre sont actuellement devant le Sénat.

Le gouvernement a cependant accordé, depuis quelques semaines, huit journées réservées aux partis d'opposition, et il en accorde une autre vendredi prochain. « Tout se passe comme si le gouvernement était en train de créer, artificiellement, un embouteillage législatif », prétend-on au bureau du leader des libéraux aux Communes.

De son côté, le leader du gouvernement aux Communes, Doug Lewis, affirmait hier au DEVOIR que le gouvernement tient ferme aux projets de loi en cours d'étude (comme la réforme de la politique des langues officielles), à la privatisation d'Air Canada, au programme national de garderies, et à une résolution sur l'avortement (trois projets dont l'étude n'est même pas encore commencée).

Quant à la législation-fleuve relative au libre-échange, le gouvernement se contenterait, selon M. Lewis, de passer l'étape de la deuxième lecture, ce qui permettrait à un comité parlementaire de l'étudier tout au long de l'été.

Personne à Ottawa n'est capable de prédire comment le gouvernement pourra passer à travers un tel programme dans les 25 jours de session qu'il lui reste, même en tenant compte des dix derniers jours (du 16 au 30 juin) où les Communes peuvent siéger en soirée. L'opposition donnerait peut-être son accord à une ou deux semaines de session supplémentaires en juillet, mais elle s'opposera à un rappel de la Chambre, comme l'année dernière.

■ À la mi-août, le gouvernement faisait convoquer le Parlement parce que des bateaux de réfugiés se présentaient devant les côtes du Canada. Les bateaux ne se sont jamais matérialisés et les deux projets de loi modifiant la politique canadienne sur le statut de réfugié et les sanctions applicables aux passeurs de faux réfugiés ne sont toujours pas adoptés, bloqués par le Sénat.

L'Opposition soupçonne que le gouvernement veut donner l'impression d'avoir un gros programme législatif mais qu'il est bloqué par l'Opposition, ce qui le « forcerait » donc à déclencher des élections. Mais du train où vont les choses, le gouvernement pourra difficilement se dire « impatient » avant l'automne prochain.

◆ Cégeps

lerait plus en leur nom.

« Dans les cégeps, nous avons d'énormes problèmes d'encadrement. Nous effectuons moins de contrôles. De leur côté, les étudiants sont de plus en plus mal préparés. Plus de 50 % ont des jobs à l'extérieur », fait valoir M. Larocque qui a « coulé » 50 % de ses étudiants cette annnée.

« On ne veut plus se poser ces questions dans un 'crunch' de négociation mais à partir de nos préoccupations professionnelles ».

les dissidents nient que ses doléances soient « corporatistes ». « Ce n'est pas une amicale que nous formons ici », prévient M. Larocque.

Car des accusations de corporatisme, de « vous nous laissez tomber », il y en a eu.

Le président de la CSN, M. Gérald Larose estime que le débat des dissidents s'est fait « sur des bases strictement corporatistes, a-syndicales, ne faisant pas appel à la solidarité des autres groupes ». Du même souffle, il admet que la « CSN devra élargir son champ de préoccupations professionnelles ».

Ceux qui partent ne forment pas un bloc homogène. Certains sont réputés « plutôt à droite », comme Rivière-du-Loup, d'autres « plutôt à gauche « comme Valleyfield ». Plusieurs mettent fin à 15 ans de militantisme à la CSN.

La division à la FNEEQ n'a pas sauté brusquement d'une boîte à surprise, un beau matin. Depuis près de 10 ans, deux groupes s'affrontent à la Fédération. Il ne s'agit pas de groupes idéologiquement définis et les membres de chaque camp se sont modifiés au gré des années. Certains étaient plus proches du Parti québécois. D'autres désapprouvaient l'influence d'*En Lutte* et du Parti communiste canadien marxiste-léniniste) à la CSN.

Aujourd'hui cependant, dissidents et fidèles posent le même diagnostic sur l'enseignement collégial et les conditions de travail des professeurs.

« C'est d'abord une question de pratique syndicale », dit M. Larocque, en promettant que la nouvelle fédération fera une plus large place aux syndicats locaux. Dans un de leurs rapports, les dissidents ont constaté que « le vrai pouvoir se retrouve au sommet(de la CSN), ... « structure qui est devenue une fin en soi et qui travaille à s'auto-justifier ».

La CSN se serait bien passée de cette cerise sur le *sundae*, qui couronne une année déjà éprouvante. L'incapacité de la CSN à retenir une partie de ses hauts salariés en inquiète plusieurs.

La Fédération nationale des enseignants devra partager la représentativité des enseignants de cégeps avec sa grande rivale, la CEQ, avec laquelle les dissidents ont conclu une entente de service temporaire, et financièrement alléchante, en vue des prochaines négociations avec le gouvernement.

La FNEEQ garde une majorité de cégeps mais pour la première fois depuis sa création en 1969, elle partagera son pouvoir avec la CEQ, qui représente déjà huit syndicats de professeurs.

La FNEEQ perdra environ $1,704 million annuellement en cotisations, soit près de 40 % de ses perceptions totales.

« On fera plus avec moins », déduisait cette semaine Mme Rose Pellerin, présidente de la FNEEQ.

Mme Pellerin, qui provient du secteur secondaire privé, a été élue à la tête de la Fédération en 1983, pour rallier les factions, « pour parler à tout le monde », dit-elle.

« Ça hypothèque la prochaine négociation. Ça sera un peu plus difficile », admet-elle. Après une pause, elle ajoute : « mais nous serons prêts ».

Négociation. Les enseignants n'ont que ce mot à la bouche. Et si le bateau coule aujourd'hui, c'est avant tout parce que trop croient qu'ils se sont fait rouler lors des dernières rondes.

En 79, en 82, en 85, les enseignants de cégeps ont eu la désagréable impression non seulement d'avoir été oubliés mais aussi d'avoir été publiquement salis, qualifiés de « payés à rien faire ». Pis, d'avoir été « mis au pilori à la CSN même, en tant que hauts salariés ».

La colère était telle dans certains collèges que le secrétaire de la FNEEQ, M. Denis Choinière, a dû rappeler que « ce n'est tout de même pas la CSN qui a adopté les décrets ». (Cette loi de 1982 qui retranchait 20 % du salaire des enseignants de cégeps).

Paradoxalement, les enseignants qui négocieront avec la CSN et ceux qui négocieront avec la CEQ auront probablement cette année des demandes très semblables. À la FNEEQ, Mme Pellerin pressent que « ce ne sera pas une négociation à 85 priorités comme la dernière. On nous l'a assez dit. Ce sera sans doute la tâche, les salaires, les régimes de retraite et l'accès à l'égalité ».

La contestation a donné à la FNEEQ un moyen de pression à l'intérieur de la CSN et la fédération exige maintenant plus de souplesse. Par exemple, si une des quatre fédérations du secteur public qui négocie avec le gouvernement désapprouve la stratégie syndicale des trois autres, elle pourra désormais s'en dissocier.

« Cela veut simplement dire, selon M. Larocque, qu'on aurait pu ne pas faire la grève un 19 décembre quand les cégeps sont fermés ».

◆ Sikhs

sécurité.

Les images de la télévision montrant les extrémistes sortant mains en l'air du petit temple au dôme doré étaient bien différentes des images de destruction qui avaient suivi le terrible assaut de l'armée indienne, lancé en juin 1984 par Indira Gandhi.

Dans les milieux gouvernementaux, on souligne qu'il s'agit d'une victoire « pour toute l'Inde contre tous les extrémismes », selon l'expression d'un conseiller gouvernemental. « C'est un soulagement pour tous, sikhs, hindous, musulmans, chrétiens et toutes les communautés du monde », a déclaré M. S.S. Ray, le gouverneur du Pendjab, qui assure l'administration directe de l'État au nom de New Delhi depuis un an.

La reddition des séparatistes du Temple d'or est intervenue de façon inattendue, alors que les assiégés avaient donné jusqu'alors tous les signes d'une extrême détermination.

« Nous avons pris la décision tous ensemble », a déclaré au moment de son arrestation l'un des séparatistes les plus recherchés, Malkiat Singh Ajnala, dont la tête était mise à prix $ 8,000.

Le vrai motif de la soudaine décision d'abandonner prise par des hommes endurcis aux épreuves n'est pas encore très clair. Les problèmes d'eau et de nourriture ont pu jouer, mais peut-être aussi, estiment les observateurs, certaines tractations avec des dirigeants importants du mouvement religieux sikh. Certains leaders religieux avaient appelé par haut-parleurs les assiégés à se rendre.

Le succès du Temple d'or ne peut cependant effacer les inquiétudes sur la situation dans le reste du Pendjab. En trois jours, une centaine de personnes ont été tuées. Selon un responsable officiel, 4,000 familles hindoues ont fui les zones rurales au cours des derniers jours pour se réfugier dans les villes, qui sont traditionnellement à majorité hindoue.

Le massacre le plus terrible, et qui laisse craindre le déclenchement de représailles, avait été commis dans la nuit de mardi à hier sur un chantier de construction au nord de Chandigarh. Trente ouvriers migrants, venus d'États voisins plus pauvres que le Pendjab, ont été tués par une dizaine d'hommes qui ont fait irruption dans le camp de cabanes où ils vivaient.

Jean-V. DUFRESNE

▲ Montréal

Plaidoyer pour l'imitation

EN Cour Supérieure, à Montréal, hier, on devait débattre d'une question existentielle : les personnages fictifs sont-ils protégés par La loi sur les droits d'auteur ? Mais le législateur dans toute sa sagesse aurait-il pu prévoir qu'on invoquerait un jour la loi pour assurer le respect de son authenticité à un personnage aussi inepte, insignifiant et carrément imbécile que le beau Jean-Paul ? Puisse en ce jour de deuil la magistrature contrite observer une minute de silence par sympathie pour le respecté juge Derek Guthrie, chargé de présider aussi noble cause.

L'imitation d'un personnage fictif, il s'agit là bien sûr d'une question parfaitement irrecevable, puisque sans l'imitation, d'abord la fiction ne pourrait exister, les singes n'auraient jamais pu se multiplier, la race humaine encore moins, qui sait encore si difficilement faire la distinction entre une truite et un crapaud. La Sainte Bible quant à elle aurait été un four même à compte d'auteur, et Gutenberg s'en serait tenu pour sa part à la technique éprouvée du *finger-painting*. Car l'imitation est l'essence même de la vie, sur terre comme au ciel, et surtout à la télévision.

À quelques milliers de degrés Celsius près, toutes les étoiles se ressemblent, et si les tulipes ne peuvent être confondues avec le cactus, c'est que, tout simplement, elles ont choisi de ressembler à la Hollande, et que la Reine Béatrix, on l'a vu à Ottawa, ressemble à Lord Durham comme les Suisses à l'horloge coucou.

Quant aux Québécois, société distincte oblige, ils ne sont jamais parvenus à ressembler à autre chose qu'eux-mêmes, ce qui n'est pas un mince accomplissement, c'est-à-dire à imiter les personnages qui les imitent sur le petit écran. C'est ainsi qu'on a fini par croire que ce crétin achevé de Jean-Paul existait réellement, encore que dans l'esprit de sa créatrice, telle est peut-être d'ailleurs la conception qu'elle se fait de l'*Homo Quebecensis*, depuis ses affrontements virils avec les garagistes de l'Association des courtiers en assurance-automobile.

Je soumets respectueusement au juge Guthrie que la question n'est pas tellement de savoir si l'on imite ou pas, mais si l'on imite bien ou mal, ce qui ne me paraît pas être du ressort d'un tribunal. Mais puisque la cause est inscrite au rôle, il est bien tard pour faire des représentations. Lise Payette s'imite depuis sa tendre enfance et ma foi y réussit assez bien, dans le genre des bonnes causes attendries, comme pour sauver la race, si on oublie la saga du catalogue Eaton qu'elle jugea naguère constituer un excellent auxiliaire pédagogique pour l'émancipation féminine. Mais passons.

Son Jean-Paul, lui, tente d'imiter ceux qui au Québec nous tiennent lieu de héros -- vivement *Dynastie* ! au moins ces types-là ont du fric -- ou alors, Jean-Paul, plus pervers encore que ne le souhaitait son auteur, tente d'imiter les phantasmes de cette dernière, et il n'est certes pas de mon ressort de conclure qu'il y soit parvenu, j'espère bien pour elle ; car Jean-Paul, honnêtement, ne vaut pas l'alcôve du psychiâtre, tout juste, et à peine, le récamier des *Dames de coeur*. Quant au comédien qui joue Jean-Paul Belleau, je suppose qu'il doit s'appeler aussi Jean-Paul Belleau, et que son nom véritable est un nom fictif.

Pour ce qui est d'André-Philippe Gagnon, il imite ses propres imitations, et quant à General Motors, elle ne fait qu'imiter un concept de voiture qui s'imite elle-même depuis l'invention du moteur à combustion interne, quelques options en plus. Nous en arrivons aux Japonais, qui imitent General Motors. À leur tour ils dénicheront sûrement bientôt un petit Gagnon aux yeux bridés pour imiter André-Philippe, qui imite Jean-Paul, qui imite les phantasmes de Lise Payette, qui imite les personnages des romans Harlequin, mais à la sauce québécoise : dans la cuisine, s'est-elle plainte l'autre jour dans un grand élan de coalition pour la sauvegarde de la culture française en Amérique.

Jean-Paul se servira donc de sa cédille non seulement pour faire jouir ces dames, mais pour l'art du bon parler. Dans un cas comme dans l'autre, que d'efforts inutiles. Mais heureusement pour l'avenir de la francophonie, les budgets pour les décors de Radio-Canada sont parcimonieux par les temps qui courent. Et si jamais ils s'arrêtent de courir, je ne veux pas y être, moi, pour voir Jean-Paul draguer la belle-soeur d'un sherpa en panoramique contre l'Anapurna.

Voilà ce que je voulais vous dire, Votre Honneur, je ne voulais pas forcer les portes du prétoire, mais à titre de citoyen je croyais pouvoir être entendu dans une cause dont les conséquences sont les plus imprévisibles, et qui dépassent les compétences ordinaires d'un tribunal, fût-il présidé par un juriste aussi clairvoyant que vous. Non, mais vous voyez un peu, Robert Bourassa accusé d'outrage à la magistrature pour avoir feint d'assumer les fonctions de premier ministre ? Jean Chrétien pour avoir joué les Brutus, Lucien Bouchard, pour avoir prétendu au rôle simultané de Pierre Trudeau et de René Lévesque, fédéraliste et séparatiste tout à la fois, comme s'il ne suffisait pas de s'afficher conservateur ?

Au fait, Monsieur le Juge, dans un tout autre ordre d'idées, Jean Perron existe-t-il ?

RBO quitte Quatre Saisons

PAUL CAUCHON

Rock et Belles Oreilles quitte Quatre Saisons pour peut-être se retrouver à Télé-Métropole l'automne prochain.

Le départ de l'émission a été annoncé par Quatre Saisons, qui affirme ne pouvoir donner suite aux demandes du producteur de l'émission, Spectel-Vidéo, quant au budget de production qui a été proposé pour le renouvellement de la série.

Spectel-Vidéo négociait depuis plusieurs jours avec Quatre Saisons le renouvellement de ce contrat. Selon nos informations, Quatre Saisons ne pouvait tout simplement pas payer aujourd'hui à sa juste valeur une série qui, au départ, avait été négociée à un prix très bas.

Les négociations avec Télé-Métropole se poursuivent cette semaine et il semble que la diffusion sur l'ensemble du réseau TVA/Pathonic soit un des enjeux de la discussion.

Le gérant du groupe nous indiquait hier que si ces négociations ne peuvent aboutir à temps avant l'organisation de la prochaine saison RBO pourrait renoncer pour le moment à la télévision et se consacrer à la préparation d'un nouveau spectacle en salle.

Curieusement Quatre Saisons offrira cet automne « les moins pires moments de Rock et Belles Oreilles », un condensé de treize émissions à partir des vingt émissions originales de cette année. Ces émissions étaient déjà prévues par le contrat entre le groupe et la chaine.

Le groupe Rock et Belles Oreilles, qui s'était d'abord produit à la radio, s'était fait connaître d'un large public par Quatre Saisons, mais la nouvelle chaine avait aussi bénéficié de l'apport du « quintet de choc ».

Selon différents sondages menés depuis le début de l'hiver, entre 370,000 et 450,000 spectateurs écoutaient l'émission dans le seul marché montréalais. RBO était la troisième émission la plus écoutée de la nouvelle chaîne, après *Surprise sur prise* et *Caméra 88*. Pour l'ensemble du Québec l'auditoire s'élèverait à plus d'un million, sur une chaine au réseau beaucoup moins développé que celui de TVA.

Rock et Belles Oreilles a remporté plusieurs prix, et son « Spécial des Fêtes » de janvier dernier a surclassé la performance du *Bye Bye* de Radio-Canada. Par contre, le groupe d'humoristes fait face dans certains médias depuis quelques semaines à de sévères critiques contre son humour jugé douteux et provocateur.

DROGUES..., PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

Le premier long métrage d'Hubert-Yves Rose

Un accueil frais à *La ligne de chaleur*

FRANCINE LAURENDEAU

Contrairement à mes autres collègues de la presse écrite, je ne confie pas directement mes articles à un super-micro-ordinateur branché sur le téléphone de ma chambre d'hôtel. Plus modestement, je dois d'abord taper mon texte, puis le remettre, pour copie et transmission, aux bureaux du bon vieux Télex du Palais des festivals. Et lorsque, après une séance tardive, je trouve les dits bureaux fermés, j'en suis quitte pour un délai de 24 heures ... et une nuit d'insomnie. C'est ce qui m'est arrivé au sortir de la projection, au Palais-Croisette, de *La Ligne de chaleur*, d'Hubert-Yves Rose. J'ai donc eu largement le temps de m'interroger sur le pourquoi et le comment de l'accueil mitigé réservé à ce premier long métrage mardi soir par le public habituellement chaleureux du Palais-Croisette.

En y réfléchissant bien, il y avait eu des signes avant-coureurs. Après avoir rendu hommage à Jean Lefebvre, directeur du bureau canadien des festivals, et à sa collaboration judicieuse et efficace de plusieurs années, c'est très brièvement que Pierre-Henri Deleau a présenté le cinéaste et son film, se bornant à déclarer qu'il eut été impensable de commémorer le 20e anniversaire de la Quinzaine des réalisateurs sans que le Québec fut présent. Fidélité plutôt qu'enthousiasme ? Et un détail m'est revenu en mémoire : quand, lors de mon entretien, au début du festival, avec le directeur de la Quinzaine, je lui ai demandé ses commentaires sur le film québécois sélectionné, sa réponse a été laconique, prudente peut-être : « Il y a dans *La Ligne de chaleur* quelques beaux moments », s'est-il contenté de dire.

Oui, il y a de beaux moments dans ce film. Rappelons-en l'argument. Une nuit d'hiver, Robert (Gabriel Arcand), dont les parents sont divorcés, est réveillé par un coup de fil de sa mère (Charlotte Boisjoli) : son père vient de mourir, en Floride. Il part donc aussitôt vers le Sud avec son fils Maxime (Simon Gonzalez) dont il vit séparé. Le court voyage débouchera sur un double constat d'échec : Robert avait perdu contact avec son père, et il le regrette. Et, malgré ses tentatives maladroites de rapprochement, il finit par se découvrir aussi éloigné de son petit garçon qu'il l'était de son père. Un rendez-vous manqué. D'une certaine façon, le contraire d'*Un Zoo la nuit*.

Ce qui est réussi, dans *La Ligne de chaleur*, c'est la sobriété de la construction, l'élégance de l'ellipse, la pureté du raccourci. Tout le phénomène de société des Québécois qui prennent leur retraite en Floride, par exemple, est parfaitement évoqué par de brèves images allusives tandis que la musique para-debussyste de Richard Grégoire installe, par petites touches, un climat de mélancolie. Mais cette retenue — au départ une qualité — finit par devenir un obstacle qui s'interpose entre le spectateur et le film, principalement je crois à cause de la direction d'acteur.

Car l'intérêt et en même temps le défi posé par le personnage de Robert, c'est que ses paroles et ses actes sont en contradiction avec son moi profond. Au fond de lui-même, il crève d'amour inexprimé pour son père et pour son fils. Mais l'essentiel, chez cet être fermé, s'exprimant par le « non dit », doit obligatoirement passer par les silences, les regards, par cette chose mystérieuse qu'on appelle la présence. Or Arcand (que je tiens, faut-il le préciser, pour un comédien exceptionnellement doué) ne livre que le premier degré du personnage. C'est-à-dire ses réactions capricieuses, sa méfiance égocentrique, son attitude tyrannique envers son fils. Si bien que Robert décourage notre intérêt et devient antipathique. Bon, n'exagérons rien. *La Ligne de chaleur*, par sa discrétion, n'est de toutes façons sans doute pas un film de festival où la sensibilité hypertrophiée du spectateur gavé ne réagit plus guère qu'aux coups de poing dans l'estomac ...

Photo Paul-Émile Rioux

Gabriel Arcand et Simon Gonzalez dans *La ligne de chaleur*.

Une répétition-gala de l'OSM avant trois enregistrements numériques pour Decca

CAROL BERGERON

Concert Gala de l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM), dir. Charles Dutoit: Lutoslawski (1913-), *Chain trois pour orchestre;* Debussy (1865-1918), *Images;* Prokofiev (1891-1953), *Symphonie* no.5 op.100. Mardi 17 mai, à la salle Wilfrid-Pelletier.

Cette semaine, l'OSM enregistre à nouveau pour la firme anglaise Decca. On comprend alors la raison pour laquelle le dernier Concert Gala servait en quelque sorte de répétition générale. En effet, les deux oeuvres principales du programme, *Images* de Debussy et la cinquième *Symphonie* de Prokofiev, tourneront bientôt sur nos platines laser.

En fait, Dutoit et ses musiciens mettent sur ruban numérique le contenu de trois disques. Le premier sera ainsi consacré à Debussy et comprendra également les trois *Nocturnes;* le second, à Prokofiev et contiendra aussi la célèbre *Symphonie classique;* le troisième enfin regroupera la quatrième *Symphonie* et *Francesca da Rimini* de Tchaïkovski.

Cela dit, et en ajoutant *Chain trois* de Witold Lutoslawski, Dutoit n'en dirigeait pas moins là l'un des plus beaux moments de cette saison 87/88 qui prendra fin le 25 mai prochain. Les oeuvres qu'il avait choisies lui allaient comme un gant.

La rythmique — on connaît la réputation que lui ont valu ses interprétations de Stravinsky — aussi bien que le sens des textures et des couleurs musicales sont les points forts de sa direction. Dès lors qu'il évolue à l'intérieur de ces paramètres, il convainc son auditoire. Il atteint même des sommets impressionnants de perfection.

À ces égards, on ne sait pas vraiment ce qu'il faut admirer le plus de Debussy, de Prokofiev voire même de Lutoslavski. Complètement à l'aise dans des pages qui, chacune à sa manière, explorent les ressources d'un grand orchestre symphonique, Dutoit semble obtenir tout ce qu'il souhaite de ses musiciens. Pas de doute, tout le monde est au plus fort de sa forme.

Dans ces soirées où tout fonctionne à merveille, on a le sentiment que l'OSM est le plus bel instrument du genre au monde. Cependant, cet instrument, Dutoit l'a façonné pour lui faire faire d'abord le répertoire qu'il connaît le mieux. Dans ce domaine particulier, la collaboration Dutoit/OSM est l'une des plus efficaces qui soient.

À Second regard dimanche

Portrait spirituel de Louis Hémon

MARIE LAURIER

Un portrait intellectuel et spirituel de l'auteur du célèbre roman *Maria Chapdelaine*, Louis Hémon, sera présenté de façon inédite dimanche à Radio-Canada dans le cadre de l'émission religieuse Second regard. L'année 1988 marque le 75e anniversaire de sa mort survenue le 8 juillet 1913.

Des spécialistes parleront de son oeuvre dont Mme Andrey C. Campbell, d'Ottawa, qui soutenait en 1951 une thèse de doctorat à la Sorbonne sous le titre « Le Canada de Louis Hémon et sa destinée littéraire ». Elle rappelera sa rencontre en France avec Jacques de Marillac, un compagnon de classe de Louis Hémon qui est demeuré son ami le plus intime durant toute sa vie.

« J'ai essayé de cerner l'homme secret que fut Louis Hémon afin de le faire mieux connaître et de découvrir à travers sa vie les valeurs auxquelles il croyait, précisait hier au DEVOIR le réalisateur de l'émission, M. Roger Leclerc. Cet homme a été éclipsé en quelque sorte par son chef-d'oeuvre, Maria Chapdelaine, mais il n'est pas l'auteur de ce seul livre. Il a une oeuvre abondante qui mérite d'être connue. »

Justement, la maison Guérin littérature réédite les Oeuvres complètes de Louis Hémon et le premier des trois tomes devrait être lancé au mois de juin. Parmi les autres ouvrages, mentionnons ses notes de voyage rédigées entre Liverpool et Montréal (Hémon a vécu neuf ans en Angleterre) et un roman intitulé *Monsieur Ripois et La Ménésis* que l'on décrit comme « une étude exceptionnelle de l'âme humaine ».

Roger Leclerc a construit le documentaire sur un mode d'évocation, d'émotion et d'atmosphère, en utilisant les paysages majestueux de la région du lac Saint-Jean, en nous faisant visiter le Musée Louis-Hémon de Péribonka qui présente une exposition permanente sur l'homme de lettres. Une partie de la documentation visuelle vient d'une autre exposition préparée par la Bibliothèque centrale de prêt du Saguenay- Lac Saint-Jean, avec le concours de la Société historique du Saguenay et des aménagements Maria Chapdelaine.

Outre Mme Audrey Campbell, deux autres connaisseurs exprimeront leur admiration pour l'écrivain: MM. Aurélien Boivin, de l'Université Laval, responsable de l'édition annotée des Oeuvres complètes de Louis Hémon et Gilbert Lévesque, ex-conservateur du musée de Péribonka inauguré en juin 1986.

Le documentaire occupe la deuxième partie de Second regard (le dimanche 22 mai à 17h 30) et il sera présenté en reprise le vendredi 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, à 19 h et le dimanche, 28 août à 17 h.

La galerie d'Art esquimau

L'art de l'émotion

LYNE CREVIER

Pour beaucoup, l'art inuit est sans intérêt, figé dans les galeries et musées. Quand on voit une sculpture inuit, on croit les avoir toutes vues. Pourtant « l'art de l'émotion » se vend aux quatre coins du monde et représente une industrie de plusieurs millions de dollars.

Ses plus fidèles amateurs seraient les Allemands, suivis des Américains, puis des Canadiens. Suzette L'Abbé, de la galerie d'Art esquimau, et auparavant de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, à Montréal, est à même de le constater.

Au milieu des années 70, elle s'occupait, à la Fédération, de diffuser l'art inuit surtout dans le sud-ouest des États-Unis. De fréquents voyages dans l'Arctique l'ont aidée à mieux saisir l'esprit qui anime les artistes du Grand Nord.

Aujourd'hui, Suzette L'Abbé représente les sculpteurs et graveurs les plus innovateurs, soit ceux des Territoires du Nord-Ouest qui viennent des villages de Baker Lake, Whale Cove, Eskimo Point, Igloolik ...

« L'amateur d'art qui aime déjà Picasso ou Henry Moore, appréciera la sculpture inuit à sa forme très dépouillée, très abstraite », explique-t-elle. Les artistes inuit, comme le sculpteur anglais Moore notamment, montrent une préférence pour le thème de la mère et de l'enfant. La mère est donc sculptée sous tous les tons : mère-petit, mère-oiseau, mère-loutre, mère-morse ...

Ils apprennent le métier de père en fils. C'est également une activité sociale exercée en famille, à l'intérieur des communautés entourant la Baie d'Hudson et celles jouxtant la mer de Baffin.

Malgré une production abondante, les Inuit ne se voient pas comme des artistes — du moins pas chez les aînés; les plus jeunes, eux, « sont conscients de leur statut d'artiste et ont choisi d'en faire leur vie ».

Si les anciennes générations ont développé une telle habileté manuelle, ils le devaient à l'amour de la vie, plus qu'à l'amour de l'art. L'existence se résumait souvent à la mort prématurée des plus faibles, ignorant les tâches essentielles à accomplir dans pareil climat.

Leur vie nomade les amenait à produire tout ce dont ils avaient besoin pour le quotidien. Les hommes fabriquaient des outils, construisaient des igloos, chassaient et pêchaient. À leur tour, les femmes cousaient les vêtements de toute la famille et élevaient les enfants.

Les plus talentueux d'entre eux survivaient assez longtemps pour pouvoir perpétuer la tradition à leur descendance.

Depuis 30 ans, le grand public semble davantage s'intéresser à l'art inuit. Néanmoins, les artistes ne travaillent pas dans le seul but de faire de l'argent. Ils veulent illustrer leur mode de vie traditionnel ou actuel, en sculptant aussi bien les chien, caribou, baleine, oiseau, aigle que les personnages ordinaires ou fantastiques. Par exemple, la sirène *Tanaluk arnaluk*, la mère à tous : humains et animaux inclus.

À la galerie d'Art esquimau, on trouve des oeuvres sculptées dans de la pierre à savon, de l'ivoire, de l'andouiller, (bois des cervidés), des os de baleine, de caribou ... Noires, blanches, jaunes, grises, vert pâle ou foncé.

Cela demande une somme folle de temps et d'énergie aux Inuit pour rapporter chez eux des pierres à tailler de qualité, car les sites sont habituellement très éloignés des villages.

Maintenant qu'il n'est plus une question de survie, mais de mode de vie, l'art inuit devrait s'attendre à un grand avenir.

Photo Joe Donohue

Mère et enfant de Luke Hallanq, d'Eskimo Point dans les Territoires du Nord-Ouest.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Un frisson dans la nuit.*** Un animateur de radio poursuivi par une *groupie* maniaque. Réalisé et joué par Clint Eastwood. Quatre Saisons 19 h 30.

★ ***48 hours.*** L'information-spectacle à son meilleur. CBS 20 h.

★ ***Point de vue.*** Sujet grave et difficile : la torture dans le monde. Ce documentaire de la télé britannique serait excellent. Radio-Québec 21 h.

★ ***La bande à Bonnot.*** Bonne reconstitution de la vie de ces anarchistes français du début du siècle. Avec Jacques Brel. Radio-Canada 23 h 20.

Nouveautés vlb

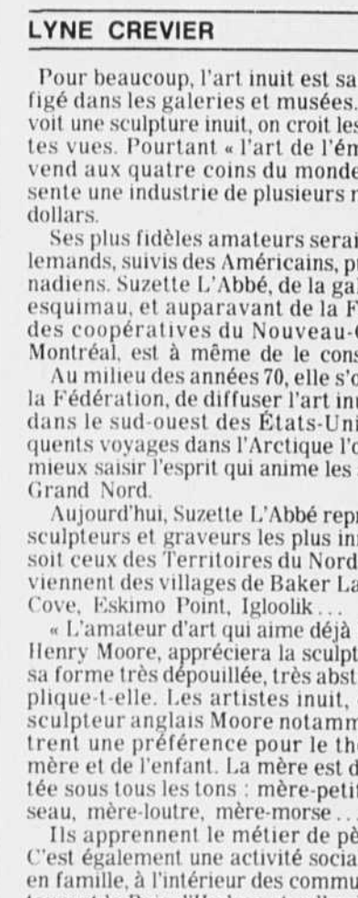

L'idée fixe
de Pablo Urbanyi
Un roman baroque, dans la plus pure tradition latino-américaine, où se mêlent l'essai philosophique, l'utopie joyeuse et la satire sociale. Un plaidoyer pour la paix perdue, une condamnation de la stupidité irrémédiable de l'homme hyper-civilisé, perdu dans la jungle des signes... Ici, l'auteur et l'éditeur sont tout à fait d'accord avec Nietzsche: ils détestent ceux qui tuent le temps en lisant!
274 pages
16,95 $

Vertige chez les anges
de Marc Sévigny
D'un parking souterrain à une ville assiégée par des chiens, en passant par une île sortie du néant et les tracés sinueux d'un électro-encéphalogramme, le fameux miroir cher à Jean Cocteau est franchi. Voici treize nouvelles étonnantes, qui font du trapèze à la frontière du fantastique et de l'anticipation.
156 pages
14,95 $

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les copies en anglais

Fournier réplique aux lamentations

PIERRE ROBERGE

(PC) — Parmi les films tournés en français présentés dans les salles du Québec en 1987, 68.2 % l'ont été en une seule copie.

Claude Fournier, président de l'Institut québécois du cinéma (IQC), a tenu hier à rappeler quelques réalités arithmétiques, peu après que la ministre Lise Bacon ait décidé d'attendre encore cinq mois avant de donner de la vigueur à la loi sur la sortie des versions en français.

« Si une seule copie par film convient à 80 % de la population pour voir du cinéma dans sa langue maternelle, où est le problème quand il s'agit de 20 %? », demande M. Fournier pour répliquer aux lamentations usuelles que soulève la limitation à une copie en anglais.

Et si jamais le règlement adopte la suggestion de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, trois copies en anglais pourront être exploitées pendant 30 jours pour des films dont le distributeur juge qu'il n'est même pas rentable de les doubler.

Les productions pour grand public, rentables dans les deux langues, font encore moins problème. La preuve, *Rambo III* sortira le 25 mai, simultanément en anglais et en français.

La filiale en France du *major* Columbia Pictures a fait diligence pour obtenir la version française, même si le film ne sortira en Europe qu'un bon moment après le lancement en Amérique du Nord.

Pour Claude Fournier, les grands distributeurs américains et, au Canada, les circuits Cinéplex Odéon et Famous Players n'ont qu'à changer des habitudes de calendrier quant à la disponibilité des versions françaises. Un règlement en ce sens ne va sûrement pas les en empêcher.

Quant à Mme Bacon, qui estimait urgent d'attendre, sa décision inquiète le président de l'IQC car elle laisse l'initiative à des intérêts étrangers, leur donnant cinq mois pour montrer leur bonne volonté.

« Et si d'ici là un autre est nommé titulaire des Affaires culturelles? Ceux qui ont fait pression contre l'entrée en vigueur de la loi 59 n'auront pas seulement gagné du temps. »

L'avance de l'anglais au cinéma, poursuit M. Fournier, ce n'est pas seulement au Québec : « À Paris, la première question que des agences d'auditions posent au téléphone à des comédiens, c'est *Pouvez-vous jouer en anglais ?* »

Et le film d'ouverture à Cannes, *The Great Blue*, de Luc Besson, a été tourné en anglais par des investisseurs en majorité de France, avec l'illusion qu'il fera de l'argent sur le marché anglophone.

Le récent discours du budget, reconnaît Claude Fournier, contenait « une bonne nouvelle », soit la déduction fiscale de 166 % de l'argent investi dans des productions québécoises « mais ça ne s'harmonise avec rien de tel à Ottawa ».

De plus, le gouvernement fédéral a laissé tomber d'une autre manière le Québec, maintenant seul face aux intérêts de Hollywood.

En effet, la menace des *majors* de couper l'approvisionnement en films avait encore plus l'air d'un bluff lorsque le Canada, en février 1987, semblait résolu à faire rendre gorge à l'impérialisme culturel américain. Il s'agissait de les priver d'environ 15 % de leurs revenus de distribution au Canada pour attribuer cette part du gâteau à des intérêts nationaux.

Mais la ministre des Communications, Flora MacDonald, a cédé aux pressions de Cinéplex Odéon et de Jack Valenti; les Américains pourront donc continuer, comme depuis les années 1920, à exploiter au Canada des longs métrages qu'ils n'ont pas produit et dont ils ne sont pas détenteurs des droits mondiaux. Des productions juteuses comme *Crocodile Dundee* et *Platoon*, ça restera pour eux.

Pour ce faire, les distributeurs américains n'auront en pratique qu'à prévoir un deuxième formulaire pour répondre à l'exigence, spécifiée dans le projet de loi édulcoré de Mme MacDonald, d'un « contrat distinct » pour le Canada.

Une situation que Claude Fournier commente ainsi, expliquant la différence entre le pouvoir à Ottawa et celui à Québec : « Au fédéral, ce qu'ils n'ont pas le courage de faire, ils ont de l'argent à distribuer pour compenser. À Québec, s'ils n'ont pas le courage, ils n'ont pas l'argent non plus. »

LE DEVOIR

VOUS INVITE AU THÉÂTRE !

Dans le cadre de la Quinzaine Internationale du Théâtre de Québec, **Le Devoir invite 30 couples** à la représentation de **"Cohabitation Nocturne"**, du **Théâtre de l'Armée du Peuple**. Le spectacle aura lieu à **l'Implanthéâtre de Québec**, le samedi 4 juin à 22h00.

Quinzaine internationale du théâtre/Québec

Le concours débute le 14 mai et se termine le 20 mai à minuit. Les règlements sont disponibles aux bureaux du Devoir.

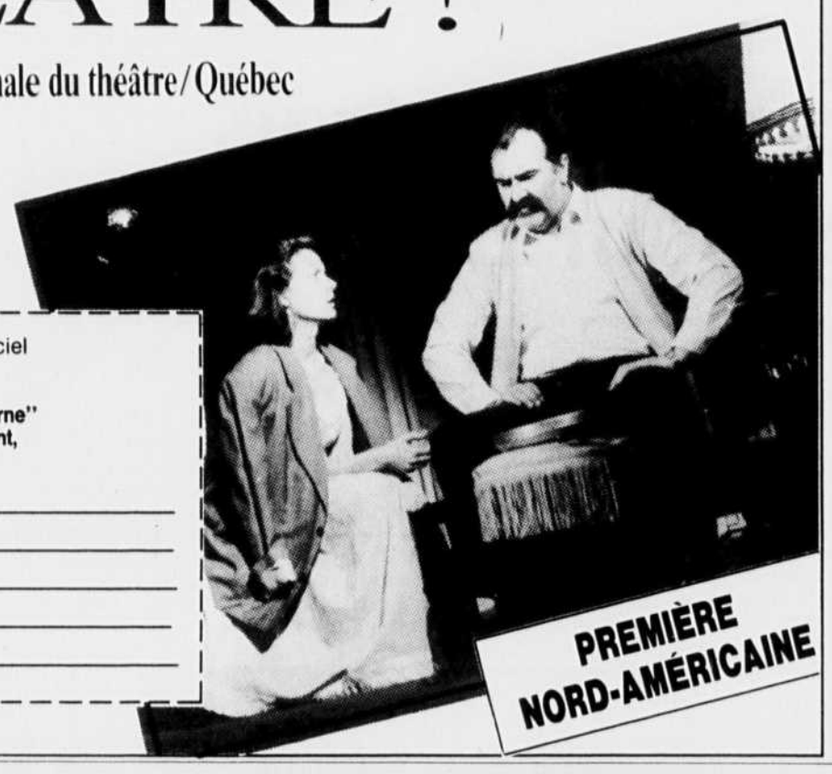

Coupon de participation officiel

Compléter et retourner à:
Concours "Cohabitation Nocturne"
Le Devoir, 211, rue St-Sacrement,
Montréal, Qc., H2Y 1X1

Nom_____

Prénom_____

Rue_____

Ville_____

Code postal_____

Lapointe au repos

(PC) — Le comédien Jean Lapointe est au repos pour une dizaine de jours, après avoir subi un étourdissement à Paris, peu avant de revenir au pays mardi. Il avait alors été conduit à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Le fantaisiste de 53 ans a craint un moment de subir une défaillance cardiaque. Mais son malaise est dû à l'épuisement car, depuis le mois de mars, Lapointe s'est dépensé à raison de six spectacles par semaine en Europe.

Photo CP

LAURE/FUREY SUR DEUX RÉSEAUX

Dans le cadre du Festival de la chanson française de Montreux, Radio-Canada et TVA présenteront conjointement, et c'est là une première, la 28e édition de *La rose d'or de Montreux*, enregistrée le 17 mai dernier. Cette importante manifestation réunit des artistes du Québec, de France, de Belgique et de Suisse qui occupent les premières places des palmarès de la chanson. Défileront à l'écran Vanessa Paradis, Indochine, Philippe Lafontaine, Kassav, Stéphane Eicher, Julien Clerc, Daniel Lavoie, Crescendo, Gypsy King, Leopold Nord, Gold, Desireless, Image. Animée par Carole Laure et Lewis Furey, la première partie de *Export, la chanson française* sera diffusée à Radio-Canada, samedi à 20 h et le lendemain, TVA présentera la deuxième partie, à 20h également. Les téléspectateurs des deux réseaux auront l'occasion d'entendre Céline Dion qui offre une interprétation de la chanson gagnante du concours Eurovision 88, *Ne partez pas sans moi*.

À CANNES

Encore, toujours le Vietnam

CANNES (AFP) — Ce n'est pas un film de plus sur le Vietnam, comme on en a tant vu ces dernières années, mais un « docu-drame » fort et émouvant qui montre la guerre du Vietnam et la mort « en direct », à partir de documents filmés sur le terrain et de lettres que les jeunes soldats américains écrivaient à leur famille.

Dear America : Letters Home From Vietnam de l'Américain Bill Couturié a créé l'événement hier au Festival de Cannes malgré l'absence de Robert de Niro qui prête sa voix au film et dont l'arrivée avait été annoncée.

Présenté hors compétition, ce film documentaire, composé de reportages filmés et d'extraits de journaux télévisés sur fond de musique pop de l'époque, montre sans parti pris la réalité quotidienne de la guerre du Vietnam et ses atrocités à partir de documents.

Le scénario suit un ordre chronologique, qui va du début de la guerre jusqu'au retrait des troupes américaines en 1973, avec des points forts comme le massacre de My Lai, le siège de Khe Sanh, les combats dans Saigon et les premiers retraits de GI's sous Nixon.

L'oeuvre la plus étrange de ce Festival, *Navigator, A Medieval Odyssey* (Australie-Nouvelle-Zélande) de Vincent Ward, a fait aussi une très forte impression sur la Croisette. Ce film, qui est en course pour le palmarès, est une sorte de quête mystique qui entraîne les spectateurs du Moyen Age au 20e siècle dans un raccourci surprenant.

En 1348, l'année de la Peste noire en Angleterre : un petit village de Cumbrie vit dans la terreur de l'épidémie. Un peu medium, un petit garçon a une vision: pour protéger ses amis, il lui faudra traverser la terre de part en part pour porter, au sommet d'une cathédrale, une simple croix, au prix de maints dangers et d'un terrible drame.

Mus par une foi simple et lumineuse, l'enfant et cinq villageois construisent un tunnel à l'aide d'une foreuse improvisée, et atterrissent ... au 20e siècle dans une métropole de Nouvelle-Zélande.

Autre film présenté hier en compétition officielle, *Miles From Home*, premier long métrage de l'Américain Gary Sinise, qui raconte avec force romantisme rural la cavale de deux frères (Richard Gere et Kevin Anderson) recherchés par toutes les polices de l'Iowa pour avoir incendié la ferme familiale saisie par les banquiers.

	VENDREDI 1er JUILLET 1	SAMEDI 2 JUILLET 2	DIMANCHE 3 JUILLET 3	LUNDI 4 JUILLET 4	MERCREDI 6 JUILLET 6	JEUDI 7 JUILLET 7	VENDREDI 8 JUILLET 8	SAMEDI 9 JUILLET 9	DIMANCHE 10 JUILLET 10
16h30 CBC-Stereo et CBF-FM 100,7 présentent **LE CONCOURS DE JAZZ ALCAN** St-Denis II		Région Est ICARUS	Région Centre TED QUINLAN QUINTET	Région Ouest THE EDMONTON JAZZ ENSEMBLE	Région Pacifique BILL CLARK SEXTET	Région Atlantique JEFF JOHNSTON QUARTET			
18h **20h-22h** **CINÉ-JAZZ** Cinémathèque québécoise	LE JEUNE ELLINGTON	LIBERTY STREET BLUES LE JAZZ, UN VASTE COMPLOT	CHICAGO... AND ALL THAT JAZZ	KONITZ – Portrait de l'artiste en saxophoniste	FRANCIS PAUDRAS présente BUD POWELL	LES STANCES À SOPHIE	FRANCIS PAUDRAS présente DEXTER, MONK, YOUNG, EVANS	IN MEMORIAM... ALBANY, HERMAN et COHN	THE FABULOUS DORSEYS
18h30 CBC-Stereo présente **LES GRANDS CONCERTS AIR CANADA** Théâtre St-Denis	**Spectacle d'ouverture GALA JUSTIN TIME avec OLIVER JONES, DENNY CHRISTIANSON BIG BAND, JUBILATION GOSPEL CHOIR, SONNY GREENWICH,** etc.	**AL DIMEOLA PROJECT**	**CARMEN McRAE/** «MOSTLY MONK» invité spécial **CLIFFORD JORDAN**	**HUGH FRASER QUINTET DIANE SCHURR** avec le **COUNT BASIE ORCHESTRA**	**JEAN DEROME/ RENÉ LUSSIER ORNETTE COLEMAN and PRIME TIME**	**JACK DeJOHNETTE's SPECIAL EDITION** invité spécial **NANA VASCONCELOS**	Soirée DIXIELAND de la Nouvelle Orleans **PRESERVATION HALL JAZZ BAND**	Une soirée avec le **TOMMY DORSEY ORCHESTRA** en concert	
18h30 YOGOURT LIBERTÉ présente **JAZZ BEAT** Diffusé par CBC-Stereo Spectrum de Montréal	**FRANK MORGAN QUARTET**	**ARNETT COBB**	**J.J. JOHNSON**	**KENNY BURRELL JAZZ GUITAR BAND**	**LARRY CORYELL QUINTET** invité spécial **STANLEY COWELL**	**JANE IRA BLOOM** avec la participation de **FRED HERSCH**	**JOE PASS**	**BILL BRUFORD EARTHWORKS**	**LOUIE RAMIREZ SALSA ORCHESTRA** (PARTY DANSANT)
19h00 CBF FM 100.7 présente **AD LIB** Bibliothèque nationale	Charles Papasoff – Rufus Cappa Docia	Vincent Dionne Paul McCandless	Duo Dostaler-Ratté	Trio François Marcaurelle	Éclectique Électrique	Nick Ayoub Trio	St-Jak Quartet Off-on	Duo Proulx-Noireault	
21h00 **ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ALCAN** Wilfrid Pelletier (PDA)	En collaboration avec CHOM **MILES DAVIS**	En collaboration avec CKAC **DIZZY GILLESPIE UNITED NATIONS FESTIVAL SUPERBAND** avec **MONTY ALEXANDER, JAMES MOODY, SLIDE HAMPTON, SAM RIVERS, JON FADDIS**, etc.		En collaboration avec CJFM **LEE RITENOUR KENNY G**	En collaboration avec CHOM **ROBERT CRAY BAND**	En collaboration avec CKAC **ORCHESTRE SYMPHONIQUE de MONTRÉAL/ CHARLES DUTOIT/ LOUIS LORTIE** CONCERT GERSHWIN	Télévisé par Radio Canada **Lauréat du Concours de Jazz Alcan LES BALLETS JAZZ de MONTRÉAL** invité spécial **PAT METHENY**	En collaboration avec CJFM **Gala 20e anniversaire VIC VOGEL BIG BAND/ GRAND ORCHESTRE DU FESTIVAL DE JAZZ** avec invités spéciaux	**Spectacle de clôture** En collaboration avec CKOI **MANHATTAN TRANSFER**
21h00 OGILVY présente **PIANO PLUS** Diffusé par CBC-Stereo Théâtre Port-Royal	**MAL WALDRON/ ANDREW HILL**	**25e anniversaire de la cinémathèque RAN BLAKE RICKY FORD** et la participation de **ROBERT LEPAGE**	**CARLA BLEY/ STEVE SWALLOW**	**DOROTHY DONEGAN/ PHIL WOODS**	**JIMMY ROWLES/ STACY ROWLES**	**ELIANE ELIAS/ RANDY BRECKER**	**LORRAINE DESMARAIS/ ALAIN CARON** et leur invité **TIGER OKOSHI**	**HENRY BUTLER/ ALVIN BATISTE**	
21h30 CBF-FM 100.7 présente **JAZZ SUR LE VIF** Bibliothèque nationale	Yannick Rieu Trio	Daniel Lessard Quintet	Muhammad Abdul Al-Khabyyr Sextet	Hugh Fraser Quintet	Billy Robinson Quartet	BCJS Quartet	Pierre Cartier Sextet	La Grand Ensemble de Jean Beaudet	
23h30 CBC-Stereo et CBF 690 présentent **CONTRASTES** Théâtre St-Denis	**BOBBY McFERRIN**	**YOUSSOU N'DOUR** (Mali)	**PAUL WINTER CONSORT** avec la participation exceptionnelle de **PAUL MCCANDLESS**	THE RHYTHM AND THE BLUES OF **ETTA JAMES**	**JIMMY CLIFF** (Jamaïque)	**BUSTER POINDEXTER**	Première nord américaine **CARMEL** (Angleterre)	La nuit africaine **TOURE KUNDA SALIF KEITA**	
23h30 CBF-FM 100.7 présente **JAZZ DANS LA NUIT** Spectrum de Montréal	**CHARLIE HADEN QUARTET**	**JOHN CARTER OCTET** «CASTLES of GHANA»	**COURTNEY PINE** (Angleterre)	**RONALD SHANNON JACKSON and the DECODING SOCIETY**	**EDDIE DANIELS**	**GARY BURTON QUARTET** avec **MAKOTO OZONE**	La nuit cubaine **GONZALO RUBALCABA EMILIANO SALVADOR**	Programme double **WESTBROOK-ROSSINI RAY ANDERSON QUARTET**	

ÉCONOMISEZ EN DEVENANT MEMBRE

MEMBRE ASSOCIÉ 55$
(5 spectacles)
1 billet pour Les Grands Concerts Air Canada • 1 billet pour Les Événements Spéciaux Alcan • 1 billet pour la série Contrastes • 1 billet pour les finales du Concours de Jazz Alcan ou Jazz sur le Vif • 1 billet pour Ciné-Jazz.

MEMBRE DE SOUTIEN 85$
(10 spectacles)
1 billet au choix dans chacune des séries.

MEMBRE HONORAIRE 140$
(20 spectacles)
2 billets au choix dans chacune des séries.

CARTES DE MEMBRE

Les cartes de membre seront disponibles les 18 et 19 mai pour les anciens membres et à compter du 20 mai pour les nouveaux, au Spectrum, entre 10h00 et 21h00. Les quantités sont limitées. Une photo, format 3 cm x 4 cm, est requise. Service de photo offert sur place au coût de 2 $.

Dès lundi prochain

BILLETS INDIVIDUELS

Les billets individuels seront en vente à compter du 23 mai au Spectrum ainsi qu'à tous les comptoirs Ticketron (plus frais). Commandes téléphoniques avec une carte de crédit par Télétron: (514) 288-2525 (plus frais). Renseignements: (514) 871-1881.

INFO JAZZ (514) 871-1881

Ministère des Affaires culturelles · Montréal · bonjour! Québec Canada · Gouvernement du Canada Ministère des Communications · AIR CANADA · La caisse populaire Desjardins · Le MERIDIEN · Société Radio-Canada Canadian Broadcasting Corporation · YOGOURT LIBERTÉ

LE PLEIN AIR

Promenade au Jardin floral

Un bain de chlorophylle à l'île Notre-Dame

Photo Réjean Meloche

Outre 3,000 arbres, l'équipe des 30 horticulteurs de l'Île Notre-Dame a planté pas moins de 200,000 arbustes, 8,800 rosiers, 20,000 plantes vivaces et 100,000 annuelles depuis *Expo 67*.

ROBERT CHOQUETTE

Les pommiers éclatent en fleurs. Les senelliers, les rhododendrons, les malus aussi. Toute l'Île Notre-Dame commence à refleurir avec la venue des beaux jours. On attend les iris et les pivoines d'ici 15 jours, si le temps reste beau.

Sise au bord du fleuve, l'île jadis si fréquentée constitue aujourd'hui l'un des plus beaux sites où se rendre, à pied ou à vélo, admirer les métamorphoses que le printemps opère dans la nature.

Les Montréalais sont choyés car ils disposent d'un riche réseau de parcs et d'espaces verts et nul n'est besoin de parcourir de longues distances pour marcher sur la pelouse et se perdre dans un petit coin de nature. Avec presqu'une centaine de parcs en ville, tous les quartiers sont desservis par des espaces verts.

Évidemment on a toujours ses préférences et certains parcs présentent beaucoup d'attraits. C'est le cas notamment des parcs Maisonneuve, Angrignon, Lafontaine, du Mont-Royal ou de l'Île Sainte-Hélène.

Les parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont aussi leurs inconditionnels: Cap-Saint-Jacques, Rivière-des-Prairies, Bois-de-la-Réparation, Bois-de-Liesse, Île-de-la-Visitation.

Que ce soit le soir en rentrant du travail ou durant les fins de semaine, les parcs sont largement fréquentés. On s'y promène à pas lents ou à bicyclette en prenant soin de respirer profondément l'air frais.

D'autres, pour garder la forme, comptent les kilomètres parcourus au pas de course. Quant aux adeptes de la pêche sportive, ils ne manquent pas l'occasion de mouiller une ligne: il s'agit de vérifier son adresse ou la limite de sa patience.

Toutes ces activités peuvent se pratiquer au parc de l'Île Notre-Dame. Mais en prime, on peut aussi se promener dans le *Jardin floral*, qui est tout à fait unique en son genre.

Dans l'esprit de nombreux Montréalais, l'Île Notre-Dame restera à jamais associée à *Expo 67*. Pour les amateurs de course automobile, l'île se conjugue avec le *Circuit Gilles-Villeneuve*.

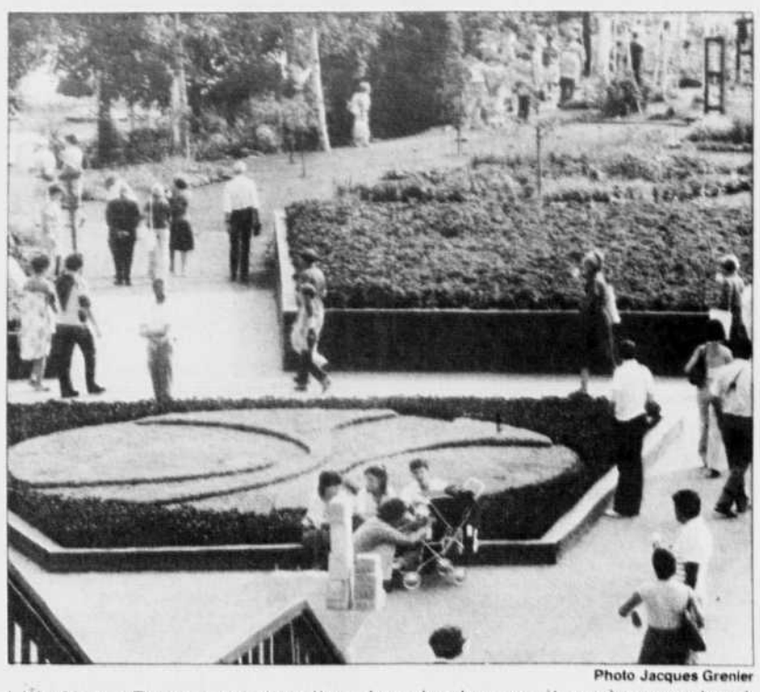

Photo Jacques Grenier

L'Île Notre-Dame constitue l'un des plus beaux sites où se rendre, à pied ou à vélo, admirer les métamorphoses que le printemps opère dans le *Jardin floral*, une attraction tout à fait unique en son genre.

Plusieurs sont allés rendre visite aux Pharaons au *Pavillon de la Civilisation*, il y a quelques années. Tous les horticulteurs, amateurs et pros, étaient au rendez-vous des *Floralies* en 1980.

Mais peu de gens savent que le *Jardin floral* de l'Île Notre-Dame est l'exposition permanente issue des *Floralies*. Depuis plus de 20 ans, l'équipe des horticulteurs de Terre des Hommes, dirigée par Robert Laporte, a aménagé et entretenu 26 hectares de jardins et de pelouses sur l'île.

Le *Jardin floral* est formé d'un ensemble de jardins reliés entre eux par des sentiers. Dans chacun, on retrouve un échantillonnage des variétés les plus représentatives de plantes, d'arbustes et d'arbres, de plusieurs pays — à la flore compatible — et régions climatiques.

Nul besoin d'être expert pour apprécier la beauté. Il suffit de circuler lentement dans les allées et de se laisser séduire par la qualité des aménagements. L'envoûtement est complet, puisqu'aux différentes formes, coloris et textures, correspondent des parfums aux fragrances variées.

Chaque variété est clairement identifiée au moyen d'écritaux. Ainsi on peut apprendre le nom d'une plante et en commander une semblable à son centre d'horticulture.

En désignant un orme chinois mature, Lambert Brien, horticulteur et contremaître à l'Île Notre-Dame, se rappelle l'avoir planté en 1966. « Il faut se souvenir qu'il y a 22 ans, l'île venait tout juste d'être créée. Il n'y avait que de la roche et des pavillons en construction. On en a planté des arbres ! » commente-t-il.

Aujourd'hui, il en reste 3,000. Des centaines d'autres ont dû être relocalisés dans les parcs de la ville, lorsqu'on a construit successivement le Bassin olympique et le circuit Gilles-Villeneuve.

En fait lorsqu'on circule sur l'île de nos jours, il faut faire d'énormes efforts pour se rappeler comment les îles de Terre des Hommes étaient dénudées à l'époque de l'Expo.

C'est en quelque sorte l'histoire de *L'Homme qui plantait des arbres* qui se répète ici. Outre les arbres, la petite équipe de 30 horticulteurs a planté 200,000 arbustes, 8,800 rosiers, 20,000 plantes vivaces et 100,000 annuelles !

L'effet est saisissant et se transforme sans cesse au rythme des semaines. Le tout est situé à quelques minutes du centre-ville et est offert gracieusement au plaisir des visiteurs.

Le micro-climat particulier des îles, en contact étroit avec le fleuve Saint-Laurent, favorise la croissance des plantes et des arbres. Localement la présence du fleuve réduit les effets dévastateurs des chutes de température, lors des périodes de grands froids. À l'inverse, l'été se fait plus frais sur les îles qu'en ville. Les visiteurs doivent se vêtir en conséquence.

Le métro permet un accès rapide et simplifié à l'île Notre-Dame. À la sortie de la station Sainte-Hélène, on franchit le chenal Le Moyne par le pont du Cosmos, pour rejoindre l'île. En voiture, il faut se garer sur l'île Sainte-Hélène et marcher. Tant mieux: on est précisément là pour profiter de l'air et de l'exercice !

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

TOUS LES SPORTS DE SAISON

Téléphonez sans frais: 1-800-567-2727

(819) 843-6521

1133 Principale, O. Magog, Qc J1X 2B8

à la découverte du Québec

☐ Estrie

MOTEL DE LA PENTE DOUCE
Face au Mont Orford, à proximité du Lac Memphrémagog. 30 unités avec ou sans cuisinette, télé-couleur, câble.
Spécial printanier: 2 nuits, 70$ pour 2 pers.
Magog (819) 843-1234 / sans frais: 1-800-567-3530

Auberge Loft Acres Country Inn
Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux aparthôtel situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatisées, bain tourbillon (sur demande). Escapade de fin de semaine. Occ. double studio 110$ p.p. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars. 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. Rés.: 514-263-3294, West Brome, Qc J0E 2P0.

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaîne **RELAIS ET CHÂTEAUX.** Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 22 chambres dont certaines avec foyers. Galerie d'art. Forfait week-end à partir de 175$ p.p. Accès au lac et à proximité de plusieurs terrains de golf. **C.P. 330 North Hatley J0B 2C0**
819-842-2451
RELAIS & CHATEAUX

AU DOMAINE MONT-JOYE: Site exceptionnel à North Hatley. 20 chambres et chalets. Piscine. Terrasses pour congrès plein-air (300 personnes). Voyages en groupes. Dîner-théâtre. Méchoui. Brunch. Cuisine-santé. Produits de la ferme. Salles de réceptions. Vacances à compter de 45$ par jour PAM.
(819) 842-8309 ou (819) 842-2928.

O'berge du Village
Des vacances sur les rives du lac Memphrémagog. L'endroit idéal pour les amateurs d'activités nautiques. À 2 pas du centre-ville. Plage privée, terrain de jeux. 5 types de condos tout équipés. Cuisinette, lave-vaisselle, balcon.
O'Berge du Village, 261 Merry Sud, Magog, J1X 3L2
(819) 843-6566 (800) 567-6089

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHERIBOURG
Endroit idéal pour la détente. À proximité du Parc du Mont-Orford et du Lac Memphrémagog. 54 nouvelles chambres, suites (96 au total) tennis, golf, piscines, location de vélos. Villas pour 2 à 6 personnes à partir de 405$ la semaine (haute saison). Location au mois et à la saison également disponible. Foyer, cuisinette, lingerie, vaisselle fournie. Profitez de nos forfaits golfs à partir de 389$, 6 jours, 5 nuits. Vacances-santé à compter de 379$, 4 jours, 3 nuits. Forfait musique avec le Centre d'Art d'Orford à partir de 239$, 4 jours, 3 nuits. Prix par pers. occ. double.
Réservez vite: **1-800-567-6132** **Chéribourg**
ou local: **1-819-843-3308** **C.P. 337,**
Demandez la téléphoniste 11 **Magog, Qc J1X 3W9**

☐ Québec

MANOIR DU LAC DELAGE
Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Piscine ext. chauffée, mini-golf, voiliers, planches à voile, pédalos, canots, tennis, badminton, bicyclette. Centre de conditionnement physique avec sauna et bains tourbillons. FORFAIT ÉTÉ: 79$/jour par personne, occ. double, incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxe et service. FORFAIT GOLF: 90$/jour par personne, occ. double, incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, parcours de golf au club de golf Stoneham, taxe et service.
1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551.

AUBERGE LES QUATRES TEMPS-LAC BEAUPORT: À quinze minutes de Québec, sur la rive du Lac Beauport: — plage — baignade — forfait mixte à partir de 75 $ p.p. occ. double incluant: équitation ou planche à voile ou ski nautique ou golf — forfait santé incluant bain de boue de tourbe ou bain et traitements d'algues — Forfait affaires à 68 $ p.p. occ. double. — Pêche sur le lac — visite de la vallée Jacques Cartier ou du zoo de Québec ou de la ville de Québec. **Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486**

☐ Lanaudière

FORFAITS GOLF ST-DONAT: 3 jours de golf, 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers avec coupe de vin. Excellent choix de menus variés. Taxes et service. En sem. 262 $ / couple. Nombreux autres forfaits disponibles pour individus et groupes.
Hôtel-Motel la Cuillère à pot, 41, Rte 329, St-Donat J0T 2C0. Tél.: (819) 424-2252.

☐ Mont St-Anne

AU DOMAINE VAL DES NEIGES
Véritable petit village à seulement 800 mètres des pentes. Vue imprenable sur le Mont Ste-Anne. Nos villas sont de vrais petits bijoux: foyer, verrerie, bains tourbillons, cuisine complète.
Occ. quad. / par pers.: 2 jours 87$, 5 jours 185$. Condo seul 1 à 4 pers. 100$ par soir. Prix spécial pour famille. Appelez dès maintenant au: 1-800-463-2625

HÔTEL VAL DES NEIGES: Situé au pied du Mont Ste-Anne, 86 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extérieure, sauna tourbillon, salle d'exercices, piano-bar, etc. Demandez nos forfaits: «Golf», «Douces Vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: **(418) 827-5711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.**

☐ Laurentides

Auberge Chaumonot Ile d'Orléans
Au bord du majestueux fleuve St-Laurent. Une magnifique Auberge ou vous trouverez des chambres confortables, une piscine et une salle à manger pour fins gourmets. Un site unique situé à St-François de l'Île d'Orléans.
Pour information ou réservation: **(418) 829-2735**

HÔTEL L'ESTEREL: Le joyau des Laurentides à une heure de route de Montréal. Portant une classification de 5 fleurs de lys, **HÔTEL L'ESTEREL** est le centre de villégiature par excellence au Québec, comprenant marina, golf, tennis, piscine chauffée, raquetball, gymnase, sauna, etc. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tarifs inclus golf et tennis.
Appelez-nous. (514) 228-2571. De Montréal, 866-8224.

Le sommet des affaires. Découvrez notre service courtois et distingué.
(514) 866-2219
Val Morin, Québec J0T 2R0
HÔTEL FAR HILLS
- Excellente cuisine et cave à vin renommée
- Huit salles de conférence pour groupes jusqu'à 150 personnes
- Tennis, squash, lac privé, piscines intérieure et extérieure.

Chalet des Chutes
Au pied des Chutes du Lac Tremblant, une Auberge spécialement préparée à recevoir toute la famille. Cuisine de première qualité, piscine chauffée, TV couleurs. À distance de marche du golf, tennis, plage, croisière sur le lac.
Par jour à compter de 65$/pers. occ. double, taxes et services inclus. "12 ANS et MOINS - ½ PRIX; 6 ANS et MOINS - 15$/JOUR."
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE BP. 1 MONT-TREMBLANT, J0T 1Z0
RÉS. 1-819-425-2738

☐ Ile-aux-Coudres

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'île enchanteresse, 98 unités, le confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: piscine intérieure et extérieure, tennis, marelle, ballon-volant, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'îles», «Plein-Air», «Gastronomie du Cap», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: **(418) 438-2711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.**

☐ Montérégie

AUBERGE HANDFIELD: Découvrez le charme de notre auberge nichée au coeur de la vallée du Richelieu. 50 chambres à partir de 47$/occ. double de style de chez nous. Cuisine traditionnelle québécoise. Brunch tous les dimanches de 10 h à 15 h, 14$ adultes, 7$ enfants jusqu'à 10 ans.
Saint-Marc-sur-Richelieu. (514) 584-2226. Notre cabane à sucre est ouverte.

☐ Charlevoix

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge de montagne avec vue magnifique sur le St-Laurent, offre 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de conférences ou de jeux, piscine intérieure panoramique s'ouvrant sur la terrasse extérieure, bar-détente, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'arts», «Golf», «Réunions d'affaires»: **(418) 435-5505, 1-800-463-5250 ou de Mtl (514) 861-2821.**

auberge des Sablons
Villa célèbre, l'une des auberges les plus coquettes de Charlevoix. Votre seul regret... ne pouvoir y rester plus longtemps! Calme, détente, fine cuisine, romance. 15 chambres, vue exceptionnelle sur le fleuve. À proximité du Domaine Forget. Nombreux forfaits PAM 55 à 90$ p.j. pp occ. dble.
Informations et réservations 418-452-3594

☐ Saguenay

HÔTEL TADOUSSAC: Ouverture le 20 mai 1988. Un manoir traditionnel, rénové pour le confort d'aujourd'hui, face à la baie de Tadoussac, le tout au rythme des marées. 149 chambres, le confort, cuisine réputée, piscine extérieure, tennis, marelle, golf, mini-put, etc. et c'est basée à Tadoussac que la fameuse Marie-Clarisse vous attend pour larguer les amarres. Demandez nos forfaits: «Safari visuel aux baleines», «Découverte du fjord du Saguenay», «Golf», «Évasion», «Coeur à Coeur», «Soirée au théâtre», «Réunion d'affaires» ou «Congrès».
(418) 235-4421, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.

Les Auberges Romantik du Québec

AUBERGE DES 3 CANARDS
Pointe-au-Pic Charlevoix
(418) 665-3761
Chaleur, Gite et Fine Cuisine

auberge la maison Otis
28 chambre toutes catégories, salle à manger réputée, classifiée 4 fleurs de lys et 4 fourchettes, piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boite à chansons. Située au centre du domaine skiable de Charlevoix (Sainte-Anne, Grand-Fonds, Petite Rivière). Forfait de ski. **23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255**

Auberge St-Denis
FORFAIT ROMANTIK: 2 jours 275$, p.p. occ. dble. 2 nuités, fleurs et champagne à l'arrivée. Souper fine cuisine, petit déjeuner au lit.
Hébergement: ★★★★★
Cuisine: ↑↑↑↑
ST-SAUVEUR-DES-MONTS **DE Mtl (DIRECT): 497-5602 - ou - (514) 227-4602**

AUBERGE AU PETIT BERGER
R.R. 362 — C.P. 398 Pointe-au-Pic, Co. Charlevoix
418-665-4428
Site de villégiature par excellence.
Membre du groupe Romantik.
Petit Berger

l'auberge falaises
Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine.
418-665-3731, 1-800-463-1568

Manoir Hovey
Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Représenté dans «**COUNTRY INNS & BACK ROADS**». Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck. Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. Tous les sports nautiques, pêche et tennis sur les lieux. Golf et équitation à proximité. Forfaits à partir de 79 $ p.pers., par jour PAM. 10% de rabais en vigueur jusqu'au 17 juin.
1-819-842-2421
C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Wrong Guys*** sem. 7 h 30, 9 h 15
ASTRE II: — ***Shakedown*** sem. 7 h, 9 h
ASTRE III: — ***Colors*** sem. 7 h 15, 9 h 30
ASTRE IV: — ***Casual Sex*** sem. 7 h 30, 9 h 10

BERRI I: (288-2115) — ***L'insoutenable légèreté de l'être*** 1 h 20, 4 h 40, 8 h.
BERRI II: — ***Noyade interdite*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
BERRI III: ***Prince des ténèbres*** 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI IV: — ***Attention bandits*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.
BERRI V: — ***Éclair de lune*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.

BOGART 1: (844-9470)— ***Fatal attraction*** 7 h, 9 h 20
BOGART 2: ***Moonstruck*** 7 h 30, 9 h 30
BOGART 3: ***The Whales of August*** 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Shakedown*** sem. 7 h 30, 9 h 40
BONAVENTURE II: — ***Wall Street*** sem. 7 h, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — ***Traquée*** sem. 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — ***Casual Sex*** sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD III: ***Shakedown*** sem. 7 h 25, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Casual Sex*** sem. 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: ***La vie est long fleuve tranquille*** sem. 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: ***L'insoutenable légèreté de l'être*** sem. 8 h.
CARREFOUR LAVAL 4: ***Shakedown*** sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: ***Traquée*** sem. 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: ***Colors*** sem. 7 h 10, 9 h 40

CHÂTEAUGUAY 1: (698-0141)—***Prince des ténèbres*** lun. mar. mer. 7 h 15, 9 h 15 jeu. 6 h 50
CHÂTEAUGUAY 2: ***Wall Street*** lun. au jeu. 8 h.

CINÉMA V: (489-5559) —

CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — ***L'empire du soleil*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — ***Wall Street*** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30— jeu. aucune représentation

CINÉMA DE PARIS: (866-3636) —

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***White Mischief*** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Travelling North*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***The Unbearable Lightness of Being*** 1 h, 4 h 30, 8 h.

CINÉMA OMEGA 1: — ***Neige sur Beverly Hills*** sem. 9 h 05 — ***Mannequin*** sem. 7 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — ***L'ascenseur*** sem. 9 h 15 — ***Assistance à femme en danger*** sem. 7 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Midnight Crossing*** sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Wrong Guys*** sem. 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Shakedown*** sem. 7 h 30, 9 h 50
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Colors*** sem. 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Casual Sex*** sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Dead Heat*** sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Médée*** 18 h 35— ***A night at the Opera*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Wall Street*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***La vie est belle*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX III: — ***Tant qu'il y aura des femmes*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IV: — ***The Unholy*** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX V: — ***Au revoir les enfants*** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — ***Biloxi Blues*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — ***Tamporo*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.
CINÉPLEX VIII: — ***Broadcast News*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — ***Un zoo la nuit*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Accroche coeur*** 12 h 55, 3 h 05, 5 h, 7 h, 9 h.
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***La vie est un long fleuve tranquille*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Sécurite publique*** 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Traquée*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Deracines L'enfant dans le mur*** 20 h.(14 au 29 mai)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Frantic*** sem. 7 h 15, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Le dernier empereur*** lun. au jeu. 8 h.
DAUPHIN II: ***Broadcast News*** lun. au jeu. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***The Last Emperor*** lun. au jeu. 8 h.
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Milagro Beanfield War*** sem. 7 h 15, 9 h 45

DORVAL I: (631-8587) — ***Friday the 13th part 7*** 7 h, 9 h 05
DORVAL II: ***Cop*** tous les jours 7 h, 9 h 30.
DORVAL III: ***Good Morning Vietnam*** 7 h 10, 9 h 30
DORVAL IV: — ***Seventh sign*** 7 h 20, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Above the Law*** tous les jours 7 h 20, 9 h 20
FAIRVIEW II: — ***Beetlejuice*** 7 h 10, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Dead Heat*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Casual Sex*** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Milagro Beanfield War*** 2 h, 4 h 40, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Wrong Guys*** tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Friday the 13th part 7*** 7 h, 9 h 05
GREENFIELD 2: — ***Beetlejuice*** tous les jours 7 h 10, 9 h 25
GREENFIELD 3: — ***Stand and Deliver*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***The Light Horsemen*** ven. à mer. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Police Academy 5*** sem. 7 h 15, 9 h 15

KENT I:(489-9707) — ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25
KENT II: ***Running Man*** 7 h, 9 h 20

LAVAL I:(688-7776) — ***Beetlejuice*** 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II:— ***Friday the 13th part 7*** tous les jours 7 h, 9 h 05
LAVAL III: — ***Seventh Sign*** 7 h 15, 9 h 30
LAVAL IV:— ***Mon père c'est moi*** 7 h, 9 h 15
LAVAL V:— ***Above the Law*** 7 h, 9 h 15

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Police Academy 5*** sem. 7 h 25, 9 h 20
LAVAL 2000 2: ***Prince des ténèbres*** sem. 7 h, 9 h.

LOEW'S I:(861-7437) — ***Good Morning Vietnam*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25
LOEW'S II:— ***Sunset*** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
LOEW'S III:— ***Moonstruck*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15
LOEW'S IV:— ***D.O.A.*** ven. à mer. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15 — ***The Light Horsemen*** jeu. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
LOEW'S V:— ***Stand and Deliver*** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

LE MILIEU: Montréal (277-5711)—

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — salle 1: ***Mon oncle*** 19 h.— ***La couleur de Grenade*** 21 h 15— Salle 2: ***L'état des choses*** 19 h 15— ***La peau*** 21 h 30— Salle 3: ***Club des cinéphiles: Lettres de Mon Moulin***

PALACE I:(866-6991) — ***Beetlejuice*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 35, 9 h 45
PALACE II:— ***Friday the 13th part 7*** 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25
PALACE III:— ***Seventh Sign*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PALACE IV:— ***Cop*** 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
PALACE V:— ***Critters 11*** 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 — ***Fox and the Hound*** 12 h, 1 h 45, 3 h 30
PALACE VI:— ***Above the Law*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20

PARADIS I: (354-3110)— ***Prince des ténèbres*** sem. 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II:— ***Police Academy 5*** sem. 7 h 30, 9 h 15
PARADIS III:— ***Danse lascive*** sem. 7 h 30, 9 h 30

PARALLELE: (843-6001)—

PARISIEN I: — Triologie Fanny: ***Les lettres de mon moulin*** lun. 1 h, 3 h 30, 6 h 30, 9 h.— ***Marius*** mar. 2 h, 5 h, 8 h.— ***Fanny*** mer. 1 h, 3 h 30, 6 h 30, 9 h.— ***Cesar*** jeu. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
PARISIEN II:— ***Rox et Rouky*** 12 h 30, 2 h 30— ***Liaison fatale*** tous les jours 4 h 30, 6 h 45, 9 h 05
PARISIEN III:— ***Sammy et Rosie s'envoient en l'air*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PARISIEN IV:— ***Les baleines du mois d'août*** tous les jours 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
PARISIEN V:— ***Suspect*** ven. à mer. 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Colors*** tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Midnight Crossing*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Shakedown*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 45

PLACE DU CANADA:(861-4549) — ***The Last Emperor*** lun. au jeu. 8 h.

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Police Academy 5*** sem. 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Prince des ténèbres*** sem. 7 h, 9 h 15

SAINT-DENIS II:(849-4211) — ***Police Academy 5*** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS III:— ***L'empire du soleil*** 12 h 30, 3 h 30, 7 h, 10 h.

UNIVERSITÉ: Mtl— ***Jean de Florette*** tous les jours 7 h 10 ***Manon des Sources*** tous les jours 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Beetlejuice*** 7 h 10, 9 h 25
VERSAILLES II:— ***Above the Law*** tous les jours 7 h 20, 9 h 35
VERSAILLES III:— ***Cop*** sem. 7 h 15, 9 h 35
VERSAILLES IV:— ***Liaison fatale*** 7 h, 9 h 25
VERSAILLES V:— ***Friday the 13th part 7*** 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES VI:— ***Mon père c'est moi*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30

WESTMOUNT:(931-2477) — ***Moonstruck*** 7 h 05, 9 h 15

YORK:(937-8978)—***Fatal Attraction*** 1 h 30, 4 h 15, 7h, 9 h 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Paulo Ramos et Mario Parent, du 18 au 22 mai

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 19 mai à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis soirs à 22h.— Mario Starnino, le 24 mai

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Ward Brothers Band, jeu. au sam. 22h., dim. à 17h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Les lundis, sessions d'improvisation à 19h.— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: (Le Gobelet) 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203)— Billy Georgette, pianiste-chanteur, lun. au ven. 17h. à 20h.— Le Quatuor Bernard Primeau du 4 au 28 mai, du mer. au sam. de 22h. à 01h.— La Cave des Moines: Moines enjoués, comédiens, blagueurs, spectacles insolites, à compter du 7 avril, du jeu. au sam.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h.— Lucienne Evans, du 16 mars au 28 mai, mer. au sam. à compter de 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— La Boîte à Lily: A compter de 18h. du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin— « Avec ou sans Brel » Pierrot Fournier en spectacle, jeu. à sam. à 22h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA Montréal (842-2112)— Monique Leyrac dans Paris-Berlin 1925-1939, en prolongation jusqu'au 21 mai, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ RIMBAUD: 5091 De Lanaudière, Montréal (525-2688)— Robert Sigmund et son clavecin en concert, participation de Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain et scénographie d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— The Night Swingers, les 20-21 mai à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— 5 à 8 tous les jours— Claude Diotte X 3, guitare, trombone et contrebasse, le 19 mai à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. et jeu. au dim. de 17h.30 à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5380 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. et jeu. au dim. de 17h.30 à 21h.30

CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896)— Tournoi le dim.— Ligue de backgammon, sem. 16h. à 03h., week-end, 14h. à 03h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— L'Option-Théâtre Lionel-Groulx présente « Privé Public » d'Alain Fournier, les 19-20 mai à 20h.30— Théâtre d'Ailleurs, événement théâtral produit par Espace Libre, du 23 mai au 14 juin— du 25 au 28 mai, théâtre flamand « Needcompany » présente « Need to know » à 20h.30— Le groupe japonais Tenkei Gekijo présente « Water station » du 3 au 6 juin, à 20h.30— La Compagnie Yougoslave The Open Stage Obala présente « Tattoo Theater » du 10 au 14 juin à 20h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— The Neon Judgement, le 19 mai

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal— Shower Team, avec Réjean Julien, René L'Hébreux, Raynald Wiseman et David Hughes, du 18 au 22 mai à 22h.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

RÉCITAL CONJOINT

Réal Gauthier (orgue)
Jean-Jules Poirier (cor)

À la chapelle
Des Frères Maristes,

14, Bord-de-l'Eau
Iberville
(Autoroute 10 sortie St-Jean)

Dimanche, 22 mai à 20h00

Offrande volontaire

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Epoque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

INSTITUT GOETHE: 418 est Sherbrooke, Montréal (499-0159)— Imago en collaboration avec l'Institut Goethe présente « Quartet » par Heiner Muller, du 5 au 22 mai, du mer. au dim.

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « L'Ile » de Marie-Claire Blais, m. en s. Jacques Crête, du 26 avril au 22 mai, mar. au sam. 20h.30

LA LICORNE: 2071 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Certains hommes ont besoin d'aide » de John Ford Noonan, traduction Louise Roy, m. en s. Gilbert Lepage, du 22 avril au 22 mai, du mar. au dim. à 20h.30

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— L'Orchestre d'Agnes Sohier et le groupe Logon en spectacle du mer. au sam. de 21h. à 03h.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Michelle Sweeney en spectacle, du 26 avril au 21 mai, du mar. au sam. à compter de 21h.30

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— Bis Atelier-Théâtre présente « Les lectures de Florence » du 2 au 22 mai, les sam. et dim. à 15h., du mar. au ven. 10h. et 13h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium Maxwell-Cummings, 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Films Borduas, du 5 mai au 30 juin, les mar. jeu. et dim. « Paul-Emile Borduas » en français à 12h.30— « Premier plan » 13h. en français, « Paul-Emile Borduas » 13h.30 en anglais

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « La vie dans l'univers de Darwin » du 31 mars au 19 juin— Spectacles français: lun. 20h.30, mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— Spectacles anglais: lun. 19h.30, mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les jeu. sam. et dim. soirs, musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle— Les Soirées du Roy: Opérette et gastronomie, avec Micheline Camirand, soprano, Berthier Denys, ténor, Gilles Latour, baryton, Jacques Saint-Jean, pianiste, réservations recommandées, tous les ven. à 19h. jusqu'au 24 juin

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Remember Bob Marley: Profile, de Toronto, du 19 au 21 mai à 22h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Le Carrousel en collaboration avec la Nouvelle Compagnie Théâtrale présente « 242 M 106 » du 5 au 28 mai, mar. au jeu. 19h., ven. et sam. 20h.30, les 18-25 mai à 14h.

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE: UQAM, 1455 St-Denis, Montréal (282-3456)— La Fondation Jean-Pierre Perreault présente « Les Lieux-Dits » oeuvre chorégraphique de Jean-Pierre Perreault, avec Hélène Blackburn, Annie Dréau, Sylvain Emard, Marie-Andrée Gougeon, Sylviane Martineau, Luc Ouellette, Daniel Soulières et Tom Stroud, du 12 au 29 mai du mar. au dim. à 20h.30

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA Montréal (842-2112)— Napoléon/Lama, comédie musicale, avec Serge Lama, Christine Delaroche et 18 comédiens québécois, m. en s. Jacques Rosny, 12 mai au 29 mai, 19-20 mai, à 20h., 21 mai à 16h.30 et 21h.30, 22 mai à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Zodiac Mindwarp, le 19 mai à 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « Fugues pour un cheval et un piano » de Hervé Dupuis, m. en s. Alain Fournier, avec Eric Brisebois et Hubert Gagnon, du 27 avril au 23 mai, mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal— « Biloxi Blues » de Neil Simon, m. en s. Maurice Podbrey, du 12 mai au 12 juin

THÉÂTRE LE MONT ROYAL: 5210 Durocher, Montréal (495-2581) — « Le chat en poche » de Feydeau du 16 au 21 mai à 20 h, le 22 mai à 14 h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Being at Home with Claude » texte et m. en s. René-Daniel Dubois, du 20 avril au 21 mai, du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. à 15h.

THÉÂTRE ST-DENIS: Montréal— Festival Mondial du Ding et Dong, du 29 mars au 5 juin, à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique, 200 Vincent D'Indy, Montréal— Salle B 484: Récital de violon, Marie Doré, le 19 mai à 20h.— Salle B 421: Récitals de piano, Monique Robitaille, 19h.— Guy-François Morel, 20h.30, le 19 mai

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Pavillon Judith-Jasmin, Mtl— Studio Claude-Gauvreau, Salle J 2020: Le programme de maîtrise en Art Dramatique de l'UQAM présente « Les hivers de Lolita » mémoire-création de Ginette Prévost, du 18 au 21 mai à 19h.

L'ANGLICANE: 33 Wolfe, Lévis— Silent Knowledge, le 20 mai à 20h.30

LES TROIS MARMITES: 475 ouest Principale, Magog (819-847-0470)— La Tournée Juste Pour Rire 1988, avec Yvon Landry, Raymond Parent, Marielle Léveillée et Martin L'Heureux, du 6 mai au 18 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

IMPLANTHÉÂTRE: 2 est rue Crémazie, Québec (418-529-2183)— « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 7 au 10 juin à 19h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: « La passion de Narcisse Mondoux » de Gratien Gélinas, m. en. s. Yvette Brind'Amour, du 22 avril au 21 mai

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (819-595-7455)— « Souriez Mlle Robi » de Simon Fortin et Guylaine Tremblay, m. en s. Gilles Provost, du 10 mai au 18 juin, du mar. au sam. 20h.30

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre Permanent (3131 Sherbrooke E.) de 10 h à 20 h; à l'église St-Esprit (2851 Masson) de 10 h à 20 h 30 et à l'Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (5959 boul. Monk) de 14 h à 20 h 30.

■

Déjeuner-causerie du Publicité-Club de Montréal dans la série « Et Zap la Pub » aujourd'hui à 11 h 30 au Club Métropolis de Montréal. 875-2565.

■

Présentation d'un vidéo sur les camps de réfugiés d'Europe et d'Asie suivi d'une discussion ce soir à 19 h 30 au Caf'Tiers (4837 ave du Parc - Métro Place-des-Arts). 270-5336.

■

L'Ass. des Arts Thérapeutes du Québec vous invite à assister à une conférence sur la psychothérapie contemplative en arts visuels, samedi le 21 mai prochain. 768-5418.

■

Randonnées Plein Air du Québec organise une randonnée aux Monts Abraham et Camel's Hump au Vermont, les 21 et 22 mai prochain. Incription aujourd'hui de 10 h à 18 h 30 (300 Carré St-Louis). 843-3262.

■

Le CLSC St-Léonard vous invite à une rencontre ayant pour thème : « Allaitement ou biberon ? » ce soir à 19 h (6025 rue Jean-Talon E., suite 307). 252-1030.

■

Le Club Plein Air de l'UQAM organise un stage de canot-camping en eau vive (niveau 2) sur la rivière Mattawin les 4 et 5 juin prochain, Inscription avant le 26 mai. 581-3467.

■

Les anciennes monitrices et animatrices à la Récréation des Tout-Petits de la Ville de Montréal de 1959 à 1988 sont invitées à participer à des Retrouvailles. 872-1772 (jour) et 729-8014 (soir).

■

Détour Nature vous invite à apprendre ou à perfectionner vos techniques en kayak, excursions de fin de semaine, à compter du 21-22 mai. 271-6046.

■

Tel-Ressources Inc., organisme d'assistance aux ex-détenus, récupère les meubles et vêtements en bon état pour venir en aide à sa clientèle. Lorraine, 527-8393.

■

Le Collège Marie-Victorin annonce sa « clinique des poumons roses » animée par J.-P. Coulombe pour ceux et celles qui désirent vraiment cesser de fumer. Début le 22, 23, 24 et 25 mai de 19 h à 22 h. 493-1311 ou 667-4993.

■

Séminaire de formation en relations de travail offert par le Collège Marie-Victorin ayant pour thème : « Le gestionnaire et les relations de travail » le 31 mai, 1er, 7 et 8 juin prochain. 325-0150, poste 2246.

■

Le CLSC du Plateau Mont-Royal annonce des rencontres en groupe à l'intention des 20-50 ans désirant développer davantage leur potentiel personnel tous les jeudis à 13 h 15 (4689 ave Papineau). 521-7663.

■

Panel et discussion ouverte ayant pour thème : « Faut-il refuser le développement ? » ce soir de 19 h à 22 h au Centre Interculturel Monchanin (4917 St-Urbain). 288-7229.

■

Randonnées Plein Air du Québec organise un voyage dans les montagnes de la Sierra Nevada en Californie du 18 au 31 juillet, présentation d'un diaporama ce soir à 19 h 30 (300 Carré St-Louis). 843-3262.

■

Les petits frères des Pauvres sont présentement à la recherche de bénévoles désirant partager une expérience enrichissante avec une personne âgée. 527-8653.

■

Dans le cadre de la semaine Argentine, conférence intitulée : « L'espagnol : langue maternelle quand et comment l'apprendre ? sa coexistance avec le français et l'anglais » aujourd'hui à 15 h 30 au Salon Buenos Aires du Hall Victoria, autres activités ce soir (4626 Sherbrooke O.). 697-6005.

■

Randonnée pour découvrir et connaître les plantes médicinales le 22 mai prochain de 10 h à 17 h au Regroupement Loisirs-Québec (4545 ave Pierre-de-Coubertin - Stade Olympique). 521-4322.

■

Le Collège Marie-Victorin offre une formation d'aspirant-moniteur pour tous les jeunes de 16 à 18 ans débutant du 27 mai au 19 août. 328-3828.

■

L'Association des Tremblay d'Amérique organise un voyage en France en octobre prochain, (418) 525-4585 et 1-800-463-1593.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma « Les marchands de violence » amér. 77 avec Gerry Miller, Meryl Streep et Levin Conway
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 L'intrigue
17.00 D'une série à l'autre « Sara Dane »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT

12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Eastenders
14.30 King of Kesington
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 What's new
17.00 Video hits
17.30 Three's company

10 CFTM

12.00 Ici Montréal
12.15 Aimer
12.45 A coeur ouvert
13.15 Cinéma d'après-midi « Le Privé » amér. 73 avec Elliott Gould, Nina Van Pallandt et Sterling Hayden
15.15 Babillard
15.30 La bande a nimée
16.00 La croisière s'amuse
17.00 De bonne humeur

12 CFCF

12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Cope's corner
16.05 The price is right
17.00 Family Ties
17.30 Cheers

17 RADIO-QUÉBEC

12.00 On n'a pas tout vu
12.30 Cousins cuisine des amériques
13.00 Quebec school telecast
13.30 Héritage 2001
14.00 Les garderies qu'on veut
14.30 L'arthrite n'a pas d'âge
15.00 Jenny
16.00 Le magazine
17.00 L'homme et la terre
17.30 Wickie
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)

12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Marguerite et compagnie
14.00 Les P'tites vues « Les gauloises bleues » fr. 68 avec Jean-Pierre Kalfon, Nella Bielski et Annie Girardot
16.00 La fourchette d'or
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

99 TVFQ

12.00 Si j'étais vous
13.00 Fête comme chez vous
14.00 Latitudes
15.30 Radio France Internationale
16.30 Kazcado
16.57 L'huile des sept mers
17.20 Le Journal
17.50 La chance aux chansons

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

		18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce-soir		Le clan Campbell	Bonjour Docteur	Cinéma : *Le mariage du siècle* —Fr. 1985 Avec Anémone, Thierry Lhermitte et Jean-Claude Brialy				Le Téléjournal Le Point/Météo/Sport		23h 20/Cinéma : *La bande à Bonnot* —Fr. 1968 Avec Bruno Cremer et Jacques Brel		
3	WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		Movie : *A Promised Miracle* —É.-U. 1988 Avec Rosanna Arquette, Judge Reinhold et Tom Bower				News	WKRP In Cincinnati	Night Heat
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Cheers	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	L. A. Law		News	The Tonight Show	
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		World Expo 88 : Australia		Wojeck				The National 22h 25 : The Journal		Newswatch & Sports	Maude	Movie : *No Turning Back*
10	CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Vie des gens riches et célèbres	A. Hitchcock présente	La cinquième dimension		Clair de lune		Ad Lib		Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Cinéma de fin de soirée
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	L. A. Law		CTV News 23h 20 : Pulse		Movie : *Island Sons*
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Téléservice	19h 15 : L'indice	Cinq pour un	Retraite Action	Biondi & Cie	Points de vue : *Torture*		Vivre à Ste Marie-de-Beauce	Sur la route du Klondyke	L'indice	23h 20 : Téléservice	
22	WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Probe		M & W		20 & 20		News	Nightline	
24	CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	Legends of the World	Doctor Who	Successful Landlord	Realities	The Undefended Border : the Great Lakes Animateur : Ian Parker				Realities	Question Period-Provincial	
33	VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	This Old House	Hotline		Mystery ! The Black Tower		Upstairs Downstairs		Movie : *The Roaring Twenties* —É.-U. 39 Avec James Cagney et Humphrey Bogart		
35	QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La Maison Deschênes	Double jeu	Cinéma : *Au coeur de l'adversité* —N.-Z. 1985 Avec Valerie Gogan, Kenneth Graham et John Joward				Le grand journal	Jasmin Centre-Ville Anim. : Michel Jasmin		Sport Plus	Les Champions	
99	TVFQ (télévision française)	La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Si j'étais vous	Le champ Frigg	Fête comme chez vous		Latitudes		Le Journal	Radio-France-Internationale			

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 19 mai 1988

EN UN COUP D'OEIL

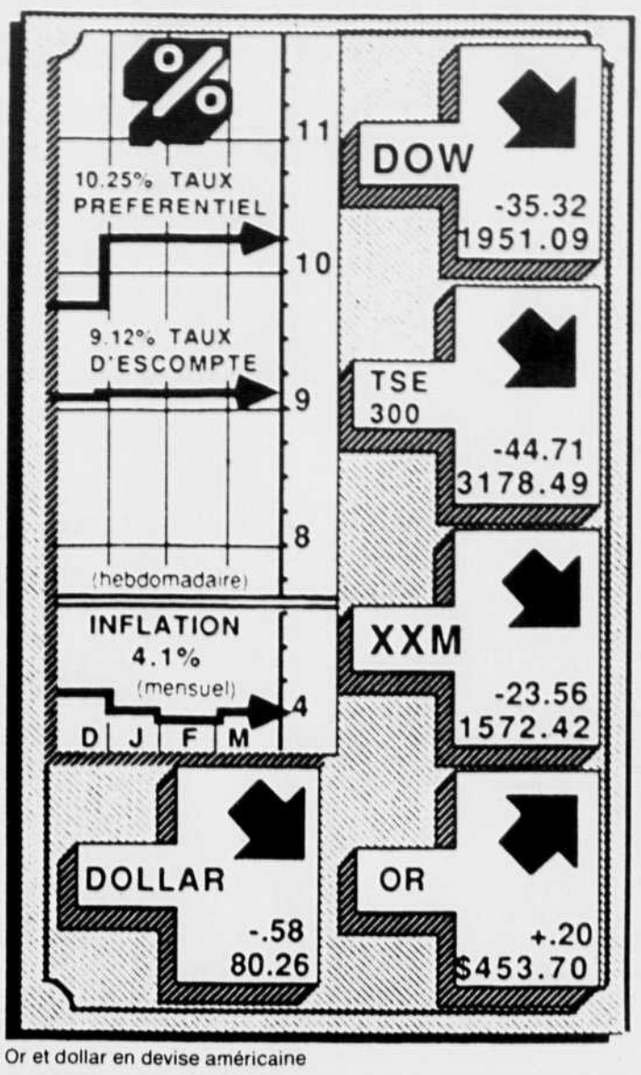

Or et dollar en devise américaine

VIE DES ENTREPRISES

■ *Coutu poursuit son expansion*

Le groupe Jean Coutu a annoncé l'ouverture, à Springfield (Mass.), de la quatrième pharmacie Maxi-Drug aux Etats-Unis. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'un programme d'expansion du groupe aux Etats-Unis qui, amorcé il y a un an, représente un investissement global de $ 10 millions, souligne la compagnie dans un communiqué. Le nouvel établissement sera situé dans un immeuble qui appartient au groupe Jean Coutu, indique-t-on de même source.

■ *Des pertes pour CIIT*

La compagnie CIIT vient d'annoncer que lors de l'année financière terminée le 31 décembre 1987 elle a enregistré des pertes de $ 2.3 millions ou $ 1.59 par action ordinaire comparativement à un bénéfice net avant poste extraordinaire de $ 1.2 million ou $ 1.73 par action ordinaire en 1986. Selon un communiqué, « cette perte en 1987 est attribuable à deux facteurs. D'abord, le conseil d'administration a décidé de se défaire d'un placement en Suisse, qui a entrainé une charge de $ 4 millions. Ensuite, la baisse qui a secoué les marchés financiers du monde entier a eu elle aussi un effet défavorable sur les bénéfices ».

■ *Contrat pour Bell Canada*

Bell Canada International a obtenu un contrat de deux ans d'une valeur de $ 12 millions environ de Syarikat Telekom Malaysia Berhad (STM), société responsable de l'exploitation des télécommunications nationales de la Malaysie, en vue de la conception d'un logiciel et de la prestation de services de consultation visant à améliorer le service offert par STM à ses abonnés. Le contrat exigera l'affectation de 40 employés de BCI.

■ *$ 5 millions pour Bomen*

Bomen a réalisé au premier trimestre du présent exercice financier un chiffre d'affaires de $ 5 millions contre $ 2.3 millions au cours de la même période l'an dernier, soit une progression de 120 %. Le bénéfice net a augmenté de 630 %, passant de $ 27,000 l'an dernier à $ 169,000 en 1988. Pour le président de Bomen, M. Garry Vail, « ces bons résultats sont attribuables à la diversification des produits et à la commercialisation de nouveaux spectromètres ».

MONDE DE LA FINANCE

■ *B. of New York majore son offre*

Bank of New York a proposé de relever le montant de son offre d'achat de Irving Bank Corp. si cette dernière accepte son OPA au détriment de celle, amicale, lancée par la Banca Commerciale Italiana (BCI). En cas d'accord avant demain avec la direction d'Irving, la Bank of New York offrira environ $ 67 US par action contre $ 64 actuellement. Cette nouvelle offre, qui associe comme la précédente un paiement au comptant et en actions, correspond à $ 1.2 milliard pour la totalité du capital d'Irving contre $ 1.1 milliard actuellement. La Bank of New York a fait cette proposition alors qu'elle vient de subir un dur revers en début de semaine. Selon des résultats provisoires publiés lundi, les actionnaires d'Irving auraient voté le renouvellement de l'actuel conseil d'administration, rejetant ainsi la nouvelle liste présentée par la Bank of New York. Cette dernière était pourtant donnée comme favorite jusqu'ici, car légèrement plus de la moitié des actions d'Irving ont déjà été apportées à son offre. En cas de refus de sa nouvelle proposition, la Bank of New York a indiqué qu'elle entendait poursuivre son offre actuelle ($ 64) qui expire le 24 mai prochain. La direction de Irving a répondu qu'elle allait étudier cette nouvelle offre mais, selon les analystes, il est peu probable qu'elle l'accepte après avoir reçu le soutien de ses actionnaires. La direction d'Irving « devrait continuer à répondre que l'offre de la BCI est supérieure », a estimé ainsi M. Michael Starr de la firme d'investissements de Chicago, Duff and Phelps Inc. La BCI, deuxième banque commerciale italienne, offre de racheter 51 % du capital de Irving, pour $ 75 par action (environ $ 710 millions).

— D'après AFP.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

■ *Les États-Unis construisent moins*

L'augmentation des mises en chantier de logements neufs s'est nettement ralentie en avril aux États-Unis, pour tomber à 0.5 % après une hausse de 2.3 % en mars et de 9.9 % en février. Le nombre de logements mis en chantier s'élevait le mois dernier à 1.56 million d'unités en rythme annuel et en données corrigées des variations saisonnières. Ce chiffre est en recul de 4.5 % par rapport à celui enregistré en avril dernier. Les statistiques du mois d'avril confirment la reprise de la construction, estiment les analystes qui craignent toutefois, dans les prochains mois, une légère rechute dans ce secteur en raison de la remontée des taux d'intérêt. D'ailleurs, le nombre des permis de construire, considéré comme un bon indicateur de l'évolution prochaine du secteur du logement, a baissé de 4.1 % en avril (plus 2.1 % en mars).

À VOTRE AGENDA

■ *Expo-Aquélec en Mauricie*

L'Association québécoise de l'électricité et de l'électronique annonce la tenue au Cap-de-la-Madeleine les 25 et 26 mai de Expo-Aquélec, la première d'une série d'expositions industrielles qui auront lieu à travers le Québec, auxquelles participeront manufacturiers et distributeurs.

— Claude Turcotte

Steinberg exige des syndiqués québécois des concessions dépassant $ 25 millions

ROBERT DUTRISAC

En plus de l'assurance d'une paix syndicale de six ans, Steinberg exige de ses employés au Québec des concessions sur le plan des salaires et des avantages sociaux de l'ordre de $ 25 millions dans la seule année 1988-1989.

Le porte-parole de Steinberg, Mme Claude Durant, a levé le voile hier sur la nouvelle convention collective que la chaîne propose à ses employés.

Steinberg laisse entendre que seule l'acceptation de cette convention, qui porte sur les prochains trois ans, peut suspendre le demantèlement de l'empire Steinberg.

Les délégués du local 500 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) représentant les quelque 8000 employés de Steinberg au Québec se réunissent aujourd'hui afin d'étudier cette proposition. Une assemblée générale des syndiqués, prévue pour la semaine prochaine, décidera de son sort.

Steinberg demande à chacun de ses syndiqués de consentir à une diminution de salaire de $ 1 de l'heure entrant en vigueur le 1er juin prochain. Pour la deuxième année de la convention, le salaire horaire sera majoré de $ 0.50 et pareillement pour la troisième année. Cette concession se chiffre à plus de $ 17 millions la première année et la moitié moins en 1889-1990.

Le nombre d'heures travaillées par semaine passera de 37 heures à 38 heures, sans compensation. Steinberg épargnerait ainsi environ $ 5 millions par année.

Quant aux avantages sociaux qui sont entièrement payés par Steinberg à l'heure actuelle, la compagnie demande à ses employés d'en assumer 25 % du coût, ou pour chacun d'eux, $ 5.92 par semaine, ce qui représente une somme globale d'environ $ 2.5 millions par année.

Mme Durant a tenu à signaler que, même s'ils acceptaient ces nouvelles conditions, les salariés de Steinberg au Québec continueraient à être les mieux payés parmi les employés de supermarchés au pays.

Afin de dorer la pilule à ses employés, Steinberg leur offre un programme de boni tout-à-fait original sous forme de participation au capital-actions de l'entreprise en fonction, non pas des bénéfices de la société, mais de la valeur boursière des titres de Steinberg.

En vertu de ce programme, 5 % du salaire brut de l'employé sera converti en un portefeuille fictif d'actions de Steinberg au prix du marché. À la fin de l'année, le même employé recevrait l'équivalent, en actions de Steinberg, de l'augmentation annuelle du cours de ces titres.

Ainsi, si au début de l'année, l'action de Steinberg s'échange à la Bourse à $ 30, un employé qui gagne $ 25,000 par année se composera un portefeuille fictif d'une valeur $ 1250, soit 5 % de son salaire, ou 42 actions à $ 30. Au terme de l'année, si l'action s'est appréciée de $ 5 par exemple, l'employé se verra accorder un boni équivalant au rendement de son portefeuille fictif, soit une valeur de $ 210.

Steinberg réclame la paix syndicale pendant six ans et exige qu'au terme de la convention de trois ans, les droits de grève et de lock-out soient retirés et remplacés par l'arbitrage obligatoire des différents.

En outre, la compagnie veut s'assurer de pouvoir « continuer son plan d'affaires en vue de réaliser sa mission corporative », d'indiquer Mme Durant, qui a précisé que l'ensemble des règles actuelles d'ancienneté, advenant de nécessaires rationalisations, demeure intouché. Steinberg exige de plus la « flexibilité opérationnelle », une demande qui vise à permettre certaines pratiques courantes dans l'industrie, notamment que les fournisseurs puissent placer eux-mêmes leurs produits dans les étalages des magasins, comme les boissons gazeuses et les épices.

Mme Durant a fait savoir que la paix syndicale, la contribution des employés aux coûts des avantages sociaux ainsi que les principes de flexibilité et de mission corporative devaient être acceptés en bloc. Quant aux exigences salariales, un autre « scénario » se présente aux employés.

Advenant le rejet des diminutions de salaires proposées, Steinberg accepte que les clauses salariales de la nouvelle convention soient soumises à l'arbitrage. Toutefois, s'il se prévalent de cette option, les employés perdent du même coup leur droit au programme de bonis.

En vertu de ce scénario, les clauses salariales seraient soumises à l'arbitrage selon les dispositions du Code du travail, à la lumière notamment de l'article 79 de la Loi qui prévoit que les salaires sont établis en fonction de la rémunération prévalant dans l'industrie. S'ils agréent à ce procédé, les employés seraient liés par la décision des arbitres et il est clair qu'aux yeux de Steinberg, l'arbitrage aboutirait à une diminution de sa masse salariale.

Mme Durant a révélé que la direction de Steinberg avait fait parvenir hier au syndicat de ses quelques 9200 employés ontariens une proposition semblable à celle dont sont saisis les syndiqués québécois. Le porte-parole de Steinberg a toutefois indiqué que les exigences de la société en Ontario ne portent pas sur une diminution des salaires « parce que les employés de Steinberg en Ontario ont des salaires beaucoup plus conformes aux normes de l'industrie ».

Lors de sa rencontre annuelle avec la Chambre de commerce du Québec

Robert Bourassa ne ferme pas la porte à une certaine privatisation de la santé

SUZANNE DANSEREAU
Presse canadienne

QUEBEC — Même s'il refuse de considérer la santé au même titre que les secteurs commercial ou industriel, le premier ministre Robert Bourassa ne ferme pas complètement la porte à la privatisation dans le domaine de la santé.

A la suite de sa rencontre annuelle avec les dirigeants de la Chambre de commerce du Québec, M. Bourassa a indiqué que son gouvernement était « prêt à considérer différentes formules pour permettre des meilleurs soins à des coûts acceptables pour l'ensemble de la population ».

Dans son mémoire annuel qu'elle a soumis hier au premier ministre,la Chambre de commerce presse le gouvernement d'amorcer le processus de privatisation du système de santé. L'organisme provincial des hommes d'affaires estime que le secteur privé pourrait jouer un rôle non-négligeable dans le domaine de la santé, qu'elle qualifie « d'industrie de l'avenir ».

« On ne veut pas défaire le système actuel. Mais on veut créer une ouverture pour faire baisser la pression sur le système public », a expliqué le vice-président de la Chambre, M. Jean-Paul Létourneau, avant sa rencontre avec le premier ministre Bourassa. « Le gouvernement a injecté $ 1 milliard en deux ans dans le secteur de la santé et la situation ne s'est pas améliorée. Il faut trouver un moyen de contrôler les coûts », a-t-il poursuivi.

La Chambre propose plusieurs moyens pour résoudre l'impasse:

■ augmenter le « faire faire » c'est-à-dire confier à des sous-traitants des fonctions précises dans les établissements de santé comme, par exemple, la cafétéria, l'entretien, ou la buanderie.

Photo PC

Le premier ministre Robert Bourassa, budget en main, rencontre le président de la Chambre du Québec, Mark Toivanen.

■ permettre que les hôpitaux soient acquis par des intérêts privés;

■ et laisser la gestion à des experts, comme cela s'est fait récemment à Hawkesbury, en Ontario.

La Chambre estime en outre qu'on doit permettre aux citoyens d'acquérir, s'ils le souhaitent, des primes d'assurances privées. Ces gens contribueraient quand même à la RAMQ, mais paieraient un supplément pour avoir accès à un système privé, « plus attentif à leur besoins », a souligné hier M. Létourneau.

Pour permettre cette privatisation, des amendements à la loi canadienne sur la santé, la loi sur l'assurance-hospitalisation et la loi sur l'assurance maladie sont requis, indique-t-on dans le mémoire.

Le ministère de la santé étudie présentement des formules semblables aux HMO américains, des centres de santé privés axquels les Américains peuvent s'abonner. Mais pour l'instant, le projet est expérimental et si on y donne suite, il n'impliquera aucun déboursé de la part du contribuable, puisqu'on ne fera que transférer les cotisations à la RAMQ au centre privé de santé.

Hier, M. Bourassa a indiqué que le Conseil des ministres se pencherait sur les recommandations faites par la ministre des Affaires sociales, Thérèse Lavoie-Roux, à l'issue de sa tournée sur le rapport Rochon. À l'occasion de cette tournée, la ministre entend lancer l'idée d'une privatisation partielle, qu'elle appelle « éléments de concurrence dans le système public ».

Quoiqu'il en soit, le gouvernement semble peu ouvert à l'idée de privatiser les hôpitaux. Le projet de Lavallin d'acquérir l'hôpitalSaint-Michel, annoncé récemment, a suscité une vive opposition de la part de la ministre et est finalement tombé à l'eau.

Dans un autre ordre d'idées, le mémoire que la Chambre de commerce du Québec a soumis hier à M. Bourassa formule d'autres suggestions d'ordre économique:

■ réduire de un pour cent la croissance des dépenses, de façon à ce qu'elles ne soient pas beaucoup plus élevées que le taux d'inflation;

■ réduire davantage l'écart entre le taux marginal d'imposition en Ontario et celui au Québec; et s'il y a lieu, financer cette réduction par l'imposition d'une taxe à la consommation plutôt que par un accroissement du fardeau fiscal des entreprises. (Notons que le ministre québécois des Finances songe déjà à cette option, puisqu'il l'a abordée dans son discours du budget).

■ poursuivre la réforme de l'aide sociale;

■ améliorer le réseau routier du Québec;

■ poursuivre les efforts visant à conclure les ententes de libre-échange et du lac Meech et réduire les barrières commerciales entre les provinces.

Réduction des tarifs sur les produits US

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, a posé hier un premier geste vers l'adoption de l'accord du libre-échange en présentant une motion réduisant les droits de douane sur les produits américains importés au Canada.

Cette motion dite des voies et moyens mettra en vigueur 600 pages de modifications tarifaires touchant une variété considérable de produits depuis le foie de poulet jusqu'au laser.

La législation complète, qui amendera jusqu'à 30 statuts fédéraux afin de pouvoir mettre en pratique le libre-échange avec les Etats-Unis, ne sera toutefois pas déposée aux Communes avant la semaine prochaine au plus tôt.

Quelques heures plus tôt, à Washington, le comité des finances du Sénat américain avait approuvé une législation globale visant à appliquer le libre-échange. C'était une première étape dans la longue procédure que le projet devra franchir aux Etats-Unis.

Des représentants de l'administration américaine et des sénateurs ont indiqué que l'approbation du Sénat signifiait une adoption rapide du bill quand il sera soumis dans quelques mois à l'ensemble du Sénat et à la Chambre des représentants.

Rencontrant les journalistes après le vote, une douzaine des 20 membres du comité n'ont exprimé aucune objection.

Tout ne s'est pas déroulé si facilement à Ottawa où les partis de l'opposition ont juré de retarder l'adoption du projet de loi sur le libre-échange.

Le leader du NPD en Chambre, M. Nelson Riis, a en effet maintenu que la motion de M. Crosbie représentait pour le gouvernement un moyen d'immobiliser l'opposition. Une fois adoptée, une telle motion des voies et moyens, a-t-il précisé, empêchera en effet l'opposition d'apporter des amendements au bill sur le libre-échange, un projet de loi dont l'opposition ignore justement le contenu.

M. Riis a demandé au président de la Chambre, M. John Fraser, de vérifier si le gouvernement pouvait déposer une telle motion. M. Fraser a promis d'analyser le problème et de rendre sa décision plus tard.

M. Crosbie a pour sa part maintenu que les Communes devaient adopter une telle motion — utilisée principalement pour permettre certains changements fiscaux dans les budgets fédéraux — parce que les droits douaniers constituaient en réalité une sorte de taxation.

Des spécialistes de la procédure parlementaire lui auraient dit qu'il fallait absolument adopter une telle motion, a répété M. Crosbie devant les journalistes à l'extérieur des Communes.

Le ministre a aussi dit que le bill sur le libre-échange serait déposé aux Communes mardi.

La loi devrait être en vigueur le 1er janvier 1989, après avoir reçu une approbation législative entière aux Etats-Unis et au Canada. Selon cet accord qui sera le plus vaste entre deux pays du globe, le Canada et les Etats-Unis élimineront progressivement au cours des dix prochaines années tous les quotas et tous les tarifs douaniers.

Pour le moment, le Canada aimerait vérifier si des mesures ajoutées par le comité des finances du Sénat ne modifient pas substantiellement l'entente signée en janvier par le président américain, M. Ronald Reagan, et le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney.

Une de ces mesures empêchera par exemple le président de permettre la mise en pratique de l'accord de libre-échange à moins que les provinces soient d'accord avec l'entente. M. Crosbie a déjà indiqué de son côté qu'Ottawa usera de ses pouvoirs pour surmonter toute opposition d'un premier ministre provincial.

Cossette à l'honneur aux États-Unis

SERGE TRUFFAUT

L'agence de publicité québécoise Cossette Communications-Marketing vient de frapper dans le mille avec sa publicité extérieure pour le compte des Restaurants McDonald's. Elle a en effet gagné le grand Obie décerné à l'agence ayant produit la meilleure affiche en Amérique du Nord.

Ainsi que l'a rapporté le quotidien *The New York Times*, c'est la « première fois en 46 ans qu'une agence canadienne remporte le Obie Awards » que distribue annuellement *The Institute of Outdoor Advertising*. En début de course, pas moins de 700 sujets ou affiches étaient en concurrence avant que le jury ne retienne 14 agences pour le dernier sprint ou grande finale.

Cette année, c'est le sourire de la Joconde ou de la Mona Lisa affublée d'un J'M dans le coin droit qui a séduit les membres du jury. Même si on se perd toujours en conjonctures savantes afin de déterminer si le modèle immortalisé par Léonard de Vinci était une jeune femme ou un jeune garçon, tout consommateur saisit illico que le modèle également aime le « fast-food » de McDonald's.

Cossette a déjà raflé des Obie dans certaines catégories. Notamment en 1987 pour « Mener la vie de chateau » au Club Med.

"L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER"

affirme Consolidated - Bathurst Inc.

Le siège social de Consolidated-Bathurst Inc. est situé au 800, boulevard René-Lévesque Ouest depuis 1967.

Cette année, l'équipe de gestion immobilière de Consolidated-Bathurst Inc. a soigneusement examiné le marché des espaces à bureaux... et a décidé de renouveler son bail chez nous pour une période additionnelle de quinze ans.

En tant que propriétaires de l'immeuble, nous avons été ravis de leur décision. Et nous ajouterions ceci: si vous recherchez des locaux pour votre entreprise, n'hésitez pas, il n'y a rien de mieux que le "800".

Pour de plus amples renseignements sur le 800, boulevard René-Lévesque Ouest, veuillez communiquer avec:

Robert E. Legault
Directeur, Marketing et Location
Les immeubles Polaris (Canada) Ltée
(514) 861-5501

800, boulevard René-Lévesque Ouest

LA VIE ÉCONOMIQUE

Selon Pierre Ducros, président du groupe DMR

Pour réussir aux États-Unis, il faut apprivoiser les cultures américaines

MICHEL VAN DE WALLE
Presse canadienne

L'accroissement de la productivité et une bonne connaissance des « cultures » américaines sont deux conditions de succès des entreprises québécoises dans le contexte du libre-échange.

C'est du moins ce que prétend le président du Regroupement pour le libre-échange, Pierre Ducros, qui était le conférencier invité hier à l'assemblée annuelle de la division québécoise de l'Association des manufacturiers canadiens.

« Il faut s'entourer d'Américains compétents qui veulent travailler avec nous », a dit M. Ducros en expliquant que c'était là une façon de mieux saisir la multiplicité des cultures des diverses régions des États-Unis.

Prenant pour exemple l'expérience de DMR, la firme de conseillers en informatique qu'il préside, M. Ducros a mis en garde les dirigeants d'entreprises québécoises contre certaines erreurs communes dans leur manière d'aborder les États-Unis. L'une des principales est de surestimer leur connaissance du marché américain et de le percevoir globalement sans tenir compte des particularismes régionaux.

« Les Texans ne mènent pas leurs affaires de la même manière que les Californiens ou les New-Yorkais, fait-il remarquer. Le fait d'avoir eu des contrats en Californie n'impressionnera nullement un Texan, qui veut plutôt avoir des références provenant de sa région. À New York, les gens abordent plus froidement les transactions d'affaires. Par contre, les Québécois ont beaucoup plus d'affinités avec les gens de Boston qui, à certains égards, sont aussi séparatistes que nous avec leur Boston Tea Party. » L'expérience de DMR lui a d'ailleurs appris qu'il y a bien davantage d'affinités culturelles entre le Canada et l'Australie ou l'Angleterre qu'il peut y en avoir avec les Etats-Unis.

M. Ducros ajoute qu'il faudra savoir s'adapter à une foule de plus petits marchés et y trouver sa niche. « L'adaptation des produits aux publics variés occupant le marché américain, le merchandising, le marketing, le packaging (sic) devront figurer au premier rang des préoccupations des exportateurs québécois et canadiens », a-t-il affirmé.

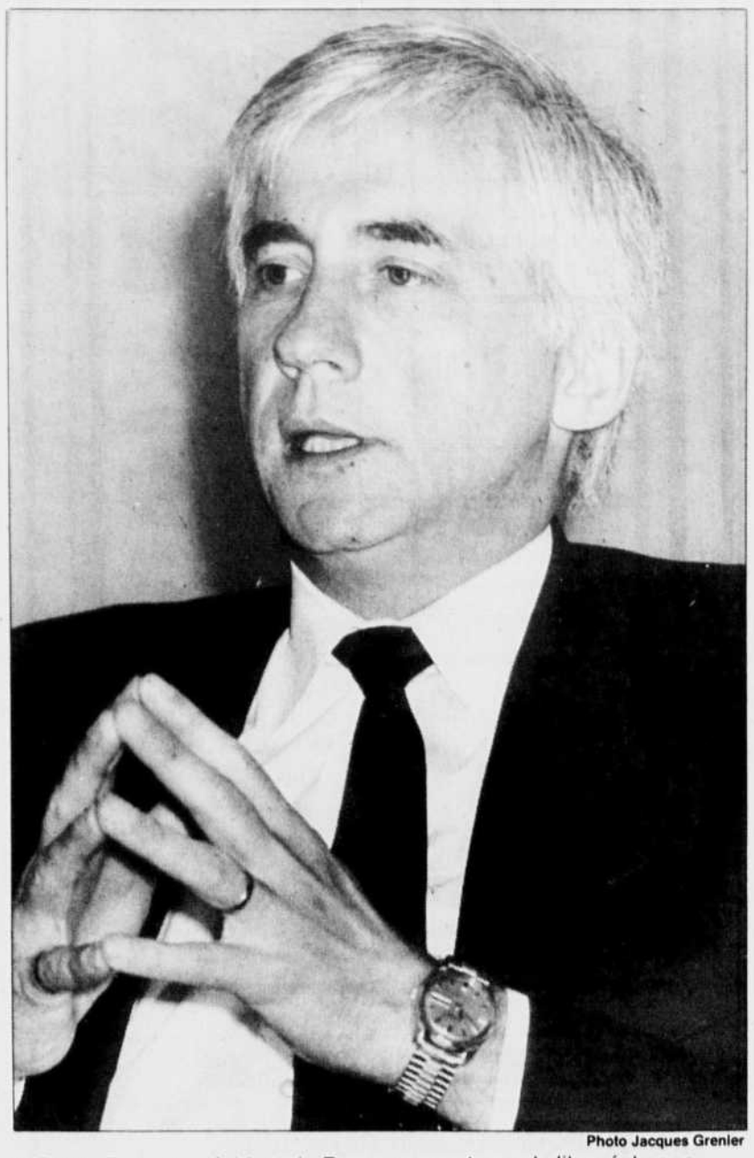

Photo Jacques Grenier

M Pierre Ducros, président du Regroupement pour le libre-échange.

M. Ducros reconnaît par ailleurs que l'abaissement des barrières tarifaires à compter du 1er janvier prochain ne sera pas sans causer quelques remous. « C'est sûrement une secousse, peut-être un choc, pas un choc monstrueux mais un choc salutaire qui nous permettra de grandir. » Certains secteurs comme la chaussure, le textile, le vêtement, le bois, le meuble, les produits électriques pourraient être affectés négativement. Le Regroupement pour le libre-échange se fonde cependant sur l'étude du Conseil économique du Canada qui prétend que plus de 250,000 emplois pourraient être créés au Canada grâce au libre-échange.

M. Ducros a enfin estimé que l'expérience du libre-échange à compter de 1989 doit permettre aux entreprises de mieux préparer leurs stratégies en vue de 1992, alors que l'Europe deviendra un seul et véritable marché commun.

Bourses : la baisse s'accentue

(AFP-PC) — Le mouvement de baisse s'est accentué hier à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 1,951.09 en recul de 35.31 points, sur un marché très actif.

Quelque 210 millions d'actions ont été échangées. Les stratégies de capture de dividende et les OPA ont constitué environ le tiers de l'activité. Le nombre des baisses a largement dépassé celui des hausses: 1,288 contre 272.

Les milieux boursiers ont continué à réagir par de nombreux dégagements à la crainte d'une reprise de l'inflation, stimulée par le taux élevé d'utilisation des capacités industrielles américaines en avril.

En outre, les taux d'intérêt obligataires ont repris leur progression. Les bons du Trésor à 30 ans sont remontés à leur plus haut niveau depuis le krach d'octobre pour atteindre 9.29 %, taux jugé plus attrayant que les valeurs boursières.

Les cours ont également piqué du nez à la Bourse de Toronto. L'indice composé a dégringolé de 44.71 points et se trouvait à 3178.49 en fin de journée. Le volume des échanges était d'environ 25.52 millions d'actions comparativement à 23.75 millions mardi.

À la Bourse de Montréal, la tendance à la baisse s'est précisée, sauf pour le secteur des valeurs forestières. L'indice général a enregistré un recul de 23.56 points et affichait 1572.42 au terme de la séance.

Pour sa part, le dollar américain s'est replié à New York après sa hausse sensible de la veille due à l'annonce d'une forte réduction du déficit commercial américain. L'once d'or a encore progressé de près de deux dollars à $ 457.30 contre $ 455.50 en raison des craintes d'une relance de l'inflation.

Le billet vert se changeait en fin de journée à 125.00 yen contre 125.54 en début de matinée et 125.83 mardi soir, et à 1.7027 deutschemark contre respectivement 1.7050 et 1.7070.

La devise américaine a également baissé légèrement face aux monnaies européennes.

La légère baisse du dollar s'explique notamment par des prises de bénéfices à la suite de sa remontée de 1 % de mardi provoquée par la publication d'un très bon chiffre pour le déficit américain en mars ($ 9.7 milliards contre $ 13.8 milliards en février), soulignait un cambiste de l'European American Bank à New York.

Selon ce cambiste, le dollar devrait peu varier dans les prochains jours et se stabiliser autour de la barre de 1.70 DM et de 125 yen.

La devise américaine s'est d'autre part appréciée par rapport au dollar canadien, gagnant 90-100, pour se changer à $ 1.2460 canadien. Le dollar canadien a cédé 58-100 à $ 0.8026.

Photo AP

Dès l'ouverture à Tokyo, le dollar américain a pris la pente descandante et les cambistes se sont affairés à limiter les dégats.

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____
Adresse actuelle _____
_____
Code postal _____ No. tél _____
Nouvelle adresse _____
_____
Code postal _____ No. tél _____
Date de déménagement _____

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à: LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le projet Ambiance relance l'informatique à l'école

TECHNOLOGIES

PIERRE DESCHAMPS
Collaboration spéciale

L'informatique à l'école fut, il y a quelques années, l'occasion d'envolées oratoires mémorables. La classe politique tout entière nous promettait mer et monde. Des achats d'équipement eurent bien lieu, tout comme des tentatives d'implantation sérieuses. Mais les logiciels, que l'on nomme ici didacticiels manquaient cruellement. La désolation succéda peu à peu à l'engouement des premiers jours. Et l'indifférence s'installa. Une indifférence inquiète : « L'école allait-elle rater son virage technologique ? »

Forte du mandat qui est le sien, la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) décida alors de relever le défi et de prendre en mains les destinées du dossier de l'implantation de l'informatique à l'école. Premier geste concret : le projet Ambiance.

Réalisé conjointement avec le fabricant d'ordinateurs Unisys, le projet Ambiance a pour objectif principal « de favoriser l'intégration pédagogique du micro-ordinateur à l'école et de situer son utilisation dans les différents cycles d'apprentissage : la mise en situation, le déroulement de l'activité, l'objectivation et le réinvestissement », affirme-t-on à la Société GRICS.

Pour ce faire, le projet Ambiance compte sur une quarantaine de didacticiels mis au point par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Traduits en français, ce sont des programmes de traitement de texte, de plan de texte, de simulation d'expériences en sciences, de dessin, de mathématiques, et quoi encore. De plus, en décembre 1987, la GRICS annonçait « la création d'un fonds de développement de logiciels éducatifs de un million de dollars ».

Depuis novembre dernier, quatre écoles du réseau scolaire québécois ont ainsi été équipées d'un laboratoire de micro-informatique Icon II de Unisys. Il s'agit de l'école secondaire de Saint-Stanislas (Saint-Jérôme), des écoles primaires L'Étincelle (Ancienne-Lorette), Montpetit (Saint-Chrysostome) et La Source d'Autray (Berthier-Nord-Joly).

À chaque endroit, le laboratoire se compose d'un serveur de réseau, de 16 micro-ordinateurs et d'imprimantes Systerm. Les programmes disponibles « sont en phase exploratoire. Actuellement les enseignants les connaissent de mieux en mieux et peuvent ainsi décider d'extraire ceux qui ne leur conviennent pas, tout comme ils peuvent, au besoin, en ajouter », mentionne Karyne Matte, conseillère en application pédagogique de l'ordinateur à la GRICS et à l'enseignement assisté par ordinateur dans deux des quatre écoles du projet Ambiance.

Gérald Lane, directeur de l'école Saint-Stanislas et président du comité consultatif sur la pédagogie à la GRICS, « espère bien que cette expérience s'avérera être un bon filon, que l'on sortira enfin du tunnel et que l'on verra l'informatique prendre solidement pied à l'école ».

Selon lui, les premiers résultats sont déjà fort prometteurs. Comme il se plaît à le souligner, « les enseignants de l'école impliqués dans le projet sont très motivés. Après les cours, ils participent à des périodes de formation pour se familiariser davantage avec le système ».

Même son de cloche du côté des élèves qui, « le matin, avant leurs cours, soit de 8 h 15 à 9 h 15, et sur l'heure du midi viennent utiliser les traitements de textes. Les élèves ont découvert tout le plaisir qu'il y a à travailler avec les appareils », ajoute Gérald Lane.

À cet endroit, 12 enseignants de secondaire I et II, en français et en sciences principalement, utilisent le laboratoire. Un appareil a même été installé dans la salle des profs pour qu'ils puissent préparer leurs cours, revoir la matière, raffiner les connaissances à transmettre. Au total, ce sont là 480 élèves qui pianotent chaque semaine sur les micros mis à leur disposition. Une enseignante en arts plastiques s'en sert même pour initier ses élèves au dessin animé.

À l'école Montpetit, les 300 élèves, de la maternelle à la 6e année, et 16 enseignants participent au projet Ambiance. Un appareil a même été mis à la disposition d'un orthophoniste. Ici, le laboratoire de micro-informatique sert principalement à l'enseignement du français. « Mais en raison de l'organisation pédagogique, il sert en fait à toutes les matières », de dire Karyne Matte. Un logiciel de mise en page y est même présentement utilisé pour la conception du journal de fin d'année de l'école.

Par ailleurs, dans un proche avenir, il est question de relier entre eux les quatre sites du projet Ambiance. « À l'aide de modems les quatre écoles pourront communiquer entre elles et s'échanger des informations, des expériences, des programmes », de préciser Karyne Matte.

Le projet Ambiance se poursuivra jusqu'en juin 1989. À ce moment, les diverses parties impliquées évalueront les résultats obtenus. Si tout se passe comme espéré, « nous pourrons conclure des ententes avec Unisys afin de racheter le matériel à bon prix », soutient Gérald Lane, transformant ainsi une expérience ponctuelle en une réalité à long terme.

Mais ce n'est pas là le seul projet du genre que pilote la GRICS. Avec IBM, elle s'est engagée dans une expérience similaire, « Point de mire », conduite dans quatre écoles également. D'autre part, dans une école cette fois, se déroule le projet « De l'écriture à la lecture ». Celui-ci vise à l'apprentissage de l'écriture assisté par ordinateur et ce, avant même que le jeune enfant ait appris à lire.

L'informatique à l'école semble cette fois sur la bonne voie. Un encadrement adéquat, des équipements et des logiciels confus expressément pour le milieu scolaire et des programmes de réalisation précis font sans doute toute la différence. Nul doute par contre que sur un plan strictement commercial, Unisys surtout et IBM dans une moindre mesure sont en train de prendre bon pied dans l'immense marché scolaire québécois.

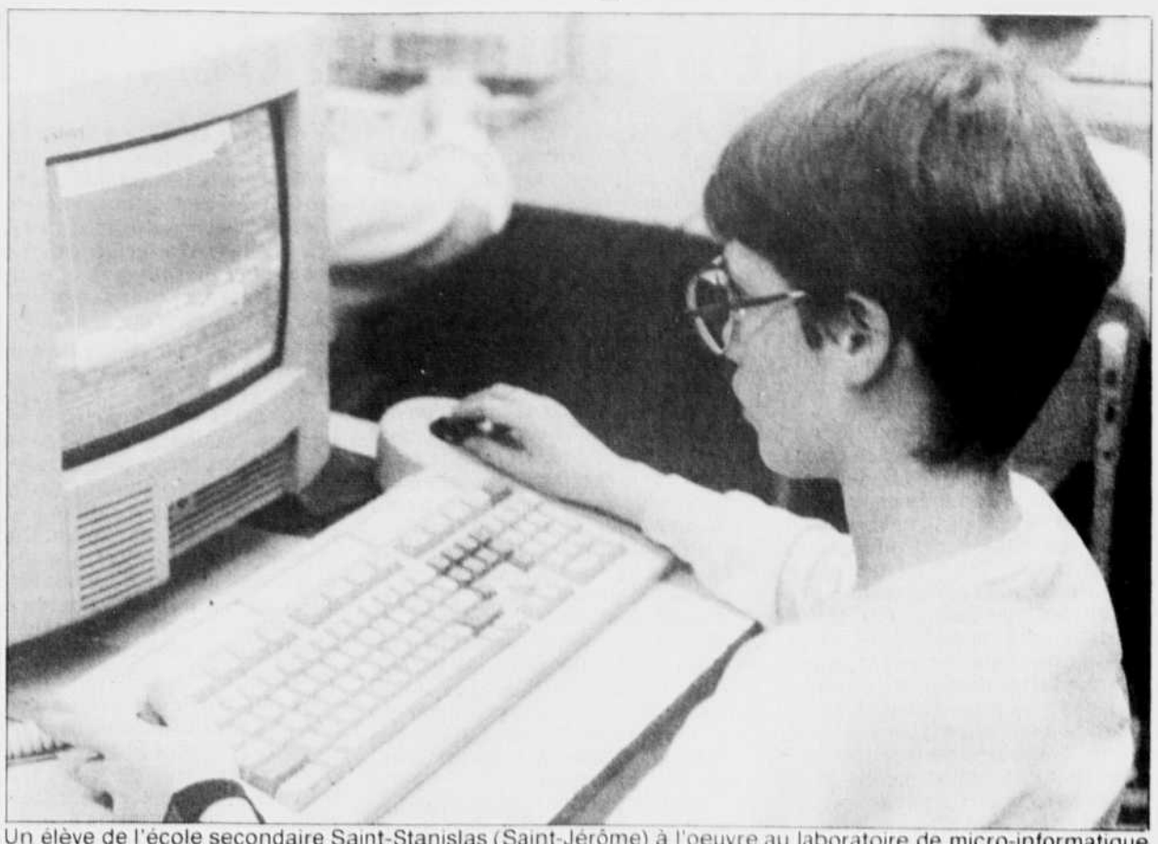

Un élève de l'école secondaire Saint-Stanislas (Saint-Jérôme) à l'oeuvre au laboratoire de micro-informatique Le projet Ambiance compte sur une quarantaine de didacticiels mis au point en Ontario et traduits en français.

MINNOVA INC.
AVIS DE DIVIDENDE
Le Conseil d'administration a déclaré un dividende de dix cents l'action (devise canadienne) sur les actions ordinaires de la compagnie, payable, le jeudi 16 juin 1988 aux actionnaires inscrits le jeudi 26 mai 1988.
Par ordre du Conseil
Le Secrétaire
John B. Sage
Toronto, Ontario, le 9 mai 1988

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!
Santé et Services sociaux Québec

Notre classe Affaires. *Première pour son ambiance.*

Première de sa classe. L'excellence de notre classe Affaires commence par l'ambiance de sa cabine privée, propice au travail et à la concentration que peuvent exiger les voyages d'affaires, comme à la détente et à la relaxation. Quelques heures entre deux villes, le temps de raffiner une formulation. Un service impeccable. Et plein de petites attentions. Avec 200 vols quotidiens vers 27 destinations d'affaires en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. **On s'affaire de tout coeur.**

AIR CANADA

DRF 14008 MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le Canada et les États-Unis exigent de la CEE l'élimination de l'aide agricole

ISABELLE HOURCADE
Agence France Presse

PARIS — Les États-Unis et le Canada ont mené une offensive en règle contre la Communauté Européenne hier à Paris en réclamant une élimination rapide des subventions à l'agriculture, dans le cadre notamment des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

« Nous devons parvenir à un accord sur l'agriculture », a déclaré le ministre canadien des finances Michael Wilson, en marge de la réunion ministérielle de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, (OCDE), tandis que les milieux proches de la conférence ne cachaient pas que la rédaction du communiqué final s'avérait ardue.

Il a ajouté que les échanges agro-alimentaires étaient d'une importance vitale pour son pays. Le Canada, a-t-il souligné, perd actuellement des parts de marché dans la Communauté européenne car le secteur agricole « n'est pas couvert par les règles du GATT ».

« D'autres pays sont d'accord avec nous là dessus », a-t-il ajouté, en faisant allusion aux États-Unis et aux pays exportateurs de produits agro-alimentaires qui cherchent à obtenir un calendrier précis pour la réduction des subventions à la production.

Selon un rapport de l'OCDE, les aides publiques à l'agriculture dans les pays industrialisés ont doublé entre 1979-81 et 1984-86 pour atteindre près de 200 milliards d'ECU (unités monétaires européennes). La tendance à la hausse des aides n'a épargné aucun pays de l'OCDE.

Les États-Unis veulent qu'un calendrier soit fixé pour l'élimination d'ici l'an 2000 des subventions agricoles qui encouragent la surproduction et les distorsions commerciales, notamment en vue de la réunion ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui doit faire le point « à mi-parcours » en décembre prochain à Montréal sur les progrès des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

« La clé du succès (de l'Uruguay Round) réside dans l'agriculture », a déclaré hier M. Clayton Yeutter, représentant américain pour le commerce. Dans ce domaine, a-t-il ajouté, « nous devons maintenir notre élan si nous voulons obtenir des résultats significatifs lors de l'examen de mi-parcours ».

Sur l'agriculture, « nous devons rédiger un communiqué cette année qui ne soit pas en retrait » par rapport à l'an dernier et « qui vise à la mise en place d'un cadre pour une réforme à long terme du commerce agricole lors de la réunion de mi-parcours » du GATT, a ajouté M. Yeutter.

« Il est beaucoup trop tôt pour dire ce qui va se passer » à Montréal, a estimé de son côté le vice-président de la Commission Européenne Willy De Clercq. « Nous devons parvenir à des conclusions sur la base des progrès réellement effectués et non sur la base des discours » et « réaliser autant de progrès que possible dans tous les domaines ».

M. De Clercq a réaffirmé que la CEE restait attachée aux deux objectifs de l'OCDE: « La réduction progressive et concertée à long terme du soutien agricole et des mesures à court terme pour stabiliser les marchés internationaux et éviter la détérioration de la situation ». Le président de la Commission Européenne, Jacques Delors, a souligné de son côté que la CEE avait entrepris une réforme pour limiter la surproduction agricole, et que sans ces efforts elle dépenserait $ 10 milliards de plus pour son agriculture.

De son côté, le secrétaire américain à l'agriculture, Richard Lyng, a comparé « la vente à bas prix des gigantesques excédents agricoles dans le fleuve du commerce mondial » à une forme de « pollution économique ». Il a souligné qu'il n'était « pas juste » que « les pays les plus pauvres qui vivent en aval voient leur agriculture s'éteindre » en raison des subventions à l'exportation.

M. Lyng a affirmé que les États-Unis étaient prêts à « abandonner toutes les subventions agricoles qui affectent directement ou indirectement le commerce ». « Si tout le monde est d'accord (sur cette réforme), nous pouvons commencer dès le 1er janvier 1989 », a affirmé M. Lyng.

Le secrétaire américain a brandi la menace de nouvelles « politiques ou programmes » américains d'aide aux exportations agricoles pour « contrebalancer les pratiques commerciales inéquitables d'autres pays ».

« Parler de la suppression de toutes les subventions agricoles d'ici l'an 2000 n'est pas réaliste », a déclaré pour sa part à la presse le chancelier de l'Echiquier britannique, Nigel Lawson.

« La CEE regrette que certains de ses partenaires ne veuillent pas envisager des actions à court terme » visant à éviter toutes mesures qui détérioreraient le climat des négociations, a déclaré M. De Clercq. Un accord sur des actions à court terme « est le seul moyen d'établir la confiance nécessaire à toute réforme à long terme de l'agriculture mondiale », a-t-il estimé.

Dans la matinée, les ministres de l'OCDE avaient passé en revue la situation de l'économie mondiale. Ils ont constaté qu'en dépit du krach boursier d'octobre dernier, l'économie mondiale avait poursuivi sa croissance et que les perspectives à court terme étaient meilleures que prévu.

De nombreux ministres ont toutefois souligné que des efforts demeuraient nécessaires pour corriger les déséquilibres financiers et commerciaux, notamment entre les Etats-Unis, la RFA et le Japon, qui font peser une menace sur la stabilité des marchés des changes.

M. Michael Wilson, ministre des Finances à Ottawa.

Les boursicoteurs se ruent sur le soja

CHICAGO (AFP) — De nombreux investisseurs, inquiets d'une reprise de l'inflation et des risques pesant sur les actions après le krach de 1987, retournent sur les marchés à terme des matières premières de Chicago surtout celui du soja, soulignait-on hier dans les milieux spécialisés.

Selon les experts, le marché du soja est d'autant plus sensible actuellement que les stocks américains de cette matière première sont bas et que les prévisions météorologiques sur la durée de la sécheresse dans le centre des Etats-Unis sont incertaines. De plus, il est difficile de prédire avec certitude l'importance des achats soviétiques de soja.

Lundi, les cours à terme du soja ont terminé à Chicago à leur plus haut niveau depuis quatre ans et certains ont atteint leur maximum quotidien de hausse de 30 cents par boisseau (27 kg). Les cours, selon les mois, ont terminé entre 7.50 et 7.93 dollars et certains experts estiment qu'ils pourraient atteindre 8 dollars très prochainement.

En début de semaine à Chicago on redoutait que l'actuelle sécheresse du centre des Etats-Unis détruise une partie de la récolte prévue de plus de 50 millions de tonnes de soja, qui vient à peine d'être planté. Selon les estimations, cette récolte a une valeur de quelque 15 milliards de dollars.

Mais surtout, les investisseurs dont la confiance dans la Bourse des valeurs a été fortement ébranlée depuis octobre 1987 et qui ont choisi de revenir sur les marchés des matières premières, craignent une flambée inflationniste.

La hausse des prix des matières premières « est un triste augure d'inflation », a déclaré au *Wall Street Journal* M. David Hale, économiste en chef de la firme Kemper Financial Services de Chicago.

Mais cette hausse des prix du soja pourrait être de courte durée. Dès mercredi matin, après avoir été quasiment inchangés mardi, les cours ont perdu entre 5.25 et 7.50 cents à l'ouverture. La météo a annoncé des pluies sur les grandes plaines du Centre, qui pourraient lentement se déplacer vers l'est.

D'après M. Robert Wisner, économiste de l'Université de l'Etat d'Iowa, les cours après leur sommet du printemps pourraient fortement baisser en septembre. D'habitude, lorsque les stocks sont faibles et les cours en forte hausse au printemps, les agriculteurs augmentent la superficie cultivée, provoquant une baisse des prix au début septembre, fait-il valoir.

L'autre grand facteur d'incertitude est l'importance des achats soviétiques. Depuis septembre, selon le département de l'Agriculture, l'URSS a acheté 831,000 tonnes de soja américain. D'ici à la fin août, elle devrait encore en acheter 1 million. Mais, a souligné M. Tom Bickerton, un économiste du département, « tout est possible ».

American offre plus pour Lucky Stores

SALT LAKE CITY (AFP) — Le groupe de distribution American Stores Co. a annoncé hier un relèvement important de son offre d'achat de la chaîne de supermarchés Lucky Stores Inc., qui dépasse maintenant l'OPA de la firme d'investissements new-yorkaise Gibbons, Green, Van Amerongen.

American, qui tente de racheter Lucky depuis mars dernier, propose maintenant $ 65 par action, soit $ 2.5 milliards US pour la totalité du capital.

Cette offre est nettement supérieure aux $ 2.2 milliards ($ 61 par action) proposés par un groupe formé par des cadres de Lucky et Gibbons, Green, Van Amerongen.

Lucky a indiqué que son conseil d'administration, qui avait accepté fin avril l'offre de la firme d'investissements new-yorkaise, allait examiner la nouvelle OPA de American et y « répondre rapidement ».

L'Institut d'administration publique du Canada
Groupe régional de Montréal

The Institute of Public Administration of Canada
Montreal Regional Group

Le groupe régional de Montréal de l'Institut d'administration publique de Montréal en collaboration avec «Le Devoir» présentent le petit-déjeuner causerie du mois de mai.

«Les systèmes d'incitatifs financiers pour les cadres: avantages et inconvénients».

Conférenciers: M. Roland Thériault, *Associé principal, William M. Mercier*
M. Claude Boutin, *Directeur des ressources humaines, Association des hôpitaux du Québec*

LE 19 MAI 1988
— À l'hôtel Méridien à 8h00 —
Membres de l'I.A.P.C. — Montréal: **10,00 $**
Non-membres: **15,00 $**
Réservations: **Ginette Guilbault 522-3641**

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

Centre de psychologie Gouin inc.
39 ouest, boul. Gouin
Montréal (Québec) H3L 1H9
(514) 331-5530
Services psychologiques
20 psychologues
Membres de la Corporation professionnelle des psychologues de la Province de Québec

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 à 20h - Samedi 10h30 à 16h

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 23

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-171028-883
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
M. ROGER LÉGER,
Partie demanderesse
c.
DAME YVETTE ARSENEAULT,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à DAME YVETTE ARSENEAULT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce été remise au greffe à l'intention de DAME YVETTE ARSENEAULT.
Lieu: Montréal
date: 13 mai 1988
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-012822-883
COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
SERGAZ INC.,
Partie demanderesse
c.
LUC ROBITAILLE,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à LUC ROBITAILLE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.110 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de LUC ROBITAILLE.
Lieu: Montréal
date: 10 mai 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 avril, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PRODUITS DE SÉCURITÉ TASKALL (1987)/TASKALL PRODUCTS (1987) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 26ième jour d'avril 1988, sous le numéro 4010731.
Ce 5ème jour de mai, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-000467-886
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
DAME SOLANGE LALANCETTE,
Partie demanderesse
c.
M. JACQUES TREMBLAY,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à M. JACQUES TREMBLAY de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier est à Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie d'une déclaration de séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de M. JACQUES TREMBLAY.
Lieu: Longueuil
Date: 13 mai 1988.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-170566-883
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
DAME ACKLIMA MOHAMMED,
Partie demanderesse
c.
HAKIM MOHAMED, de domicile inconnu.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à HAKIM MOHAMED de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce et la requête pour mesures provisoires présentables le 13 juin 1988 à 9:15 a.m., en salle 2.17 a été remise au greffe à l'intention de HAKIM MOHAMED.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 3 mai 1988.
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-170823-888
COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
(DIVISION DES DIVORCES)
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
NICOLE LÉPINE,
Partie demanderesse
c.
ROBERT BENOIT,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ROBERT BENOIT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue St-Antoine, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la demande de divorce a été remise au greffe à l'intention de ROBERT BENOIT.
Lieu: Montréal
date: 09 mai 1988
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-32-2500-884
COUR PROVINCIALE
DIVISION DES PETITES CRÉANCES
BEAUCHAMPS Monique,
557 Côte Terrebonne,
St-Louis de Terrebonne
Québec, J6W 5E1
Requérante
-VS-
EMERGENCE LAURIER INC.,
a/s Jean Claude Gilles,
372 rue Laurier Ouest
Montréal, Québec
H2V 2K7
Intimée
ET
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, 5199 est Sherbrooke, Mtl., Qc., H1T 3X1
Mis-en-cause
ORDONNANCE DE COMPARAÎTRE
Le greffier-adjoint de la Cour Provinciale ordonne à l'intimée de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente ordonnance dans le journal. Prenez avis qu'une copie de la requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Provinciale, division des Petites Créances, district de Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer vdotre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, ce 12 mai 1988
Le Greffier-Adjoint
Cour Provinciale de Montréal
Téléphone: 393-2305.

Les camions, c'est Tilden!

Depuis 29,95 $ par jour plus km

Détails et réservations au téléphone.

1200 Stanley 878-2771
Complexe Guy Favreau 288-8511
Place Bonaventure 878-1112
Place Dupuis 844-8440

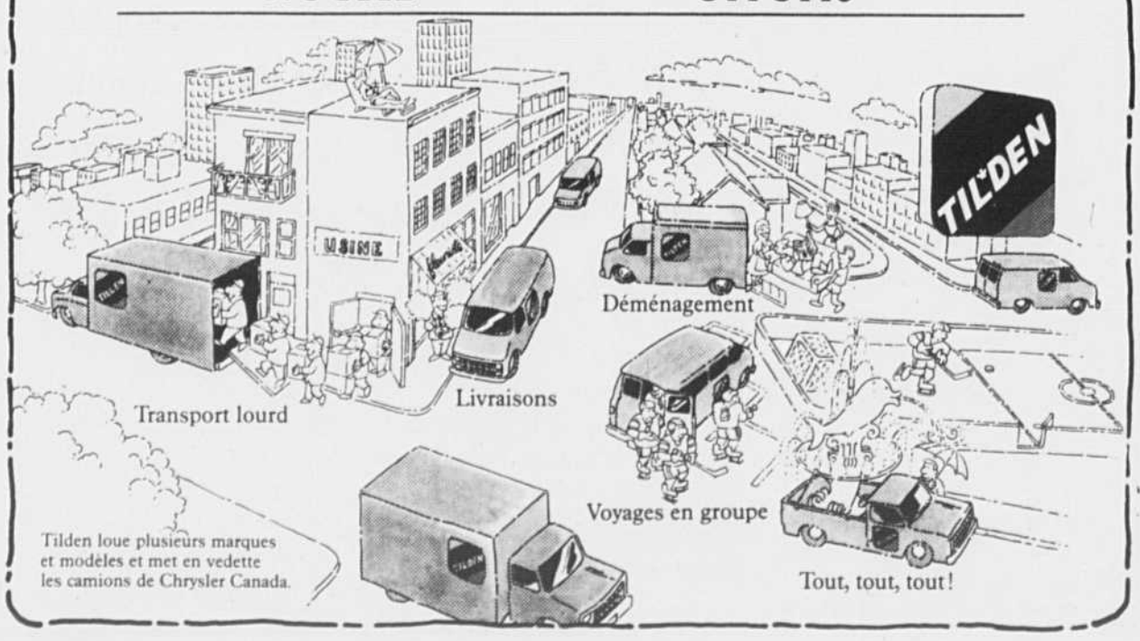

INVESTISSEMENTS GUARDCOR INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration de Investissements Guardcor Inc. a déclaré un dividende de 16¢ par action ordinaire payable le 30 juin 1988 aux actionnaires inscrits le 31 mai 1988.

Au nom du Conseil
Richard E. Séguin
Secrétaire

Montréal, le 22 avril 1988

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, jeudi 19 mai 1988

MONTRÉAL

La baisse se maintient

MONTREAL (PC) — La tendance à la baisse s'est précisée, hier, à la Bourse de Montréal, sauf pour le secteur des valeurs forestières. L'indice général a enregistré un recul de 23.56 points et affichait 1572.42 au terme de la séance.

Les échanges ont porté sur 5,42$59 actions contre 5,129,543 le jour précédent.

Les industrielles ont baissé de 25.44 à 1492.97, les minières de 20.60 à 1545.88, les bancaires de 17.42 à 1306.42 et les pétrolières de 14.36 à 1462.22. Seul, le compartiment des forestières a monté de 19.17 à 2869.55.

Le titre Nova Alberta, en recul de 3-8 à $10 s'est traité à 281,902 exemplaires. Muscocho Explorations a monté de 30 cents à $3.75 et 39,500 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Alcan a perdu 7-8 à $33 5-8, Marconi 1-2 à $17, Laidlaw B 1-2 à $14 5-8, Banque nationale 1-2 à $8 7-8, Domtex 3-8 à $16 1-2 et Molson A 3-8 à $23 5-8.

Sur 580 titres mis en jeu 120 étaient gagnants, 305 perdants et 155 inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
1572,42	1492,97	1306,42	19,17
23,56	25,44	17,42	2869,55

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
1458,99	1545,88	1234,51	120
8,72	20,60	9,56	155
			305

TORONTO

Les cours piquent du nez

TORONTO (PC) — Les cours ont piqué du nez, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a dégringolé de 44.71 points et se trouvait à 3178.49 en fin de journée.

Le volume des échanges était d'environ 25.52 millions d'actions comparativement à 23.75 millions mardi.

Dans les valeurs industrielles, Nova Corp. a perdu 1-4 à $10 1-8; Laidlaw B 3-8 à $14 5-8; Northern Telecom 3-8 à $21; Canadian Pacific Ltd 5-8 à $21 5-8 et Polysar Energy 1-2 à $13 7-8. Dome Petroleum a gagné deux cents à $1.35; Falconbridge Ltd 1-4 à $22; Eco Corp. 1 1-8 à $7 3-4; Tarxien International six cents à 26 cents et Conpak Seafoods 10 cents à 60 cents.

Du côté des mines, Sherrgold Inc. a cédé cinq cents à $2.70; Canamax Resources 1-4 à $7 1-2 et Placer Dome 1-4 à $15 5-8. Brunswick Mining a gagné 1-8 à $10 7-8 et Muscocho Exploration 25 cents à $3.75.

Dans le secteur des hydrocarbures, Beau Canada A abandonne quatre cents à 16 cents; Mark Resources 3-8 à $9 7-8 et Ranger Oil 1-8 à $7. Westmin Resources monte de 1-8 à $11 et Asamera Inc. 1-8 à $11 7-8.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3178,49	1964,34	3903,82	6422,81
44,71	43,83	47,55	148,60

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PETROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
	6352,26	3763,31	210
	47,61	43,86	374
			556

NEW YORK

La baisse s'accentue

NEW YORK (AFP) — Le mouvement de baisse s'est accentué, hier, à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 1,951.09 en recul de 35.31 points, sur un marché très actif.

Quelque 210 millions d'actions ont été échangées. Les stratégies de capture de dividende et les OPA ont constitué environ le tiers de l'activité. Le nombre des baisses a largement dépassé celui des hausses: 1,288 contre 272; 417 titres sont restés inchangés.

Les milieux boursiers ont continué à réagir par de nombreux dégagements à la crainte d'une reprise de l'inflation, stimulée par le taux élevé d'utilisation des capacités industrielles américaines en avril.

En outre, les taux d'intérêt obligataires ont repris leur progression. Les bons du Trésor à 30 ans sont remontés à leur plus haut niveau depuis le krach d'octobre pour atteindre 9.29 pc, taux jugé plus attrayant que les valeurs boursières.

Hewlet Packard a perdu 5 3-8 à 57; Merck 2 3-4 à 148 5-8 et du Pont 2 3-4 à 80 3-8.

MacMillan et Lucky Stores ont bénéficié d'OPA et ont respectivement gagné 18 à 68 5-8 et 3 1-8 à 64 1-4. McGraw Hills est monté de 1 1-4 à 49 1-4.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
1951,09	723,95	796,74	167,08
35,32	12,21	16,73	0,65

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
			272
			417
			1288

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5583	Hong Kong	Dollar	0.1588
Afrique franco	Franc CFA	0.004299	Inde	Roupie	0.0938
Allemagne-Ouest	Mark	0.7273	Israël	Sheqels	0.7977
Antilles Angl.	Dollar	0.4601	Italie	Lire	0.000981
Australie	Dollar	0.9589	Jamaïque	Dollar	0.2297
Autriche	Schilling	0.10349	Japon	Yen	0.009883
Bahamas	Dollar	1.2397	Liban	Livre	0.00334
Belgique	Franc	0.03486	Mexique	Peso	0.000547
Danemark	Couronne	0.1901	Norvège	Couronne	0.1999
Espagne	Peseta	0.011001	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8542
États-Unis	Dollar	1.2397	Portugal	Escudo	0.008914
Finlande	Mark	0.3066	Royaume-Uni	Sterling	2.3034
France	Franc	0.2149	Suède	Couronne	0.2092
Grèce	Drachme	0.009080	Suisse	Franc	0.8724
Hollande	Florin	0.6492	Vénézuela	Bolivar	0.04218

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
	0,20		6,00
80,26	453,70		566,00
0,58			

MONTRÉAL

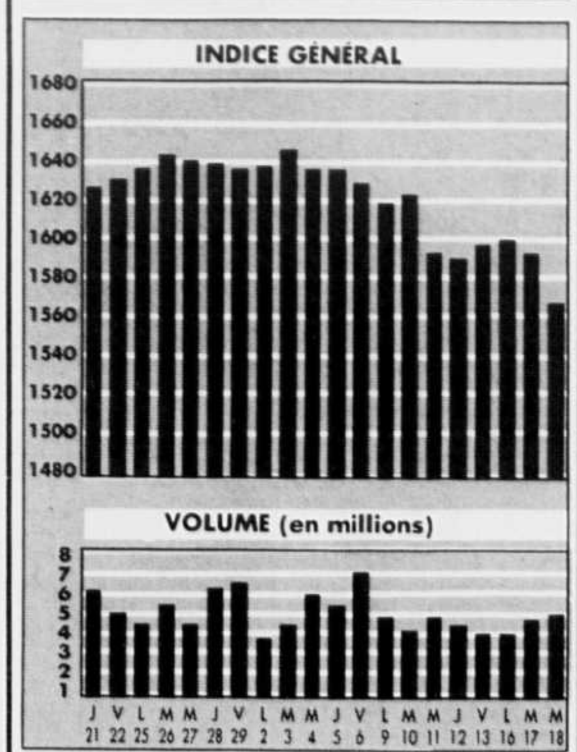

A B	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	500	95	95	95	−10
ADS	z200	90	90	90	−15
AMCA.rt	17447	38	35	35	−10
AMCA Int	17987	345	330	340	
Amca9.5	1100	$20⅝	20½	20⅝	+⅜
Abti Prce	2107	$20¼	20	20	−⅜
Abitibi.Wt	1000	260	260	260	−20
Actidev	1000	120	110	110	−15
Agnico E	7700	$17½	17⅛	17¼	−⅜
Akers	1500	30	28	28	−5
Alta.energ	9300	$18¼	17⅞	18	−¼
Alta N Gs	3363	$14	13¼	13¼	−¾
Alta.N.rt	15530	42	34	34	−8
Alcan Alu	152987	$34½	33½	33⅝	−⅞
Algo.A	600	$6	6	6	−¼
Algoma St	532	$21	21	21	+⅛
Algma2.00	200	$21¾	21¾	21¾	
Alim.ct.w	z425	10	10	10	+3
Am.Barric	6200	$24⅝	24⅜	24⅜	−⅛
A.Barr.wt	1000	$7⅝	7⅝	7⅝	
fAmr.rs.A	900	110	110	110	
Amisco	950	230	225	225	−5
Artopex	450	$6⅛	6⅛	6⅛	
Asamera	14171	$11⅞	11⅞	11⅞	+⅛
Asa Min	500	$5⅞	5⅞	5⅞	−⅛
Asbestos	600	$9¾	9¾	9¾	−¼
fAstral A	336	$8	8	8	+⅛
fAtco I	3000	$10	10	10	
fAtlant.A	6000	315	305	315	+10
Auberges	450	310	310	310	
Auto.Point	6000	155	151	151	+1
Avcorp	4900	345	330	340	
B Corp.A	2900	$29¼	29¼	29¼	
BC Forest	5090	$18⅞	18½	18½	−¾
BC Phone	130	$28⅝	28⅝	28⅝	
BCE Inc.	169216	$37½	37⅛	37⅛	−¼
BCE Mbl	24880	$18⅛	18	18	
BCE.Capl	100	$23⅞	23⅞	23⅞	−⅛
BCED	20021	380	370	370	−5
BCED.Wt	4000	97	95	95	−3
Bced8.625	200	$10⅛	10⅛	10⅛	−¼
BCED9.5	100	$11	11	11	+¼
Bar.pm.A	3900	$11⅛	11¼	11¼	+⅛
BP Can	3000	$20¾	20½	20½	−⅜
Bcshare.p	600	$20¼	20¼	20¼	−⅛
Bank NS	5000	$12¼	12⅛	12⅛	−⅛
Ba.Laur	900	$12	11¾	11¾	−¼
BaLau2.62	300	$26½	26½	26½	−⅛
Baue Nat	183060	$9⅛	8⅞	8⅞	−½
Ba Nat s8	600	$22	22	22	−⅛
Ba Royale	52579	$27½	27	27	−⅜
Ba Ry Wt	3600	0½	0½	0½	
BaRy 1.45	7600	$17¼	17	17	−⅛
BaRy 1.88	500	$23⅜	23⅜	23⅜	
BaRy 2.75	200	$28¾	28¾	28¾	
Baue Mtl	25155	$25½	25⅛	25¼	−¼
BMO Wts	24300	30	28	28	−3
BMO $2.50	1200	$25¾	25⅝	25¾	+⅛
Bastien	350	125	125	125	−5
Baton	3500	$14¾	14¾	14¾	+¼
Bell.p.7.5	200	$24⅛	24⅛	24⅛	
Belmoral	550	196	196	196	−4
Bestar	1800	160	150	160	+10
Biochem	11890	$8½	8¼	8⅜	−⅛
Biomira	100	495	495	495	−5
Biorex	3500	55	55	55	−5
Bocenor	1000	195	195	195	+5
BF Royal	700	190	190	190	
Bomb A	6328	$9¾	9½	9⅝	+⅛
fBomb B	60402	$9¾	9½	9⅝	+⅛
Bomb.w.B	3495	$16½	16⅜	16⅜	−⅛
Bow Val	6284	$14	14	14	−⅛
BowV12.02	300	$31½	31½	31½	+⅜
Bow V Rs	2600	48	48	48	
fB.Brick.A	700	$7¼	7¼	7¼	−¼
BrasdPrA	z63	$39½	39½	39½	
Broscan.A	1325	$25	25	25	−⅜
Brcan 1.87	200	$24¾	24¾	24¾	+⅛
Bruncor	3701	$17¾	17¾	17¾	
Brunswick	700	$10¾	10¾	10¾	

C D	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	29100	$7½	7¼	7⅜	−¼
CB Pak	700	$18¼	18	18¼	+⅛
fCCL.In.B	300	$7¾	7¾	7¾	
CDC Life	3650	$29⅞	29½	29⅞	−⅛
fCFCF.Inc	1100	$19⅜	19¼	19¼	−¼
CFS	1500	140	140	140	
CFS.W	500	20	20	20	
CGC Inc	3800	$12¾	12½	12½	−⅜
CT Fin	132	$20⅝	20⅝	20⅝	
Cabano	1200	275	275	275	−5
CadFw B	400	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛
Cambior	23200	$14¼	14	14⅛	
Cambio.w	2675	$5½	5⅜	5½	+⅛
Cambridg	5250	$26¼	25⅞	25⅞	−⅛
Camb.PrA	550	$30¼	30	30¼	−⅜
Camp Res	27500	165	150	150	−15
Cmpbel.Sp	150	$16½	16½	16½	−¾
Camp.sr.C	1825	$21⅜	21	21¼	
fCampeau	6900	$17½	16¾	17	−⅜
Cda Pack	600	$15	14¾	14¾	
C Imp Bk	17365	$20½	20⅛	20¼	−⅛
CIBC wB	8650	50	45	45	−7
fC Tire A	22408	$15⅞	15½	15½	−¼
fC Utilit.A	800	$18⅞	18⅞	18⅞	
C Utilit B	700	$19¼	19¼	19¼	−¼
CP Ltee	68401	$22⅛	21½	21⅝	−½
fCmnac.A	11387	$8	7¾	7¾	−⅜
Canamax	1850	$7⅝	7½	7½	−¼
fCanron.B	580	$12	12	12	−½
Canterra	876	240	240	240	−16
fContrexA	4673	340	340	340	
ContrexW	18300	15	15	15	
Cara Oper	17800	$12½	12½	12½	
Careno	1100	$28¾	28½	28½	
Cascades	19736	$6½	6¼	6⅜	
Celanese	881	$25⅞	25⅞	25⅞	−⅛
C.Capital	1185	$11¼	11¼	11¼	−⅛
fC.Cap A	9000	$9⅛	8¾	8¾	−⅜
Champlai	2500	205	195	205	+5
Charan	3300	370	370	370	
fChateau	1100	275	265	265	+5
Cheni	2000	$5¾	5⅝	5⅝	−⅛
Cheni.W	2100	215	210	210	−5
Chrysler	200	$28¼	28¼	28¼	+¼
fCimStL.a	17000	$11½	11¼	11¼	−¼
Circo Crft	1300	460	455	455	−15
fCogeco	1725	$6½	6½	6½	
CohoRs.A	500	380	380	380	−20
Cominco	12739	$19	18⅝	18⅝	−⅛
Comi.Sr.H	1500	$11¾	11¾	11¾	+⅛
Concam	700	$11⅞	11⅞	11⅞	
Cmo Inv	2500	250	250	250	+10
Comterm	2300	46	45	46	+1
CBath A	5754	$14⅝	14⅝	14⅝	+⅛
Cons Gas	100	$25	25	25	
C gas13.50	2000	$29	29	29	
Cover.w	12750	30	30	30	
fCrain RL	5500	$8⅛	8	8	−⅛
fCIDesi.A	1000	465	465	465	+5
fCrownx.A	5800	$5⅝	495	5	−⅜
fCrownx	1000	$10⅝	10⅝	10⅝	−⅜
Crwn.wt.b	1500	$12⅝	12⅝	12⅝	−⅜
Crwn.Pr.1	700	$20⅝	20⅝	20⅝	
fDMR.grA	100	365	365	365	
Datamark	1500	430	430	430	−10
Denison.w	10000	15	13	15	+3
Denis 9.50	800	$22⅞	22¾	22¾	−⅛
Denis 9.75	1140	$24⅛	24¼	24¼	
fDevtek	600	$9½	9½	9½	+⅛
Diabrasiv	17000	175	170	170	−5
Dionne	350	325	325	325	
Dofasco	2800	$28⅛	27⅞	28	−⅜
Dofasc2.60	400	$34⅛	34	34	−⅛
Domco.Ite	2000	$5⅝	5⅝	5⅝	
Dome Pet	23100	135	134	135	+2
Domtex	152658	$16⅝	16½	16½	−⅜
Domtar	23421	$13¼	12⅞	13⅛	+⅛
Donohue	700	$28	28	28	−⅛
Dorel	2200	260	255	260	+5
DuPont A	503	$29¼	29⅛	29¼	−½
fDylex.Ltd	500	$9⅞	9⅞	9⅞	

E F	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	2000	$5	5	5	
East Bak	900	$9½	9½	9½	−⅛
Echo Bay	4250	$25⅝	25⅝	25⅝	
Elder7.75	1300	$25⅛	25⅛	25⅛	
EnerplusB	3000	$11⅞	11⅞	11⅞	−¼
EnerplusA	1100	$11⅝	11⅝	11⅝	+⅛
EnerplusC	1400	$10⅝	10½	10½	−⅜
fEnheat.a	600	$17½	16¾	17½	+1½
Enheat.b	300	$17½	17½	17½	+¼
EqDenis.A	1300	215	215	215	
fEqDen.B	300	200	200	200	−5
Ea.D.wtB	z150	1	1	1	−9
EspadonW	z250	15	15	15	
Espalau	100	355	355	355	−5
Espalau.A	100	$13	13	13	−⅛
Expand.a	100	265	265	265	+13
FCA Inter	z98	$10	10	10	−¼
FPI Ltd	199950	$13¼	12⅞	13⅛	−¼
Falcon.W	3200	285	280	280	
Falcnbrdg	16650	$22½	21⅞	21⅞	+⅛
F.armt.6.5	1000	60	60	60	
fFid.QueA	700	400	400	400	
Fd.Que.sl	z100	$22	22	22	
Finan E.C	8246	190	185	185	−10
Fletcher	1400	55	485	485	−15
F.Europ.w	8200	17	17	17	−1
fFdCr.Que	800	$5¼	5¼	5¼	
ForesbecA	1500	180	180	180	−5
Forex	7500	150	145	145	
Fortis Inc	1300	$18¼	18⅝	18⅝	−⅜

G H	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.trans	6380	$5½	5⅜	5⅜	−⅜
GW Util	500	$25	25	25	−⅛
fGaz SrD	1200	$22¼	22¼	22¼	−¼
fGeotrioB	650	215	215	215	
GeotrionW	z50	18	18	18	
fGldcrp.A	1700	$7½	7⅝	7½	
Goodfellw	200	360	360	360	−10
Govette	11600	230	225	225	−5
Govette.w	800	30	30	30	
GL Group	200	$17½	17⅛	17⅛	−⅛
Grilli	500	$5	5	5	−⅛
Gr.L.1.875	1840	$23⅞	23⅞	23⅞	
fGr.Jour.b	3900	$8⅛	8	8	−⅛
Guardcor	1800	$7	6¾	7	+⅛
Gdcor.wt	5300	71	71	71	+2
Guard. T	1350	355	355	355	
Guard.p.A	1000	$7	7	7	
Guard.p.B	400	$8⅛	8⅛	8⅛	
GuilvA	2000	$5⅛	5⅛	5⅛	
Guilv.W.a	4700	37	37	37	+12
Gulf Res	1072	$18⅛	18⅛	18⅛	−¼
Gulf.R.p.a	550	455	455	455	
Harric.A	500	325	325	325	+10
Hartco	4600	420	415	415	−5
Hees.Int	10975	$23	22⅞	22⅞	−⅛
Hees.wt	3100	$11½	11½	11½	−⅛
Helix.Circ	1000	57	57	57	−13
Hemlo	8849	$16	15⅝	16	+⅜
Henlys.Gr	3700	$11⅛	10½	11⅛	
Heroux	8200	$9	9	9	
Hollin Inc	6000	$11⅛	11⅛	11⅛	+⅛
Hubbard	3300	220	220	220	
fHbay1.875	200	$18⅛	18⅛	18⅛	−⅛
Hypocrat	1940	79	74	74	+8

I J	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL INC	2400	400	385	385	
Ideal Mtl	16250	330	325	325	−5
IglooVs	z500	75	75	75	−5
Imasco.ltd	13191	$26	25⅝	25¾	−⅛
Imp Oil A	28890	$58¼	57¼	57¼	−½
Inco Ltd	71942	$34⅛	33⅝	33¾	−⅜
Inco 10pr	400	$65	65	65	−2½
Indal	2300	$9¼	9¼	9¼	
IFX 2000	10200	240	240	240	
Innopac	3500	$9½	9½	9½	
Innotech	7700	300	275	275	−25
Intercan	200	460	460	460	+10
Interhome	1650	$47⅝	47½	47½	
IBM	z193	$136½	135	135⅛	−3
Int.dta.pr	z250	60	60	60	
Int.Data	z40	135	135	135	−5
Int Epitek	1122	150	150	150	+5
Inverness	1000	460	460	460	−10
Inv.Grp	1000	$14¾	14⅞	14⅞	−⅜
fIvaco A	2000	$13	13	13	−⅛
Ivaco.sr1	100	$20⅛	20⅛	20⅛	
Ivaco.sr3	300	$23¼	23¼	23¼	+¼
Ivaco.sr4	400	$32⅛	32⅛	32⅛	−½
Jannock	47400	$18⅞	18⅞	18⅞	−⅛
fJean.Cl.A	12150	$8⅞	8¾	8¾	−⅛

K L	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	1900	$10½	10	10½	+⅛
Kaufel.B	12200	$10	9⅞	9⅞	
fKaufl.wB	3700	95	92	92	−8
fLGS.A	3800	140	140	140	+10
LSI Log	1700	240	235	235	−10
fLaVrdy a	z440	90	90	90	−5
Labatt	650	$23⅛	23⅛	23⅛	−¼
Lac Min	1300	$13¼	13¼	13¼	
Lacana	2000	$10⅛	10⅛	10⅛	−¼
LfrgCan.p	300	$20½	20½	20½	+¼
Laidlaw A	3450	$16	15½	15⅝	−⅝
fLaidlw B	113700	$15	14⅝	14⅝	−½
Lambert	2500	195	195	195	
LamSo.inc	850	125	125	125	
Lavalnind	1500	335	335	335	
Lvitec	2800	140	140	140	+5
Lvitec.Wt	7100	8	6	6	−4
fLMGL.A	500	$13	13	13	−⅛
Lepine—cl	1000	90	90	90	+5
Leroux	1100	230	230	230	
LBL.inc.w	1000	6	6	6	
fLevesa.a	24950	435	410	410	−25
Loblaw	230600	$11	11	11	
Log.G.Inf	3300	205	205	205	
Logis.Clb	1300	$8⅛	8⅛	8⅛	−⅛
Lonvest	2400	$17	16⅛	16⅛	−1
Lonvest.w	9000	3	3	3	−2
Louvem	8800	123	123	123	+1
LouvmWt3	2000	15	15	15	

M N	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	6950	$11½	11	11⅛	−⅛
MaBoie	1500	350	350	350	
McM. Bldl	8900	$18	17⅝	17¾	−⅜
Mclean X	3850	$11⅛	11⅛	11⅛	−½
Madleine	2400	435	430	435	+5
MntbaP.p	400	$26⅛	26⅛	26⅛	−⅛
Marconi C	126600	$17⅛	17	17	−½
Marit El	z10	$12⅞	12⅞	12⅞	+¼
fMarit Tel	2060	$15⅝	15⅝	15⅝	−⅛
MarStelA	500	$5½	5½	5½	−¼
Mavtech	6000	285	280	285	−15
McNeil M	2500	205	205	205	
Memotec	21040	$13½	13¼	13¼	−⅛
fMetroR.A	12547	$5⅞	5⅝	5⅝	−⅛
Mtp Mtl	5363	260	255	255	−10
M.Tempus	3000	60	60	60	+10
fMiron.A	400	$7⅞	7⅞	7⅞	−¼
Miron.Wt	7000	34	31	32	+2
Mitel.Corp	100	295	295	295	+5
fMolson A	228994	$24⅛	23⅝	23⅝	−⅜
MTrustco	9550	$16⅛	15¾	15¾	−⅜
Moore	16900	$31½	30⅝	30¾	−1
Morgan F	1300	$8⅛	8⅛	8⅛	
Morg.$1.75	300	$15⅛	15⅛	15⅛	−⅛
Mbanc.p.a	800	$15⅝	15½	15⅝	−⅛
Mbnc.cap	2000	$6⅛	6⅛	6⅛	−⅛
Multidv.B	1000	26	26	26	+1
Multv.p.A	4600	75	75	75	
Muscocho	39500	380	345	375	+30
Nautilus.w	1750	1	1	1	
Neti.Tech	3900	35	35	35	−5
NfldL 5.50	z50	$5⅞	5⅞	5⅞	
NfldL 5.25	150	$5⅞	5⅞	5⅞	
NfldL 7.4	50000	$10	10	10	+½
NewTel	4300	$17¾	17⅝	17⅝	−⅜
Noramco	5300	480	475	475	−10
Noram.w	z100	79	79	79	−5
Nor.Forst.	15700	$14⅜	14⅛	14⅛	−⅛
Noranda	23849	$21⅛	20⅝	20⅞	−⅛
Noran.7.75	2500	$28¼	27⅞	27⅞	−⅜
NorcenMv	z21	$18½	18½	18½	−⅜
fNorcenSb	4754	$15⅛	15½	15½	−⅜
fNormckA	500	300	300	300	−5
Nor.can.O	1723	$18⅞	18⅞	18⅞	−⅛
NC oil.sr6	400	$20¼	20¼	20¼	−½
Nor Tel	65368	$21⅛	20⅝	21	−⅜
Northgate	2000	$7⅞	7⅞	7⅞	−⅛
Norfgte.wt	2000	225	220	225	+5
Nova Albt	281902	$10⅛	9⅞	10	−⅜
Nova9.125	400	$25¼	25¼	25¼	−⅛
Novatron	1118	260	250	260	
Noverco	11892	$10⅞	10½	10⅝	−¼

O P	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	1050	$11½	11¼	11½	+⅛
fOakwdA	5600	320	305	310	−25
Oak Pr A	300	$7⅛	7	7	−⅛
fOcelot B	700	$10½	10⅛	10⅛	−⅛
Ogivar	25900	215	202	210	+3
Olco.A	1450	365	365	365	
Olco.W	5300	25	25	25	+3
fOnexCorp	2500	$12⅛	11⅞	11⅞	−¼
fONP	250	$6⅝	6⅝	6⅝	−⅛
fOsha A	2700	$20½	20¼	20¼	−¼
Pancdn.Pt	2840	$23⅝	23⅝	23⅝	−⅛
Pantoram	1200	155	151	151	−7
Pathonic.a	14400	$5	490	5	
Peerless	300	$7⅛	7⅛	7⅛	−⅛
Perkins.P	700	$8⅛	8⅛	8⅛	
Pla.Dome	23046	$16	15½	15⅝	−⅛
Pla.D.wt.g	500	200	200	200	+5
Pla.D.wt.d	27450	68	55	55	−15
Pla.D.wt.p	14500	360	310	315	−55
Plastibec	2000	245	235	245	+10
Pol.p.1988	25194	$10⅛	10⅛	10⅛	−⅛
Polysar	17400	$14¼	13⅞	13⅞	−⅛
fPowr Cr	28590	$12½	12	12¼	−⅛
Pow Sr86	250	$45	45	45	−⅛
Power.Fin	18900	$14⅛	14⅛	14⅛	−⅛
Pretac	1000	$6⅛	6½	6½	−⅛
Premier.o	500	$5⅝	5⅝	5⅝	+⅛
Pr.Choix.a	4300	$5⅝	5⅝	5⅝	+⅛
Prnor Gr	200	$33⅞	33⅞	33⅞	+⅛
Provigo	14650	$10	9¾	9¾	−¼

Q R	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Q—Vest I	1100	300	300	300	
Qvest I.u	396	150	150	150	+13
Que Tel	1183	$14⅛	14⅛	14⅛	
QuebecoA	2585	$17⅛	17⅛	17⅛	+⅛
fQuebecoB	1150	$16	15¾	15¾	−⅛
Queenston	2000	162	155	155	−10
RPM Tec	1000	100	100	100	
fRadio.A	7000	$5⅛	5	5	−⅛
Redpath	2600	$11	11	11	
Reitman	6400	$17	17	17	−½
fReitmn A	z88	$17⅛	17⅛	17⅛	−⅛
fRepap	975	$14	13⅞	13⅞	−¼
Rio.Algom	z15	$21	21	21	−¼
Robin Intr	1800	240	240	240	
Roar.Pr.A	300	$60	60	60	−2½
fRogerC.B	2500	$41¼	40½	40½	−½
fRollnd A	3300	$10½	10½	10½	−¼
Royal.Lpg	1000	$8⅛	8½	8½	−¼
fRyTrco.A	950	$15⅞	15¾	15¾	−¼
fRyTrco.B	z90	$15⅞	15⅞	15⅞	−¼
RTrst G.tl	600	$22¼	22¼	22¼	−⅜
Royex gld	1500	$5⅛	5⅛	5⅛	−⅜
Royex WT	500	275	275	275	−5
RoyexWtA	1000	185	185	185	−14

S T	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSNC	1400	$6⅝	6½	6½	−⅛
SR.telcom	100	400	400	400	
St.Sauv.w	4300	10	10	10	
San Fran	450	325	320	320	−10
Sandwel.a	1000	$9⅛	9⅛	9⅛	−4½
Sanivan	1500	243	235	235	
Saskoil	800	$9⅛	9	9	−⅛
SasOil7.25	1400	$10⅛	9⅞	9⅞	−¼
Saturn.D	3100	200	200	200	−1
Sceptre	6600	435	425	425	−20
Scept.7p	500	$16½	16½	16½	−¼
Scot.paper	900	$16⅝	16¼	16¼	−⅛
fScott Hos	200	$10⅝	10⅝	10⅝	−⅛
Seagram	8930	$65	63½	64	−1⅛
Sears Can	6101	$11⅝	11⅛	11⅛	−⅛
Sensormat	2000	255	255	255	+5
S.T.I.	z300	65	65	65	−25
Shaper.W	2000	3	3	3	−3
Shell Can	2740	$40⅛	39½	40	+¼
Shermag	1200	245	241	245	−10
Shirmax	9900	108	103	108	−2
Sico	2675	$10⅛	10	10	
Silcorp.A	200	$17⅛	17⅛	17⅛	−½
S—Beaud.	1100	260	255	260	+5
fSocanavA	2900	450	450	450	−5
SocanavW	3500	81	75	75	−8
fSodrcanA	5100	325	325	325	
Sodisco	12400	$7⅞	7⅛	7⅛	−⅛
Soficorp	3800	115	110	110	
Sofimin.U	4000	275	270	275	+10
Southam	8765	$22½	21⅞	22⅛	−½
fSpar Aer	1800	$18⅛	17⅞	17⅞	−⅛
fSportcn.B	1000	200	200	200	
Stnd.Etoc	1100	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅜
fSteinb A	32570	$33¾	32½	33½	−½
Stnbrg.Sr1	700	390	385	390	+5
Stelco A	3100	$22¼	21½	21½	−⅞
Stel 1.94	3600	$22⅛	21⅞	22⅛	−⅜
SumnerSp	3000	275	275	275	−10
SynergisW	500	51	51	51	−8
Systerm	6500	85	80	85	+5
TCG Gr.	2600	325	315	315	
TCC Bev	2900	$6⅛	6⅝	6⅝	−⅛
Taurus.A	1800	320	320	320	
fTecSyn	1400	425	415	415	−15
fTeck B	2000	$15	15	15	
Tecrod	1350	275	270	270	−10
Tee.com	10000	190	185	185	−8
fTel Mt.B	2600	$15	15	15	+⅛
fTmedia.A	575	$6⅛	6⅛	6⅛	
Tembec.A	7533	$7⅞	7⅝	7⅝	−⅜
Texaco	5150	$33⅝	32½	32½	−1⅛
Thomsn A	4550	$27⅞	26⅞	26⅞	−¾
Talgeco	300	211	211	211	
Tor.dm.bk	24674	$28⅝	28¼	28⅝	−⅜
fTorstr B	7700	$26½	26¼	26½	−½
Total Pete	1200	$20	19½	19½	−½
Tot.pef2.88	400	$38	38	38	−1
Totec	1600	190	185	185	−5
TrAlta	10600	$13⅝	13½	13⅝	
TrCan Pl	34900	$13⅞	13⅝	13⅝	−¼
TrCan.w	500	66	66	66	
TrCan4.35	200	$51⅛	51⅛	51⅛	−½
GrTransat	7400	191	190	190	−5
fTransit	500	300	300	300	
Trilon Fin	8025	$16¾	15⅞	16⅛	−¾
Trimac	700	380	380	380	
Triton	2400	70	70	70	
fTrizec A	300	$29½	29½	29½	−¼
Trizec B	1000	$31	31	31	
Trizec.sr4	400	$23	23	23	+⅛
Trizec.sr6	650	$21¾	21⅝	21¾	+⅛
Trust Gen	6970	$7⅝	7½	7½	
TrGen.pA	1100	$21⅝	21½	21⅝	+⅛
fTurbo Rs	2500	55	54	54	−2

U V	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	875	$13¼	13⅛	13⅛	+⅛
Ultrmar	1912	$6⅝	6½	6½	−⅜
Uni—Selct	500	460	460	460	+10
fUnican.B	800	$8⅛	8⅛	8⅛	
fUnicorp.a	1500	$7	7	7	
fUniges B	33985	380	375	375	−5
UnigesorB	1400	$8¾	8¾	8⅛	
Univ Exp	2000	50	50	50	
Val Royal	2300	$7⅛	7⅛	7⅛	−¼
fV.Houtte	275	300	300	300	
V.Hout.w	z137	28½	28½	28½	
Varity Co	5350	385	370	370	−20
Venmar	3000	110	100	100	
fViceroy.a	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
fVideotron	6533	$9¼	9	9	+⅛
Vittforge	5020	125	115	125	+10
Volcano	470	236	235	236	

W X	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fWaterbrd	400	$11	11	11	−¼
Warrington	1000	43	43	43	+2
Wcst.TrnB	100	$27¼	27¼	27¼	+⅛
Wcst Trn	2000	$17¼	17¼	17¼	
Weston	1000	$33	33	33	−½
Woodward	500	465	465	465	−10
Total Sales:	4,271,694				

1

Partially Paid Shares

B Corp.r	9050	$7⅞	7⅞	7⅞	−⅛
Total Sales:	9,050				

8

Trust Units

BIG Fnd.u	550	$8⅛	8⅛	8⅛	
EnpFnd.B	1430	$12	11⅞	12	+⅛
F.Europ.u	1600	$6	6	6	−⅛
Un Carb.u	1000	$26⅝	26⅝	26⅝	+¼
Total Sales:	4,580				

1

Junior

Aur Res	1500	$5	490	490	−
Abcourt.b	1000	50	50	50	
Abcou.p.A	500	250	250	250	+10
Abermin	2000	46	46	46	+1
Ab.Met	359841	30	26	26	+1
Abitibi.R	5872	9	9	9	−1
Achates	4000	27	27	27	
Armeno	21777	60	58	60	
Armistc	10598	83	77	83	+2
Aster.A	5000	16	16	16	
Audrey	16284	300	290	300	+10
Augmitto	1000	117	117	117	+3
Aumine	6380	280	270	270	
Barexor	1500	26	26	26	−2
Beaufield	22400	45	40½	40½	−7½
Cache.Or	10243	16	16	16	+½
Cache Ex	1500	70	70	70	+5
Chabela	10464	29½	27	29½	+1½
Contin pr	750	250	250	250	
D'Or Val	2000	62	62	62	−4
DennOr	z15	25	25	25	−2
Deux.Mt	2000	35	35	35	−1
Dumagmi	1133	$14¼	14	14¼	+¼
Dumont	22000	25	21	21	−4
DynCo	1800	55	50	55	+5
Ecudor	z700	55	55	55	−4
Eider.A	9404	9	9	9	
Essor	28000	37	35½	36	−1
Finor	8000	38	35	35	−5
Forbex	5700	50	46	50	−2
Freewest	10000	78	75	75	−3
Gallant	1100	14	14	14	−1
Gaspesie	5000	13	13	13	
Globex	10303	40	39	40	+5
G.Briar	500	18	18	18	−2
Gdn Dav	59434	25½	25	25	−½
Gdn.D.wb	47000	3	2½	2½	
G Knight	1000	$7¾	7½	7½	−½
Gdn.Pond	5000	53	52	53	+1
Gdn.Rule	500	280	280	280	−3
GldnStr	1500	265	265	265	
Gold Tigr	3000	11	11	11	
Gdn.Trio	5733	13½	13½	13½	+½
Goldx.wt2	500	35	35	35	−5
Greenstn	1000	475	475	475	−5
Halex	1200	22	22	22	−4
Imco	2800	15	15	15	+2
JAG.Min	11437	23	21	21	
Jilbey	1000	75	75	75	
Kimex	5000	40	35	35	−9
La Sarre	711	15	15	15	
LyonLake	500	110	110	110	
MSV cl.A	44026	325	315	320	
MSV.WtB	2000	0½	0½	0½	−½
Maufort	37000	38	38	38	−2
Mazarin	2000	24	24	24	
Messeg	2000	40	39	40	+4½
Mill City	1419	27	27	27	−2
Mimska.a	6258	200	185	195	+10
Minaki	16192	66	64	65	+4
MonDor	10145	11½	11	11	−½
Moni.wt	2500	0½	0½	0½	
Normetal	2000	34	34	34	
NAR.met	2527	68	63	63	−7
Nva.Caco	500	140	140	140	
Novamin	1000	259	255	259	+9
Oasis	4440	31½	29	31½	+1½
Ojibway	3000	16	15	16	+1
Onyx Res	5000	12	12	12	+1
Orleans	4000	70	70	70	
Parquet	21544	22	20½	20½	+½
Perron	26000	85	70	70	−18
Radisson	5200	48	48	48	+3
Robex	5000	48	47	47	
Rouyn.Rs	4100	375	375	375	
Sholia	3484	10	9	9	−4
Sphinx.A	7154	270	260	260	−10
Spirit Lk	2500	390	390	390	−10
St.Genev	16424	220	210	210	−11
Stabell	11000	27	26	27	+2
Standard	11000	27	27	27	−2
Stratm.A	48100	114	100	105	+5
Talisman	8000	43	40	40	−3
Tandem	10424	49	43	49	−1
Tyler	13315	33	30	31	−4
Val D'Or	14200	80	78	78	+1
Valmont	13544	12½	12	12	
Vassan	20290	20	19	20	+1
Vior	7000	67	67	67	
Wstrn.Qc	2400	155	140	140	−15
Wrightbr	3670	55	55	55	−10
Yorb.Cl.A	3000	48	45	45	+2
Total Sales:	1,140,935				
gTotal Market:	5,426,259				

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies

Stock	Bid	Ask	1987 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
ADT Ltd	0	0	267	260
BET.plc.U	440	470	485	400
BET Ads	$20¾	21½	26⅛	17
Others				
pLatonia	$51	52	48½	48

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	15000	6.60	6.60	6.60

Mtl Most Active vanoveqeatt
vanavczclvdeqevsvczzeqeautuavz

MONTREAL MOST ACTIVE

INDUSTRIALS					
Nova Albt	281902	$10⅛	9⅞	10	−⅜
Loblaw	230600	$11	11	11	
Molson A	228994	$24⅛	23⅝	23⅝	−⅜
FPI Ltd	199950	$13¼	12⅞	13⅛	−⅛
Baue Nat	183060	$9⅛	8⅞	8⅞	−½
Mines and Oils					
Muscocho	39500	380	345	375	+30
Camp Res	27500	165	150	150	−15
Pla.D.wt.d	27450	68	55	55	−15
Cambior	23200	$14¼	14	14⅛	
Pla.Dome	23046	$16	15½	15⅝	−¼
Junior Resources					
Ab.Met	359841	30	26	26	+1
Gdn Dav	59434	25½	25	25	−½
Stratm.A	48100	114	100	105	+5
Gdn.D.wb	47000	3	2½	2½	
MSV cl.A	44026	325	315	320	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
AGF Group	
Amer Grth	7.05
Cdn Gs Enr	7.96
Cdn SecGth	8.69
Cdn Trustd	4.60
Corp Inv	11.49
Crp Inv Stk	6.68
gExcel Am E	4.23
gExcel Cd Bd	5.20
gExcel Cd Eq	4.59
gExcel M	7.05-5.00
Global	10.12
GreenL Cdn	5.48
uGreenL US	4.92
Grth Eqty	9.21
HiTech	12.94
Japan	6.62
nMMF	8.00-10.00
Optn Eqty	3.64
Pfd Inc	9.87
Special	4.56
AIC Advantage	
Advntage	9.62
All-Canadian	
Compound	14.85
Dividend	10.74
Natural Res	5.20
Revenue Gth	3.42
Univest	5.62
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.20
nDividend	4.64
nIncome	5.69
nInternt'l Cdn	4.61
nuInternt'l U.	3.71
nMMF	8.04-5.00
A.M.D.	
Am Bl Chip	8.92
Cd Bl Chip	9.66
Dividend	9.32
Fix Inc	9.65
MMF	8.08-10.00
uMMF U	5.91-1.00
Resc Can	11.04
T-Bill	8.19-10.00
Associate Inv	
vnAssoc Inv	6.83
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.99
Cda Cum	13.57
Cdn Bal	4.98
Discovery	5.12
Income	10.38
Intern'tl	6.71
Mny Fd	8.13-1.00
Pld. Rsces	10.06
Taurus	4.28
BPI Capital	
vBPI EAFE	8.27
vGlobal Inc.	9.56
Burns Fry	
vnBF Bond	10.15
vnBF Cdn	11.36
vnBF Fund	10.81
Calvin Bullock	
American	6.93
CIF	6.18
Dividend	9.53
Growth	2.03
Income	7.60
Canada Trust	
vnCTNAF	24.97
vnEquity	50.76
vnIncome	9.55
Central Trust	
vnCd Growth	10.14
vnGov Bond	10.18
vnIncome	10.01
vnSelect	10.21
Century	
DJ	8.22
uDJ-U.S.	6.60
CGF Group	
vFund 4000	4.53
vInternatn'l	7.55
vVenture Fnd	3.50
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	21.66
vRRSP	10.93
Church Street	
vnBalanced	10.00
vnEquity	10.18
vnIncome	9.92
vnMMF	8.34-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.44
nFix Inc	9.96
nGlobal	10.05
vnMortgage	10.86
Confed Group	
Dolph Eqty	7.65
vDolph Mtge	5.10
CT Inv Counsel	
nE-S Te	8.21-10.01
Ev Bal	9.82
vEv Int'l	10.44
Ev Spec Eq	10.37
Everest Bn	10.02
Cundill Group	
Security	14.08
Value	12.03
Desjardins Group	
vnActions	16.50
vnEquilibre	9.63
vnHypo	4.42
vnIntern'tl	13.24
vnOblig	4.50
Dynamic Group	
vAll Dyn IV	3.67
vAll Dyn V	3.58
D Income	5.34
D.Div	5.09
vDy Global	5.06
uDyAm US	5.89
DynAmCn	7.30
DynCdn Fd	12.40
DynPrecMet	1.22
MMF	7.69-10.00
Mgd P'folio	5.68
vPrvtz	10.38
Elliott Page	
nE-P Mg	8.37-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	5.55
Fidelity Int'l	
vCap Bal	10.45
vCap Buildr	10.75
vCap Conser	10.13
vIntP'folio	9.67
First Cdn Funds	
nBalanced	9.98
nBond	9.93
nEqty. Ind.	9.55
nMMF	1.00
nMortgage	11.35
First City Funds	
Growth	4.35
Income	4.65
vReal	5.94
Fonds MFQ	
vActions	8.87
vEquilibre	8.72
vObligations	9.60
Fonds SNF	
vEquilibree	9.03
1vQuebecoise	7.96
vRevenu	9.96
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.10
nGolden Fund	7.68
nLife Fund	5.38
nSilver Fund	4.46
nTechno Fun	3.98
nValue Fund	5.16
GT Mgmt	
GT Global	5.30
Galcor Group	
vMortgage	9.95
vRealty Gwt	11.10
Global Strategy	
Amercas Fd	8.50
nC$Mny	7.64-1.00
Europe Fd	7.97
Far East F	11.18
vGlobal $ Cp	16.55
Global $ Fd	13.78
RRSP	8.99
gRRSP Acc	9.89
nuUS MF	4.07-1.00
Wld Mny	9.75
Guaranty Trust G	
vnInv Equity	5.87
vnInv. Incom	4.48
vnMortgage	10.48
vProp Fund	96.23
Guardian Group	
Canadian	4.92
Enterprise	9.83
vFiscan Fd	10.23
Grth Fund	16.79
North Amer	4.28
Pac. Rim.	17.98
xPfd.Div	7.81-9.21
nS Mny	8.13-10.00
Strat Inc	10.14
uUS MM	6.53-9.68
World Eqty	4.03
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	9.11
Heartland Group	
vBond	10.46
vEquity	8.72
vGrowth	7.79
Hume Gr.	
vnHume Bon	10.21
vnHume Equ	10.01
vnHume Fun	10.01
vnHume RR	10.89
Integra Cap	
Balanced	10.17
Investors Group	
vBond	4.22
vCdn Equity	5.71
vDividend	8.76
vGlobal	5.16
vGrowth	7.37
vIntern'tl	9.41
vJapan	16.91
vnMMF	8.03-1.00
vMtge	4.98
vMutual	7.81
vProv Stk	9.28
vReal Prop	5.28
vRetiremnt	23.42
vSumma	4.63
J. Heward Group	
JH Amer Cd	6.31
uJH Amer Us	5.09
JH FdLtd	7.62
Laurention	
vV MM	8.10-10.00
vViking Cdn	15.01
vViking Com	13.29
vViking Div	7.24
vViking Gth	16.06
vViking Inc	4.08
vViking Int	17.74
Lotus Fund	
vnLotus Fun	10.75
MER Group	
vEquity	12.86
vGrowth	7.73
vnMMF	3.00-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.83
vCdn Mutl	5.45
vCollective	13.80
vGrowth	6.00
vProtection	10.18
vSpeci.	6.07
vVenture	8.17
MOF Group	
vDOF-1	1.86
vMult. Opp. F	2.53
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.13
vnEquity	24.15
vnIncome	8.27
vnInternatl	21.80
vnMMF	8.30-10.00
vnMtge	10.05
vnRSP Eq.	20.12
vnRSP Inc	17.92
vnRSP	8.20-10.00
vnRSP Mtge	10.07
Mony Funds	
Mony Gold	9.88
Morgan Funds	
Dividend	5.32
Growth	11.14
Income	11.63
Resource	7.30
Worldwide	12.57
Mutual Group	
Amerifund	11.07
CIF	8.03
Diversifd 25	11.76
Diversifd 40	12.28
Diversifd 55	12.26
Dividend	9.91
Equifund	12.53
nMMF	7.52-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	8.84
nCdn Growth	8.35
nDIF	8.30-10.00
nN Am Grth	7.31
Natrusco	
nNatrusco	6.84
Noram	
vCdn Conv S	10.21
vConv Sec	12.41
Northern Group	
Cdn Equ	4.82
Int MM	5.04
US Equ	5.05
One Decisnfd	
One Decisn	10.05
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	10.50
vnBalanced	10.66
vnDiversifd	10.07
vnFixVa	8.00-10.00
vnMtge	11.51
Optimi Cdn	
vOptimi Cdn	6.54
Prudential Group	
Diversifd	5.04
Dividend	5.11
Growth	6.84
Income	5.16
nMMF	8.45-10.00
Natural Res.	5.04
Prec. Metals	5.12
Ptnm Hlth Sci	
vPtnm Hlth	11.96
Robin Budden Gr.	
vnCapital Fd	6.68
vnIncome Fd	5.89
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.13
vActive Inc.	9.73
vCdn Equity	13.67
vMMF	7.11-10.11
Ren Can B	
vRen Can B	4.90
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	9.60
vnAdv. Gwth.	9.61
vnAdv. Inc.	9.36
vnAmerican	19.15
vnBond	8.94
vnCanadian	30.57
vnEnergy	7.61
vnGlobal Inv.	8.17
vGovt Bond I	8.71
vnJapanese	21.81
vnMMF	7.63-10.00
vnMortgage	10.53
vnPreferred	9.38
Roycom Group	
vPagbrk Rf A	9.20
vPagbrk Rf B	9.50
RoyFund Group	
nBal	5.08
nBond Fnd	5.14
nEquity	19.34
nMMF	7.51-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.54
nSmall Cap	9.43
nStock	8.22
vnWorld Gwt	10.78
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.48
vnBond	11.02
vnEquity	11.17
vnInt'l	9.93
vnMMF	8.00-10.00
Scotia Funds	
Income	9.62
Stock Bond	9.43
Sentinel	
Am Eq Cdn	8.14
uAm Eq US	6.56
Cda Bond	9.37
xCda Equity	9.07
vGlobal	8.55
nMMF	8.02-10.00
Soficorp	
vCroissance	7.34
vEquilibre	8.96
vRevenu	9.84
Spectrum	
gCash	7.76-1.00
gCdn Equity	9.14
gDiversified	9.65
gDividend	9.52
gInterest	9.75
vgIntl Equity	8.03
nSaving	7.91-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	5.04
TD GrnL Mtge	
vnTD GrnL	10.48
Templeton Grp	
nT-Bill	7.79-1.00
vTemp Cdn	5.46
vTemp Gr C	17.02
vuTemp Gr	13.76
Tradex	
vnTradex	7.07
Trimark Group	
Income Gth	5.08
Interest	8.27-10.00
Trimark	10.72
Trimark Cd	10.18
Trust General	
vnAction Am	13.26
vnAction Ca	23.80
vnEquilibre	9.21
vnHypo	10.70
vnMar Mon	10.34
vnOblig	9.48
Trust La Laur.	
vnAction	9.55
vnOblig.	9.95
20-20 Group Fin	
Cdn ConvDeb	8.60
Cdn ConvPfd	8.84
SS World	9.60
Sunset	11.70
United Group	
Accum	9.62
Accum R.	10.77
American	5.39
MMF C	8.70-10.00
uMMF U	6.80-5.00
Mortgage	5.14
Security	4.26
Venture	7.71
Venture Ret	11.44
UnivAve Gth	
vUnivAve Gth	9.61
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.00
nConv. Pfd.	8.65
nInstant	8.23-10.03
nPfd. Inc.	9.04
Walwyn Group	
vgBond	10.00
vgCd Equity	9.22
vgInterntl Cd	9.51
vguInterntl U	7.70
vgMMF	10.00
vgOption	8.82
vgPreferd	10.00
vgVenture	9.88
NON MEMBERS	
Altamira	
vnAltamira	6.27
C-Anges	
vnC-Anges	9.52
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.94
Canwst RSP	
nCanwest rs	83.03
Capital Gwth	
vCapital Gwt	7.77
Capstone Group	
nCS Mgt	9.00-10.00
nInternt'l C$	4.40
nuInternt'l U	3.54
nInvestment	5.53
Co-op Trust Group	
vnGrowth	12.84
vnIncome	9.50
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	5.68
Goldtrust	6.01
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.09
nDK Amn	17.23
nDK Ent.	10.67
Domequity	
vnDomequity	8.90
Gyro Equity	
vnGyro Equi	11.96
Hall Bond	
vHall Bond	10.40
Harvard	
Harvard	5.55
Industrial Gr.	
CS Mgt	7.82-10.00
Ind Future	5.13
Indust Am	7.26
Indust Div	10.72
Indust Eq	20.14
Indust Global	6.08
Indust Gwth	14.53
gIndust Hor	5.32
Indust Inc	9.93
Indust Pens	5.95
Mack Eq	2.40
Mack Mtge	1.16
Mar Equity	
vnMar Equity	5.41
Marlboro	
vMarlboro	7.27
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	28.89
vnMD Grth	16.27
vnPerp G.	1.59
vnPerp G. II	7.23
vnPerp G. III	9.19
NW Group	
vCanadian	7.58
vEquity	9.11
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.38
Pacific Group	
Growth	5.85
Ret Bal.	4.28
US Growth	3.88
PHN Group	
nBond	8.74
nCanadian	17.08
nDiv Inc	13.31
nMMF	8.00-10.00
nPooled	34.17
nRRSP	49.75
nU.S. Fund	21.68
Vintage Fd	10.95
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	4.50
nKanadu Fd	3.64
Pret et Revenu G	
vnAmerican	22.22
vnCanadian	8.77
vnFonds H	5.23
vnRetraite	19.94
Principal-US Gr.	
vuEquity	5.44
vuWorld Inc	4.48
Sagit Group	
Cam. Bal.	6.34
Cam. Gth	6.57
Cam. Res.	2.74
Tns. Can. Eq	7.17
Trans B	76.31
Trans C	12.71
Synchrovest	
Synchrovest	6.63
Talvest Funds	
American	4.68
Bond	10.05
Diversfd	5.48
Growth	8.57
Income	10.51
MMF	7.96-10.00
Universal Group	
vAmerican	9.34
vEquity	10.94
vGlobal	5.13
vIncome	5.21
vPacific	9.26
vResource	7.09
vSect Ame	5.41
vSect Cdn	5.49
vSect Cur	5.09
vSect Glo	5.15
vSect Pac	5.79
vSect Res	5.53
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.38

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
Nova Alta Corp	2824	32032
TSE 35 Index	2404	6190
Laidlaw B	1567	52190
Alcan Aluminum	1338	24579
Falconbridge	942	27124

Series		Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle C 17¼ Opt Vol 102						
My $17½		20	30	35	7	65
Ag $17½		150	175	165	75	33
$20	P	325	350	330	10	10
Nv $20	P	350	375	335	10	20
Alcan Aluminum C 33⅝ Opt Vol 1338						
My $30		360	380	375	57	561
$32½		110	130	115	63	2108
$32½	P	1	10	5	70	807
$35		3	10	9	337	4302
$35	P	120	145	130	48	893
$40	P	$6⅛	$6⅝	$6⅛	10	28
Jn $32½		225	250	240	10	360
$32½	P	55	75	50	15	216
$35		80	95	95	160	1190
$35	P	165	190	185	54	372
$37½		25	45	40	73	332
Ag $30		475	$5⅛	$5	11	106
$32½		310	335	325	30	428
$32½	P	115	140	95	20	674
$35		190	200	190	134	1343
$35	P	245	270	245	5	591
$37½		80	100	95	125	1496
$37½	P	400	425	370	34	152
$40		30	55	50	12	437
$40	P	$6⅛	$6¾	$6⅛	10	12
Nv $32½	P	155	180	150	6	222
$35		295	320	320	24	280
$37½		195	220	225	20	200
$40	P	$6⅝	$6⅞	$6⅛	10	25
Amer Barrick C 24¼ Opt Vol 98						
My $25	P	65	90	75	10	164
Jn $25		60	85	80	25	74
Jy $25		120	135	135	20	289
Oc $22½	P	110	135	110	30	196
$25		235	260	265	3	288
$30		65	80	75	10	92
Asamera Inc C 11⅞ Opt Vol 20						
Jy $10		175	225	200	10	30
Oc $10		175	225	200	10	82
BCE Inc. C 37⅛ Opt Vol 278						
My $37½		1	20	20	27	1282
$37½	P	25	35	30	140	1258
Ag $37½		60	80	75	30	1165
$37½	P	75	100	95	3	539
$40		10	20	20	1	908
Nv $35		300	325	325	3	3
$37½		100	125	125	10	81
$37½	P	125	150	130	60	132
$40	P	325	360	335	4	279
BC Forest Prod C 18⅛ Opt Vol 5						
Jn $18	P	5	30	30	5	5
Bk Nova Scotia C 12⅛ Opt Vol 10						
Dc $15		20	35	20	10	171
Bk Of Montreal C 25¼ Opt Vol 235						
Ja $25	P	100	110	105	30	111
Jy $25		90	110	105	100	705
$25	P	40	50	45	100	673
$26		40	60	55	5	306
Bombardier B C 9⅛ Opt Vol 120						
Ja $10		105	115	100	20	424
Jy $9		140	145	120	60	3044
$10		35	45	40	40	2285
Broscan Class A C 25 Opt Vol 118						
Ja $25		275	300	300	25	25
$27½	P	320	345	345	10	30
Jy $25		130	155	140	5	61
$27½	P	275	285	305	20	71
$30		25	30	25	53	116
Oc $27½		115	125	130	5	91
CAE Industries C 7⅛ Opt Vol 10						
Sp $8		35	40	40	10	503
Cambior Inc C 14⅛ Opt Vol 307						
My $15	P	70	95	90	11	152
$17½	P	310	335	320	50	196
$20	P	$5½	$6	$5⅝	50	18
Ag $12½	P	40	65	40	15	85
$15		95	110	95	143	398
$17½		35	40	40	18	565
Nv $15		155	165	165	20	140
Campeau C 17 Opt Vol 102						
Jy $17½	P	120	145	140	15	72
$20		40	65	55	20	198
Oc $17½		200	240	225	15	135
$17½	P	175	190	175	35	128
$20		105	130	100	17	170
Canadian Pacific C 21⅝ Opt Vol 479						
My $21		65	90	100	10	460
$22		5	15	20	85	766
$22	P	35	50	40	100	444
$23		5	5	5	5	5431
$23	P	125	140	125	30	531
$24	P	225	240	210	5	69
$25	P	315	340	290	5	93
Jn $23	P	125	150	120	6	21
Ag $20		235	250	250	5	210
$21		185	195	185	3	73
$21	P	60	70	60	63	77
$22		120	135	130	34	202
$22	P	105	115	110	10	1326
$23		70	75	75	65	2328
$23	P	160	180	170	25	176
$25		30	40	40	10	1734
$25	P	325	360	305	5	310
Nv $24		90	115	120	10	30
$25	P	325	360	325	3	72
Cascades Inc. C 6⅝ Opt Vol 25						
Jn $6		45	60	45	8	501
$7		1	10	5	17	934
Cdn Imp'l Bank C 20¼ Opt Vol 29						
Jn $19		130	155	150	12	193
$20	P	20	45	30	10	160
$22		100	125	120	7	3664
Cdn Tire Corp C 15½ Opt Vol 138						
My $14		160	175	125	6	537
Jn $16	P	85	110	85	10	115
Sp $16		80	105	105	10	120
Dc $16		125	150	150	112	264
Cineplex C 10⅜ Opt Vol 198						
Jn $12		40	50	40	50	309
$12	P	145	170	150	10	10
Sp $10	P	70	95	85	20	20
$11	P	140	165	150	21	146
$12	P	185	210	205	80	328
$13		55	75	60	7	27
Dc $11		175	200	175	5	5
$11	P	160	185	150	5	40
Cominco Ltd C 18⅝ Opt Vol 35						
Sp $20		125	145	135	15	496
Dc $22½		90	115	100	20	20
Dicken Mns C 7 Opt Vol 104						
Nv $6		175	190	180	10	10
$6	P	40	50	50	10	10
$7		115	135	125	10	10
$7	P	80	90	90	10	10
$8		90	110	100	44	67
$8	P	150	165	160	20	40
Dofasco Inc C 28 Opt Vol 2						
Sp $30	P	240	265	265	2	67
Domtar Inc C 13⅛ Opt Vol 27						
My $12½		45	70	65	2	46
Ag $12½	P	60	85	65	20	388
Nv $15	P	235	260	240	5	122
Falconbridge C 22 Opt Vol 942						
My $20		185	200	185	90	4120
$20	P	1	10	1	20	1197
$22½		3	10	10	85	5507
$22½	P	55	75	60	10	765
$25		1	5	2	50	5356
$25	P	300	320	300	10	337
Ag $20		285	315	285	60	1301
$22½		150	170	150	229	1748
$25		60	75	80	258	1391
Nv $20		375	395	370	120	1377
$22½	P	190	215	200	10	68
Galactic Res. C 7¼ Opt Vol 153						
Jn $10		15	25	15	100	1321
Dc $7½		125	145	130	13	182
$7½	P	110	125	110	40	310
Gulf Can. Res. C 18⅛ Opt Vol 8						
My $17½		70	95	95	4	25
Nv $20		105	130	110	4	14
Hees Int'l C 22¾ Opt Vol 50						
Nv $25		70	85	80	50	177
Hemlogold C 16 Opt Vol 54						
Jy $17½		40	50	40	20	722
$20		15	25	20	30	119
Oc $17½		100	120	100	4	87
Imasco Ltd C 25¾ Opt Vol 90						
Jy $27½		40	50	30	70	831
Oc $25	P	90	115	85	20	32
Imperial Oil A C 57⅞ Opt Vol 43						
My $57½		60	85	115	5	395
$62½	P	450	$5	450	5	38
Ag $55	P	150	155	145	5	671
$57½		340	375	400	10	111
$60	P	360	390	390	10	66
Nv $57½		490	$5⅝	$5¼	1	1
$60		375	425	380	2	55
$65	P	$7⅝	$8⅛	$7⅝	5	5
Inco Ltd C 33⅝ Opt Vol 293						
My $25		$8⅛	$9	$9⅛	5	88
$32½		115	140	125	25	571
$35	P	140	165	165	23	381
Jn $30	P	30	50	40	5	25
$35		90	100	125	27	304
$37½	P	395	420	410	20	135
Ag $30	P	100	125	120	50	337
$32½	P	200	215	200	13	195
$35		215	225	215	70	288
$37½		125	150	130	3	100
Nv $27½		$7⅝	$8⅛	$8⅛	2	60
$30		$6⅛	$6½	$6⅝	5	153
$32½	P	265	290	285	25	234
$37½	P	$5⅛	$5½	$5⅛	20	86
Inter-City Gas C 15½ Opt Vol 10						
Sp $17		35	45	45	10	54
Intl Corona Res C 8½ Opt Vol 224						
My $8		55	80	80	30	391
$8½		15	30	35	100	379
$9½	P	85	110	65	10	100
Ag $10		20	45	30	15	264
Nv $8		155	170	160	7	318
$9		100	125	120	2	269
$10		70	95	75	60	426
Jannock C 18⅞ Opt Vol 70						
Jn $18		120	145	125	50	211
$19		80	100	75	10	110
Sp $17		250	275	275	10	20
Lac Minerals C 13⅞ Opt Vol 82						
Jn $15		30	35	35	35	1863
Sp $10	P	20	40	40	2	90
$13		205	230	230	10	294
$13	P	95	120	95	7	232
$14	P	140	150	140	7	110
Dc $15		175	200	180	23	282
Laidlow B C 14⅝ Opt Vol 1567						
Jn $14		110	135	130	26	364
$14	P	25	35	25	10	35
$15		50	65	65	85	1569
$15	P	60	80	75	45	265
$17		15	30	20	80	1941
$18		10	20	20	61	4304
$18	P	330	355	355	55	1030
$19		10	15	10	135	2344
$19	P	420	445	420	10	605
$20		5	10	9	40	4654
$20	P	$5⅛	$5⅝	$5½	34	758
$21		2	5	5	50	4150
$21	P	$6⅛	$6⅝	$6½	2	161
$22		2	9	5	65	8408
$22	P	$7⅛	$7⅝	$7⅛	15	105
Sp $15		110	125	120	399	399
$16		65	75	75	7	1572
$16	P	160	185	165	10	769
$17		40	60	55	73	2395
$17	P	245	270	240	20	1168
$18		25	45	40	29	2180
$19		25	40	35	9	1812
$19	P	425	450	415	10	252
$20		20	30	20	30	2934
$21		10	25	20	5	1755
Dc $15		150	170	165	21	21
$15	P	115	140	120	30	30
$16		115	135	120	5	180
$17		70	90	90	24	94
$18		65	80	65	75	183
$19		45	65	45	5	510
$20	P	$5⅛	$5⅝	$5⅛	34	281
$21		35	45	40	43	391
$22		15	40	30	10	606
$22	P	$7⅛	$7⅝	$7¼	15	87
Mac Blodel C 17¾ Opt Vol 30						
Jy $20		15	40	25	30	2600
Moore Corp Ltd C 30¾ Opt Vol 124						
My $25		$5⅝	$6⅛	$6⅛	10	18
$27½		325	360	430	17	1174
$30		90	115	150	10	1304
$30	P	5	30	25	50	401
$32½	P	165	190	175	10	95
Ag $30	P	85	110	100	5	16
$32½		95	115	110	22	1618
National Bank C 8⅞ Opt Vol 271						
My $10	P	85	120	75	40	178
Ag $9	P	35	60	40	10	30
$10		25	35	35	50	749
$10	P	100	125	105	10	247
Nv $9	P	50	75	50	35	235
$10		35	50	40	61	236
$10	P	115	140	100	30	120
$11		15	40	35	20	312
$11	P	215	240	205	10	107
Noranda Inc. C 20⅞ Opt Vol 296						
My $20		80	90	75	100	1049
$22½	P	155	180	160	17	623
$25	P	405	430	405	6	120
Ag $20		185	195	185	100	1141
$22½		90	95	90	5	2251
Nv $20		230	235	245	10	667
$20	P	85	100	85	30	80
$25		85	90	75	25	173
Northern Tel C 21 Opt Vol 198						
My $20		85	110	150	50	56
$22½	P	145	170	150	65	236
Jn $20		120	145	140	10	92
$22½	P	155	175	160	30	230
Jy $22½		50	65	50	6	604
Oc $20		215	265	280	2	2
$20	P	80	105	85	30	115
$22½		105	130	135	5	212
Nova Alta Corp. C 10⅛ Opt Vol 2824						
My $10		25	40	25	18	653
$10	P	1	20	20	20	112
$11		1	1	1	5	1627
Ag $9		135	160	145	4	664
$9	P	10	25	15	10	95
$10		85	100	85	522	3977
$10	P	45	55	50	10	102
$11		40	45	40	165	2788
$11	P	95	120	115	33	164
$12		20	25	25	782	3709
Nv $10		110	125	120	1090	3609
$10	P	50	70	60	10	40
$11		80	90	90	25	4593
$12		35	40	35	130	5257
PWA Corp. C 17⅞ Opt Vol 40						
Jy $18	P	50	75	85	20	30
$20		30	45	45	20	774
Paurian A C 9⅛ Opt Vol 93						
My $10		1	5	1	10	12
Jn $10		5	15	30	20	1065
Sp $10		35	45	45	20	787
$10	P	115	140	110	15	126
$12½		5	15	15	10	24
Dc $9		140	150	150	8	38
$10		55	75	75	10	41
Placer Dome C 15⅝ Opt Vol 166						
My $15		55	75	65	20	347
Jn $17½	P	200	225	200	50	642
$20		5	10	5	30	880
Jy $15		120	135	130	10	50
Sp $15		135	155	150	24	2357
$15	P	75	90	70	12	366
$17½		55	70	75	10	2034
$20	P	455	480	450	10	152
Polysar C 13⅞ Opt Vol 192						
Jn $14		50	65	50	10	10
$15		30	40	30	25	390
$16		1	15	15	20	97
Jy $14		65	80	80	3	3
$15		50	55	50	20	85
Ag $14		100	115	100	4	34
$15	P	130	150	150	10	10
Nv $15		105	125	125	100	201
Power Corp Cda. C 12¼ Opt Vol 87						
My $13	P	90	115	100	4	57
Ag $13		30	50	40	51	211
$13	P	125	150	125	20	132
Nv $13		55	80	75	10	19
$13	P	150	175	125	2	72
Quebecor Inc. C 17¾ Opt Vol 5						
My $17		40	75	50	5	7
Ranger Oil Cda. C 7 Opt Vol 50						
Ja $8		65	80	70	10	33
Jy $6		120	135	110	10	491
Oc $8		30	40	40	30	592
Rogers Comm.B C 40½ Opt Vol 5						
Ja $35		$9¾	10¼	$10	5	5
Royal Bk Cda C 27 Opt Vol 80						
My $27½	P	20	45	25	10	330
Jn $30		5	10	5	36	36
Jy $27½		80	90	100	7	1134
$27½	P	80	100	75	17	195
Oc $27½		150	160	150	10	212
Royal Trustco A C 15¾ Opt Vol 2						
Jn $15		110	135	110	2	52
Seagram Co C 64¼ Opt Vol 153						
My $65		20	40	40	20	722
$65	P	95	115	125	56	237
$70	P	$5¾	$6¼	$5⅞	5	30
Jn $60	P	25	50	40	15	80
$65		120	140	125	5	165
$65	P	190	215	150	10	78
Jy $60	P	65	90	85	23	102
$65		200	225	220	10	593
$65	P	250	275	250	8	346
$70	P	$6⅛	$6⅝	$6¼	1	121
Sears Canada C 11½ Opt Vol 24						
My $9		240	265	250	5	15
$12½	P	95	110	110	12	20
Nv $11		160	175	170	7	32
Shell Canada A C 40 Opt Vol 107						
My $35		475	$5¼	485	25	19
$40		25	50	30	45	203
Jn $40		150	175	135	20	40
Ag $40		315	350	315	10	41
$42½		175	200	175	7	138
Silver US C 6.45 Opt Vol 5						
Dc $6		75	85	75	5	63
Spar Aerospace C 18 Opt Vol 11						
Ja $20	P	240	265	265	4	4
Jy $17½	P	65	90	65	5	27
Oc $20		105	110	105	2	91
Stelco A C 21½ Opt Vol 248						
My $17½		400	450	460	50	46
$20		140	165	215	32	337
$22½	P	80	100	125	25	36
Ag $22½		70	90	100	5	222
$22½	P	140	160	165	40	50
$25		20	35	30	20	369
Nv $20		250	280	220	30	25
$22½		120	145	165	30	54
$22½	P	170	185	170	16	68
TD Bank C 28¼ Opt Vol 130						
Jn $27½		100	125	125	50	753
$27½	P	25	40	10	50	676
$30		10	25	15	10	728
$30	P	175	200	200	10	221
Dc $30	P	245	270	255	10	20
Teck Corp B C 14⅞ Opt Vol 110						
My $17½	P	240	265	225	40	77
Ag $15		85	100	95	60	191
$18¾	P	365	390	370	10	40
Texaco C 32½ Opt Vol 15						
Jn $35		25	55	40	10	429
Sp $35		150	180	180	5	194
Transcda Pipe C 13½ Opt Vol 65						
My $13		50	75	90	10	99
Ag $15	P	130	155	145	50	260
Nv $14	P	80	105	80	5	57
Videotron Ltee C 9 Opt Vol 5						
My $10	P	75	100	100	5	15
TSE 35 Index C166.24 Opt Vol 2404						
My $160	P	6	10	6	22	374
$165		150	170	150	372	278
$165	P	50	60	60	424	468
$170		80	20	5	288	559
$170	P	390	410	390	476	448
$175	P	$8¾	$9¼	$9¼	8	218
$180		1	5	1	10	728
Jn $165		430	470	430	70	64
$165	P	280	300	285	177	191
$170		230	250	230	196	149
$170	P	$5⅛	$5¾	$5¾	156	378
$175		85	100	100	118	318
$175	P	$8¾	$9⅛	$9⅛	12	119
$180		20	40	30	25	238
$180	P	$13	13½	$12	5	30
Jy $165	P	360	380	390	17	56
$170		360	380	360	20	20
$170	P	$6⅞	$6⅞	$6¼	3	101
$175		190	210	280	5	54
Cda 10.25 Feb 04 C 101⅛ Opt Vol 160						
My $90		11¼	12¼	11½	20	-
102½	P	80	105	75	4	56
Jy 102½		65	90	95	40	117
102½	P	195	220	195	10	10
Sp $100	P	120	145	135	26	356
107½		20	35	20	20	180
107½	P	$6	$6½	635	20	30
Dc $100	P	185	210	200	10	20
$105		70	90	70	10	180
Cda 10.25 Jun 92 C 101⅜ Opt Vol 20						
My $90		$11	$12	1162	20	-
Cda 8.75 Jly 93 C 96⅞ Opt Vol 20						
My $80		$16	$17	1630	20	-
Cda 9.5 Oct 01 C 96 Opt Vol 551						
My $80		15½	16½	1624	20	-
$95		105	130	150	20	86
$97½		1	10	2	80	454
$97½	P	130	155	150	40	264
Jn $95	P	45	60	55	45	1485
$97½		20	35	20	10	729
$97½	P	185	210	210	2	315
$100	P	395	420	410	19	381
Jy $95	P	80	100	90	45	142
$97½		45	60	50	30	382
Sp $97½		85	90	85	105	465
$97½	P	265	290	250	4	130
$100		35	45	45	16	653
102½		15	25	15	10	370
Dc $95		265	290	270	20	52
$95	P	200	225	210	25	68
$97½		140	160	150	40	79
$97½	P	320	345	330	20	64
Cda 9.75 Oct 97 C 98⅛ Opt Vol 80						
Dc $100		140	165	150	40	120
$100	P	325	350	315	40	40
Cda 9 Mar 11 C 89⅞ Opt Vol 334						
Jn $80		$9⅛	10¼	$10	30	-
$90		75	90	85	50	160
Jy $88	P	60	70	65	45	84
$90		110	120	120	15	81
$90	P	140	155	150	40	20
$92	P	275	290	265	20	42
Sp $88	P	140	150	145	10	12
$92		80	95	85	24	39
Dc $88		305	320	310	50	110
$90		205	220	215	10	30
$92		135	145	140	40	98

Total contract volume 16271
Total open interest 476147

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait $566 can. ($455 US) à l'offre et $568 can. ($456 US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

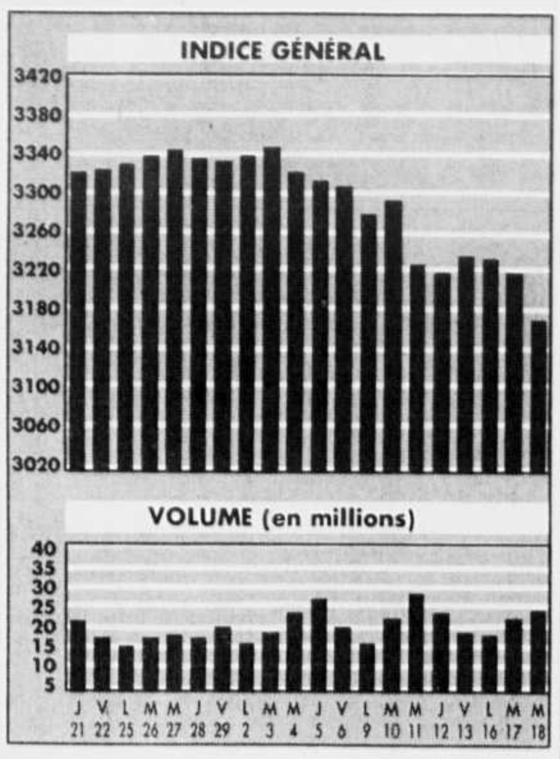

NEW YORK

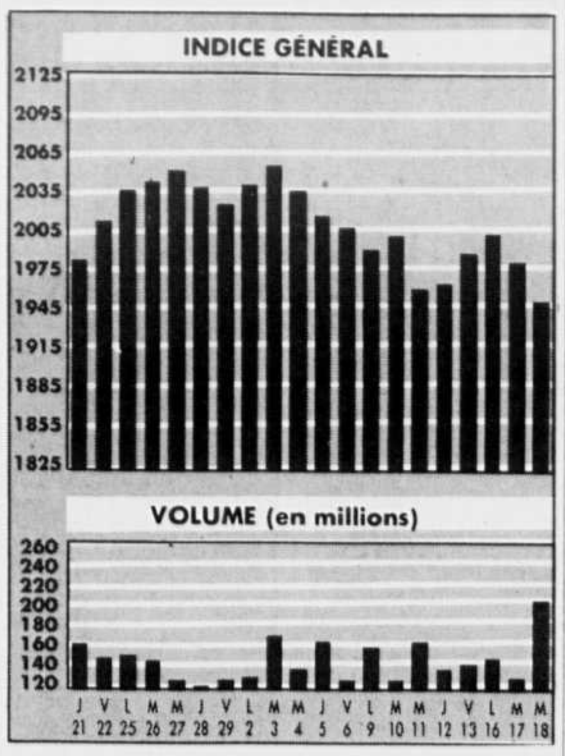

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series		Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug	400p	85	1939	1.20	1.20	1.20
Aug	440	5	763	25.00	25.00	25.00
Aug	440p	7	1233	6.50	6.00	6.00
Aug	460	43	2612	14.00	12.50	12.50
Aug	460p	5	695	14.00	14.00	14.00
Aug	540	15	384	1.30	1.00	1.30
May	400	14	33	55.50	55.50	55.50
May	420	10	304	36.00	35.00	36.00
May	440	96	1113	17.00	12.50	16.00
May	440p	20	2063	.10	.10	.10
May	460	290	2697	1.00	.50	1.00
May	460p	17	1131	8.00	5.00	5.00
Nov	400	8	8	68.00	68.00	68.00
Nov	400p	12	438	3.20	3.00	3.20
Nov	420p	3	928	5.00	5.00	5.00
Nov	440p	10	456	9.00	9.00	9.00
Nov	460	10	1322	25.90	23.00	23.00
Nov	480	39	1441	15.50	14.50	14.50
Nov	500	40	2036	9.50	9.50	9.50
Total	market:					729

Non transigées

Series		Int. en cours	Offre	Dem.
aug	400	49	62.00	67.00
Aug	420	80	43.00	47.00
Aug	420p	1908	2.00	3.00
Aug	480	1962	7.00	8.00
Aug	480p	192	24.00	27.00
Aug	500	1188	3.00	4.50
Aug	500p	92	42.00	46.00
Aug	520	772	1.00	2.00
Aug	520p	0	62.00	67.00
Aug	540p	0	82.00	87.00
May	400p	586	0.00	.10
May	420p	3288	0.00	.10
May	480	2179	0.00	.10
May	480p	109	23.00	26.00
May	500	2961	0.00	.10
May	500p	69	42.00	46.00
May	520	857	0.00	.30
May	520p	0	62.00	67.00
May	540	605	0.00	.20
May	540p	1	82.00	87.00
Nov	420	46	51.00	55.00
Nov	440	651	37.00	41.00
Nov	460p	194	14.00	17.00
Nov	480p	190	24.00	28.00
Nov	500p	2	42.00	47.00
open	interest:	39,577		

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fini, hier, en hausse de 90-100 et se changeait à $1.2460 canadien. La livre sterling a monté de 2 65-100 à $2.3269.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a cédé 58-100 à $0.8026 tandis que la livre gagnait 78-100 à $1.8675.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	270-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco Central Can.	5,000	6½	6½	6½	6½	6¾	5000	7¼	—	—	—	—
Commer. Italienne	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	9	9¼	9½	9½	9¾
Laurentienne	3,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	9	9¼	9½	9½	9¾
Montréal	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	9	9¼	9½	9½	9¾
Nationale	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	9	9¼	9½	9½	9¾
Nouvelle-Écosse	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Royale	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	9	9¼	9½	9½	9¾
Toronto-Dom.	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	7	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Caisses Étab.	1,000	6¼	6½	6¾	7	7½	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Caisse Pop. Mtl*	5,000	6¼	6¼	6½	7	7¼	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Caisse Pop. Qbc*	3,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	9	9¼	9½	9½	9¾
Soc Entraide éco.	5,000	6	6¼	6½	—	7	500	9	9¼	9½	9¾	10
Fiducies												
Canada Trust	5,000	7	7¼	7½	7½	7¾	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Fiducie Guardian	5,000	7⅞	7⅞	8	8	8¼	500	9	9¼	9½	9¾	10⅛
Fiducie Québec	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7⅞	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
First City Trust	5,000	7	7¼	7½	7¾	8	500	9	9¼	9¾	9¾	10
Guaranty Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
La Métropolitaine	5,000	7¾	7¾	8	8	8¼	1,000	9⅛	9⅜	9⅝	9⅞	10¼
Montréal Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Prêt et Revenu	5,000	7½	7½	7¾	7¾	8	500	9⅛	9⅜	9⅝	9¾	10
Soc Nat. Fid.	2,000	7¼	7½	7¾	7¾	8	500	9⅛	9⅜	9⅝	9¾	10
Trust Financial	5,000	8¼	8⅜	8⅜	8⅜	8½	500	9½	9½	9¾	9¾	10
Trust Général	5,000	7	7	7¼	7½	7¾	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Trust Laurentienne	5,000	7⅜	7½	7⅝	7¾	7⅞	1,000	9	9¼	9¾	9¾	10
Trust Morgan	5,000	8¼	8⅜	8⅜	8⅜	8½	500	9½	nd	nd	nd	nd
Trust National	5,000	7¼	7¼	7½	7¾	8	500	9.1	9¼	9½	9¾	10
Trust Royal	5,000	7	7¼	7¼	7½	7¾	1,000	9	9¼	9½	9¾	10

Compilation Fiducie du Québec — 18 mai 1988 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.
Taux sujet à changements sans préavis.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 20

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Qc. District de Montréal. No: 500-02-020451-865. R. PECARVE INC. —vs— YVES PATENAUDE. Le 30-05-88 à 10:00 heures au 695 St-Charles, à Longueuil, dit district seront vendus les biens et effets de YVES PATENAUDE, savoir: équipement de bureau, voiture Scirocco 1982 serial WVWCA0533CK051448 plaque 207-S743 gris charcoal. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000937-871. CARMELLE RAYMOND, Demanderesse —vs— ROBERT RAYMOND —et— DENISE LEROUX, Défendeurs. Le 30 mai 1988, à 13:00 au domicile des défendeurs au No 4, 1ère Avenue, en la cité de St-Philippe, Qc, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford L.T.D. bleu, Familiale imm. Qc DTK-467, 1 tondeuse à gazon Lawn Boy, 1 T.V. couleur Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS LEBLANC, huissier. Jacques Philippe, 43 Boul. Pie XII, St-Eustache J7R 4X2. Qc. St-Eustache, 11 mai 1988.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-32-000409-876. MAGELLA PERREAULT & Le Greffier-Adjoint à la Cour Provinciale, Demandeurs —vs— PIERRE PARADIS, Défendeur. Le 30 mai 1988, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 260 rue Arthur-Sauvé, en la cité de St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Caprice 1985, série 1G1BN35H2 FX118778, licence QC88 642618. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MAURICE SIMARD, 8 DeMartigny O., St-Jérôme, J7Y 2E9, huissier, (514) 438-2404 ou (819) 326-7707. St-Jérôme, ce 18 mai 1988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013316-865. ALFRED ALDER, Demandeur —vs— MARIO BISSONNETTE, Défendeur. Le 31 mai 1988, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 12837 rue Gouin ouest, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet Malibu Classic bourgogne. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL BROSSEAU, huissier, 759-5556. Joliette, 13 mai 1988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030499-870. DISQUES URANTIA INC., Demanderesse —vs— MARC DESJARDINS, Défendeur. Le 1er juin 1988, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 5173 rue Côte des Neiges, app. 12 A, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tape cassette Sharp, 1 récepteur AM FM, 1 téléviseur couleur Hitachi, 1 vidéo, 2 colonnes de son, 1 amplificateur Hitachi, 1 table tournante, 1 calculatrice, 384 livres, etc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL BROSSEAU, huissier, 759-5556. Joliette, 13 mai 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000178-889. MAILHOT HYDRAULIQUE INC., Demanderesse —vs— GILBERT DRAPEAU SOUDURE DRAPEAU & FILS, Défenderesse. Le 1er juin 1988, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1390 rue De Coulombe F en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux de travail, 1 casier métallique, 7 chaises, 1 réfrigérateur, 1 four micro-ondes, 1 ensemble d'outils, 1 poste de soudure, 1 pelle hydraulique, 2 pelles pour pépine, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL BROSSEAU, huissier, 759-5556. Joliette, 13 mai 1988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006682-871. BO STORE (LONGUEUIL) INC., Demanderesse —vs— ENCADREMENT LONGUEUIL INC. ANDRÉ GAGNON, Défenderesse. Le 30 mai 1988, à 12:00 heures au No 1416 Chemin Chambly, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 affiche publicitaire de plastique, 1 unité d'air climatisé incorporée au commerce, 4 radiateurs, 1 caisse enregistreuse Sharp, feuilles de papier à pastel, 12 paquets 25 unités, bâtons de pastel, 144 paquets de 6 unités, tubes d'acrylique, etc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL BROSSEAU, huissier, 759-5556. Joliette, 13 mai 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-27-001909-859. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, Demandeur —vs— ROBERT LAFOREST, Défendeur. Le 31 mai 1988, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2091 rue Rang Sud, en la cité de St-Gérard, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 18 pouces RCA, 1 divan et 1 fauteuil en velour gris beige. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, 13 mai 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000163-881. CENTRE HOSPITALIER LE GARDEUR, Demandeur —vs— FRANCE MARCEAU, JACQUES LACASSE, Défendeurs. Le 2 juin 1988, à 10:00 au domicile des défendeurs au No 73 rue Lise, en la cité de Le Gardeur, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Cutlass Sierra, 1 télécouleur 26 pouces Zénith, 1 divan en coin. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette 13 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010114-88-7. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC —vs— ENRICO FERRARA. Le 31/05/88 à 10:00 heures au 223 St-Hubert, Pont Viau, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENRICO FERRARA saisis en cette cause, consistant en: 1 chambre à peinture pour automobile et tous les acc., 1 compresseur, 1 ensemble à souder à l'acétale, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033076-87-3. BANQUE DE MONTRÉAL —vs— PAUL GAUMONT. Le 31/05/88 à 10:00 heures au 187 René Philippe, app. 2, Lemoyne, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL GAUMONT saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Nissan 88. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003143-88-5. ANDRÉ H RÉFRIGÉRATION LTÉE —vs— ANDRÉ BEAULIEU. Le 31/05/88 à 10:00 heures au 676 Marcel, Laplaine, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BEAULIEU saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Sanyo, 1 scie chaîne McCulloch, 1 vidéo VHS Zénith, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001292-85-8. GÉRARD M. PERRAULT INC. —vs— D.P. HANDBAGS LTÉE ET AL. Le 31/05/88 à 13:00 heures au 5214 Mountain Sights, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ELENA PLACHCINSKI saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Beaumark, 1 lave-vaisselle Moffat, 1 vidéo J.V.C., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000537-88-4. LUC GUINEAU —vs— NATHALIE PAPINEAU ET AL. Le 31/05/88 à 10:30 heures au 486, 12e Ave à Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NATHALIE PAPINEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Ford Granada, 1 T.V. couleur Mitsubishi et 1 vidéo-cassette RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-006114-87-2. DENISE GRENIER —vs— KEN CHISHOLM. Le 31/05/88 à 15:00 heures au 2608 Augustin Cantin, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KEN CHISHOLM saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur 28" RCA, 1 vidéo VHS RCA, 3 classeurs noirs, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001646-88-2. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC —vs— 135677 CANADA INC. Le 31/05/88 à 14:00 heures au 3122 Masson, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 135677 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette VHS, 1 T.V. de marque Telefunken, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal. No: 500-02-001727-887. B.C.I.C. —vs— JEAN GUY DUFAULT & AL. Le 30-05-88 à 10:00 heures au 345 Dreux, # 2 à Laval des Rapides, district de Montréal seront vendus les biens et effets de SUZANNE CAMPEAU, savoir: 1 véhicule de marque Hyundai modèle Excel 1986 N/S: KMHLA21J7-GU030303 avec équipement et acces. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-02-001726-869. B.C.I.C. —vs— FRANK ZACCARDELLI. Le 30-05-88 à 10:00 heures au 63, 17e Avenue à Laval des Rapides, district de Montréal seront vendus les biens et effets de FRANK ZACCARDELLI, savoir: 1 véhicule de marque Hyundai modèle Stellar 1985 N/S: KMHPA31K7-FU077843 avec équipement et acces. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-005955-879. MOLLE ÉLECTROIQUE INC. —vs— CAFÉ LA VOLCANIQUE INC. Le 31-05-88 à 12:30 heures au 9701 de Lille à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de CAFÉ LA VOLCANIQUE INC., savoir: 1 réfrigérateur, 1 machine à café Capucino N/S: 79678 et acc., 1 four micro-onde, 1 caisse enregitreuse, 1 machine à glace. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-05-005040-876. BANQUE TORONTO DOMINION —vs— TASSOS KOSTELIDIS & AL. Le 30-05-88 à 12:00 heures au 2835 Goyer, # 5 à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de TASSOS KOSTILIDIS & JOSEPH SCARDERA, savoir: 1 TV couleur meuble avec télécommande, 1 vidéo, 1 Jerrold, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARCEL RACETTE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-009247-877. LE 1444 MACKAY ENR. —vs— NOU ABU ALI. Le 30-05-88 à 13:00 heures au 740 Place Fortier, # 1710 à St-Laurent, district de Montréal seront vendus les biens et effets de NOUR AB ALI, savoir: 2 vidéos, 1 table tournante, tuner, 2 hauts parleurs, 1 TV couleur 12", meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARCEL RACETTE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-008550-875. VIVIANE DESFORGES —vs— MARIO SPIRANO & AL. Le 31-05-88 à 12:00 heures au 5850 Côte de Liesse, # 100 à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de GELCO EXPRESS LTÉE, savoir: 1 photocopieur Xerox, 1 table de conférence, 3 filières, 1 bureau de travail, meubles et articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARCEL RACETTE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001646-88-2. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC —vs— 135677 CANADA INC. Le 31/05/88 à 11:00 heures au 3985 Notre-Dame Ouest, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 135677 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 ordinateur de marque Olivetti, 309 cassettes vidéo VHS, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001646-88-2. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC —vs— 135677 CANADA INC. Le 31/05/88 à 13:00 heures au 3905 Ontario Est, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 135677 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, 1 vidéo-cassette de marque Quasar VHS, 1 séchoir industriel, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001646-88-2. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC —vs— 135677 CANADA INC. Le 31/05/88 à 12:00 heures au 3923, Wellington, Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 135677 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette VHS, 1 système de son et acc., 1 T.V. couleur de marque Quasar, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-000038-88-9. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC —vs— GAÉTAN QUIRION. Le 31/05/88 à 10:00 heures au 54 Champagne, Blainville, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTAN QUIRION saisis en cette cause, consistant en: 1 TV portative Fleetwood, 1 vidéo Sharp VHS, 1 chaîne stéréophonique Sanyo, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Longueuil. GREFFE DE LA PAIX. No: 505-28-009094-87-2. LE PERCEPTEUR DES AMENDES —vs— JEAN PAUL ROY. Le 30/05/88 à 11:00 heures au 3380 Rigaud, Longueuil, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN PAUL ROY saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Mustang. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Longueuil. GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-004948-87-4. LE PERCEPTEUR DES AMENDES —vs— JEAN PAUL ROY. Le 30/05/88 à 11:00 heures au 3380 Rigaud, Longueuil, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN PAUL ROY saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Mustang. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-008263-875. DAVID DOLAN —vs— MARCEL CYR. Le 30-05-88 à 10:00 heures au 8324 Châteauneuf à Anjou, district de Montréal seront vendus les biens et effets de MARCEL CYR, savoir: 1 laveuse, 1 sécheuse, 1 congélateur, 1 lave-vaisselle, 1 TV couleur 17", meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-010057-877. JEAN PIERRE NOEL —vs— JEAN MARIE SIMARD. Le 31-05-88 à 11:00 heures au 212 St-Joseph à Ste-Julie, district de Longueuil seront vendus les biens et effets de JEAN MARIE SIMARD, savoir: 1 TV couleur 26" et Jerrold, 1 poêle à bois, 1 lave-vaisselle, 1 orgue, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-007745-872. MONIQUE BORDELEAU —vs— JOAILLIERS FABBI INC. Le 31-05-88 à 14:00 heures au 7511 Galerie d'Anjou à Anjou, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JOAILLIERS FABBI INC., savoir: 1 caisse enregistreuse, 50 paires de boucles d'oreille en or, 50 montres pour femmes, meubles et articles de bijouterie. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-009636-871. SIDNEY KONIGSBERG —vs— GABRIELLE DUBÉ. Le 31-05-88 à 11:30 heures au 3051 Malo à Brossard, district de Longueuil seront vendus les biens et effets de GABRIELLE DUBÉ, savoir: 1 tente roulotte et son contenu, 1 four micro-onde, 1 piano, 1 vidéo, 1 cassette recorder Sony, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-006652-871. JEAN DUCHESNEAU —vs— CLAUDE HÉROUX. Le 31-05-88 à 12:30 heures au 5092 Papineau à Montréal, dit district (lieu d'entreposage) seront vendus les biens et effets de CLAUDE HÉROUX, savoir: 1 laveuse Inglish, 1 scie ronde, 1 sableuse, 1 TV 12", meubles et articles de menuiserie. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-05-007481-870. B.C.I.C. —vs— MICHEL LEBLANC & AL. Le 31-05-88 à 10:30 heures au 3552 Henriette à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de MICHEL LEBLANC & LYNN LEBLANC, savoir: 1 véhicule marque Buick modèle Century 1981 N/S: 1G4AH69A6BH157236, 1 TV couleur 20", 1 photocopieur, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Terrebonne. No: 700-02-000550-872. B.C.I.C. —vs— RÉMI BOURQUE & AL. Le 31-05-88 à 14:30 heures au 2369 Rouen à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de RÉMI BOURQUE & FRANCE LAVERGNE, savoir: 1 véhicule de marque Hyundai modèle Pony 1985 N/S: KMHPA31K1-FU192121 avec équipement et acces. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-005267-879. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- DANIEL BERNIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 12:00 heures. Au: 9202, Saguenay, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BERNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Électrohome et accs, 1 bicyclette vélo sport et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 463183766. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- FABIEN D. DOMINIQUE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 11:30 heures. Au: 3705, St-Joseph #1, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FABIEN DOMINIQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Beaumark, 1 horloge grand-père, 1 bibliothèque 3 pièces, 1 table en bois et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 874143443. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MICHAEL CORBEIL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 10:00 heures. Au: 7226, Christophe Colomb, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL CORBEIL, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique portative G.E., 1 radio portatif Citizen, 1 télécouleur 12' RCA et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARTIN LATRAVERSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 171076721. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- PIERRE AUCOIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 12:00 heures. Au: 3830, St-Joseph #1, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE AUCOIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places tan, 1 fauteuil futon, 1 foyer artificiel, 1 télécouleur Sanyo et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 64141. Dossier 43392100. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- GÉRALD HERMAND, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 10:30 heures. Au: 4530, Earnscliffe, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD HERMAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnéto cassette Aiwa, 2 enceintes acoustiques, 1 vidéo cassette Magnasonic, 1 téléviseur Sony 19" et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN-PIERRE MERCIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Bedford. COUR PROVINCIALE. No: 460-02-000206-872. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, p. demanderesse -vs- GILLES THIBERT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 12:00 heures. Au: 2220 Daniel #8, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES THIBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Candle, 1 système de son intégré Emmesson et accs, 1 écran cathodique Zénith et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Terrebonne. COUR MUNICIPALE. No: 870015682. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse -vs- RAYMOND CHOUINARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 10:00 heures. Au: 312 De La Promenade #3, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND CHOUINARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope VHS Zénith, 1 télécouleur 20" Panasonic, 1 four micro ondes Sharp, 1 congélateur Danby et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Terrebonne. COUR MUNICIPALE. No: 870018372. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse -vs- GUYLAINE GUILBAULT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 11:00 heures. Au: 53 Île de Mai, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUYLAINE GUILBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Mustang 1981 de couleur bleu, immatriculé ANA 879 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 465542825, 457935063, 857719505, 857719472, 458083356, 460151930, 462075784, 460184863, 173024810, 458319326, 462485354, 457989420, 459563720, 161013893, 172999444, 458040914, 464417531, 863370001. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- LES AUTOS CAN BEN INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 10:30 heures. Au: 4219, Hogan, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES AUTOS CAN BEN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Firenza S coupé de couleur bleu, 1 véhicule de marque Volkswagen Rabbit diézel de couleur beige et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Terrebonne. COUR MUNICIPALE. No: 870015988. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse -vs- FRANÇOIS GENDRON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 12:00 heures. Au: 43, St-Louis, Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS GENDRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" Magnasonic, 1 sofa 3 places brun et 1 causeuse et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-018666-869. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- GUY MONTPLAISIR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 12:00 heures. Au: 5677, De Moranville, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY MONTPLAISIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro ondes Moffat, 1 répondeur téléphonique, 1 télécouleur Téléfunken et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-008906-879. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- FRANÇOIS LABRÈCHE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 10:00 heures. Au: 8501, Casgrain, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS LABRÈCHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur cassette Alpine, 1 égalisateur de son, 1 lecteur à bobines, 1 lecteur de cassette à table tournante et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-011556-877. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse -vs- GINETTE RIOPELLE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 11:00 heures. Au: 3035, Pierre Bernard, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GINETTE RIOPELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 22" Sony, 1 magnétoscope VHS Magnavox, 1 amplificateur Kenwood, 1 lecteur de cassette et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 838942031. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- DIANE CARON BOISVENUE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 10:00 heures. Au: 8420, 10ième avenue #4, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE CARON BOISVENUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 22" Quasar, 1 système de son Magnasonic, 1 congélateur General Freeze et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 174563701. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- GILLES JOBIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 11:30 heures. Au: 1540, Cuvillier, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES JOBIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Simplicity, 1 sécheuse Simplicity, 1 cablo sélecteur, 1 table en bois de cuisine ronde avec 4 chaises et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Kirkland. COUR PROVINCIALE. No: 520-32-001179-878. ALAIN DUBUC, p. demanderesse -vs- SANDRA FORD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 10:00 heures. Au: 4925, Mariette, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANDRA FORD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc 12" RCA, 1 meuble stéréo Citizen et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN-PIERRE MERCIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de St-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. No: 750-12-000198-817. MADELEINE JEAN, p. demanderesse -vs- HAAS STEFAN MANFRED, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 10:00 heures. Au: 2839 Côte Vertu #207, Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HAAS STEFAN MANFRED, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS Emerson HI-FI, 1 téléviseur moniteur, 1 système de son Onkyo et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-02-001053-887. Dossier 3576015. LES PROJETS PRÉVILLE LTÉE, p. demanderesse -vs- LUCIE FERLAND ET BRIAN FOSTER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 10:00 heures. Au: 3115, Coderre, St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCIE FERLAND ET BRIAN FOSTER, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Filter Queen, 1 magnétoscope VHS, 1 télécouleur 20" Hitachi, 1 aquarium et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARIO ADAM, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006959-876. Dossier 87007. JOSEPH BEAUCAGE, p. demanderesse -vs- PHAN VAN HIEN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 10:00 heures. Au: 7159, Côte des Neiges, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PHAN VAN HIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'article pour travaux ménagers, 1 lot de draperie en velours, 1 lot de plastique transparent et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 871371281, 871839835, 871839824. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- RICHARD BENOÎT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 mai 1988 à 11:00 heures. Au: 3157, Henri-Bourassa #4, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BENOÎT, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Lloyd's et accs, 1 chaise berçante, 1 télécouleur 26" et accs, 1 vidéo VHS, 1 ensemble de table de salon et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN FRANÇOIS LEGRIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 448380446, 860710410, 453977344, 155509454, 860710406, 162096292, 860710421, 449689380. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- PAUL CHARBONNEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 10:00 heures. Au: à Blue Bonnets, Décarie, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL CHARBONNEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Mustang Cobra de couleur blanche, 1987, immatriculé JTT 978 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BÉLAND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 466018976, 465282134. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- JEAN-GUY BERTRAND, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 11:30 heures. Au: 263, De La Clairière, Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY BERTRAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20", 1 vidéo VHS RCA, 1 chaîne stéréo de marque Nikko et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 871391710 — 874748442. VILLE DE MONTRÉAL —vs— MERINEAU GILLES. Le 31/05/88 à 11:00 heures au 1331 Louise, Mascouche, Qué. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MERINEAU GILLES saisis en cette cause, consistant en: articles ménagers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 426537156. VILLE DE MONTRÉAL —vs— WHITE DOUGLAS. Le 30/05/88 à 11:30 heures au *430 Willowdale, 26 Outremont, H3T 1H3 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WHITE DOUGLAS saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Sears, 1 stéréo Clairtone, 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 465006463. VILLE DE MONTRÉAL —vs— SOOSAIPILLAI JAMES. Le 30/05/88 à 10:30 heures au 4855 Côte Sainte Catherine, 19 Montréal, H3W 1M4 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOOSAIPILLAI JAMES saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Panasonic, 1 TV Hitachi, 1 stéréo Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 465717383. VILLE DE MONTRÉAL —vs— PRÉVOST ROSAIRE. Le 30/05/88 à 12:00 heures au 49 Taylor, Châteauguay, J6J 2V6 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PRÉVOST ROSAIRE saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Belcor, TV couleur portative. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 873793550. VILLE DE MONTRÉAL —vs— OCONNOR TERENCE. Le 30/05/88 à 11:00 heures au 228 Salaberry Sud, Châteauguay, Qué., J5K 3M9 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OCONNOR TERENCE saisis en cette cause, consistant en: sofa et fauteuil, horloge grand-père. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 863083885. VILLE DE MONTRÉAL —vs— MOREAU CHRISTIAN. Le 31/05/88 à 10:00 heures au 5130, Ave des Pins, St-Félix de Valois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOREAU CHRISTIAN saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet Monte Carlo 1987 gris. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 463583606. VILLE DE MONTRÉAL —vs— MONIÈRE GAÉTAN. Le 30/05/88 à 10:00 heures au 19 St-Jean, St-Rémi, Napierville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONIÈRE GAÉTAN saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Magnavox, sofa et fauteuil, Ford Ranger 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 873803836. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- JULIEN PIERRE DANDRIEU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 10:30 heures. Au: 1130, Notre-Dame de Grâce, Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JULIEN PIERRE DANDRIEU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 5 de couleur rouge, immatriculé F326367 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 447003410. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- CHRISTIAN BEAUDRY, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 11:15 heures. Au: 1917, Chemin du Tremblay #1, Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIAN BEAUDRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Candle, 1 magnétoscope VHS Fisher et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

Qc. District de Montréal. No: 500-02-021374-876. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ —vs— JULES BRUNET. Le 30-05-88 à 10:00 heures au 1 Place Lachapelle à l'Épiphanie, district de Joliette seront vendus les biens et effets de JULES BRUNET, savoir: 1 réfrigérateur Hot Point, 1 matelas, 1 base pour matelas. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Québec. No: 200-05-001962-856. OFFICE CONSTRUCTION DU QUÉBEC —vs— CLAUDETTE B. BEAULIEU & AL. Le 31-05-88 à 10:00 heures au 915 Victor Bourgeau à Boucherville, district de Longueuil seront vendus les biens et effets de CLAUDETTE B. BEAULIEU & PIERRE BEAULIEU, savoir: 1 véhicule de marque Chevrolet modèle Chevette 1985 N/S: 1G1TB08C2FA206180, 1 vidéo, 1 TV couleur 20" Sony, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-27-000484-870. GINETTE MALO PERCEPTEUR, Demandeur —vs— CLAUDE FRASER, Défendeur. Le 31 mai 1988, à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 440 Laval app. 6, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo portatif; 1 téléviseur portatif, 1 téléviseur 20" portatif Hitachi, 1 vidéo VHS Panasonic et système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ OU LES DEUX FRANÇOIS BERNARD, huissier. De l'étude Boisvert, Pouliot & Associés, Tél.: 328-1122. Laval, le 17 mai 1988.

Province de Québec, District de Rouyn Noranda. COUR PROVINCIALE. No: 600-27-000477-877. ALINE GODIN, Demanderesse —vs— SYLVAIN BOURGEOIS, Défendeur. Le 31 mai 1988, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1700 rue Bourget, en la cité Vimont, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Cavalier CZ24 1987 noir, 2 portes licence EVH 297. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ OU LES DEUX. FRANÇOIS BERRAND, huissier. De l'étude Boisvert, Pouliot & Associés, tél.: 328-1122. Laval, le 17 mai 1988.

Qc. District de Montréal. No: 500-02-039323-873. B.C.I.C. —vs— KATHLEEN BURNETT. Le 30-05-88 à 13:00 heures au 2032 Wellington à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de KATHLEEN BURNETT, savoir: 1 véhicule de marque Dodge modèle Aries 1984 N/S: 1B3BD21C2EG112252 avec équipement et acces. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 17/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-02-010399-868. LES ALIMENTS LINSA IMPEX LTÉE —vs— AZIZ DERE. Le 30-05-88 à 11:00 heures au 11440 James Morrice, à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de AZID DERE, savoir: 1 système de son et acc., collection de vase, pots, verres et tasses assortis, T.V. 14" Candle & cont. & acc., 1 VCR VHS & cont. & acc., stéréo Hanimex, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-05-001194-883. L.G. PLAZA INC. —vs— STUDIO DE MEUBLES D'ART INC. Le 30-05-88 à 10:00 heures au 4810 Jean Talon Ouest, Ground Floor, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de STUDIO DE MEUBLES D'ART INC., savoir: lot d'outils et équipement de menuiserie assortis, lot de matériaux de construction, équipement de bureau, et effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-32-010086-868. MARVIN SEGAL, GROSS, PINSKY —vs— HENRY COOPER. Le 30-05-88 à 13:00 heures au 184 Roger Pilon, Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus les biens et effets de HENRY COOPER, savoir: meubles de ménage, 1 T.V. Hitachi & contrôle & Jerrold & acc., T.V. Toshiba & acc., 1 VCR VHS JVC & acc., et meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JAMES SCALZO, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 000-00-089435-000. VILLE DE SAINT-LÉONARD —vs— VIZZI GAETANO. Le 30-05-88 à 13:00 heures au 5122 rue Jonquet, à Ville St-Léonard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de VIZZI GAETANO, savoir: auto Pontiac Firefly 2 portes grise et numéro de série: JMCMR2151HK734&70 et numéro de licence: ELB 161. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 000-00-089476-000. VILLE DE SAINT-LÉONARD —vs— LABELLE JACQUES. Le 30-05-88 à 13:00 heures au 6190 Val Marie, à Ville St-Léonard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de LABELLE JACQUES, savoir: meubles de ménage, T.V. couleur Hitachi, lave-vaisselle Admiral, et effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-02-039112-870. S. ALBERT & CO. LTD. —vs— LEE DAI CHONG. Le 30-05-88 à 12:00 heures au 2860 Marcel, Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus les biens et effets de LEE DAI CHONG, savoir: meubles de ménage, 1 VCR VHS RCA & acc., 1 piano et banc & acc., système de son et acc., congélateur Moffat, et effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-02-035620-868. ALAIN COUTURE —vs— LUBA ENTERTAINMENT INC. Le 30-05-88 à 10:00 heures au 2555 Havre des Isles, # 704, à Chomedey, district de Montréal seront vendus les biens et effets de ALAIN COUTURE, savoir: automobile Volkswagen Rabbit 1982 licence DTG594, système de son & acc., T.V. RCA & acc., base gitane Yamaha & acc., et effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

Qc. District de Montréal. No: 500-02-023159-879. SNAP-ON TOOLS OF CANADA LTD. —vs— DAVID DEMERS. Le 30-05-88 à 10:30 heures au 135 Brien, à Laval des Rapides, district de Montréal seront vendus les biens et effets de DAVID DEMERS, savoir: système de son & acc., automobile d'exposition Nova 350 couleur noir et licence: EAT885 & acc., T.V. couleur Hitachi & acc., VCR VHS FISHER & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 19/05/88.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 865986006. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LÉCUYER DANIEL. Le 30/05/88 à 10:00 heures au 57 Ste-Marguerite, Châteauguay seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉCUYER DANIEL saisis en cette cause, consistant en: TV couleur cabinet Hitachi, vidéo cassette VHS JVC. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 2-1864-87. VILLE ST-LAURENT —vs— CELITA LEVILLON. Le 31/05/88 à 11:00 heures au 11 Carillon, Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CELITA LEVILLON saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son et acc., 1 TV couleur Clairtone, 1 congélateur General Freezer, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 17358 — 19906. VILLE DE ST-LAURENT —vs— PRIMAVESI RICHARD. Le 30/05/88 à 11:30 heures au 4850 Côte St-Luc, 103 Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PRIMAVESI RICHARD saisis en cette cause, consistant en: 1 TV RCA, 1 bureau, 3 fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-005206-87-7. MARIE PAULE LEVERT —vs— GHISLAIN POITRAS. Le 31/05/88 à 10:00 heures au 57 Dufferin, Ste-Rose, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GHISLAIN POITRAS saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Huyndai Pony, 1 moto Yamaha Maxima 650. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de mai 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

AVIS est donné, conformément à l'article 1571(d) du Code Civil du Bas Canada que **PICCOLO MONDO CANADA INC.**, par « General Assignment of Book Debts » intervenu le 4 mai 1988 et enregistré à Montréal sous le numéro 4019102, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses in action », présents ou futurs, à **BANK OF BOSTON CANADA/BANQUE DE BOSTON DU CANADA.**

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 175162676, 172709235, 462842671. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- HYACINTH GRIFFIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mai 1988 à 11:30 heures. Au: 3571, De Lyon, Longueuil, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HYACINTH GRIFFIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Audi 5000 1988 de couleur grise, immatriculé transit 3225281 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 16 mai 1988.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-170804-888

COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE
CÉCILE RAYMOND,
Partie demanderesse
c.
GÉRARD LAPORTE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à GÉRARD LAPORTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GÉRARD LAPORTE.
Lieu: Montréal
date: 11 mai 1988
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-170963-882

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DANIELE PATERNOTTE,
partie demanderesse
c.
JOSE PHANEUF,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à JOSE PHANEUF de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est rue St-Antoine à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JOSE PHANEUF.
Lieu: Montréal
date: 11 mai 1988
MICHEL MARTIN, P.a.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de: DOMINIQUE LECUYER, contracteur en couture, domicilié au C.P. 46, Chemin Millington, Austin, Québec J0B 1B0 et faisant affaires sous la raison sociale de "Confections Doris Enr." au 18, 9e Avenue nord, Sherbrooke, Québec.
Failli

Avis est par les présentes donné que DOMINIQUE LECUYER a déposé une cession le 10 mai 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 juin 1988 à 10h05, au Palais de Justice de Granby, 77, rue Principale, dans la ville de Granby, dans la province de Québec.

DATÉ DE LONGUEUIL, ce 13ième jour de mai 1988.
CLAUDE TRUDEAU, c.a.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
59, rue St-Charles ouest
Longueuil (Québec) J4H 1C5
Tél.: (514) 679-5510

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de DORIS BERGERON, couturière, domiciliée au C.P. 46, Chemin Millington, Austin, Québec J0B 1B0 et faisant affaires sous la raison sociale de "Confections Doris Enr." au 18, 9e Avenue Nord, Sherbrooke, Québec.
Faillie

Avis est par les présentes donné que DORIS BERGERON a déposé une cession le 10 mai 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 juin 1988 à 10h00, au Palais de Justice de Granby, 77, rue Principale, dans la ville de Granby, dans la province de Québec.

DATÉ DE LONGUEUIL, ce 13ième jour de mai 1988.
CLAUDE TRUDEAU, c.a.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
59, rue St-Charles ouest
Longueuil (Québec) J4H 1C5
Tél: (514) 679-5510

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et à QUI DE DROIT qu'à sa séance générale tenue le 16 mai 1988, le Conseil de Ville Mont-Royal a adopté:

le Règlement no 1259, soit un règlement pour modifier le Règlement no 540 modifié concernant les licences de chien;

le Règlement no 1260, soit un règlement pour modifier le Règlement de Construction no 490 modifié et le Règlement sur les Structures no 670 modifié concernant les coûts des permis de construction.

Les personnes intéressées peuvent consulter ces règlements au Bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donné à Ville Mont-Royal le 17 mai 1988.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.
Town Clerk

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes une vente aux enchères aura lieu le samedi 28 mai 1988 pour se défaire des articles non-réclamés suivants:

Aux ateliers municipaux
180, chemin Clyde
à 10 heures

9 voitures vendues en 1 lot, 1 petit réfrigérateur, 1 ensemble poêle/réfrigérateur/lavabo, 1 lot de tapis

À la caserne des pompiers
10, avenue Roosevelt
à 11 heures

35 bicyclettes ou des pièces de bicyclettes

Donné à Ville Mont-Royal le 17 mai 1988.

La greffière,
C. Josée Katz o.m.a.
Town Clerk

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE VILLE MONT-ROYAL

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1) Conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. 1987, chapitre 57) la soussignée, greffière de Ville Mont-Royal, a mis un (1) registre à la disposition des personnes concernées le mercredi 4 mai 1988 de 9 à 19 heures pour qu'elles inscrivent leur demande que le règlement suivant fasse l'objet d'un scrutin référendaire:

le **Règlement n° 1255,** soitr un règlement pour modifier le Règlement sur le Zonage n° 97 modifié pour interdire l'établissement de stations-service, de postes d'essence et/ou d'ateliers de réparations de véhicules motorisés à l'est du boulevard Décarie.

2) **Aucune (0)** desdites personnes n'a apposé sa signature au registre.

3) Pour la tenue d'un scrutin référendaire le nombre requis de signatures desdites personnes est de 500. Le nombre de signatures audit registre étant inférieur au nombre requis, le Règlement n° 1255 est par conséquent réputé être **approuvé** conformément à la loi.

4) Le certificat de la soussignée à cet effet a été lu publiquement le 4 mai 1988 et a été déposé devant le Conseil de Ville Mont-Royal à sa séance générale tenue le 16 mai 1988.

Donné à Ville Mont-Royal le 17 mai 1988.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.
Town Clerk.

SPORTS

Savard et Perron ne s'entendaient pas sur la manière de diriger le Canadien

■ « J'aurais donné ma vie pour le Canadien. C'était mon équipe »

(d'après CP et PC) — Les yeux rougis par l'émotion, Jean Perron a expliqué hier qu'il ne dirigeait plus le Canadien à la fois parce qu'il y avait entre lui et Serge Savard des « différences philosophiques sur la façon de diriger l'équipe » et parce qu'il voulait protéger l'intimité de sa famille.

Voilà du moins ce qui se dégage de la conférence de presse de 35 minutes qu'a tenue Perron au Forum, hier. C'était sa première apparition publique depuis qu'il a démissionné de son poste d'entraîneur, lundi.

« Nous avions une philosophie différente sur la façon de diriger le Canadien », a dit Perron », au sujet de sa rencontre de deux heures avec Savard.

« Il ne semblait pas convaincu du bien-fondé de m'offrir un nouveau contrat », a ajouté Perron, dont le contrat avec le Canadien expire le 30 juin prochain. « Je lui ai dit que pour le bien du club et pour mon propre bien, il valait mieux que je quitte ».

Les explications de Perron et ses réponses aux questions ont laissé croire à plusieurs que Ronald Corey et Jacques Lemaire seraient ceux qui ont orchestré son départ. Il a en effet loué et remercié tous les membres de l'organisation du Canadien, en insistant sur Savard et jusqu'aux soigneurs, mais sans jamais mentionner les noms de Corey et Lemaire.

Et à un moment donné, il a déclaré à brule-pourpoint que « je suis le seul entraîneur sous le règne de Serge Savard à avoir gagné une coupe Stanley, et ça, j'en suis très fier ».

L'ex-entraîneur du Canadien s'est aussi emporté lorsqu'on s'est mis à le questionner sur Lemaire, que d'aucuns soupçonnent d'avoir comploté contre lui.

« J'ai toujours eu une bonne relation avec Jacques Lemaire, a prétendu Perron, aussi bonne qu'avec Serge Savard et Ronald Corey. Si vous avez d'autres questions sur ce sujet, allez voir Jacques Lemaire. Le dossier est clos. »

Perron a expliqué les apparentes contradictions de la façon suivante. Il avait bel et bien l'intention de garder son poste, mais devant l'insistance des journalistes à le pourchasser jusqu'en Guadeloupe et devant sa résidence, à téléphoner à ses parents et à s'informer des allées et venues de ses enfants, il s'est rappelé Al MacNeil et il a songé à la sécurité de sa famille.

« Je ne pouvais plus le supporter, a-t-il dit. Je ne veux pas de policiers devant ma maison. »

Il a aussi insisté sur le fait qu'on n'avait parlé « que de Jean Perron et Serge Savard ». Donc, pas de Lemaire.

Perron a aussi défendu ses joueurs en affirmant que la discipline pour lui, c'était d'abord de respecter le plan de match, ce qu'il est parvenu à obtenir.

Au sujet de l'incident Claude Lemieux : « À son retour à Winnipeg, Lemieux m'a rendu hommage en s'excusant auprès de ses coéquipiers et de moi-même. Lemieux a eu beaucoup de classe, et c'est normal que ses coéquipiers l'aient supporté avant son instructeur. »

Au sujet de Larry Robinson : « C'est bien clair, il s'est excusé sur un réseau national en disant qu'il n'aurait jamais dû parler ainsi. Mais on n'empêchera jamais un athlète professionnel de s'exprimer. »

Une fois de plus, Perron a diminué l'importance des révoltes qui ont semblé gronder au coeur de l'équipe, affirmant que cela se produisait partout. Il a aussi répété que les blessures à des joueurs-clés avaient beaucoup nui à son équipe lors des séries éliminatoires et il a beaucoup vanté Stéphane Richer, allant jusqu'à dire qu'il était devenu « aussi important que Wayne Gretzky pour cette équipe ».

Quand on lui a demandé ce qu'il regretterait le plus de son passage à Montréal, il a répondu sans hésitation qu'il se sentait « triste parce que je ne serai plus derrière le banc. J'ai l'impression de laisser une grande part de moi-même ici. Je ne veux pas prendre tout le crédit, mais je pense que j'ai fait beaucoup de bonnes choses. »

« Quand je vais quitter le Forum, a-t-il poursuivi, c'est certain que je vais avoir un dernier regard vers la chambre et le banc des joueurs, vers mon bureau. »

« J'étais excessivement heureux ici, a-t-il encore dit. J'aurais donné ma vie pour le Canadien, c'était mon équipe. J'étais prêt à aller en enfer avec elle . . . ou au ciel. Je ne dénigrerai pas une organisation qui m'a aussi bien traité. » Il a ajouté partir la tête haute parce que Serge Savard lui avait laissé carte blanche dans bien des domaines, dont la discipline. Mais il a spécifié qu'une fois les règlements établis, ce n'était plus à lui d'agir si ceux-ci étaient enfreints, une allusion au manque de support de la direction (Ronald Corey ?) face aux incartades de ses joueurs.

Il s'est dit fier de son travail, « lorsque tu gagnes plus de matches que tu en perds et que ton équipe s'améliore d'une année à l'autre ».

« J'ai vu Stéphane Richer compter 50 buts et mon équipe obtenir 100 points, a-t-il ajouté, et j'ai prétendu que j'ai contrôlé certains facteurs, d'autres non. »

Et que réserve l'avenir à Jean Perron ? « C'est vrai que je suis un entraîneur de carrière, a-t-il répété. Ça fait 18 ans que je pratique ce métier et je n'ai pas l'intention d'arrêter. »

« Je ne veux surtout pas paraître arrogant, a-t-il insisté, mais je pourrais avoir un nouvel emploi dès demain. » Il s'est dit prêt à écouter toutes les offres, même celles concernant un poste de directeur-gérant à Québec.

■ Réjean Houle a formellement démenti la rumeur voulant qu'il ait été l'informateur de Mario Tremblay, qui a annoncé en primeur le départ de Perron.

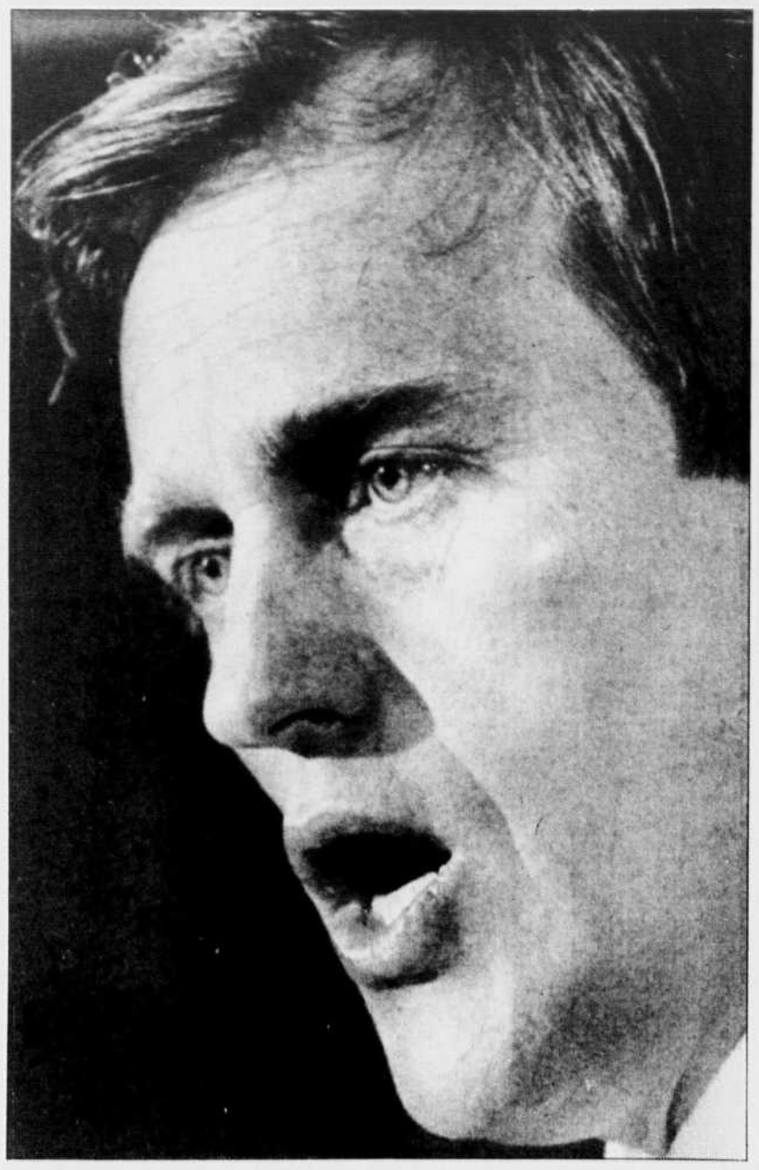

Photo PC

Jean Perron

Photo PC

Les francs-tireurs des Oilers n'ont pas ménagé les efforts lors d'un entraînement tenu à quelques heures du premier match de la série finale de la coupe Stanley, hier. Ainsi, Mark Messier (à droite) et Glen Anderson (à l'arrière) paraissent plus essoufflés que le « 99 ».

Il arbitrait le premier match de la série finale hier soir

Morel voulait tout abandonner

FRANÇOIS LEMENU

EDMONTON (PC) — Il y a cinq ans, Denis Morel est venu à un cheveu d'abandonner sa carrière d'arbitre dans la Ligue nationale de hockey. C'est sa femme Debbie qui l'a finalement convaincu de persévérer une autre saison, quitte à réorienter son avenir professionnel si les choses ne s'amélioraient pas.

C'est une décision que Morel, 39 ans, se félicite d'avoir prise, lui qui arbitrait hier son premier match d'une finale de la coupe Stanley après 16 ans dans la LNH.

« J'ai failli tout lâcher il y a cinq ans, expliquait Morel quelques heures avant le premier affrontement entre les Bruins de Boston et les Oilers d'Edmonton. J'avais l'impression que ma carrière ne progressait plus, que mes patrons n'avaient plus confiance en moi. »

« Il y avait aussi des raisons personnelles, ajoute-t-il. Les voyages sont durs et ils nous éloignent de notre famille. La solitude et l'isolement deviennent alors de moins en moins supportables. Mais ma femme m'a encouragé à continuer et aujourd'hui, nous sommes récompensés pour tous nos efforts et nos sacrifices », explique Morel qui est père de deux jeunes enfants, Sean et Kimberly.

Cette participation à la finale de la coupe Stanley est en effet la récompense ultime pour un arbitre en qui l'on reconnaît alors le mérite d'un travail bien fait.

« Comme les joueurs, les arbitres se fixent des objectifs lorsqu'ils atteignent la Ligue nationale. On veut d'abord participer aux séries éliminatoires, puis passer à la deuxième et à la troisième ronde, et finalement accéder à la finale. »

Cette année, ils sont trois arbitres à mériter un tel honneur. Outre Morel, il y a Don Koharski et Andy van Hellemond.

Morel, qui est originaire de La Tuque, reconnaît que le travail d'arbitre n'est pas de tout repos. Ses débuts dans la Ligue nationale ont été difficiles. Il se rappelle avoir été retourné aux ligues mineures pendant un mois après un match mouvementé entre les Bruins et les North Stars du Minnesota. Et cette année, il a également connu des matchs éprouvants, comme cette rencontre de finale de conférence entre les Bruins et les Devils du New Jersey au cours de laquelle il a distribué un total de 241 minutes de pénalités.

« Après un match comme celui-là, on se demande vraiment si on n'a pas été dans l'erreur. »

Morel fait valoir cependant que les équipes ont compris le message de la ligue qui cherche à réduire les incidents.

« La philosophie de la ligue a changé au cours des trois dernières années et cette saison, nous avons appliqué les règlements avec la même rigueur du premier au dernier match. Et les choses ne devraient pas être différentes pendant la finale. »

De son propre aveu, Morel s'estime parfois un trop bon gars dans la vie de tous les jours, un comportement qu'il doit combattre sur la patinoire.

« Il faut être ferme en tout temps, dit-il, même si tu réalises avoir commis une erreur. Les joueurs ne doivent jamais se rendre compte qu'il y a un doute dans ton esprit. »

Morel semble avoir bonne réputation parmi les joueurs de la LNH. Jay Miller, l'homme fort des Bruins, déclare n'avoir jamais eu de problème avec lui.

« Il laisse jouer les joueurs et il ne cherche jamais à voler le vedette, explique Miller. Un arbitre peut ruiner un match lorsqu'il se prend pour le bon Dieu. »

Pittsburgh congédie C. Jodoin

PITTSBURGH (AP) — L'entraîneur-adjoint des Penguins de Pittsburgh, Clément Jodoin, a été congédié par Tony Esposito, le nouveau directeur des opérations hockey de l'équipe.

Esposito a indiqué que Jodoin ne cadrait pas du tout avec le personnel d'entraîneurs qu'il entend mettre sur pied en vue de la prochaine saison.

« Si j'annonce la nouvelle à cette date, c'est que je veux qu'il (Jodoin) puisse se dénicher un autre emploi le plus rapidement possible », a notamment précisé Esposito.

Jodoin, qui est âgé de 36 ans, a été embauché par les Penguins le 17 juin 1987. Auparavant, il avait dirigé les Patriotes de l'Université de Trois-Rivières.

Par ailleurs, Esposito a laissé entendre que le Canadien de Montréal n'avait pas demandé la permission de discuter avec Pierre Creamer, l'entraîneur des Penguins, qui est perçu comme un successeur potentiel à Jean Perron à la barre du Tricolore.

Esposito a précisé que le contrat de Creamer avec les Penguins ne venait à échéance que dans deux ans. « Si le Canadien discute avec Creamer, il se rendrait possiblement coupable de maraudage. »

Esposito a ensuite déclaré qu'il ne savait pas quelle compensation il exigerait du Canadien si jamais Creamer acceptait de revenir à Montréal.

« Tout dépendrait de ce que le Canadien serait disposé à offrir », a confié laconiquement Esposito.

Le circuit Gilles-Villeneuve est méconnaissable

GUY ROBILLARD

(PC) — Les pilotes de formule un de même que les amateurs de course automobile ne reconnaîtront plus les installations du Grand Prix du Canada lorsqu'ils reviendront sur le circuit Gilles-Villeneuve pour la première fois en deux ans les 10, 11 et 12 juin.

Non seulement les garages, les puits de ravitaillement et la tour de contrôle ont-ils été aménagés à l'autre extrémité de l'Île Notre-Dame, près du pont Victoria, le seul endroit qui offrait tout l'espace nécessaire, mais il s'agit de constructions nouvelles. Le Grand Prix du Canada, qui comptait parmi les pires facilités, aura dorénavant les plus pratiques et les plus modernes.

Les garages, fabriqués en ciment pré-contraint, sont situés sur le site même des puits de ravitaillement et totalisent 42 portes pour 31 voitures, et seulement 26 en course. Les écuries majeures auront même droit à trois portes.

Une tour de contrôle dotée de salles de presse et des suites d'hospitalité au-dessus des garages complètent le nouveau complexe érigé au coût de $ 6 millions, qui était une des exigences des dirigeants sportifs à laquelle hésitaient à se plier l'ancien propriétaire du Grand Prix, la Brasserie Labatt, qui ne croyait guère possible d'augmenter les revenus.

Des estrades seront érigées devant les puits, portant de 24,000 à 50,000 le nombre de places assises, ce qui permettra d'augmenter les profits. Les 41 suites ont été vendues à 15,000 chacune, pour des revenus additionnels de $ 600,000, et le nouveau promoteur, Jack Long, a déniché de nouveaux commanditaires internationaux, de sorte qu'il espère toujours commencer à faire de l'argent à son troisième Grand Prix, soit en 1990.

Le nouveau complexe de course ressemble encore à un chantier de construction, mais Long, qui y conviait hier la presse, a fait savoir que l'on avait un, voire deux jours d'avance sur le calendrier prévu, qui prévoit que tout sera prêt le 6 juin. Des améliorations demeureront cependant à être apportées pour l'an prochain.

Dans un gain de 6-5 mardi à Los Angeles

Neal Heaton se sentait trop fort

MICHEL LAJEUNESSE

LOS ANGELES (PC) — À son dernier départ à Atlanta, Neal Heaton avait été chassé du match en sixième manche et avait subi sa deuxième défaite de la saison, un revers de 3-2 face aux Braves.

Il avait alors piqué une sainte colère, détruisant tout ce qu'il pouvait dans la salle du soigneur.

Mardi soir à Los Angeles, contre un adversaire beaucoup plus redoutable, Heaton a lancé pendant huit manches et deux tiers pour vaincre les Dodgers et Fernando Valenzuela 6-5. Il était beaucoup plus calme et détendu dans le vestiaire après le match.

« C'est bien sûr que cette première victoire est importante pour moi, mais je crois qu'elle l'est encore plus pour l'équipe, a dit Heaton. Je suis fier d'avoir aidé l'équipe à remporter la victoire. Nous en avions besoin. »

Heaton a aidé les Expos à mettre fin à une série de quatre défaites d'affilée, mais il a bien failli être chassé du match rapidement.

Il a en effet donné quatre points aux Dodgers au cours des trois premières manches avant de se ressaisir et de lancer comme il en est vraiment capable.

C'est en fait deux matches bien différents qu'a lancés Heaton mardi. Au cours des trois premières manches, il a accordé sept coups sûrs et quatre points. Par la suite, il a retiré 17 des 18 frappeurs suivants, ne permettant qu'un but sur balles à John Shelby avant d'accorder un simple au receveur Mike Scioscia après un retrait en neuvième.

Heaton a mentionné qu'il se sentait trop fort au cours des premières manches.

« Je pense que c'est la seule explication que je peux fournir, a-t-il dit. J'étais trop fort physiquement et je ne lançais pas comme j'en suis capable. Quand j'ai commencé à me sentir fatigué, tout s'est mis à mieux fonctionner. J'ai commencé alors à changer de vitesse plus souvent, à mieux placer mes tirs. Mais je le répète, je suis fier pour l'équipe. C'est bon de marquer autant de points. »

MARDI

EXPOS	pb	p	cs	pp
Webster cc	5	0	1	0
Wallach 3b	4	1	1	0
Raines cg	5	1	2	0
Brooks cd	4	3	2	0
Galarrg 1b	4	1	2	2
Santoven r	3	0	1	1
Pareds 2b	4	0	2	3
Rivera ac	3	0	0	0
Heaton l	3	0	0	0
Burke l	0	0	0	0
Totaux	35	6	11	6

DODGERS	pb	p	cs	pp
Sax 2b	5	0	0	0
MiDavis cd	4	0	0	0
Gibson cg	4	2	2	1
Guerrer 3b	4	1	1	0
Marshl 1b	4	1	1	1
Shelby cc	3	0	2	2
Scioscia r	4	0	1	0
Dmpsy cs	0	1	0	0
Griffin ac	3	0	0	0
MHtchr fs	0	0	0	0
Heep fs	0	0	0	0
Valenzla l	2	0	1	0
Andesn fs	1	0	0	0
Crews l	0	0	0	0
Stubbs fs	1	0	1	1
Totaux	35	5	9	5

Montréal	201	020	100—6
Los Angeles	301	000	001—5

Point victorieux — Paredes (1).
E—Galarraga. DP—Montréal 2. LSB— Montréal 9, Los Angeles 5. 2B—Galarraga, Shelby, Raines. 3B—Gibson. CC—Gibson (7). S—Heaton.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Montréal						
Heaton G, 1-2	8 1-3	8	5	5	1	1
Burke PS, 5	2-3	1	0	0	1	0
Los Angeles						
Valenzla P, 3-4	7	10	6	6	6	4
Crews	2	1	0	0	0	1

Fl — Heaton.
D — 2 h 50. A — 34,309.

EN BREF...

■ *Vermette s'entend avec les Nordiques*

QUÉBEC (PC) — Le vice-président des Nordiques de Québec, Maurice Filion, a annoncé hier, la signature de l'ailier droit Mark Vermette. Vermette, un choix de septième ronde des Nordiques et 134e au repêchage amateur de juin 1986, a signé un contrat à long terme. La saison dernière avec l'université de Lake Superior State, il a marqué 45 buts et récolté 75 points en 46 parties, tout en amassant 154 minutes de pénalités. « Vermette représente le type d'ailier que nous recherchons, a expliqué Filion. Il est physiquement très fort, il excelle le long des rampes et devant le filet adverse. L'an dernier, il était reconnu comme l'un des meilleurs espoirs des universités et collèges américains. »

■ *Connors et Mecir renoncent à Paris*

PARIS (AFP) — L'Américain Jimmy Connors, blessé au pied droit, et le Tchécoslovaque Miloslav Mecir, souffrant du dos, ont décidé de renoncer aux Internationaux de France de tennis qui commenceront lundi prochain au stade Roland-Garros à Paris, a-t-on appris officiellement hier. Connors, numéro cinq mondial, est blessé au pied depuis plusieurs semaines. Pour sa part, Mecir, numéro 7 à l'ATP, souffre d'une hernie discale depuis plusieurs semaines.

HOCKEY

FINALE DE LA COUPE STANLEY
(Série 4 de 7)
SÉRIE O

Hier
Boston à Edmonton
Demain
Boston à Edmonton
Dimanche
Edmonton à Boston
Mardi
Edmonton à Boston
Jeudi
Boston à Edmonton, si nécessaire
Samedi
Edmonton à Boston, si nécessaire
Le mardi 31 mai
Boston à Edmonton, si nécessaire

COUPE STANLEY
Série "O"

	pj	g	p	bp	bc	pts
BOSTON	0	0	0	0	0	0
EDMONTON	0	0	0	0	0	0

BASEBALL

Ligue nationale

Mardi
Montréal 6, L. Angeles 5
St. Louis 3, Chicago 0
Atlanta 6, Cincinnati 2
Houston 3, Pittsburgh 2
New York 1, San Diego 0
Phil'phie 8, San Francisco 1

Hier
St. Louis à Chicago
Phil'phie à San Francisco
Atlanta à Cincinnati
Pittsburgh à Houston
Montréal à Los Angeles
New York à San Diego

Aujourd'hui
St. Louis, O'Neal (2-2) à Chicago, Nipper (0-1), 16 h 05
New York, Darling (3-3) à San Diego, Whitson (3-2), 16 h 05
Montréal, Martinez (3-5) à Los Angeles, Leary (2-3), 22 h 05

Ligue américaine

Mardi
Texas 7, Toronto 6
Seattle 6, New York 2
Oakland 12, Boston 7
Cleveland 6, Chicago 2
Minnesota 6, Kansas City 5
Detroit 8, Milwaukee 4
Californie à Baltimore, remis, pluie

Hier
Detroit à Milwaukee
Californie à Baltimore
Oakland à Boston
Chicago à Cleveland
Texas à Toronto
Kansas City au Minnesota
Seattle à New York, remis, pluie

Aujourd'hui
Kansas City, Leibrandt (1-6) au Minnesota, Straker (1-1), 13 h 15
Californie, McCaskill (2-3) et Petry (2-3) à Baltimore, Tibbs (2-0) et Boddicker, (0-8), 17 h 05
Chicago, LaPoint (4-2) à Cleveland, Swindell (7-1), 19 h 35

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	147	40	25	4	.272
Engle	17	4	1	0	.235
Foley	66	12	8	0	.182
Galarraga	141	47	18	7	.333
Johnson	16	5	0	0	.313
Nettles	21	4	4	1	.190
Paredes	62	13	10	1	.210
Raines	139	38	16	4	.273
Reed	68	19	6	0	.279
Rivera	87	16	6	1	.184
San'venia	10	3	1	0	.300
Wallach	133	31	10	2	.233
Webster	113	28	7	1	.248
Winn'gham	37	12	0	0	.324

Buts volés: Raines 16; Galarraga, Webster 5; Brooks 3; Winningham, Paredes 2; Foley, Reed 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	1-1	20.1	6	11	2.66
Dopson	0-1	10.2	5	7	4.22
Heaton	1-2	30.1	19	7	5.64
Hesketh	1-0	6.1	3	7	4.26
Martinez	3-5	54.0	17	29	2.83
McClure	1-1	6.0	4	3	6.00
McGaffigan	1-0	27.0	15	22	5.00
Parrett	3-1	26.0	4	17	1.38
Perez	3-3	53.0	11	45	1.87
Smith	2-2	45.0	16	28	3.20
Youmans	0-3	35.1	20	22	5.09

Victoires préservées: Burke 5; McGaffigan, Parrett 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	25	11	.694	—
PITTSBURGH	23	15	.605	3
CHICAGO	18	18	.500	7
ST. LOUIS	18	19	.486	7 ½
MONTRÉAL	**16**	**19**	**.457**	**8 ½**
PHILADELPHIE	14	21	.400	10 ½

Section Ouest

LOS ANGELES	21	13	.618	—
HOUSTON	21	15	.583	1
CINCINNATI	19	19	.500	4
SAN FRANCISCO	19	20	.487	4 ½
SAN DIEGO	13	24	.351	9 ½
ATLANTA	11	24	.314	10 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

NEW YORK	25	13	.658	—
CLEVELAND	23	14	.622	1 ½
DETROIT	22	15	.595	2 ½
BOSTON	19	16	.543	4 ½
MILWAUKEE	20	17	.541	4 ½
TORONTO	16	22	.421	9
BALTIMORE	5	31	.139	19 ½

Section Ouest

OAKLAND	28	10	.737	—
TEXAS	19	18	.514	8 ½
CHICAGO	18	18	.500	9
KANSAS CITY	17	20	.459	10 ½
MINNESOTA	16	19	.457	10 ½
SEATTLE	17	23	.425	12
CALIFORNIE	14	23	.378	13 ½